

Langues de France, langues en danger : aménagement et

Délégation générale à la **langue française** et aux langues de France

rôle des linguistes

Cahiers de l'Observatoire
des pratiques linguistiques, n° 3

Ministère de la Culture et de la Communication

Délégation générale à la langue française
et aux langues de France

Langues de France, langues en danger : aménagement et rôle des linguistes

Textes rassemblés par Anne-Laure DOTTE, Valelia MUNI TOKE et Jean SIBILLE
Journées organisées par Michel BERT, James COSTA, Colette GRINEVALD et Jean-Baptiste MARTIN

**Cahiers de l'Observatoire des pratiques
linguistiques, n° 3**



NOTE

Le présent volume applique les rectifications de l'orthographe¹, proposées par le Conseil supérieur de la langue française et approuvées par l'Académie française et les instances francophones compétentes. Ces propositions ont été publiées au *Journal officiel* de la République française n° 100 du 6 décembre 1990 - Édition des documents administratifs.

Rappelons qu'elles n'ont aucun caractère obligatoire, l'usage étant appelé, le cas échéant, à trancher entre les deux orthographe désormais admises.

¹ Elles concernent pour l'essentiel l'usage du trait d'union, le pluriel de certains mots composés, l'emploi de l'accent circonflexe, l'accord du participe passé des verbes pronominaux et certaines anomalies (telles que l'accentuation et le pluriel de mots empruntés).

Sommaire

Préface	7
Xavier NORTH, délégué général à la langue française et aux langues de France	
Présentation générale	11
Michel BERT, James COSTA, Colette GRINEVALD, Jean-Baptiste MARTIN	
Langues en danger, idéologies, revitalisation	15
Colette GRINEVALD, Michel BERT, université Lumière-Lyon 2	
Langues en danger et écologie du langage	33
Nadège LECHEVREL, EHESS, université d'Angers	
Le picard est-il bienvenu chez les Chtis ?	41
Alain DAWSON, université de Picardie Jules Verne	
Langues et dialectes en Suisse : les rapports différents entre langue standard et dialecte en domaine roman et germanique	55
Marc-Olivier HINZELIN, université catholique de Lyon et université de Hambourg	
Genèse d'une politique linguistique régionale : le projet FORA (Francoprovençal - Occitan - Rhône-Alpes)	65
Michel BERT, Jean-Baptiste MARTIN, université Lumière Lyon 2	
L'implication du sociolinguiste « périphérique »	79
Henri BOYER, université Montpellier III	
Occitan : de l'importance d'être une langue	87
Patrick SAUZET, université de Toulouse	
Mythologie(s) occitane(s) et figures de l'autorité	107
James COSTA, ICAR	
De quoi breton est-il le nom ?	119
Ronan CALVEZ, université de Brest	
Des linguistes à l'école en Guyane ou : l'introduction de langues « mineures » dans un contexte glottophobe	129
Michel LAUNEY, université de Paris 7 et IRD Guyane	
Documentation d'une langue kanak ultra-minoritaire : contextes politique et social, réalisation et difficultés rencontrées	141
Claire MOYSE-FAURIE, Lacito-CNRS	

Le berbère, l'aménagement linguistique et les linguistes	153
Kamal NAÏT-ZERRAD, Inalco	
La querelle séculaire entre oralisme et bilinguisme met-elle la place de la Langue des signes française (LSF) en danger dans l'éducation des enfants sourds ?	161
Agnès MILLET, Isabelle ESTÈVE, université de Grenoble	

Préface

Xavier NORTH

Délégué général à la langue française et aux langues de France

La Délégation générale à la langue française et aux langues de France est heureuse de publier ce troisième numéro, longtemps attendu, des *Cahiers de l'observatoire des pratiques linguistiques*, série consacrée à la connaissance des usages langagiers en France.

Les langues en danger sont aujourd'hui pour les linguistes un important thème de recherche, et, comme en témoignent plusieurs ouvrages récents, une préoccupation pour l'ensemble des citoyens. Nombreuses sont désormais les organisations à travers le monde à s'être donné pour mission de nous alerter collectivement sur le risque que fait peser pour la planète leur éventuelle disparition.

Les auteurs ici regroupés ne se contentent pas de proposer de passionnantes études de cas, ils en tirent chaque fois une réflexion généralisable, avec le souci de l'efficacité pratique. Sont mises en œuvre les notions d'aménagement et de planification linguistiques, de contact de langues, de recherche collaborative, d'approche écologique des langues, toutes notions propres à rendre compte de ce nouvel objet de recherche, né à la fois du terrain et du laboratoire.

À partir et autour du projet emblématique FORA sur l'occitan et le francoprovençal en Rhône-Alpes, se dessinent les possibles interactions entre chercheurs et institutions publiques autour des langues menacées.

Les matériaux recueillis sur le haméa en Nouvelle Calédonie, les langues amérindiennes en Guyane, le breton ou l'occitan, la comparaison éclairante avec des expériences menées à l'étranger fournissent des éléments pour une *politique linguistique* dont l'État entend assumer pleinement la responsabilité, au bénéfice des Français des quatre coins du monde et, plus généralement, au bénéfice de la pluralité des expressions humaines.

La mise en avant de bonnes pratiques, le souci du développement durable sont pour l'*Observatoire des pratiques linguistiques* des préoccupations fondatrices, qu'on se plait à retrouver en fil conducteur dans l'ensemble des textes présentés. Mais le premier mérite de ces *Cahiers* est peut-être de rappeler que derrière les langues, il y a des locuteurs, il y a des hommes et des femmes, des sujets parlants et vivants. Les langues ne sont pas dissociables de ceux qui les parlent.

Telle est sans doute la grande leçon qu'il faut tirer de ces études : la problématique des langues en danger met en jeu des domaines qui débordent largement la linguistique ; elle est directement politique et participe des transformations de la société.

Die *Délégation générale à la langue française et aux langues de France* (Abteilung für die französische Sprache und die Sprachen Frankreichs) ist hocheifrig, dieses lang erwartete dritte Heft der *Cahiers de l'Observatoire des pratiques linguistiques* (Hefte der Beobachtungsstelle des Sprach(en)gebrauchs) herauszubringen, einer Schriftenreihe, welche die Erforschung des Gebrauchs des Französischen und der Sprachen in Frankreich zum Ziel hat.

Bedrohte Sprachen sind heutzutage ein wichtiger Forschungsgegenstand der Linguistik, und sie sind ebenfalls, wovon mehrere neuere Arbeiten zeugen, ein dringendes Anliegen, das alle Staatsbürger betrifft. Zahlreiche Organisationen auf der ganzen Welt haben es sich mittlerweile zur Aufgabe gemacht, uns gemeinsam auf die Gefahr hinzuweisen, die ihr mögliches Verschwinden für die Menschheit darstellt.

Die hier versammelten Autoren beschränken sich nicht darauf, spannende Fallstudien vorzustellen, sie ziehen aus diesen jeweils generalisierende Schlüsse im Bemühen um eine praktische Anwendbarkeit. Ins Spiel gebracht werden die Themen des Sprachausbaus und der Sprachplanung, des Sprachkontakts, der gemeinschaftlichen Forschung sowie des sprachökologischen Ansatzes, all dies Vorstellungen, die dieses neue Forschungsobjekt zum Gegenstand haben, und zwar sowohl aus theoretischer als auch aus praktischer Perspektive, z.B. in der Feldforschung.

Ausgehend und im Umkreis vom wegweisenden Projekt *FORA* zum Okzitanischen und Frankoprovenzalischen in der Region Rhône-Alpes zeichnen sich verschiedene mögliche Formen der Interaktion zwischen Forschern und öffentlichen Einrichtungen im Bereich der bedrohten Sprachen ab.

Die gesammelten Materialien über das Hamea in Neukaledonien, die amerindischen Sprachen in Französisch-Guayana, das Bretonische oder das Okzitanische sowie der erhellende Vergleich mit den im Ausland gewonnenen Erkenntnissen liefern Elemente einer *Sprachpolitik* für die der französische Staat die Verantwortung vollständig übernehmen will, zugunsten der Franzosen in der ganzen Welt und, noch allgemeiner, zugunsten der Ausdrucksvielfalt der Menschen.

Gute Praxis in den Vordergrund zu rücken und sich um eine nachhaltige Entwicklung zu bemühen, beide stellen für den *Observatoire des pratiques linguistiques* (Beobachtungsstelle des Sprach(en)gebrauchs) Kernanliegen dar, die sich wie ein roter Faden durch alle hier versammelten Texte ziehen. Das Hauptverdienst dieser *Cahiers* jedoch ist vielleicht, daran zu erinnern, dass hinter den Sprachen immer die Sprecher stehen, also Frauen und Männer, die ihre Sprache tagtäglich sprechen und leben: Sprachen sind nicht zu trennen von den Menschen, die sie sprechen.

Dies ist zweifellos die wichtigste Lehre, die man aus diesen Studien ziehen muss: die Problematik der bedrohten Sprachen bringt Bereiche ins Spiel, die weit über die Linguistik hinausgehen; sie ist unmittelbar politisch und hat Anteil an den gesellschaftlichen Veränderungen.

Xavier NORTH

Délégué général à la langue française et aux langues de France

(Generalbeauftragter für die französische Sprache und die Sprachen Frankreichs)

Traduction : Marc-Olivier HINZELIN

The *Délégation générale à la langue française et aux langues de France* (General Delegation for the French language and the languages of France) has the pleasure to publish the much expected third issue of the *Cahiers de l'Observatoire des pratiques linguistiques*, a series devoted to the study of language practices in France.

The study of endangered languages is currently a main research theme for linguists as is showed by the many academic publications in this area. It is also of great interest to the general public. Numerous groups and institutions have warned us about the consequences related to the potential disappearance of endangered languages.

Not only do the contributors to the current volume present fascinating case studies but they also contribute to our theoretical and practical understanding of language endangerment. There are important discussions of linguistic planning, language contacts, collaborative research, the ecological approaches to language in connection to endangered languages. There are also valuable accounts of endangered languages as new object for both field and theoretical research.

The pioneering FORA project which studied the *Occitan* and *Franco-provençal* languages in the Rhône-Alpes region is a good example of the kind of useful collaborations between researchers and public institutions in this area.

The studies of *Hamea* (New Caledonia), Amerindian (Guyana), Breton, and Occitan all give important input to the development of knowledge-based linguistic policies to the benefit of all French citizens and to the preservation of a plurality of human means of expression.

Promoting sustainable development and guidelines for good practices are central aims for the Observatoire des pratiques linguistiques which clearly appear in this volume. However, its most important contribution might be that it reminds us that we shall never forget that behind each languages there are speakers, men and women, speaking and living subjects. Languages cannot be separated from those who speak them.

This might be the important lesson taught by these studies: the endangered languages situation involves questions that goes beyond linguistics since it is also involves political issues and as such is part of the continuing changes of society.

Xavier NORTH

Délégué général à la langue française et aux langues de France

(Head of the General Delegation for the French language and the languages of France)

Présentation générale

Michel BERT, James COSTA, Colette GRINEVALD, Jean-Baptiste MARTIN

À l'initiative de Jean Sibille et grâce au soutien de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France, des journées d'études sur le thème « Langues de France, langues en danger : aménagement linguistique et rôle des linguistes » étaient organisées à Lyon, les 22 et 23 janvier 2010, par les laboratoires DDL (Dynamique Du Langage, UMR 5596) et ICAR (Interactions, Corpus, Apprentissages, Représentations, UMR 5191) et par l'Institut Pierre Gardette (université catholique de Lyon). Les organisateurs de ces journées d'étude, coordinateurs de cette publication, appartiennent à une équipe de recherche transversale spécialisée dans le thème des langues en danger.

Ces journées d'étude ont rassemblé des chercheurs travaillant sur différentes langues de France, au sens donné à cette appellation par Bernard Cerquiglini dans son rapport de 1999¹, ou sur la problématique générale des langues en danger. Les intervenants ont abordé les questions de l'aménagement linguistique et du rôle des linguistes à partir de leurs expériences de terrain. La variété des thématiques traitées et du contexte sociolinguistique propre aux langues étudiées a déclenché des comparaisons et des discussions qui ont alimenté les réflexions à l'origine des textes ici présentés².

Ce numéro des *Cahiers de l'Observatoire des pratiques linguistiques*, qui représente les actes de ces journées, débute par deux articles abordant la thématique générale des langues en danger.

11

Colette Grinevald et Michel Bert montrent l'importance des idéologies en présence dans les situations de langues en danger. À partir de l'analyse d'un projet de revitalisation portant sur le rama au Nicaragua, ils proposent un cadre de réflexion permettant d'évaluer l'influence des conflits ou des synergies entre idéologies sur le travail de terrain des linguistes et sur le développement d'éventuels projets de revitalisation.

Nadège Lechevrel présente la variété des domaines recouverts par les métaphores écologiques en linguistique puis elle propose une lecture critique des relations entre écologie des langues et langues en danger, et s'interroge, dans ce cadre, sur le rôle du linguiste, son implication, son statut et ses rapports avec les institutions ou avec les locuteurs et les communautés linguistiques de langues en danger.

Les articles suivants portent sur différentes « langues de France ». Un premier ensemble d'articles traite de langues régionales de France métropolitaine, en commençant par le cas d'une langue d'oïl. Alain Dawson décrit le conflit entre les différents glossonymes servant à

1 CERQUIGLINI (Bernard), *Les langues de la France. Rapport au ministre de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie, et à la ministre de la Culture et de la Communication*, www.dglf.culture.gouv.fr, avril 1999.

2 Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont aidé à la préparation de ce volume, et en particulier Linda Brendlin et Bénédicte Pivot, du laboratoire DDL qui ont organisé les journées d'études, Anne-Laure Dotte qui a assuré à la fois la coordination des échanges entre les contributeurs, l'équipe organisatrice et la DGLFLF, et le formatage définitif des articles. Nos remerciements vont aussi aux membres de la DGLFLF sans qui cet ouvrage n'aurait pas pu voir le jour : Jean Sibille, qui a activement suivi la préparation et le déroulement de ces journées, ainsi que la préparation de ce volume, Valelia Muni Toke et Michel Alessio.

désigner le picard. Il montre que la concurrence entre le terme *picard* et l'appellation *chti* reflète des attitudes divergentes face à la langue, le premier désignant une langue régionale parlée en Picardie et enseignée à l'école, le second un patois, parler populaire du Nord-Pas de Calais voué à disparaître. Face à ces contradictions, l'auteur propose des pistes permettant de réintégrer le « fait chti » dans l'aménagement linguistique du picard.

La contribution suivante assure une transition entre domaine d'oïl et francoprovençal, par le biais d'une excursion hors de France. Marc Olivier Hinzelin décrit en effet la situation sociolinguistique complexe de la Suisse et les relations entre langues standard et dialectes. Il compare le statut des quatre langues nationales, français, allemand, italien et romanche, et la situation du dialecte alémanique en Suisse alémanique, du romanche dans les Grisons, et du franc-comtois et du francoprovençal en Suisse romande.

La situation du francoprovençal en France est évoquée dans un article qui traite aussi de l'occitan. Michel Bert présente l'étude FORA (*Francoprovençal et Occitan en Rhône-Alpes*) conduite à la demande de la Région Rhône-Alpes, qui dresse un état des lieux de la vitalité des langues régionales en Rhône-Alpes, et qui propose des pistes en faveur de la promotion de ces langues. Jean-Baptiste Martin présente ensuite la délibération adoptée par l'assemblée régionale en 2009 suite à la remise de l'étude FORA et les premières mesures de politique linguistique prises par la Région en faveur de ces langues.

Les trois articles qui suivent traitent de l'occitan à travers des angles différents.

Henri Boyer présente tout d'abord les orientations théorique et méthodologique de la sociolinguistique périphérique catalano-occitane qui conduisent le sociolinguiste à refuser une fausse neutralité. Mais il souligne ensuite que la revendication d'une sociolinguistique impliquée impose d'établir un diagnostic rigoureux se fondant sur le respect du terrain, ainsi que de sa complexité et de sa singularité.

12

Patrick Sauzet rappelle que l'occitan, s'il ne dispose pas, comme le français par exemple, de supports ou de fondements externes, a toujours bénéficié du statut de langue, même si l'usage du terme *patois* concourt à nier le fait que l'occitan « fasse langue ». Il invite ensuite les linguistes à s'inquiéter du statut de langue de ce qu'ils étudient et aux implications en termes d'aménagement linguistique.

James Costa explore, dans un cadre d'analyse narrative critique, l'évolution du rôle du linguiste et du sociolinguiste, en fait leur effacement progressif comme figure ou personnage, dans le discours militant occitan. Il souligne aussi l'émergence concomitante de la profession médicale, associée à un regain d'intérêt pour la transmission familiale de langue. Au-delà, il interroge le rôle de l'individu et du collectif dans la revitalisation de la langue.

L'article suivant aborde la situation d'une langue n'appartenant pas à l'espace gallo-roman. Ronan Calvez relève que les discours tenus sur le breton témoignent, derrière une diversité apparente, d'une même représentation épilinguistique : le breton est une langue populaire qu'il faut soit mépriser, soit exalter ou dépasser. Dans le même temps, on observe une forte adhésion à une politique de promotion de la langue. Pour résoudre ce paradoxe, l'auteur invite à se pencher sur l'histoire sociolinguistique du breton et sur sa situation actuelle.

Les deux articles suivants évoquent la situation de langues de France parlées hors du territoire métropolitain.

Michel Launey retrace l'histoire de l'implication d'un petit groupe de linguistes dans les questions éducatives en Guyane, un territoire d'une très grande diversité linguistique puisque plus d'une vingtaine de langues y sont parlées. L'article décrit les relations complexes entre ces linguistes et l'institution scolaire, qui s'est montrée alternativement réticente et ouverte à la présence de la première langue des enfants à l'école.

Claire Moyse-Faurie décrit la situation historique, sociale et politique des langues de Nouvelle-Calédonie et les raisons expliquant que nombre d'entre elles sont aujourd'hui menacées. Elle aborde ensuite le rôle des linguistes dans un tel contexte, puis elle expose la situation particulière du haméa, langue sur laquelle elle a effectué deux terrains d'enquête dans le cadre d'un projet de revitalisation financé par la Province Nord de Nouvelle-Calédonie.

L'avant-dernier article évoque les langues de France non-territorialisées puisqu'il traite du berbère, non pas en France mais sur son territoire d'origine. Kamal Naït-Zerrad présente d'abord la situation des langues berbères dont le statut est différent selon les États, depuis une reconnaissance officielle jusqu'à à une négation pure et simple. Il compare ensuite la vitalité de différentes langues (Siwi, Zénaga, Kabyle et Chleuh) situées à ces deux extrêmes. Enfin, il précise le rôle que les linguistes ont joué dans la planification linguistique, en particulier pour les langues du Maroc et l'Algérie.

Ce volume se termine par un article portant sur la Langue des signes française (LSF), une langue dont Bernard Cerquiglini dit dans son rapport qu'elle pourrait « être rangée parmi les langues minoritaires sans territoire ». Agnès Millet et Isabelle Estève révèlent que la querelle entre oralisme et bilinguisme français / LSF a généré des représentations conduisant à penser le sujet sourd soit comme « sourd oral » soit comme « sourd gestuel ». Cela ne correspond pas à leurs observations, qui révèlent en réalité des pratiques communicatives bilingues, bimodales et dynamiques. Ce constat amène à réinterroger les idéologies qui sous-tendent les choix pédagogiques et les directives de l'Éducation nationale, qui sont loin de correspondre aux pratiques, d'une part, et aux attentes des acteurs de terrain, d'autre part. Ces contradictions peuvent mettre en danger la place de la LSF dans l'éducation des enfants sourds.

Les différentes contributions rassemblées dans ce volume apportent des éclairages différents mais complémentaires sur le rôle des linguistes dans l'aménagement linguistique. Elles montrent l'intérêt et même la nécessité d'approches croisées pour alimenter la réflexion sur cette thématique qui, au-delà de l'espace français, concerne un grand nombre de situations dans le monde.

Langues en danger, idéologies, revitalisation

Colette GRINEVALD

Michel BERT

Département de sciences du langage, université Lumière-Lyon 2

Laboratoire dynamique du langage – UMR 5596, PRES de Lyon

Co-responsables du programme « Langues en danger : Terrain - Documentation - Revitalisation »

(LED-TDR, www.ddl.ish-lyon.cnrs.fr/led-tdr)

Resumen

Este artículo se enfoca en el impacto que el tejido de ideologías tiene en el trabajo de campo de lingüistas, a menudo situaciones sociolingüísticas de lenguas amenazadas extremadamente complejas. Propone identificar, en primer lugar, las diferentes esferas donde se pueden localizar ideologías (a nivel local, regional, nacional o internacional, más el mundo académico) y los tipos de ideologías que circulan en estos diferentes contextos. Para facilitar el acceso a una “clarificación ideológica” que podría apoyar a los lingüistas de campo en la evaluación de las ideologías que coexisten, los autores proponen un cuadro conceptual utilizando un esquema que localiza las esferas en las cuales las ideologías operan.

Un estudio de caso basado en un proyecto de revitalización de la lengua rama de Nicaragua, realizado durante un período de más de veinte años de duración, ilustra como el esquema propuesto permite visualizar el cruce de ideologías que convergen y divergen, y servir como guía entre episodios de conflictos o, al contrario, de sinergías que pueden facilitar proyectos de revitalización.

Abstract

This article focuses on the impact, in the often extremely complex sociolinguistic situations of endangered languages, of the intertwining of ideologies on the fieldwork of linguists.

It proposes to identify first the different domains where ideologies can be localized (local, regional, national or international levels plus the academic world) and the types of ideologies circulating in these different contexts. In order to facilitate the kind of “ideological clarification” that would help fieldworkers evaluate the co-existing ideologies, the authors propose a conceptual framework using a schema that localizes the domains within which ideologies operate.

A case study based on a project for the revitalization of the Rama language of Nicaragua, over more than a 20 year period, illustrates then how the proposed schema can help visualize the interlocking of convergent and divergent ideologies, and trace that way the episodes of conflicts or the other way of synergies that can facilitate revitalization projects.

Introduction

Cet article a pour objectif de proposer une représentation des idéologies intriquées qui s'affrontent ou au contraire convergent dans tout projet sur langue en danger (LED). En tant que linguistes de terrain impliqués dans la description, la documentation ou la revitalisation de LED, nous ne prétendons pas être des experts de la question des idéologies. Mais nos très nombreuses discussions durant les dix dernières années à propos de nos terrains respectifs, le Nicaragua en Amérique Latine et la région Rhône-Alpes en France¹, nous ont convaincus des similitudes de nos expériences, et en particulier de l'impact sur notre travail des différentes idéologies rencontrées, au cours du temps, sur nos terrains de recherche².

En essayant de comprendre et de visualiser ces dynamiques de terrain, nous avons conçu un schéma qui permet de représenter l'intrication entre les idéologies qui coexistent dans toute situation de LED. Ce schéma permet de localiser les différentes idéologies et leurs dynamiques à la fois dans l'espace et dans le temps donc, et de mettre en évidence leurs relations et interactions. Nous pensons que cette représentation peut être utile pour visualiser les origines et domaines des forces et des pressions auxquelles les linguistes de terrain de LED sont inévitablement confrontés à un moment ou un autre. Elle peut permettre d'identifier les sources de tensions qui sont inhérentes au travail sur LED et avec les communautés qui les parlent, sur le terrain comme dans les allers-retours entre le monde académique et le « monde réel ». Nous aurons peu de choses à dire sur la nature de ces idéologies et nous renvoyons sur ce domaine à des auteurs comme Costa (2010) ou Duchêne (2008) ou d'autres experts en sociolinguistique, sociologie du langage, science politique ou anthropologie. Le terme « idéologie » sera utilisé entre autre ici comme un terme général englobant à la fois idéologies, croyances, attitudes et représentations.

16

Nous présenterons en premier lieu (section 1) notre proposition de schéma des idéologies, en identifiant les diverses sphères porteuses d'idéologies, puis les types d'acteurs et d'idéologies qu'elles englobent. À cette représentation statique de sphères, nous ajouterons ensuite deux dimensions dynamiques. La première concerne les variations dans le degré d'intensité des idéologies en présence, et la seconde, les effets plus ou moins intenses de synergies ou au contraire de conflits que la rencontre entre différentes idéologies peut engendrer.

Pour illustrer cette représentation des domaines et des dynamiques idéologiques, une étude de cas sera ensuite présentée (section 2). Elle portera sur le projet rama du Nicaragua dont nous soulignerons, à partir du modèle proposé, les lieux et les moments de conflits ou de synergies sur une période de 25 ans.

1 Ces discussions ont également été alimentées par d'autres expériences de terrain de LED, dans le cadre de la préparation d'un numéro de *Faits de langues* consacré à la « Linguistique de terrain sur langues en danger » (Grinevald & Bert 2010). Cet ouvrage, qui traite en particulier des relations entre locuteurs et linguistes, réunit les témoignages d'une vingtaine de linguistes travaillant sur différents continents.

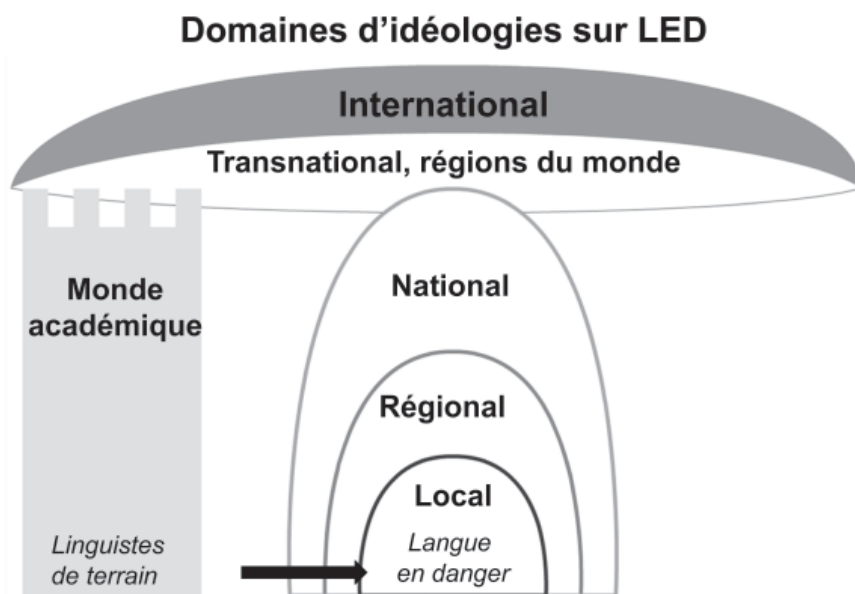
2 Cet article prolonge nos réflexions sur l'importance du contexte idéologique dans le travail de terrain sur LED présentées tout d'abord en 2009, lors d'un atelier à l'Université SOAS à Londres, sous le titre : « Whose ideologies, where and when? Rama (Nicaragua) and Francoprovençal (France) experiences » (Grinevald & Bert 2009), puis lors des journées *Langues de France, langues en danger* à Lyon en janvier 2010. Dans les deux cas, nous nous sommes appuyés sur une comparaison entre la langue rama du Nicaragua et le francoprovençal en France. Pour des raisons d'espace, nous présenterons dans cet article qu'une seule étude de cas, qui portera sur le rama. Pour la situation du francoprovençal en France, voir Bert & Martin dans ce volume.

Cet exercice de « clarification idéologique » (Fishman 1991) se conclura (section 3) en deux points. Le premier portera sur une comparaison entre les dynamiques qui prévalent en Amérique du Sud et en Europe conçues sur un axe Nord-Sud. Le second sera consacré à la formation des futurs chercheurs de terrain sur LED et à ce qui peut leur être transmis de la complexité idéologique qu'ils seront amenés à rencontrer.

Une représentation des sphères porteuses d'idéologies pour une « clarification idéologique »

Représentation des sphères porteuses d'idéologies

La figure 1 est un schéma représentant cinq sphères identifiées comme porteuses d'idéologies.



17

Figure 1. Domaines d'idéologie sur LED

Les domaines d'idéologies sont ici présentés comme des sphères aux frontières artificiellement délimitées pour cette démonstration. Comme le montre la figure, quatre de ces sphères sont organisées de manière concentrique, depuis la plus grande, celle du monde international jusqu'à la plus petite, qui représente le niveau local où est parlée la langue menacée. Ces quatre sphères que nous avons identifiées sont :

- > la sphère internationale, qui englobe également des régions du monde comme l'Europe ou l'Amérique, est représentée comme un parapluie ou une ombrelle qui recouvre les différentes nations et leurs législations en même temps que les différentes communautés linguistiques et les individus qui les composent ;
- > la sphère nationale correspond au niveau des constitutions nationales et des lois, et parfois des institutions représentant les intérêts des communautés de LED ;
- > la sphère régionale, une sphère importante dans les pays où les régions bénéficient d'une autonomie importante et peuvent édicter leurs propres lois. Des institutions représentant les communautés de LED peuvent également exister au niveau régional ;
- > la sphère locale est celle du terrain où les linguistes interagissent avec la communauté linguistique et ses membres (locuteurs ou non de langue menacée), et avec les autorités locales. La cinquième sphère, représentée (ironiquement) par une tour d'ivoire³, est l'institution académique d'appartenance des linguistes :
- > la sphère académique est une sorte de monde parallèle qui interagit pourtant avec les autres sphères mentionnées ci-dessus et est tout aussi porteuse d'idéologies.

Notre postulat est ici que les idéologies présentes dans les quatre premières sphères interagissent constamment entre elles et qu'elles ont un impact important au niveau local où les linguistes travaillent. Ce qui veut dire qu'elles sont à prendre en compte par tout linguiste de terrain LED, même quand ses activités sur le terrain pourraient sembler se limiter à des interactions entre individus, linguiste et locuteurs isolés. Dans la plupart des situations de LED aujourd'hui, les linguistes de terrain – qu'ils le veuillent ou non – se trouvent de fait impliqués dans un entrelacement d'idéologies opérant à tous les niveaux, et créant sur le terrain des pôles d'équilibres ou de conflits. Et qu'ils en soient conscients ou pas, ces linguistes y apportent leurs propres idéologies, mélange d'idéologies personnelles et d'idéologies du monde académique qu'ils représentent.

Nous reprendrons une à une ces sphères, en commençant par celle qui nous est la plus familière, celle d'où nous, les linguistes, partons sur le terrain des LED :

La sphère académique

Cette sphère peut apparaître comme un monde en soi, avec ses propres règles et idéologies, et qui entretient des relations souvent ambivalentes avec le monde extérieur, le monde « réel »⁴. Les idéologies de la sphère académique incluent les représentations de la mission universitaire du linguiste, en particulier de la nature de sa mission de recherche. Une attitude fréquente évoque la nécessaire indépendance du monde académique avec le monde extérieur, l'amour de la « science pure », et la croyance en une diffusion naturelle et spontanée du savoir qui serait pour le bienfait de la population. Il s'agit sans doute encore de l'idéologie dominante dans le monde académique occidental, mais elle est de plus en plus remise en cause dans les autres parties du monde.

3 Traduction littérale de l'expression anglo-saxonne de « *ivory tower* », expression courante pour se référer au monde académique en contraste avec le monde extérieur. L'expression en français a une connotation ironique qu'elle n'a pas en anglais, où elle aurait plutôt une implication idéologique et politique.

4 Comme C. Grinevald se l'est souvent entendu dire alors qu'elle travaillait en Oregon aux États-Unis (sous le nom de Craig), « il ne faut pas mélanger monde académique et politique », alors que dans le même temps, comme nous allons le montrer, une forte pression existait sur le terrain en Amérique latine, pour lier linguistique académique et politique autour des langues en danger.

Le monde académique a en fait connu une évolution radicale au cours des dernières décennies, en particulier dans son positionnement par rapport aux LED, ceci du moins dans certaines disciplines, comme la linguistique, la sociolinguistique ou l'anthropologie. Cette évolution résulte de la pression exercée par des chercheurs de terrain de plus en plus confrontés d'une part au phénomène des LED et d'autre part aux demandes des communautés. Dans ce qui suit, nous nous focaliserons sur l'évolution de la discipline linguistique face aux LED en Amérique du Nord⁵.

Ce sont les chercheurs de terrain qui se sont mobilisés en premier, en s'adressant à leurs organisations professionnelles respectives⁶. Vers la fin des années 1980, les linguistes d'Amérique du Nord ont ainsi soutenu deux mouvements autochtones. Le premier concernait la défense des langues autochtones aux USA, reconnues par la promulgation du *Native Language Act* de 1990 qui les protégeaient, devant la menace que constitue le mouvement *English Only* qui vise à éliminer toute éducation bilingue dans le pays (en visant l'espagnol principalement mais aussi toutes les langues autochtones). Le second était à l'échelle de l'ensemble du continent américain : il s'agissait du soutien au vaste mouvement de protestation, dirigé par des organisations autochtones, qui avait commencé en Amérique latine en réponse aux célébrations prévues pour le 500^e anniversaire de la prétendue « découverte de l'Amérique » par Christophe Colomb. Le premier symposium sur les LED qui a eu lieu lors des réunions annuelles de la *Linguistic Society of America* (LSA) à la fin de 1991⁷ était censé être un geste du milieu universitaire en reconnaissance de ce mouvement. L'année suivante, un autre colloque sur le même thème a eu lieu au Québec lors du *International Congress of Linguists*⁸.

En plus d'alerter leurs organisations professionnelles, des linguistes ont également contacté des fondations. Un premier groupe organisé en Allemagne approcha la Fondation Volkswagen, qui créa en 1999 le programme DoBes (*Dokumentation Bedrother Sprachen*). Ce programme s'est rapidement imposé comme leader dans le développement d'un champ de la linguistique consacrée aux travaux sur les LED soutenant activement le développement d'une nouvelle sous-discipline nommée « *documentary linguistics* » (voir Himmelman 1998, 2006, Woodbury 2003).

Dans la décennie suivante, plusieurs autres fondations ont lancé des programmes spécifiquement orientés vers le travail sur LED. Le *Hans Rausing Endangered Language Program* (HRELP) de l'université SOAS de Londres a été créé en 2002⁹. Il se proposait entre autres d'ancrer la discipline des LED dans le monde académique linguistique : son programme ELAP (*Endangered Languages Academic Programme*) est jusqu'ici unique dans le monde¹⁰. Plus tard, un consortium de fondations américaines (la *National Science Foundation* (NSF), la *National Endowment for the Humanities* et le

5 Voir Grinevald, C & Costa J (2010) pour un exposé de cette évolution.

6 Les pionniers de cette mobilisation étaient en réalité nos collègues d'Australie, confrontés à la situation des langues aborigènes et à la mobilisation des communautés autochtones. Les déclarations concernant les LED de l'*Australian Linguistic Association* en 1984 semblent avoir été les premières dans ce domaine.

7 Ses travaux ont été publiés dans *Language*, en 1992 (Hale et al, 1992). C'est lors de ces réunions que la *Linguistic Society of America* a pris position dans une déclaration officielle par rapport au problème des langues et a créé un comité sur les LED.

8 Trois des principaux intervenants étant les organisateurs du précédent colloque de la LSA (K. Hale, M. Krauss et C. Craig). Voir Craig, C 1993, Grinevald, C 2010a.

9 Il se démarquait de VW-DOBES en proposant une plus large variété de financements de terrain, depuis des soutiens ponctuels pour du travail de terrain jusqu'à des bourses conséquentes pour la constitution de documentations.

10 Une série de publications retrace cette formidable organisation du monde linguistique académique dans le domaine des LED, comme Gippert, Himmelmann & Mosel 2006 sur la documentation des langues, ou la série *Language Documentation and Description* éditée par Austin 2003-2010 par exemple. Voir aussi Grinevald, C 2010b pour une sitographie des principales fondations.

Smithsonian Institute) a lancé son propre programme (*Documentation of Endangered Languages* ou DEL) pour les linguistes liés à des institutions américaines et des communautés autochtones. Il y eut aussi pendant plusieurs années le vaste programme *Endangered Languages of the Pacific Rim* (ELPR)¹¹. En outre, des sessions de formation intensive au travail de terrain ont été mises en place par les fondations pour les bénéficiaires des bourses LED¹².

La plupart des fondations ont été constituées avec des fonds privés, extérieurs à la sphère académique, mais elles lui sont étroitement liées, à travers leurs comités scientifiques constitués en majorité de linguistes (mais aussi d'anthropologues et de sociolinguistes). Des dizaines de linguistes financés par ces fondations au cours de la dernière décennie forment actuellement une nouvelle génération d'experts dans la documentation des LED dans le monde. Mais il reste à voir quelle place le monde académique est prêt à leur donner et si cette sous-discipline pourra s'institutionnaliser.

Au début du XX^e siècle, cet élan a donc abouti à la création d'une nouvelle discipline au sein de la sphère de la linguistique académique. Une chaîne d'activités interdépendantes sur LED a émergé, liée à l'évolution d'un certain nombre de positions idéologiques au sein de cette sphère. Par exemple, au moment où ont émergé les discussions sur les LED, l'activité de description linguistique a commencé à être revalorisée au sein de la linguistique, en se dégageant de la vision qui consacrait la suprématie hiérarchique de l'établissement de modèles de la grammaire générative. La description a aujourd'hui regagné en estime, à la fois à travers le travail sur les LED et parce qu'elle participe au développement de la typologie linguistique. Le deuxième maillon de la chaîne est l'activité de documentation. Sous le nom de « documentary linguistic », cette activité soutenue par les programmes DoBes et HRELP a bénéficié du développement accéléré des nouvelles technologies, et s'est peu à peu dotée de normes internationales. Ces nouvelles technologies ont également contribué au maillon suivant, l'archivage. Là encore, des normes ont émergé, et un réseau international (DELAN, *Digital Endangered Languages and Musics Archives Network*) s'est constitué entre les différents centres d'archives de LED.

20

À date plus récente, les discussions sur les LED ont intégré un nouveau maillon à la chaîne, qui porte sur la revitalisation. Le poids des idéologies s'est alors nettement fait sentir, dans les discussions sur le rôle des linguistes et le degré d'engagement des fondations ou du monde académique.

Nous proposons donc l'abréviation « DDA +R », soit Description, Documentation, Archivage et Revitalisation, pour décrire l'évolution de la nouvelle discipline traitant des LED. Cette schématisation simple du travail sur les LED est évidemment elle-même la manifestation d'une certaine position idéologique. Par exemple, la description est choisie comme premier maillon de la chaîne du travail sur LED, dans la mesure où seuls les linguistes sont formés pour faire ce travail, qui relève de leur responsabilité. Le choix d'ajouter la revitalisation est plus idéologique encore ; cette activité peut s'apparenter à un travail « social » qui suscite méfiance et controverses dans la sphère académique. Ce dernier maillon pose le problème plus large de la relation des linguistes aux locuteurs des langues menacées qu'ils étudient et aux communautés linguistiques auxquelles ces locuteurs appartiennent.

11 Voir leur publication finale, Miyooka (O.), Sakiyama (O.) & Krauss (M. E.) (éd.) 2007, dont Grinevald (C.) 2007 pour l'Amérique centrale.

12 Par exemple *INfields summer schools* aux USA (Santa Barbara en 2008, Oregon en 2010), soutenu par la NSF, ou les écoles d'été « 3L » organisées par un consortium entre Lyon, Londres et Leyden (Lyon en 2008, Londres en 2009, Leiden en 2010, et Lyon prévu en 2012), en plus des formations offertes par DoBes et HRELP pour les linguistes des projets qu'ils financent.

Ce sujet relève des discussions sur « l'éthique de terrain ». Une formule simple permet de résumer les évolutions idéologiques dans ce domaine du travail sur LED¹³. Le schéma idéologique dominant dans les années cinquante considérait qu'il s'agissait d'un travail *sur* la langue. Puis on a pu parler d'un travail *pour* la communauté linguistique, correspondant à l'idéologie du temps des droits civils, du linguiste engagé dans la défense des droits linguistiques des minorités par exemple, qui parlait pour les locuteurs. Dans les années quatre-vingt-dix s'imposa ensuite la vision d'un terrain de terrain *avec* les locuteurs (le schéma idéologique de la recherche collaborative, de la recherche-action et de l'*empowerment*, traduit parfois par *autonomisation*), auquel a été ajouté, plus récemment, l'idéal d'un travail sur le terrain *par* les locuteurs, formés pour être les linguistes de leurs langues¹⁴.

Cette dernière vision reflète l'évolution plus générale de la pensée dans le domaine du développement, avec la notion de « développement durable » et son institution d'un protocole « de bonnes pratiques ». L'évolution de l'approche éthique du travail sur le terrain peut donc être résumée par la formule d'un travail sur le terrain « sur > pour > avec > par »¹⁵.

Cette exploration de la première sphère idéologique des LED – celle de la sphère universitaire – a essayé de reconstituer les moments-clés, les événements et les étapes dans le domaine des recherches sur LED pendant ces dernières décennies. Ces évolutions ne sont pas connues de l'ensemble du monde de la linguistique, qui ne partage pas forcément non plus les fondements idéologiques à l'origine de l'émergence de la nouvelle discipline universitaire traitant des LED.

Sphère locale des communautés linguistiques

La première sphère du monde réel que les linguistes rencontrent sur le terrain, est la sphère de la communauté linguistique dont la langue est à décrire et documenter, et qui est parfois l'objet d'un projet de revitalisation. Cette sphère locale est le lieu de contact direct avec la communauté, celui où le travail s'effectue en interaction avec les locuteurs et autres acteurs. Il est utile de noter tout d'abord que les notions de communauté et de locuteurs de LED ne sont pas simples et évidentes. Il n'est en particulier pas toujours aisé de savoir où est la communauté, et quelles en sont les limites, surtout quand la langue est très menacée et qu'elle n'est parlée que par un faible nombre de locuteurs isolés. (Voir par exemple la discussion proposée par Grinevald & Bert 2011)

Comme la préoccupation majeure des linguistes de terrain est de parvenir à rencontrer les locuteurs avec qui ils vont pouvoir travailler, il est nécessaire de prendre en compte la très grande variété des profils de locuteurs de LED, caractéristique de ces situations sociolinguistiques complexes. Au-delà du niveau de compétences des locuteurs, depuis les locuteurs natifs jusqu'aux semi-locuteurs aux compétences partielles, se pose aussi la question des représentations et attitudes des locuteurs envers la langue, qui déterminent leur désir d'être identifiés ou non comme locuteurs de la langue. Ces préoccupations sont à l'origine des

13 Cette formule s'inspire d'une proposition initialement faite par Cameron et al (1992, 1997) dans le domaine de la sociolinguistique, et adaptée dans le domaine des LED dans Craig 1993, Grinevald 2000 et 2007a.

14 Conformément à la demande des populations autochtones, comme cela a été le cas avec les locuteurs de langues mayas, voir England (1998, 2003), Grinevald (2005, 2007b). Cette évolution a également été expressément demandée par des linguistes indigènes lors d'un colloque au Brésil, voir Grinevald (2000).

15 Littéralement « *fieldwork ON (a language), FOR, WITH and BY (the speakers)* ». Cela signifie bien entendu une refonte radicale du rôle des linguistes sur le terrain, et des conflits potentiels entre les attentes de la sphère académique et les attentes des communautés concernées, avec un risque élevé pour des doctorants pouvant se trouver écartelés entre ces attentes contradictoires.

travaux sur l'élaboration d'une typologie des locuteurs de LED (Dorian 1977, 1981, Dressler 1981, Campbell & Muntzel 1989, Sasse 1992, Grinevald 1997, 2007a, Tsunoda 2006, Bert & Grinevald 2010, Grinevald & Bert 2011).

Une autre dimension importante pour notre propos dans cet article est le niveau de conscience et de politisation de la communauté par rapport au déclin de la langue et à son degré de vitalité¹⁶.

Les sphères régionales et nationales

Il existe de nombreuses études portant sur les idéologies autour de la langue, et leur influence dans les constitutions et les lois¹⁷. L'étude de cas qui suit illustrera l'importance du contexte législatif et institutionnel, aussi bien au niveau régional qu'au niveau national. En effet, en Amérique latine comme en France, l'influence des gouvernements régionaux et de leurs instances institutionnelles dans les politiques linguistiques est aujourd'hui de plus en plus importante.

La sphère internationale

En raison du phénomène de mondialisation, les organisations internationales sont désormais de plus en plus impliquées dans la promotion des LED, souvent à travers des textes évoquant les droits de l'homme, les droits indigènes ou la protection de l'environnement, comme le montre, par exemple, l'étude détaillée de Duchêne (2008) sur les processus de création de la législation des Nations unies en ce qui concerne les droits linguistiques. Les déclarations de l'Unesco sur la défense des langues en sont aussi une illustration. Dans les deux cas, il est important de rappeler que ces organisations sont composées d'États-nations, ce qui suppose un grand nombre de compromis dans la préparation de ces déclarations, mais aussi le puissant impact qu'elles peuvent avoir. C'est ainsi le cas de manière frappante, en Amérique latine par exemple, où les déclarations d'entités comme l'Unesco sont utilisées pour appuyer des revendications locales. Il en est de même des textes des organisations à échelle continentale, comme l'Organisation des États américains (OEA) ou de l'Union européenne. Enfin, les ONG peuvent aussi véhiculer des idéologies ayant trait à la préservation des langues, à travers leur soutien à des programmes de développement particuliers.

22

Synergies et conflits

Outre la localisation des différentes sphères porteuses d'idéologies, il est nécessaire de considérer également le niveau des énergies hostiles ou favorables aux LED que véhiculent ces idéologies. Ces énergies peuvent varier de niveau d'intensité, dans un sens comme dans l'autre. Évaluer ces énergies est une clé de compréhension des situations de terrain. Les linguistes n'ont bien sûr aucun contrôle sur elles, mais elles ont un impact important sur leurs terrains, surtout à moyen ou long terme. Elles vont être à l'origine d'événements imprévus, qu'il s'agisse d'une soudaine résistance farouche ou au contraire d'un élan inattendu en faveur d'un projet de revitalisation. Elles peuvent par exemple engendrer un rejet brutal du linguiste. Les situations de

16 Au sujet du débat sur le rôle des linguistes, qui pourraient aider les communautés et/ou les locuteurs à prendre conscience de la menace qui pèse sur leur langue, ou même les blâmer de la mettre en danger, et même pire encore, susciter un sentiment de culpabilité chez les derniers locuteurs qui ont décidé de ne pas transmettre leur langue, voir l'échange fameux entre Ladefoged et Dorian dans *Language* en 1992-1993.

17 Voir entre autres Duchêne (A.) & Heller (M.) 2007, Kroskrity (P.V.), 2009, Kroskrity (P.V.) & Field (M.C.), 2009

terrain sont très difficiles à interpréter, mais celles des LED beaucoup plus encore, et dans cette difficulté réside une grande partie de la prise de risque sur le terrain. Il existe aussi des situations dans lesquelles les énergies ne peuvent pas être évaluées comme positives ou négatives. Ce sont celles qui correspondent à une attitude d'indifférence ou un manque de conscience face au danger qui pèse sur la langue¹⁸.

Par nature, ces énergies changent et évoluent, parfois rapidement, souvent de manière inattendue, et elles doivent donc être constamment réévaluées, à chaque déplacement sur chacun des terrains particuliers. Un des buts de l'étude de cas qui suit est justement de montrer les incessants mouvements de flux et reflux de ces énergies dans chacune des sphères considérées d'un projet de revitalisation situé en Amérique latine, sur une durée de plus de vingt-cinq ans.

Synergies et conflits dans le *Rama Language Project* (1984-2010)

Le Projet de langue rama (*Rama Language Project*) a été dès l'origine un projet dans lequel s'entrelaçaient des idéologies politiques, sociologiques et humaines émanant de toutes les sphères à la fois. Il a été le cadre d'une rencontre entre une linguiste et un terrain, à l'origine de nombreuses réflexions sur les LED et le travail de terrain. Il a aussi connu l'ensemble des maillons de la chaîne de projets sur LED, de la description à la documentation et l'archivage, avec comme caractéristique particulière d'avoir débuté, pour la linguiste, par une demande initiale de revitalisation. Cette demande a été la justification initiale du projet et c'est sous cette forme essentiellement qu'il se poursuit aujourd'hui¹⁹.

23

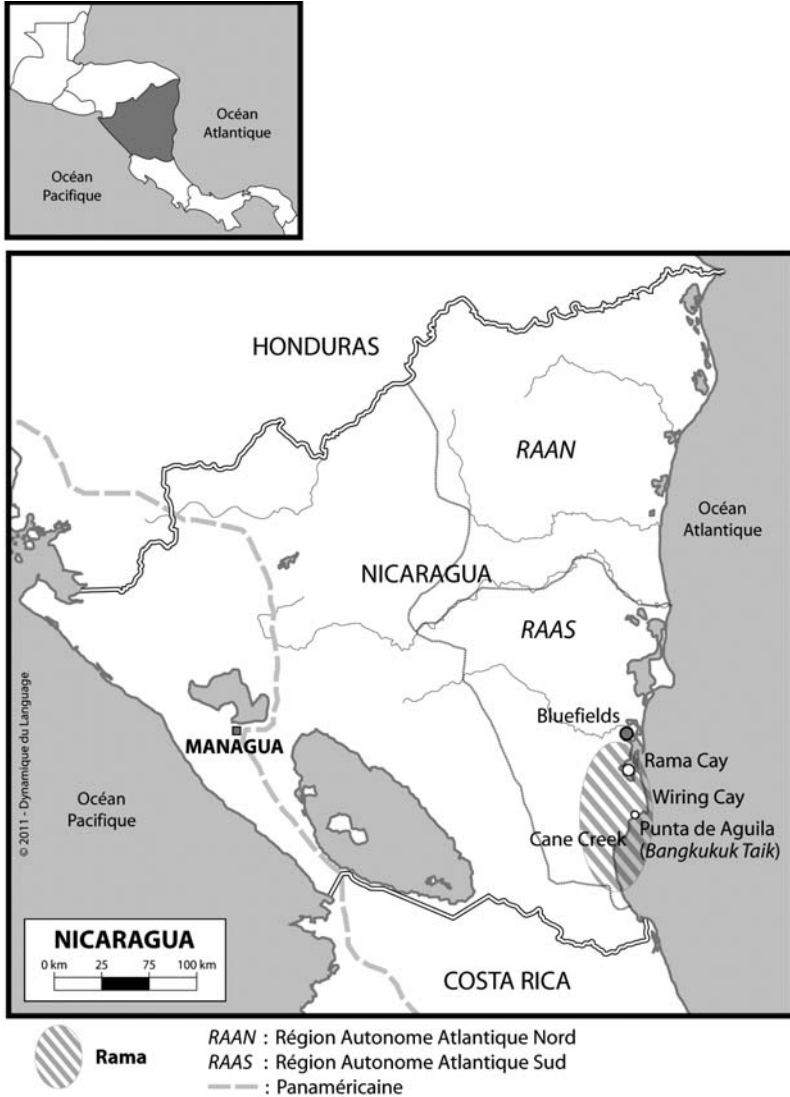
Phase 1 : demande de Revitalisation et Description de la langue

Les Ramas et la langue rama avant le projet

Dans les années 1980, le peuple rama était le plus petit et le plus minorisé des groupes ethniques de la côte Atlantique du Nicaragua (maintenant nommée Côte des Caraïbes), et sa langue, la plus stigmatisée et la plus menacée des langues indigènes de cette région. On disait alors qu'il ne restait que trois locuteurs sur une population de moins d'un millier de personnes, trois vieillards vivant sur l'île de Rama Cay, une île située dans un lagon non loin la principale ville de la Côte, Bluefields.

18 Sur notre schéma des sphères porteuses d'idéologies, nous avons choisi de noter par le signe + (plus) les énergies positives, par - (moins) les énergies négatives et par 0 (zéro) les cas où le niveau d'énergie est neutre (voir ci-dessous le schéma récapitulatif des synergies et les conflits dans le Projet de langue rama).

19 Ce projet a été amplement documenté dès le début et seules les grandes lignes seront esquissées ici. Pour une synthèse en français du projet depuis ses origines, voir Grinevald, C 2010a, b.



Localisation des Ramas (années 1980), Nicaragua

Les origines politiques du projet²⁰

Peu après le « triomphe » de la Révolution sandiniste, en 1979, les forces contre-révolutionnaires s'organisèrent, avec le soutien stratégique du gouvernement des États-Unis. Une nouvelle guerre débuta alors, connue sous le nom de « guerre de la Contra », dans laquelle les populations indigènes de la côte Atlantique se sont trouvées profondément impliquées. Tel a été le cas de la communauté rama, avec un grand nombre de ses membres passant du côté de la Contra.

20 Pour les origines politiques du projet, voir Craig 1992a et b.

De nombreuses personnes traversèrent la frontière pour le Costa Rica voisin, comme combattants de la Contra ou simplement comme réfugiés de guerre.

Finalement, le traité de paix prit la forme d'un geste politique envers l'ensemble de la côte Atlantique et de ses diverses communautés ethniques, en leur octroyant l'autonomie en 1987. L'autonomie régionale fut inscrite dans la Constitution, avec mention de la question des droits linguistiques. Le texte accorda les mêmes droits à tous les groupes ethniques identifiés, les Créoles, Miskitus, Sumus, Garifunas et Ramas, alors que ces deux derniers semblaient avoir perdu leur langue.

Dans ce contexte spécifique de l'établissement de lois sur les droits linguistiques, soutenues par une idéologie qui établissait une relation nécessaire entre groupe ethnique et langue, les Ramas se sont trouvés dans une situation embarrassante, ayant abandonné leur langue. Ils parlaient dorénavant le créole local à base anglaise connu comme le Misquito Coast Creole ou MCC. C'est dans ces circonstances que le chef des Ramas a alors présenté une requête au gouvernement Sandiniste, demandant de l'aide pour la revitalisation de la langue rama, la langue ethnique de la communauté. Cette époque correspond donc à un moment d'importante synergie entre les niveaux national, régional et local.

L'adaptation d'une linguiste à la demande d'une communauté : négociation entre description et revitalisation

Un concours de circonstances a permis la rencontre entre la demande du chef communautaire rama et la linguiste, dans un contexte politique et idéologique très marqué. La linguiste, alors Colette Craig, était une spécialiste de la description de langues à tradition écrite peu ou pas encore décrites. À partir de son expérience au Guatemala, un pays où elle ne pouvait plus poursuivre son travail de terrain à cause d'une autre guerre qui y faisait rage, elle s'était engagée dans des activités de défense des droits de l'homme pour le compte de la population Maya menacée de massacre au Guatemala. C'est grâce à son association avec le *Eugene Council for Human Rights in Latin America* (CHRLA) d'Oregon qu'elle s'était rendue au Nicaragua, en tant qu'interprète pour des délégations de droits de l'homme organisées par ce Conseil. À cause de pressions venues de son monde universitaire, elle s'était présentée au ministère nicaraguayen de la Culture comme linguiste, spécialiste de langues indigènes.

Les sandinistes lui ont alors demandé de contacter les Ramas et de répondre à leur demande de revitalisation de leur langue. Elle n'avait alors aucune information lui permettant de localiser des locuteurs du rama. Mais le réseau universitaire des États-Unis la conduisit à Lyle Campbell, qui la dirigea vers Barbara Assadi, qui lui fit connaître une locutrice du rama, Eleonora Rigby, connue sous le nom de Miss Nora²¹.

Le Projet de langue rama a commencé avec le soutien de la NSF pour une description de la langue. Sur le terrain, il a combiné la recherche de locuteurs et des improvisations, inspirées par Miss Nora, pour lancer un programme de revitalisation. La revalorisation de la langue, en réalité profondément méprisée par la majorité des Ramas à cette époque, était la première priorité, mais bientôt Miss Nora a commencé à enseigner un peu de rama à l'école

21 Le rapport de Lyle Campbell sur les langues de l'Amérique centrale ne comportait aucune information sur les Ramas (Campbell 1979), mais Lyle Campbell a donné le nom de son assistante de recherche, Barbara Assadi, qui avait autrefois vécu au Nicaragua parmi les Ramas. Elle vivait encore au Nicaragua et était professeur d'anglais à l'université de Managua. C'est elle qui allait permettre la mise en contact avec une locutrice âgée avec qui elle avait nouée une relation étroite, Miss Nora.

maternelle de l'île de Rama Cay²². Le Projet de langue rama était un des projets coordonnés par des linguistes volontaires organisés dans l'association *Linguists for Nicaragua* (sous la direction de Ken Hale, qui travaillait avec la communauté Ulwa Sumu).

Ce furent des années un peu schizophrènes, faites d'aller-retour entre le terrain et le monde universitaire, deux milieux aux idéologies nettement divergentes, entre les USA et la zone de guerre contrôlée par la Contra avant qu'elle ne devienne une région autonome du Nicaragua. C'était également un temps un peu fou durant lequel il fallait à la fois décrire une langue presque éteinte avec les quelques locuteurs disponibles²³ et essayer de soutenir des efforts de revitalisation²⁴. C'est cette expérience de terrain qui a précédé le lancement du thème des LED lors du symposium de la LSA en 1991²⁵.

Phase 2 : Documentation - Archivage + Revitalisation (1994-2010)

Des circonstances personnelles et politiques ont entraîné en 1993 une interruption du projet pendant plusieurs années. Quand la linguiste est revenue sur le terrain, à la demande des Ramas, la configuration idéologique avait largement changé.

La sphère internationale

Au niveau international, les évolutions les plus importantes étaient liées à la reconnaissance en 1999, par l'Unesco, d'une grande partie du territoire rama comme « réserve de la biosphère du Sud-Est du Nicaragua ». Mais dans le même temps le territoire traditionnel était devenu la proie de menaces très graves. De l'océan est venue la menace de construction d'un « Canal sec », avec le projet de construction d'une voie large d'un kilomètre traversant la forêt, pour transporter des conteneurs par voie ferrée entre deux ports en eau profonde. Le port de la côte Est était censé se trouver sur la voie de passage des petites embarcations de pêche des Ramas. De plus, la perspective de ce « Canal sec » a engendré localement des spéculations, avec la vente d'îles et de plages ramas. L'autre menace venait de l'intérieur, avec une invasion progressive du territoire rama par des métis colons qui détruisaient la forêt pour installer des exploitations agro-pastorales dans les zones sous protection écologique. Pour se défendre, les Ramas ont à plusieurs reprises eu recours à la cour de justice internationale par l'intermédiaire de leurs avocats.

À la fois protégés par des réglementations en leur faveur au niveau régional, national et international, et confrontés à de graves menaces sur leur territoire, les Ramas continuent à réaffirmer la priorité de défendre leur langue comme l'élément majeur de leur identité, de concert avec la défense de leur territoire.

26

22 Pour un portrait de Miss Nora, comme principale « actrice » du projet rama de cette époque dans Craig 1992b.

23 La grammaire du rama existe sous deux formes : (Craig 1990) n'est qu'un extrait traduit en espagnol de la description grammaticale présentée comme rapport final de financement à la NSF et plus tard utilisée comme une des grammaires du projet WALs du MPI de Leipzig.

24 Dans un contexte où les locuteurs du rama étaient considérés par les Ramas vivant sur l'île de Rama Cay comme des « *tiger people* » parlant le « *tiger language* » de la jungle, comme décrit dans Grinevald 2005.

25 Le panel du LSA, organisé par Ken Hale et Colette Craig, comprenait Mike Kraus, directeur du *Center for Languages of Alaska*, confronté aux mêmes problèmes (moins la révolution et la situation de guerre), Nora England, appartenant au même *Maya network* que Colette Craig depuis les années 70, et Jeanne Laverne, locutrice native et ex étudiante en doctorat de Ken Hale.

Sphère régionale

Au niveau de la sphère régionale de la Région autonome Atlantique Sud, les Ramas ont participé activement à la démarcation de leur territoire, activité principale de leur gouvernement autonome nouvellement créé, le GTR-K (*Gobierno Territorial Rama y Kriol*), premier gouvernement indigène dans le pays et l'un des premiers en Amérique latine. Et dans le plan de développement qu'ils ont établi, figure en deuxième place la revitalisation de leur langue ethnique.

La sphère académique

Au début des années 2000, les Ramas ont demandé à C. Grinevald (aka Craig) de revenir, dans le cadre d'un projet de coopération de plusieurs années entre l'université de Tromsø, en Norvège, et l'université locale URACCAN (*Universidad Regional Autónoma de la Costa Caribe de Nicaragua*). Une importante subvention de la HRELDP a été obtenue en 2004 afin d'archiver tous les matériaux collectés lors de la première phase et de réaliser un dictionnaire avec ces données.

Mais, aujourd'hui, le fait le plus marquant de cette nouvelle phase du projet est la participation de tous les secteurs de la communauté rama dans les divers aspects de la revitalisation de leur langue ethnique. Pour la première fois depuis le début du projet, des locuteurs natifs et des semi-locuteurs acceptant d'être reconnus comme locuteurs viennent chaque année participer à des ateliers organisés à URACCAN et au GTR-K. Un conseil des locuteurs a été formé. Une nouvelle génération de militants et de néo-locuteurs apparaît, nombre d'entre eux étant, il faut le souligner, d'anciens élèves de Miss Nora ou des témoins de son enseignement il y a dix ans sur l'île de Rama Cay.

Grâce à sa relation ancienne établie avec la communauté, la linguiste peut fournir des informations et proposer des perspectives aux Ramas intéressés, comme les élèves et les étudiants, les enseignants et les dirigeants, mais aussi de simples membres de la communauté intéressés par le projet²⁶. Internet étant maintenant disponible à Bluefields (et même sur Rama Cay), le projet de dictionnaire s'est transformé en un site internet du Projet de langue rama²⁷. Depuis les cybercafés ou les ordinateurs du GTRK, les Ramas vivant en ville accèdent de plus en plus souvent aux archives du projet et au dictionnaire en ligne. Il reste à voir où mènera cette nouvelle phase du projet de revitalisation du rama, mais aujourd'hui, la communauté rama se l'est visiblement approprié et il est devenu un support pour la construction de l'identité rama, apparemment d'une importance cruciale pour toutes les générations.

Les différentes synergies et sources de conflit mentionnées ci-dessus qui ont marqué le Projet rama sur les 25 dernières années sont résumées dans la figure 2 ci-dessous, à lire par colonne, celle de gauche indiquant les contextes idéologiques de la première phase du projet, à lire en descendant depuis la sphère internationale à la sphère locale, celle de droite captant la situation vingt ans plus tard, dans la deuxième phase du projet, dans des contextes idéologiques nouveaux.

26 En enseignant par exemple aux Ramas, arbre génétique et cartes à l'appui, que leur langue est une langue Chibcha, qui appartient à une grande famille s'étirant du Honduras à la Colombie, ou en ayant avec eux des échanges sur le statut de « langue trésor » du rama et ce que cela pourrait signifier pour son enseignement et son usage.

27 Voir www.turkulka.net

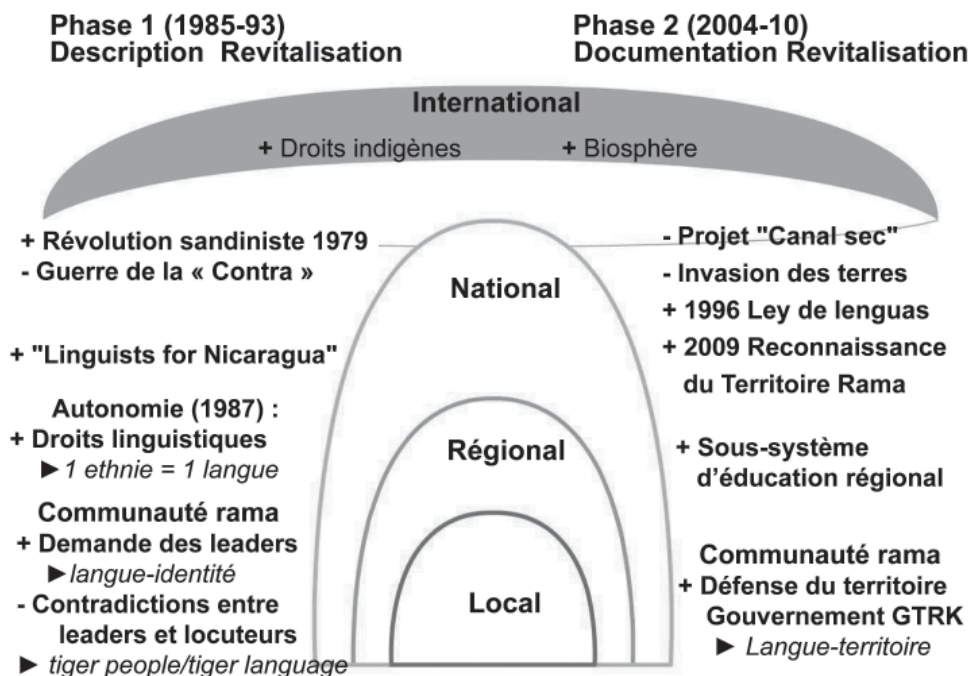


Figure 2 : Synergie et conflits dans le Projet de langue rama

Conclusion : 25 ans de perspective sur le Projet de langue rama

Depuis les débuts du projet, ce fut un long et tortueux parcours pour une linguiste non préparée à travailler dans une situation aussi complexe, avec une langue aussi menacée, une communauté aussi divisée et dans un tel contexte politique.

Cette expérience a été la source d'une prise de conscience croissante des différents aspects du travail de terrain sur les langues menacées, en particulier du travail de terrain avec une communauté aussi fragilisée. Ce qui s'est passé, ce qui s'est peu à peu développé, était totalement imprévisible au départ et seule une perspective de long terme, sur plus de deux décennies, peut montrer à quel point les choses peuvent évoluer, parfois de façon inattendue. Cette expérience a également alimenté des réflexions sur le rôle des linguistes et les différentes approches possibles du travail de terrain²⁸.

Un des traits marquants du projet à l'époque actuelle est, d'une part, la diminution progressive du rôle des locuteurs natifs, alors que les semi-locuteurs deviennent aujourd'hui beaucoup plus visibles, et, d'autre part, la prise en charge des activités de revitalisation par les néo-locuteurs.

28 Le Projet de langue rama a fourni un cadre pour un projet de développement durable impliquant plus particulièrement la nouvelle génération de ramas (voir www.blueEnergygroup.org). Cette ONG participe également à l'élaboration d'une nouvelle conception de l'entreprenariat social, intégrant une approche idéologique nouvelle du développement.

Ces nouvelles dynamiques sur le terrain rama constituent un cas d'étude montrant que ce qui se joue dans un tel processus de revitalisation, ce n'est pas l'émergence d'une nouvelle génération de locuteurs natifs, mais plutôt l'attribution d'une valeur démonstrative à une langue « trésor » dans le cadre de la défense d'un territoire menacé, comme le soutient Costa (2010) pour la revitalisation des LED en général et Pivot (2010) pour celle du rama en particulier.

Conclusions

Différences d'idéologies entre Nord et Sud

Pour conclure, nous pensons nécessaire d'évaluer brièvement la question des idéologies concernant des LED selon une autre dimension, celle de l'axe Nord / Sud. Les contextes idéologiques dans lesquels émergent et se développent les projets de revitalisation dans les pays d'Amérique latine comme le Nicaragua et les pays européens comme la France présentent en effet certaines différences.

Dans le cas du Projet de langue rama, les idéologies de la sphère internationale ont évolué autour de discussions sur les droits de l'homme et les droits des peuples autochtones, alors qu'au niveau national la Constitution reconnaissait le caractère multiethnique et plurilingue de la nation. Cette reconnaissance a été renforcée par les lois sur l'autonomie régionale, ce qui a constitué une étape importante pour la communauté des Ramas : la loi leur a alors permis d'établir un gouvernement autonome. Dans cette configuration, les droits linguistiques sont de plus allés de pair avec les droits portant sur le territoire, qui, dans le cas des Ramas, constituaient un enjeu majeur pour la survie de la population. Dans cette situation de terrain particulière, les membres de la sphère académique ont épousé, dans le contexte révolutionnaire des débuts du projet, le paradigme dominant de la recherche collaborative déjà établie sur le terrain par des collègues anthropologues ou d'autres chercheurs. Le Projet de langue rama est resté ce qui l'a motivé dès ses débuts, un projet de revitalisation de la langue, et le défi a été, pour la linguiste, de comprendre ce que cette demande signifiait et quel pourrait être son rôle dans une telle entreprise.

En comparaison, la défense des langues minoritaires dans le contexte européen se fonde principalement sur les droits culturels et invoque la notion de patrimoine immatériel. En France, le contexte idéologique est très marqué par l'idéologie de l'État-Nation, qui sous-entend une relation « un état – une langue », et un idéal prônant le monolinguisme à travers l'assimilation linguistique. Dans le cas de Rhône-Alpes, l'autre terrain à la base de nos réflexions sur les idéologies autour des LED, le cas des langues régionales a soulevé la question de l'identité régionale. En effet, la Région Rhône-Alpes souffre d'un déficit de visibilité et ses habitants n'éprouvent pas de sentiments d'appartenance à l'espace rhônalpin. Dans ce contexte, la Région Rhône-Alpes a vu dans ses deux langues régionales, le francoprovençal et l'occitan, des éléments pouvant aider à la construction d'une identité rhônalpine (voir Bert & Costa à paraître, Bert 2010). Cette aspiration a rencontré celle des militants qui, à l'échelle locale, tentent de faire vivre leur langue, alors que dans le même temps les linguistes qui étudiaient ces langues se sont engagés dans une démarche nouvelle de promotion du patrimoine linguistique régional (voir Bert & Martin dans ce volume).

Formation des étudiants travaillant sur LED

En tant qu'universitaires chargés de la formation des étudiants, nous pensons que ce schéma pourrait servir de cadre de réflexion pour un exercice de « clarification idéologique » à destination des linguistes de terrain juniors qui travaillent dans des situations de LED. Les études de cas, par les spécificités qu'elles relatent, ne sont pas forcément très utiles pour comprendre les caractéristiques de son propre terrain, mais nous espérons que le cadre que nous proposons puisse aider à prendre en considération les paramètres nécessaires pour évaluer toute situation de terrain particulière. Une telle évaluation nous paraît essentielle pour un meilleur contrôle de la prise de risques que les linguistes juniors peuvent rencontrer dans des situations de LED souvent très difficiles.

On pourrait aussi s'interroger sur la valeur éducative d'une idéologie universitaire assez répandue dans certaines cultures, qui pourrait se résumer dans la formule « marche ou crève », ou « sink or swim » en anglais. Nous considérons pour notre part que la recherche sur LED est une activité professionnelle et, qu'à ce titre, elle exige une formation professionnelle, qui doit intégrer un volet concernant les spécificités du travail de terrain dans ces situations complexes. La conception d'une telle formation suppose de s'interroger sur la manière de présenter la complexité idéologique de la plupart des situations de LED et les risques qui en découlent, sans pour autant dissuader les candidats potentiels. D'autre part, alors que la plupart des financements de projets sur LED imposent d'allier les volets documentation et/ou revitalisation à la description linguistique, qui sera la seule activité sur laquelle seront évalués les doctorants, il pourrait être utile de se poser la question de savoir ce qui est raisonnable d'attendre des linguistes de terrain travaillant sur LED, en particulier des étudiants en linguistique.

30

Bibliographie

- AUSTIN (Peter) (éd.), « Language Documentation and Description », *SOAS, The Hans Rausing Endangered Languages Project*, Londres, 1/8, 2003-2010.
- BERT (Michel), « Qui parle une langue en danger ? Locuteurs de francoprovençal et d'occitan en région Rhône-Alpes (France) », dans Grinevald Colette & Bert Michel (éd.), *Linguistique de terrain sur langues en danger : locuteurs et linguistes*, *Faits de Langues*, n° 35-36, Ophrys, Paris, 2010, pp. 79-117.
- BERT (Michel) & COSTA (James), « Rhône-Alpes en tension entre unité et diversité : francoprovençal, occitan et discours institutionnel », *Mots, Les langages du politique*, à paraître.
- BERT (Michel) & GRINEVALD (Colette), « Proposition de typologie des locuteurs de LED », dans Grinevald Colette & Bert Michel (éd.), *Linguistique de terrain sur langues en danger : locuteurs et linguistes*, *Faits de Langues*, n° 35-36, Ophrys, Paris, p. 2010, p. 117-132.
- CAMERON (Deborah), FRAZER (Elizabeth), HARVEY (Penelope), RAMPTON (Ben) & RICHARDSON (Kay), « Researching Language: Issues of Power and Method », Routledge, Londres, 1992.
- CAMERON (Deborah), FRAZER (Elizabeth), HARVEY (Penelope), RAMPTON (Ben) & RICHARDSON (Kay), « Ethics, Advocacy and Empowerment in Researching Language », dans Coupland Nikolas & Jaworsky Adam (éd.), *Sociolinguistics: A Reader and Coursebook*, Hampshire / Londres, Macmillan Press Ltd., 1997, pp. 145-162.
- CAMPBELL (Lyle), « Middle American Languages », in Campbell Lyle & Mithun Marianne (éd.), *The languages of Native America : Historical and Comparative Assessment*, University of Texas Press, Austin, 1979, pp. 902-1 000.
- CAMPBELL (Lyle) & MUNTZEL (Martha C.), « The Structural Consequences of Language Death », dans Dorian Nancy, *Investigating Obsolescence : Studies in Language Contraction and Death*, Cambridge, Cambridge University Press, 1989, pp. 181-196.

- COSTA (James), « Revitalisation linguistique : Discours, mythes et idéologies. Approche critique de mouvements de revitalisation en Provence et en Écosse », *Thèse de doctorat*, Université Grenoble III, 2010, 371 p.
- CRAIG (Colette), « Gramática Rama, Rama Kuup », Centro de Investigación y Documentación de la Costa Atlántica, University of Oregon, Managua / Eugene, 1990.
- CRAIG (Colette), « A constitutional response to language endangerment: the case of Nicaragua », *Language*, n° 68-1, 1992a, pp. 11-16.
- CRAIG (Colette) « Miss Nora, rescuer of the Rama language: A story of power and empowerment », dans Hall Kira, Bucholtz Mary & Moonwomon Birch (éd.), *Locating Power, Proceedings of the Second Berkeley Women and Language Conference*, Vol. 1, Berkeley, 1992b., pp. 80-89.
- CRAIG (Colette), « Linguistic fieldwork on endangered languages: issues of methodology and ethics », dans Crochetière André, Boulanger Jean-Claude & Ouelon Conrad (éd.), *Proceedings of the XVth International Congress of Linguists*, Vol. 1, Les Presses de l'université Laval, Sainte-Foy, 1993, pp. 33-42.
- DORIAN (Nancy), « The Problem of Semi-Speaker in Language Death », *International Journal of the Sociology of Language*, n° 12, 1977, pp. 23-32.
- DORIAN (Nancy), « Language Death: The Life Cycle of a Scottish Gaelic Dialect », University of Pennsylvania Press, Philadelphie, 1981.
- DORIAN (Nancy), « A Response to Ladefoged's Other View of Endangered Languages », *Language* n° 69/3, 1993, pp. 575-579.
- DRESSLER (Wolfgang U.), « Language Shift and Language Death, A Protean Challenge for the Linguist », in *Folia Linguistica*, n° 15/1-2, 1981, pp. 5-27.
- DUCHÈNE (Alexandre), « Ideologies Across Nations: The Construction of Linguistic Minorities at the United Nations », Mouton de Gruyter, Berlin / New York, 2008.
- ENGLAND (Nora), « Mayan Efforts towards Language Preservation », dans Grenoble Lenore A. & Whaley Lindsay J. (éd.), *Endangered Languages: Current Issues and Future Prospects*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998, pp. 99-116.
- ENGLAND (Nora), « Mayan Language Revival and Revitalization Politics: Linguists and Linguistic Ideologies », *American Anthropologist*, n° 105/4, 2003, pp. 733-743.
- FISHMAN (Joshua A.), « Reversing Language Shift: Theoretical and Empirical Foundations of Assistance to Threatened Languages », Clevedon / Philadelphie, Multilingual Matters, 1991.
- GIPPERT (Jost), Himmelmann (Nikolaus P.) & Mosel (Ulrike) (éd.), « Essentials of Language Documentation », Mouton de Gruyter, Berlin / New York, 2006.
- GRINEVALD (Colette), « Language Contact and Language Degeneration », dans Coulmas Florian (éd.), *Handbook of Sociolinguistics*, Cambridge, Blackwell, 1997, pp. 257-270.
- GRINEVALD (Colette), « Los lingüistas frente a las lenguas indígenas », dans Queixalós Francisco & Renault-Lescure Odile (éd.) *As línguas amazônicas hoje*, IRD MPEG Instituto Socioambiental, São Paulo, 2000, pp. 35-53.
- GRINEVALD (Colette), « Why the Tiger language and not Rama Cay Creole? Language revitalization made harder », dans Austin Peter K. (éd.), *Language contact and variation in language documentation*, Londres, HRELP SOAS, 2005, pp. 196-224.
- GRINEVALD (Colette), « Encounters at the brink: linguistic fieldwork among speakers of endangered languages », dans Miyaoka Osahito, Sakiyama Osamu & Krauss Michael E. (éd.), *The Vanishing Languages of the Pacific Rim*, Chapter 3, Oxford University Press, Oxford, 2007a, pp. 36-76.
- GRINEVALD (Colette), « Endangered Languages of Mexico and Central America », dans Brenzinger Matthias (éd.), *Language Diversity Endangered*, Mouton de Gruyter, Berlin / New York, 2007b, pp. 59-86.
- GRINEVALD (Colette), « Quarante ans de perspective sur deux langues en danger : le jakalteq popti'du Guatemala et le rama du Nicaragua », dans Grinevald Colette & Bert Michel (éd.), *Linguistique de terrain sur langues en danger : locuteurs et linguistes*, *Faits de Langues*, n° 35-36, Ophrys, Paris, 2010a, pp. 39-78.
- GRINEVALD (Colette), « Postface : cadre institutionnel, financements, remerciements et sitographie », dans Grinevald Colette & Bert Michel (éd.), *Linguistique de terrain sur langues en danger : locuteurs et linguistes*, *Faits de Langues*, n° 35-36,

Ophrys, Paris, 2010b, pp. 469-478.

GRINEVALD (Colette), « Présentation générale », dans Grinevald Colette & Bert Michel (éd.), *Linguistique de terrain sur langues en danger : locuteurs et linguistes*, *Faits de Langues*, n° 35-36, Ophrys, Paris, 2010c, pp. 11-22.

GRINEVALD (Colette), « Linguistique de terrain sur deux langues en danger : locuteurs et méthodes », dans Grinevald Colette & Bert Michel (éd.), *Linguistique de terrain sur langues en danger : locuteurs et linguistes*, *Faits de Langues*, n° 35-36, Ophrys, Paris, 2010d, pp. 133-177.

GRINEVALD (Colette) & BERT (Michel), « Whose ideologies, where and when? Rama (Nicaragua) and Francoprovençal (France) experiences », *ELAP Workshop: Beliefs and Ideology*, London, Friday 27 – Saturday 28 February 2009, 2009.

GRINEVALD (Colette) & BERT (Michel) (éd.), « Linguistique de terrain sur langues en danger : locuteurs et linguistes », *Faits de Langues*, n° 35-36, Ophrys, 2010a, Paris.

GRINEVALD (Colette) & BERT (Michel), « Langues en danger, idéologies et revitalisation », *Conférence langues de France, langues en danger : aménagement et rôle des Linguistes*, 22-23 janvier, DDL, ICAR, Institut Gardette, DGLFLF, 2010b.

GRINEVALD (Colette) & BERT (Michel), « Speakers and communities », dans Austin Peter K. & Sallabank Julia (éd.), *The Cambridge Handbook of Endangered Languages*, Cambridge Handbooks in Language and Linguistics, Cambridge University Press, 2010c, pp. 45-65.

GRINEVALD (Colette) & BERT (Michel), « Whose ideology, when and where: Revitalization of Rama (Nicaragua) and Francoprovençal (France)? », dans Austin Peter K. & Sallabank Julia (éd.), *Endangered languages: Ideologies and beliefs*, Oxford, Oxford University Press, à paraître.

GRINEVALD (Colette) & COSTA (James), « Langues en danger : le phénomène et la réponse des linguistes », dans *Faits de Langues*, n° 35-36, Ophrys, Paris, 2010, pp. 23-37.

HALE (Ken), KRAUSS (Michael), WATAHOMIGIE (Lucille J.), YAMAMOTO (Akira Y.), CRAIG (Colette), LAVERNE (Jeanne M.) & ENGLAND (Nora C.), « Endangered Languages », *Language* n° 68/1, 1992, pp. 1-42.

HELLER (Monica) & DUCHÊNE (Alexandre), « Discourses of Endangerment: Sociolinguistics, Globalization and Social Order », dans Duchêne Alexandre & Heller Monica (éd.), *Discourses of Endangerment: Ideology and Interest in the Defense of Language*, Londres / New York, Continuum, 2007, p. 1-13.

HIMMELMAN (Nikolaus P.), « Documentary and Descriptive Linguistics », *Linguistics*, n° 36, 1998, pp. 161-195.

HIMMELMANN (Nikolaus P.), « Language Documentation: What is It and What is It Good For? », dans Gippert Jost, Himmelmann Nikolaus P. & Mosel Ulrike (éd.), 2006, pp. 1-30.

KROSKRITY (Paul V.), « Language Renewal as Sites of Language Ideological Struggle, the Need for Ideological Clarification », dans Reyhner Jon A. & Lockard Louise (éd.), *Indigenous Language Revitalization: Encouragement, Guidance & Lessons Learned*, Flagstaff, Arizona, Northern Arizona University, 2009, pp. 71-83.

KROSKRITY (Paul V.) & FIELD (Margaret C.), « Native American Language Ideologies: Beliefs, Practices and Struggles », Tucson, University of Arizona Press, 2009.

LADEFOGED (Peter), « Another View of Endangered Languages », *Language*, n° 68/4, 1992, pp. 809-811.

MIYAOKA (Osahito), SAKIYAMA (Osamu) & KRAUSS (Michael E.) (éd.), « The Vanishing Languages of the Pacific Rim », Oxford, Oxford University Press, 2007.

PIVOT (Bénédicte), « Évaluation d'une situation de revitalisation d'une langue en danger : le cas du rama, langue du Nicaragua », mémoire de master 2, université Lumière-Lyon 2, 2010, 118 p.

SASSE (Hans-Jürgen), « Language Decay and Contact-Induced Change: Similarities and Differences », dans Brenzinger Matthias, *Language Death: Factual and Theoretical Explorations with Special Reference to East Africa*, Mouton de Gruyter, Berlin / New York, 1992, pp. 59-80.

TSUNODA (Tasaku), « Language Endangerment and Language Revitalization », Berlin, Mouton de Gruyter, *Trends in Linguistics: Studies and Monographs* 148, 2006.

WOODBURY (Anthony C.), « Defining Documentary Linguistics », dans Austin Peter K. (éd.), *Language Documentation and Description 1*, SOAS, The Hans Rausing Endangered Languages Project, Londres, 2003, pp. 35-51.

Langues en danger et écologie du langage

Nadège LECHEVREL

LIAS-institut Marcel Mauss (EHESS, UMR 8178), université d'Angers

ס'כום

במאמר זה בוחנת המחברת את הפרדיגמה האקולוגית בבלשנות ביחסה לחקר של שפות בסכנת הכחדה. קשרים מסוג זה מופיעים שם הגישה האקולוגית לשפות תוארה כמעשה טיפולי. בהמשך מציגה המחברת, Einar Haugen (Haugen 1971), כבר בעבודתו של לקורא בחינה ביקורתית של עבודות אקולוגיות עכשוויות ושימושן במטאפורה האקולוגית. המאמר מסיים בתיאור האופן בו בלשנות אקולוגית מעמידה בסימן שאלה את תפקידו של הבלשן בחברה, במיוחד כאשר מדובר בחקר של שפות בסכנת הכחדה וקהילותיהן.

Abstract

In this article, the author examines the ecological paradigm in linguistics in its relationship to the field of endangered languages. Such links can be traced back to Einar Haugen's contribution (Haugen 1971) in which the ecological approach to languages was described as a therapeutic action. Then, the author introduces the reader with a critical examination of current ecological works and their use of the ecological metaphor. This article concludes on the way linguistic ecology questions the role of linguists in society, especially when studying endangered languages and their communities.

33

Introduction

La littérature consacrée aux langues en danger est vaste et de nombreux états des lieux ont déjà été proposés, la plupart du temps en langue anglaise. Les travaux de Dorian (1981, 1989), Fishman (1991), Robins et Uhlenbeck (1991), Hagège (2000), Brenzinger (1991, 1998), Mühlhäusler (1996), Dixon (1997), Grenoble et Whaley (1998, 2006), Nettle et Romaine (2000), Skutnabb-Kangas (2000), Maffi (2001), Mufwene (2001, 2002, 2004, 2008) et Harmon (2002) ont ainsi souvent été cités comme des références importantes pour le domaine. Les contributions de Mufwene (2002, 2004, 2008) se distinguent néanmoins de celles-ci par leur positionnement critique et leur inscription dans le domaine de l'évolution linguistique, à travers le contact des langues. Depuis les années quatre-vingt-dix, on observe dans cette littérature un recours de plus en plus fréquent à la métaphore écologique, soit sous le syntagme « écologie des langues », repris de Haugen (1971), soit sous le terme « écolinguistique », terme non spécifique au domaine des langues en danger et pouvant recouvrir d'autres domaines comme celui de l'analyse écocritique de discours ou la linguistique écocritique (Harré, Brockmeier & Mühlhäusler 1999 ; Mühlhäusler et Peace 2006).

L'écologie des langues d'Einar Haugen

Depuis une trentaine d'années, le domaine des langues en danger est investi d'une approche dite « écologique » des langues. Ces liens ont été posés très explicitement dans l'article "*The ecology of language*" d'Einar Haugen (1971). Cette approche écologique était décrite comme une démarche interdisciplinaire. La métaphore visait à souligner la nécessité de décrire les langues en s'appuyant sur toutes les disciplines renseignant tant sur leur structure interne, leur fonctionnement et leur transmission, que sur les locuteurs qui les parlent, leurs lieux de vie et leurs pratiques. Étaient ainsi convoquées, entre autres domaines, la sociolinguistique, l'ethnolinguistique, la démolinguistique, la dialectologie, la linguistique formelle, la linguistique historique, pour former l'écologie des langues.

L'écologie des langues selon Haugen (1971) impliquait en outre une action en faveur de la préservation de la diversité linguistique et était décrite comme : "*The banner of a movement for environmental sanitation [...] something beyond the descriptive that one might call predictive and even therapeutic*" (p. 21). En 1979 et 1987, l'auteur parle essentiellement d'un modèle écologique permettant de prédire l'évolution des langues, mettant de côté l'idée de transfert conceptuel de l'écologie biologique à la linguistique pour ne conserver qu'une écologie devenue, par glissement de sens, politique et thérapeutique. En 1987, dans *Blessings of Babel. Bilingualism and Language Planning*, cette orientation est réaffirmée : l'approche écologique des langues est au service de la gestion de la diversité linguistique, d'où son lien à la planification linguistique.

Aussi, le parallèle établi par l'auteur dans ces trois contributions entre la nécessité de préserver la diversité biologique et la conservation de la diversité linguistique permet une filiation de tous les travaux relevant du domaine des langues en danger à l'écologie des langues d'Einar Haugen. Aujourd'hui, de nombreux travaux reprennent l'écologie du langage dans le domaine de la planification linguistique dans une filiation plus ou moins étroite à Haugen, comme l'ont fait Phillipson & Skutnabb-Kangas (1996), Liddicoat & Bryant (2001) ou Mühlhäusler (1996).

34

Quelques précisions sur les métaphores écologiques en linguistique

La linguistique écologique se présente comme une nébuleuse difficile à aborder, tant les métaphores écologiques qui la constituent sont diverses et recouvrent des domaines très variés. En résumé, il existe au moins deux ensembles métaphoriques comprenant chacun des sous-ramifications pouvant être connectées entre elles. L'ensemble métaphorique le plus répandu et le plus visible est celui qui s'appuie sur une acception, par extension, du mot écologie, détachée de son origine biologique scientifique : c'est l'ensemble métaphorique de l'écologie environnementale, composé de travaux qui défendent l'idée d'un lien étroit entre la perte de la diversité linguistique et la crise écologique¹. L'autre ensemble comprend des travaux qui s'appuient de façon plus ou moins prononcée sur une réception du concept d'écologie qui conserve son origine biologique scientifique, on y trouve des approches analogiques strictes (ou bio-écologiques)

1 À l'intérieur de cet ensemble, les linguistes peuvent par exemple étudier les marques de la biodiversité dans le langage.

comme celles de Mufwene en évolution linguistique, et d'autres plus souples concernant la politique et la planification linguistique. Une préoccupation commune demeure cependant dans ce dernier ensemble : celle du changement linguistique, problématique qui résulte elle-même des thématiques du contact des langues, du plurilinguisme, ou, encore, de la politique et de la planification linguistique.

Dans le premier ensemble, les termes liés à l'environnement comme ceux de protection, biodiversité, équilibre et développement durable des écosystèmes linguistiques, et parfois, le vocabulaire de la philosophie écologique, sont davantage utilisés. Dans le second, des notions de l'écologie biologique sont directement importées comme celles d'écosystème, de coévolution, d'exaptation, de sélection, ainsi que du vocabulaire relatif aux systèmes dynamiques et complexes. Les contributions sur les langues en danger, quant à elles, impliquent largement l'idée d'une « sélection » injuste voire nocive pour la *diversité linguistique*. Le rôle des hommes serait donc d'apporter un contre pouvoir à cet ordre des choses en opposant aux facteurs responsables de la mort des langues des principes de *solidarité* (Martel 2003). Une autre notion fréquemment utilisée par les linguistes travaillant dans le domaine de la planification linguistique et/ou des questions de « diglossie »², est celle d'*homéostasie* des systèmes écologiques, c'est-à-dire le processus de régulation par lequel « un système est capable de maintenir spontanément son équilibre interne lorsque l'environnement varie » (Lévêque 2001, p. 256). Le linguiste devient alors cette main invisible agissante qui permet l'homéostasie des écosystèmes linguistiques, transformant l'écologie linguistique en domaine devant apporter des solutions. Mühlhäusler (Fill et Mühlhäusler 2001) tient une position proche de cette orientation et défend l'idée d'une réelle intervention des linguistes lorsqu'ils travaillent sur les langues en danger³.

Enfin, notons qu'en lien avec la problématique des langues en danger se sont également multipliés les projets associant diversité linguistique et diversité culturelle, liant par exemple la problématique des langues en danger à la perte de la diversité culturelle et de savoir-faire ancestraux uniques qui pourraient notamment servir dans l'élaboration de techniques de développement durable dans le cadre de la crise écologique mondiale (voir par exemple le projet *LINKS—Links, Local and Indigenous Knowledge Systems in a Global Society*, qui vise à reconnaître l'expertise des populations autochtones sur leur environnement local, et à renforcer leur rôle dans la gouvernance de la biodiversité (*i.e.* la diversité animale et végétale d'un milieu terrestre) ou le projet *Protection of the World Cultural and Natural Heritage*, poursuivi en 2007, concernant la Protection du patrimoine culturel et naturel mondial – convention considérée comme le troisième pilier de la préservation et de la promotion de la diversité par l'Unesco (www.unesco.org/culture). Par ailleurs, le site internet du SIL (*Summer Institute of Linguistics*) donne une liste des organismes et projets relatifs aux langues menacées d'extinction (www.sil.org/sociolx/ndg-lghome), à laquelle s'ajoute le CELP (*Committee on Endangered Languages and their Preservation*) de la Société de linguistique américaine (*Linguistic Society of America*) qui encourage tous les départements de linguistique à développer des projets de recherche orientés vers les langues en danger (www.lsadc.org/info/lisa-comm-endanger.cfm). Pour ce

2 Voir pour ce dernier point les approches écologiques développées en sociolinguistique catalane (chez des auteurs comme Luis Aracil ou Albert Bastardas-Boada).

3 “[...] our ability to get on with our environment is a function of our knowledge of it and (...) by combining specialist knowledge from many languages and by reversing the one-way flow of knowledge dominating the world’s education system, solutions to our many environmental problems may be found. In particular, learning from local knowledge, such as learning from the insights and errors of traditional rainforest dwellers or desert nomads, could result in a more informed base for the sustained survival of our species. Such knowledge, I argue, is closely linked to language.” (p. 135).

qui concerne l'Amérique, notons que cet archivage s'inscrit dans une longue tradition de documentation des langues et sert de support aux divers travaux de typologie linguistique.

Écologie des langues et langues en danger : une lecture critique

Les années quatre-vingt-dix ont été marquées par une augmentation des travaux autour de la problématique des langues en danger et la perte de la diversité linguistique, et une augmentation conjointe de la création d'institutions visant à mobiliser les linguistes sur cette question. Mais comme le souligne Labov à cette époque dans *Principles of Linguistic Change-Internal Factors* (1994, p. 22), le fait n'est pas nouveau : les dialectologues remarquaient déjà dans leurs travaux, trente ans auparavant, la disparition progressive de nombreux dialectes et en déduisaient l'entrée dans une période de *convergence* linguistique, opposée à celle d'une *divergence* linguistique, illustrée par le mythe de la Tour de Babel. Cette question de la perte de la diversité linguistique n'est donc pas nouvelle, ce qui néanmoins est peut-être plus contemporain est le fait que très tôt, elle a été accompagnée par l'essor de travaux dits « écologiques » en linguistique comme ceux de Mühlhäusler, dans un contexte général de crise écologique qui peut avoir joué un rôle dans la diffusion de ce courant, orienté la plupart du temps vers l'idée de *préservation*. On trouve en effet un centrage dans certaines approches écologiques sur la notion d'environnement qui reprend une tendance générale des années 1960-70 à confondre environnement et écologie biologique dans une sorte de mouvement écologico-environnemental. La crise écologique constitue ainsi certainement une explication plausible à la diffusion du vocabulaire de l'écologie environnementale en linguistique.

36

À la suite de Mufwene (2002, 2004, 2008), nous proposons de souligner quelques écueils propres aux métaphores écologiques dans le domaine des langues en danger. Comme le souligne Mufwene, le premier écueil concerne l'absence d'approche comparée dans la littérature des langues en danger de situations linguistiques présentes et passées, c'est-à-dire largement antérieures à l'époque coloniale européenne. En se focalisant sur les problèmes liés à la mondialisation et la modernité en général, les travaux sur les langues en danger tendent à faire l'impasse sur des situations d'attrition ou de perte linguistiques anciennes qui pourraient instruire différemment nos connaissances scientifiques sur l'évolution linguistique ou la typologie linguistique et donc sur les phénomènes de perte linguistique ou de processus de minorisation des langues.

Un autre écueil fréquent est celui d'une trop grande insistance sur les rapports des langues entre elles, sans que les locuteurs ne soient explicitement intégrés à l'analyse des facteurs sous-tendant la perte de la diversité linguistique. Si l'analyse macro est instructive, elle renforce selon Mufwene une tendance à la victimisation des langues minorisées et une mise à l'écart de leurs locuteurs, conduisant à une situation paradoxale de réification des langues en objets autonomes, ayant leur propre évolution, compétition, vie et mort, indépendamment des gens qui les parlent. L'auteur dénonce ainsi le fait que les linguistes se contentent d'analyser la perte des langues comme relevant essentiellement de rapports de domination, insistant sur une dialectique manichéenne entre faibles et forts où le chercheur se substituerait à un agent arbitre et seul juge capable de rétablir un équilibre linguistique idéal des langues. Mufwene déplace le problème en s'intéressant aux contacts de langues, et en tentant de modéliser ou conceptualiser ces contacts, refusant une conception romantique ou écologiste de la linguistique écologique. Chez Mufwene,

le focus est mis non pas sur les rapports de domination entre langues (qu'il prend en compte) mais sur le contact des langues dans le cadre d'une métaphore bioécologique stricte des langues (Mufwene 2008). Mufwene propose ainsi une modélisation du contact des langues et de leur évolution qui s'appuie sur la biologie et défend l'idée que l'interventionnisme n'est pas de mise, ou en d'autres termes, qu'il faut laisser ces processus évoluer sans nécessairement vouloir les contrer. Il vérifie que les processus d'évolution et de transformations sont des processus multifactoriels, il n'y a donc pas non plus chez lui l'idée, propre à l'organicisme linguistique, que les langues se suffisent à elles-mêmes, qu'elles ont leur propre évolution, comme des organismes vivants, et qu'elles sont indépendantes de leurs locuteurs.

L'interdépendance de la diversité culturelle et biologique a aussi fait l'objet de nombreuses publications que Maffi propose de rassembler en 2001 dans un ouvrage intitulé *On Biocultural Diversity. Linking Language, Knowledge, and the Environment*, offrant une vision globale de toutes les problématiques liées à la question des langues en danger. Tous ces travaux défendent l'idée qu'il y aurait un lien de cause à effet entre le déclin massif de la biodiversité et la perte des langues et des cultures des peuples dont la survie repose souvent sur l'existence d'environnements particuliers. Cependant, les contributeurs de ce volume ne proposent pas toujours des arguments convaincants pour défendre cette hypothèse de relations entre biologie et facteurs culturels, et fournissent des parallèles souvent établis à tort entre diversité linguistique et diversité biologique (voir la tribune de Smith dans cet ouvrage), qui, s'ils n'étaient pas liés à des visées altruistes, pourraient rejoindre des postulats déterministes longtemps combattus en anthropologie ou en sociologie.

Le plus souvent, ces argumentaires défendent l'idée qu'il s'agit de corrélérer écosystèmes naturels et indexicalisation de l'environnement dans les langues. De nombreuses langues menacées d'extinction sont ainsi considérées comme contenant des informations sur leur environnement naturel bien plus détaillées et pertinentes pour la gestion de la crise écologique que ne peuvent l'être les connaissances scientifiques occidentales (supposées être moins bien informées sur ces écosystèmes). Certains travaux proposent dans ce sens des corrélations entre les mesures de la biodiversité portant sur les arbres, les plantes et la faune des aires culturelles d'Amérique du nord, et les mesures défavorables concernant la diversité culturelle et linguistique des populations indigènes qui les peuplent : on en conclut que les liens entre diversité biologique et culturelle sont (évidemment) confus et indirects, et soumis à l'action de facteurs sociaux-politiques et environnementaux (Smith 2001, p. 111). Mais ces travaux ne s'appuient pas suffisamment sur la littérature en biologie ou les travaux qui soutiennent l'idée d'une co-évolution de la diversité biologique et culturelle, et prennent au mieux la forme de plaidoyers pour l'archivage ou la documentation des langues du monde, au pire, celle de théories fonctionnalistes ou réductionnistes.

Enfin, une vision écologique soutenue par une idée romantique de la nature peut être à double tranchant : la nature est-elle cet équilibre idéal dont on nous parle ? Une vision trop romantique de la nature, soutenue par une doctrine philosophique de l'écologie profonde, présente des aspects totalitaires à ne pas sous-estimer.

Conclusions

Les travaux d'écologie des langues dans le domaine des langues en danger vont vers la recherche d'un équilibre linguistique, qui, pour être atteint, nécessite une part d'intervention ou des formes d'action de la part des linguistes. Cela implique une réflexion sur les liens entre recherche et action,

c'est-à-dire sur le rôle du linguiste dans la cité, sa capacité d'action, et la notion d'expertise en général. Skutnabb-Kangas et Phillipson, entre autres, ont traité la question de l'implication du linguiste (en l'occurrence du sociolinguiste) dans le cadre d'une linguistique écologique et ont fait remarquer que trop peu de sociolinguistes associaient dans leur pratique travail de terrain et posture contestataire face aux politiques linguistiques, ou osaient contester les textes de lois sur les droits linguistiques (cette réflexion a été proposée sur ce que les auteurs appellent les droits humains linguistiques).

Les travaux de sociolinguistique de William Labov ont amplement permis de débattre de cette notion d'expertise, et du conflit entre objectivité et engagement, à une différence près : que nous ne nous demandons pas, dans le domaine des langues en danger par exemple, si c'est l'application d'une théorie qui détermine sa valeur (Labov, 1982), mais plutôt quelle serait l'articulation entre différents acteurs appartenant à la cité, acteurs confrontés aux mêmes problèmes, à savoir les locuteurs des langues minorisées et/ou menacées d'extinction, les linguistes, et les institutions qui s'intéressent à ces problématiques, quelles qu'elles soient (associatives, politiques, etc.).

On voit se dessiner la nécessité d'une réflexion autour de points récemment interrogés dans le cadre d'un colloque sur le rôle du sociologue dans la cité⁴. Le linguiste dans la cité est-il (seulement) un expert ? Quelle position tenir entre militantisme pour les langues minorisées et participation aux politiques linguistiques ? Le scientifique doit-il donner des solutions ? Quels sont les risques du métier dans le cadre d'un travail sur les langues en danger ? Quelle éthique pour l'écologie des langues dans le domaine des langues en danger ? D'autre part, la question de l'expert pose quelques difficultés au linguiste comme celle de son statut juridique ou, plus délicates encore, celles des critères choisis pour le sélectionner : qui, comment et dans quel rapport avec les locuteurs et les institutions politiques de tels choix peuvent-ils être faits ? Ne serait-on pas bien en peine de définir ces critères ? Dans cette perspective, le linguiste est dans tous les cas à considérer comme un élément situé, confronté aux mêmes problèmes que les locuteurs des langues étudiées. Il ressort de cette position la volonté de dépasser une césure entre les locuteurs des langues minorées et le linguiste considéré comme pouvant apporter des solutions.

Aussi, les théories ne sont pas à orienter vers la société (dans le sens d'une connaissance dont l'existence et la production seraient dépendantes d'un contexte d'application – ce qui est malheureusement la règle aujourd'hui) : elles le sont de fait, puisqu'elles émergent d'un contexte social, et qu'elles ne sont donc pas désincarnées. Pour ce qui concerne les langues en danger, domaine qui, comme tous les domaines, présente ses spécificités, une association avec les chercheurs qui s'interrogent sur les modalités de la production de la connaissance et la production de modèles collaboratifs pour rendre compte de la complexité de ces situations (et des rapports triadiques entre linguistes, communautés linguistiques et institutions) face aux mutations de notre monde, nous semble nécessaire⁵.

4 Colloque organisé par Serge Paugam à l'occasion de la sortie du premier numéro de la revue *Sociologie*, éditée par les Presses universitaires de France (PUF), EHESS, 15 avril 2010.

5 Voir par exemple les travaux de Jean Sallantin pour *Contribuer à améliorer la prise de décision collective en nos temps de crises* : www.lirmm.fr/~js/index.php?option=com_content&view=article&id=7&Itemid=11

Bibliographie

- BRENZINGER (Matthias), *Language Death, Factual and Theoretical Explorations with Special Reference to East Africa*, Mouton de Gruyter, Berlin, New-York, 1991.
- BRENZINGER (Matthias), *Endangered Languages in Africa*, Rudiger Koppe Verlag, Köln, 1998.
- CERQUIGLINI (Bernard), *Les langues de France*, éditions PUF, Paris, 2003.
- CREESE (Angela) & MARTIN (Peter), *Encyclopedia of Language and Education*, vol. 9, *Ecology of Language*, Springer, 2008.
- DIXON (Robert M. W.), *The Rise and Fall of Languages*, Cambridge University Press, Cambridge, 1997.
- DORIAN (Nancy), *Language Death: The Life Cycle of a Scottish Gaelic Dialect*, The University of Pennsylvania Press, Philadelphia, 1981.
- DORIAN (Nancy), *Investigating Obsolescence: Studies in Language Contraction and Death*, Cambridge University Press, Cambridge, 1989.
- FILL (Alwin) & MÜHLHÄUSLER (Peter) (éd.), *The Ecolinguistics Reader*, Continuum, London, 2001.
- FISHMAN (Joshua A.), *Reversing Language Shift*, Multilingual Matters, Philadelphia, 1991.
- FISHMAN (Joshua A.), « Endangered minority languages: prospects for sociolinguistics research », *International Journal on Multicultural Societies*, vol. 4/2, 2002, pp. 270-275.
- GRENOBLE (Lenore A.) & WHALEY (Lindsay J.), *Endangered Languages: Current Issues and Future Prospects*, Cambridge University Press, Cambridge, 1998.
- GRENOBLE (Lenore A.) & WHALEY (Lindsay J.), *Saving Languages. An Introduction to language revitalization*, Cambridge University Press, Cambridge, 2006.
- HAGÈGE (Claude), *Halte à la mort des Langues*, Odile Jacob, Paris, 2000.
- HARMON (David), « Losing Species, Losing Languages: Connections between Biological and Linguistic Diversity », *Southwest Journal of Linguistics*, 15: 1/2, 1996, pp. 89-108.
- HARMON (David), *In Light of our Differences: How Diversity in Nature and Culture Makes Us Human*, Smithsonian Institution Press, Washington, DC, 2002.
- HARRÉ (Rom), BROCKMEIER (Jens) & MÜHLHÄUSLER (Peter), *Greenspeak: a Study of Environmental Discourse*, Sage, London, 1999.
- HAUGEN (Einar), « The ecology of language », *The Linguistic Reporter*, supplément 25, 1971, pp. 19-26.
- HAUGEN (Einar), « Language ecology and the case of Faroese », dans Mohammad Ali Jazayery, Edgar C. Polomé & Werner Winter (éd.), *Linguistic and Literary Studies in Honor of Archibald A. Hill*, vol. 4, Mouton de Gruyter, The Hague, 1979, pp. 243-257.
- HAUGEN (Einar), *Blessings of Babel: Bilingualism and Language Planning*, Mouton de Gruyter, The Hague, 1987.
- Hérodote, Langues et territoires*, n° 105, www.cairn.info/revue-herodote-2002-2.htm, 2002
- LABOV (William), « Objectivity and commitment in linguistic science: The case of the Black English trial in Ann Arbor », *Language in Society*, vol. 11/2, 1982, pp. 165-201.
- LABOV (William), *Principles of Linguistic Change-Internal Factors*, vol. 1, Blackwell Publishers Ltd, Oxford, 1994.
- LÉVÊQUE (Christian), *Écologie : de l'écosystème à la biosphère*, Paris, Dunod, 2001.
- LIDDCOAT (A. J.) & Bryant (P.), « Language planning and language revival: A current issue in language planning », *Current Issues in language Planning*, 2, 2001, pp. 137-141.
- MAFFI (Luisa), *On Biocultural Diversity: Linking Language, Knowledge, and the Environment*, Smithsonian Institution Press, Washington DC, 2001.
- MARTEL (Angéline), « Écologie des langues et idéologies de la solidarité. À la recherche des conditions de développement des communautés linguistiques minoritaires », dans Boudreau A., *Colloque international sur l'écologie des langues*, L'Harmattan, Paris, 2003, pp. 229-244.
- MAURIS (Jacques), *Politique et aménagement linguistiques*, Le Robert, Paris, 1987.
- MÜHLHÄUSLER (Peter), *Linguistic Ecology: Language Change and Linguistic Imperialism in the Pacific Region*, Routledge, London, 1996.

- MÜHLHÄUSLER (Peter) & PEACE (Adrian), « Environmental discourses » dans *Annual Review of Anthropology*, vol. 35, 2006 , pp. 457-479.
- MUFWENE (Salikoko S.), *The Ecology of Language Evolution*, Cambridge University Press, Cambridge, 2001.
- MUFWENE (Salikoko S.), « Colonisation, Globalisation, and the Future of Languages in the Twenty-First Century », *International Journal on Multicultural Societies*, vol. 4/2, 2002, pp. 162-193.
- MUFWENE (Salikoko S.), « Language birth and death », dans *Annual Review of Anthropology*, vol. 33, 2004, pp. 201-222.
- MUFWENE (Salikoko S.), *Language Evolution: Contact, Competition and Change*. London, New York: Continuum, 2008.
- NETTLE (Daniel) & ROMAINE (Suzanne), *Vanishing Voices : The Extinction of The World's Languages*, Oxford University Press, Oxford, 2000.
- PHILLIPSON (Robert) & SKUTNABB-KANGAS (Tove), « English Only Worldwide, or Language Ecology », *TESOL Quarterly* 30/3, Special-Topic Issue: Language Planning and Policy, Thomas Ricento & Nancy Hornberger (éd.), 1996, pp. 429-452.
- ROBINS (Robert H.) & UHLENBECK (Eugenius M.) (éd.), *Endangered Languages*, Berg Publishers, Oxford, 1991.
- SKUTNABB-KANGAS (Tove), *Linguistic Genocide in Education—Or Worldwide diversity and Human Rights ?* Lawrence Erlbaum, Mahwah, NJ, 2000.
- SMITH (E.A.), « On the co-evolution of cultural, linguistic and biological diversity », dans Maffi, L., *On Biocultural Diversity. Linking Language, Knowledge, and the Environment*, Washington, London, Smithsonian Institution Press, 2001 , pp. 95-117.
- SWAAN (Abram de), « The Emergent World Language System: An Introduction », *International Political Science Review/ Revue internationale de science politique*, vol. 14/3, 1993, pp. 219-226.
- WALTER (Henriette) & FEUILLARD (Colette), *Pour une linguistique des langues*, Presses universitaires de France, coll. Quadrige manuels, 2006, Paris.

Sitographie

40

- Committee on Endangered Languages and their Preservation de la *Linguistic Society of America* : www.lsadc.org/info/lsa-comm-endanger.cfm
- Local and Indigenous Knowledge System (LINKS) : http://portal.unesco.org/science/en/ev.php-URL_ID=1945&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html
- Summer Institute of Linguistics (SIL), liste des organismes et projets relatifs aux langues menacées d'extinction : www.sil.org/sociolx/ndg-lghome
- Unesco : www.unesco.org/culture

Le picard est-il bienvenu chez les Chtis ?

Identité(s) régionale(s), marketing et conscience linguistique dans le Nord de la France

Alain DAWSON

LESCLaP, université de Picardie Jules Verne

Racourche

Ch'picard, ch'est eune linwe ed France (din ch'sint d'ech raport Cerquiglini in 1999) qu'in dwise din ches régions Nord-Pas d'Calés pi Picardie, pi in Bergique din l'pourvinche du Hénaut. L'pu souvint in l'délonme « picard » in Picardie pi in Hénaut, pi « Chtimi » din ch'Nord-Pas d'Calés. Din chl'artique-chi, j'amoute eq ches glossonnimes-là is rinvo't à ds'atitudes chocholinwistiques qu'is décarit't ed l'eune l'aute : ches gins is pins'te qu'el « Chtimi » ch'est pon eune vraie linwe, eq ch'est du platiau – pon conme ech picard in Picardie. Mais ch'nom-là i est gramint loïé à chl'idintitè d'el région, cha fait qu'achteure in n'sarot pu s'in déchper in dijant qu'i n'est pon aprope. I forot miu s'in siervir din eune estratégie d'communication pou faire avancher chl'idée qu'ech parlache i est ragali tt-avau l'région.

41

Abstract

Picard is a language of France (in the sense of Cerquiglini report 1999) spoken in the French regions Nord-Pas de Calais and Picardie and the Belgian province Hainaut. It is usually referred to as "Picard" in Picardie and Hainaut and "Chtimi" in Nord-Pas de Calais. In this article we show that those glossonyms reflect divergent sociolinguistic attitudes towards the language: as opposed to Picard in Picardie, Chtimi is claimed to be a "non-language", a patois. But this name is intimately linked with the regional identity so that it seems impossible to discard it as inadequate. Rather, we propose to incorporate it in a communication strategy to promote the idea of linguistic unity of the whole region.

Introduction

Le film « Bienvenue chez les Chtis », sorti en 2008, a eu un double effet parfaitement contradictoire. D'une part, en faisant du picard un ressort dramatique essentiel, il a braqué de façon inattendue les projecteurs médiatiques sur une langue de France, et peut-être, par rebond, sur l'ensemble de ses consœurs. D'autre part – revers de la médaille – c'est une image

caricaturale, voire erronée du picard qui s'est ainsi trouvée diffusée. La langue semble se réduire à quelques traits phonétiques, renforçant l'illusion courante d'une « déformation du français », en l'absence d'une syntaxe et d'une morphologie un tant soit peu consistante et avec un lexique ne dépassant pas une douzaine de mots.

Mais ce que nous voudrions développer ici, c'est que cette langue, le picard, n'est pas nommée, ou plutôt qu'elle est mal nommée, puisqu'elle est désignée uniquement par son sobriquet habituel dans la région Nord-Pas de Calais : le « chtimi » (ou « chti » par apocope)¹. Le film n'a donc pu qu'aggraver la confusion qui règne autour de l'identité linguistique de la région Nord-Pas de Calais.

Dans cet article, nous examinerons la question des dénominations concurrentes « picard » et « chti(mi) » (2^e partie). Nous montrerons ensuite qu'elles ne génèrent pas un simple conflit de dénomination, mais reflètent des attitudes sociolinguistiques contradictoires quant au statut de la langue, dans la construction d'identités linguistiques calquées sur les identités régionales (3^e partie). Comment sortir de ce conflit ? Dans une 4^e partie, nous proposerons quelques pistes pour concilier l'« identité chti » avec la réalité linguistique du picard, illustrées d'exemples issus de notre propre expérience de traducteur et d'auteur d'ouvrages pédagogiques sur le picard. Ceci nous amènera, en conclusion, à nous interroger sur le degré admissible d'implication du linguiste en milieu hostile...

Picard et « chti » : des représentations divergentes

Le picard des linguistes

42

Le travail des linguistes et des acteurs associatifs engagés dans ce qu'on peut appeler l'« aménagement linguistique » du picard s'appuie sur les deux prémisses suivantes :

> *Le picard est une langue de France.*

Il s'agit bien plutôt d'un axiome, fondé sur le rapport Cerquiglini (1999) dont on rappellera les termes :

[L]'écart n'a cessé de se creuser entre le français et les variétés de la langue d'oïl, que l'on ne saurait considérer aujourd'hui comme des « dialectes du français » ; franc-comtois, wallon, picard, normand, gallo, poitevin-saintongeais, bourguignon-morvandiau, lorrain doivent être retenus parmi les langues régionales de la France ; on les qualifiera dès lors de « langues d'oïl », en les rangeant dans la liste.

Le rapport Cerquiglini a constitué, pour le picard comme pour la majorité des autres langues de France, un acte d'institution. Bien entendu, il avait été précédé d'un long travail militant visant à sa « reconnaissance ». Dans le contexte de 1999, l'intégration du picard dans la liste des langues qui devait accompagner la signature par la France de la Charte européenne des langues régionales était un enjeu crucial : il s'agissait d'être du bon côté de la limite, tracée par le Conseil de l'Europe et les rédacteurs de la Charte, entre langues et dialectes.

¹ Mentionnons, pour être honnête, que le film évoque la relation de ce « chti(mi) » avec le picard : il est question, dans un dialogue entre Antoine Bailleul (Dany Boon) et Philippe Abrams (Kad Merad) d'apprendre « à parler le chti, ou le picard : on est cousins avec les Picards ». En outre, le film a bénéficié d'une sortie en avant-première dans les deux régions françaises de langue picarde, le Nord-Pas de Calais et la Picardie, les unissant ainsi dans l'hommage du réalisateur à ses « pays ».

- > *Le picard concerne un territoire homogène couvrant tout ou partie des régions Picardie et Nord-Pas de Calais en France, et de la province de Hainaut en Belgique.*
 Nous partirons de la carte du domaine linguistique picard habituellement diffusée dans toutes les publications (y compris, maintenant, les sites internet) à vocation pédagogique ou militante sur le picard (carte 1)



Carte établie par René Debrie selon les données de Raymond Dubois, réalisée par Joëlle Désiré pour l'Atlas de Picardie (Amiens, Université Jules Verne, 1985, éditions A.E.C.R.P.)

Carte 1. Le domaine linguistique picard

Du point de vue de la géographie physique, le domaine picard ne comporte de frontières naturelles qu'à l'ouest et au nord-ouest (façade maritime de la Manche et de la mer du Nord). Au nord, la limite est également tranchée, puisqu'elle correspond à la frontière linguistique et administrative entre les régions Flandre et Wallonie en Belgique ; son prolongement en France, quoique moins marqué, n'est pas sujet à contestation. En revanche, il est permis de s'interroger sur la nature de la « frontière linguistique » au sud et à l'est du domaine, où l'on se trouve en situation de continuum dialectal. Or, la carte reproduite ici apparaît aussi tranchée dans ces confins qu'au nord et à l'ouest.

Cette carte a été conçue par René Debrie pour illustrer ses travaux et ouvrages de vulgarisation (voir par exemple Debrie 1983). Elle s'appuie sur celle annexée à l'ouvrage *Le domaine picard*

(Dubois 1957). Il nous paraît utile de rappeler les précautions méthodologiques que Raymond Dubois exprimait. Dans son sous-titre, d'abord : *Délimitation et carte systématique dressée pour servir à l'Inventaire général du « picard » et autres travaux de géographie linguistique*. Rappelant que « toute limite dialectale est arbitraire ; le choix des traits phonétiques caractéristiques l'est aussi », Dubois renonce à tracer des isoglosses. Ce qu'il propose, c'est, modestement, « une base provisoire permettant de circonscrire la zone minimum dans laquelle on peut espérer rencontrer des faits linguistiques picards anciens ou modernes » (p. 12, souligné par nous). Pour lui, des études ultérieures permettront de préciser les limites géographiques du picard.

Surtout, après avoir constaté la grande variabilité de la notion de « Picardie » à travers les âges, Dubois conclut : « Nous considérons comme picard l'ensemble des lieux qui, à une époque quelconque, ont pu faire partie, soit du domaine linguistique picard, soit de l'ensemble des territoires ayant porté le nom de Picardie ». On ne peut être plus prudent... Pourtant, cette carte est progressivement devenue l'emblème de la « revendication picarde ». Pour ce qui nous intéresse ici, elle établit de façon indiscutable, aux yeux des militants, le caractère linguistiquement picard de la plupart des territoires actuellement regroupés dans la région Nord-Pas de Calais.

Le « chti »

Ces prémisses entrent en contradiction, sur ces territoires du Nord-Pas de Calais, avec un ensemble de croyances largement partagées que l'on peut résumer comme suit :

- > *Le picard est la langue de la Picardie, mais dans le Nord-Pas de Calais, on parle « chti » ou « chtimi ».*
- > *Le « chti », ce n'est pas la même chose que le picard ; c'est soit un dérivé, soit un parler distinct (quoique généralement reconnu comme proche du picard).*
- > *Le « chti » n'est pas une langue, c'est un patois ou une déformation du français.*

44

Bien entendu, ces trois propositions ne forment pas une doctrine affirmée et ne s'imposent pas à tous avec la même évidence. En particulier, l'utilisation du glossonyme « chti(mi) » pour désigner, de façon englobante, les pratiques langagières autochtones du Nord-Pas de Calais, est relativement récente et sans doute pas totalement consensuelle (même en exceptant les linguistes et « militants picardistes » qui la rejettent comme contraire à la vérité scientifique).

Généalogie des termes

Picard, Nation picarde, Picardie des villes et des princes, Picardie du roi.

On a parlé de « Picards » avant de parler de Picardie : le premier est un certain *Wilhelmus Picardus*, mort à la première Croisade en 1098 (Dubois 1957, précisé par Lusignan et Gervais à paraître). Le nom de Picardie apparaît vers 1250 dans des textes étroitement liés au milieu universitaire parisien, pour désigner un territoire caractérisé par son langage propre.

En 1259, les textes mentionnent l'existence d'une « nation picarde » (*natio Picardorum*) à l'université de Paris, parmi les quatre « nations » auxquelles devaient s'intégrer les étudiants (les autres étant la française, la normande et l'anglaise). La nation picarde regroupait les étudiants originaires des diocèses de Beauvais, Amiens, Noyon, Arras, Thérouanne, Cambrai, Laon, Tournai, Liège et Utrecht : ce qui déborde du domaine linguistique picard pour englober des régions de langues wallonne et flamande.

Assez remarquablement, la zone de recrutement de la « nation picarde » correspond à l'aire d'usage de la scripta picarde au Moyen Âge telle que la révèle l'étude des chartes et des actes publics. Cette aire, pour reprendre les termes de Serge Lusignan, dessine une « Picardie

des villes et des princes », caractérisée par un sentiment d'appartenance à une même culture urbaine (grands centres de productions textiles réputées jusqu'en Allemagne et en Italie) et où les grands princes du Nord ont beaucoup contribué à la diffusion de la *scripta* picarde et à son expansion en pays flamand.

À cette Picardie, définie sur une base linguistique, mais qui déborde sur les zones flamandophones et wallonophones voisines, s'oppose à partir du milieu du XIV^e siècle une « Picardie du roi », nouvelle entité administrative dont les contours sont plus restreints, puisqu'elle désigne le territoire situé entre le comté épiscopal de Beauvais et le comté d'Artois au nord. Un mouvement continu, depuis le sacre d'Hugues Capet à Noyon en 987, jusqu'à Philippe Auguste (rattachement au domaine royal des comtés d'Amiens, Montdidier, Hesdin, Vermandois), oriente vers Paris le destin de ces territoires. Cette Picardie-là exclut le Hainaut et le Brabant, situés à l'extérieur du royaume, en terre d'Empire. Mais elle exclut aussi que les territoires soumis aux puissants comtes des Flandres – devenus possessions bourguignonnes, puis intégrés aux Dix-Sept Provinces, sous domination espagnole au XVI^e siècle. Ce n'est qu'après 1713 (traité d'Utrecht), et après cinq guerres, que ces territoires du nord seront définitivement soumis à la souveraineté du roi de France.

La Picardie, dans sa définition administrative actuelle, est l'héritière de la « Picardie du roi », après amputation d'une partie de son ancienne façade maritime (de Berck à Calais). Sa limite avec la région Nord-Pas de Calais a longtemps correspondu à une quasi-frontière d'État, qui ne s'est effacée qu'au début du XVIII^e siècle.

Chti(mi)

L'origine de l'appellation « chtimi » (et de sa forme apocopée « cht ») est beaucoup plus récente et remonte à la Première Guerre mondiale. Fernand Carton la reconstitue ainsi (Carton & Poulet 2006, pp. 139-140 ; voir aussi Carton 1986) :

45

Aucun écrivain, dialectologue ou « patoisant » n'a utilisé ni même signalé ce mot avant 1914. Nous avons relevé de nombreuses attestations, mais seulement à partir de 1915 et sous des formes variables : *timi*, *s'timi*, *chetimi*, *ch'ti mie*, *ch tismis*. C'est le grand succès des *Croix de bois* de Roland Dorgelès (Prix Fémina 1919), qui fit connaître le mot, considéré comme nouveau, dans le grand public, grâce au personnage de Broucke, « le gars de ch' Nord, ch'timi aux yeux d'enfant. ».

Le mot est donc né dans les tranchées, comme sobriquet appliqué aux Poilus du Nord par leurs compatriotes des autres régions. Marius Lateur (1951) rapporte cette anecdote :

En 1916, en descendant à la gare de Montceau-les-Mines, un monsieur s'écrie en me voyant : – Voilà encore un « Ch'ti-mi » ! un gars du 33e ! Je n'ai pu m'empêcher de lui demander, en souriant (ce que je savais déjà) : – Pourquoi nous appelez-vous de cette façon ? Il me répondit : – N'êtes-vous pas toujours avec vos « ti et mi » pour dire « toi et moi » ?

Cette hypothèse d'un mot-valise combinant les pronoms personnels « ti et mi » est la plus probable ; on peut également faire intervenir le démonstratif « che » en fonction d'article défini masculin, et le pronom « cht », courant en picard pour « celui ».

Toujours selon Fernand Carton (Carton & Poulet 2006) :

Chtimi est aujourd'hui employé plus couramment que dans l'entre-deux-guerres. Il ne désigne plus seulement des soldats, et sa valeur péjorative s'est atténuée jusqu'à disparaître. (...). Aujourd'hui, pour tous, un chtimi est un natif du Nord-Pas de Calais ainsi désigné à cause de son accent, par opposition à franc picard, que revendiquent pour eux seuls les Picards de la Somme. Ce qui n'était qu'une taquinerie est devenu une sorte de totem (...). L'emploi de ce

terme est aujourd'hui général pour désigner familièrement des gens, mais aussi le picard parlé et écrit dans le Nord-Pas-de-Calais.

Nous ajouterons cependant que cette généralisation paraît encore plus récente. Le Nord-Pas de Calais ne paraît entièrement « chtî » que lorsqu'on le regarde de Paris ou du sud de la France. Les zones littorales ou rurales (Boulonnais, Audomarois, Ternois, Avesnois...) sont longtemps restées rétives à l'adoption du sobriquet « chtî ». Le « chtî » est plutôt un urbain, habitant du Bassin Minier ou Lillois.

Dans le Hainaut, la langue est toujours désignée préférentiellement par un autre glossonyme : le « rouchi », popularisé par le lexicographe Hécart au début du XIX^e siècle (*Dictionnaire Rouchi-français*, 1^{re} édition 1812), mais qu'il n'a pas inventé. Le Rouchi figure dans l'énumération de Grégoire (*Rapport sur la nécessité et les moyens d'anéantir les patois et d'universaliser la langue française du 16 Prairial an II*) : « le bas-breton, le normand, le picard, le rouchi ou wallon, le flamand, le champenois », etc. Le terme est probablement issu d'une mauvaise interprétation de l'expression « le patois de drouchi » (< droit ici) en « patois (de) rouchi ».

Notre hypothèse est que « chtîmi » et « chtî », « rouchi », ainsi que le générique « patois », comme glossonymes alternatifs, ont profité dans le Nord-Pas de Calais du repli de « picard » sur le seul territoire de la Picardie du roi, devenue Picardie administrative. Glossonyme, ethnonyme et toponyme ont fini par coïncider. En d'autres termes, la définition de la Picardie comme territoire linguistique (la Picardie des princes et des villes), et des Picards comme locuteurs d'une langue, a cédé devant une réalité politique de plus en plus prégnante.

Les conséquences du conflit « picard » / « chtî »

46

Un simple conflit de dénomination ?

On serait tenté de voir, dans l'usage de « chtî(mi) » (ainsi que de « rouchi » et de « patois ») à la place de « picard », un simple conflit de dénomination : deux signifiants (ou trois, ou quatre) pour un seul signifié (une seule langue), le choix de l'un ou l'autre procédant de logiques politiques et sociales. Le nom attribué à la langue populaire marquerait simplement l'attachement à une région, et l'opposition « chtî » / « picard » serait la conséquence de l'histoire complexe de la France du Nord et en particulier de l'existence en son milieu de la quasi-frontière dont nous avons parlé, qui survit dans la limite inter-régionale actuelle.

La situation serait ainsi identique à celle qu'on observe couramment ailleurs en Europe et dans le monde, sous des modalités à chaque fois particulières : « catalan » vs. « valencien » pour désigner la langue de la Communauté valencienne en Espagne, « hindi » vs. « ourdou » en Inde et au Pakistan, ou encore la disparition de la dénomination unitaire « serbo-croate » au profit des quatre glossonymes « serbe », « croate », « bosniaque », « monténégrin » malgré l'évidente unité linguistique qu'ils recouvrent.

Un paradigme d'attitudes sociolinguistiques

Nous pensons néanmoins que l'opposition « chtî » / « picard » va au-delà du simple conflit de dénomination. Cette opposition nous semble bien davantage être le reflet d'une série d'attitudes divergentes face à la langue, organisées en deux corpus opposés d'opinions.

Le tableau suivant propose une grille de lecture, toute provisoire, mais suffisante pour l'analyse que nous proposerons ici :

<i>chti</i>	<i>picard</i>
parlé en Nord-Pas de Calais	parlé en Picardie
ce n'est pas une langue ; c'est un patois, du français déformé (ou une déformation du picard !)	c'est une langue (régionale)
il vient du peuple	il n'intéresse que les élites et les savants
c'est festif, amusant	c'est sérieux
on le comprend	on ne le comprend pas
il va sans doute disparaître (et tant pis)	il est enseigné à l'école (voire : il existe en option au bac !)

Nous déduisons cette grille de l'observation du débat public tel qu'il a pu s'exprimer dans les blogs et les forums à la sortie du film « Bienvenue chez les Ch'tis »². Pendant les mois qui ont suivi cette sortie, il était vain de vouloir exprimer une opinion un tant soit peu critique sur le film, sur l'image du Nord qu'il véhicule, et sur la représentation caricaturale de la langue. On se reportera avec intérêt aux observations amères d'Ovart-Baratte 2008 quant aux effets ravageurs de cet unanimité, particulièrement chez les élus régionaux.

Déjà en 2006, deux ans avant la sortie du film, la parution d'une « traduction » unanimement critiquée d'un album de Lucky Luke (Gerra, Achdé & Maslanka 2006) avait également provoqué une polémique sur le blog du traducteur, Frédéric Maslanka. La défense de ce dernier peut être résumée comme suit : je n'écris pas en picard mais en « chti ». Autrement dit, on ne peut pas me critiquer sur ma méconnaissance du picard, puisque c'est une autre langue que j'utilise. Maslanka ajoute : « Le Picard (sic) n'est quasiment compris que par les universitaires. Je n'ai pas réussi à aller plus loin que les premières pages (et encore) des précédents albums BD traduits en Picard (sic). J'ai eu l'impression qu'ils étaient plus destinés à être analysés dans les amphithéâtres que découverts par tout un chacun confortablement installé dans un chez-soi douillet. » (<http://cafougnette.canablog.com> 2006).

Le cas particulier de la Belgique

À l'inverse du Nord-Pas de Calais, les zones picardophones du Hainaut belge se revendiquent sans complexe et presque bruyamment comme picardes. Dès 1967, le poète tournaisien Géo Libbrecht (1891-1976) publie à Amiens, à l'association Eklitra, le recueil *A l'bukète*, construisant un pont qui va de Tournai à Amiens en enjambant le Nord-Pas de Calais, selon une pratique toujours en vigueur. À la fin des années 70 et au début des années 80, la Maison de la culture de Tournai accueille une très active « section dialectale », animée par le regretté Paul Mahieu

2 En particulier : blog de la revue *Pays du Nord* (<http://blog.pays-du-nord.fr>), forum du quotidien *La Voix du Nord* (<http://forums.lavoix.com>)

(1925-2005). Elle mène des recherches, publie des textes, et popularise l'idée que Tournai et le Hainaut occidental sont de langue picarde. Une certaine méfiance vis-à-vis du centralisme namurois (ou liégeois) favorise cette idée. Le sentiment de picardité est aujourd'hui largement partagé dans cette région, et l'appellation « Wallonie picarde » est maintenant officielle et utilisée par la plupart des instances régionales.

Sortir du conflit

Si l'on avait affaire à un simple conflit de dénomination, le traitement différencié du « chtî » et du picard pourrait trouver une justification dans le respect des réalités régionales d'aujourd'hui : l'existence de deux régions (au sens de collectivités territoriales) justifie des identités régionales distinctes, et celles-ci, à leur tour, favorisent l'utilisation de glossonymes distincts (comme dans le cas, toutes proportions gardées, de la Catalogne et de la Communauté valencienne, ou des pays issus de la dislocation de la Yougoslavie). Le débat n'en serait pas clos pour autant, mais il rejoindrait celui qu'évoque ici Patrick Sauzet sur les « petites » langues et le périmètre minimal pour une activité d'aménagement linguistique.

Mais, comme nous le proposons supra, la caractéristique du « chtî » est d'être une non-langue, voire une anti-langue, par opposition au picard. Dans ces conditions, parler d'un « aménagement linguistique du chtî » tient de l'oxymore : si l'on veut parler d'aménagement linguistique, seul le picard est concerné.

Cette difficulté est évidente à l'examen de deux ouvrages récents parus dans le sillage du film « Bienvenue chez les Chtis » : Bril (2008) et Gryson & Poulet (2009). Tous deux prétendent initier au « chtî » sans passer par la case « picard »³. Leurs auteurs principaux⁴, nouveaux venus sur la scène éditoriale picarde, ne sont pas connus des spécialistes (universitaires ou non) habituellement consultés, ni des cercles picardisants établis. Leurs ouvrages apparaissent comme des collages de sources disparates, généralement non citées. Il s'en dégage une impression de forte hétérogénéité : aucune normalisation des graphies, des paradigmes incohérents alternant au fil des pages, sans compter les nombreux hyperdialectalismes, la confusion avec l'argot et les erreurs manifestes. Cette hétérogénéité aurait pu être mise sur le compte de la variabilité interne du picard, mais il n'en est rien : la structuration dialectale est même totalement ignorée par les auteurs, au profit d'un mélange de formes de toutes origines géographiques en un sabir informe. C'est bien, en somme, une « non-langue » que l'on propose au lecteur, de laquelle ne saurait être dégagé aucun système linguistique propre.

Face à ce type de production, l'attitude du linguiste semblerait devoir être de rejeter purement et simplement le « chtî » comme une illusion néfaste à la diffusion de la connaissance scientifique. C'est l'attitude prônée, parmi d'autres, par Jacques Landrecies (2000). On la rencontre aussi chez de nombreux acteurs associatifs, surtout en Picardie où la « vague chtî » de 2008 en a lassé plus d'un.

Néanmoins, cette attitude vertueuse nous semble difficilement tenable, tant le « concept » (?) de « chtî » est omniprésent dans le Nord-Pas de Calais. Le risque, en l'ignorant, est d'entretenir le malentendu : le « chtî » est alors légitimé comme objet distinct du picard, boudé par les linguistes

3 En cela, et malgré de nombreuses ressemblances qui ne peuvent être fortuites, ces deux ouvrages rompent avec nos propres manuels (Dawson 2002b et 2006) qui les avaient précédés de quelques années (voir infra).

4 Cette remarque ne concerne donc pas Denise Poulet, co-auteur du second, dialectologue reconnue, auteur d'une thèse sur les parlers du Calaisis et de l'Audomarois ainsi que de plusieurs ouvrages de vulgarisation sur le picard, mais dont la contribution à ce manuel « pour les nuls » semble avoir été très modeste (communication personnelle).

et rendu par eux disponible pour toutes sortes d'exploitations populistes par des spécialistes auto-proclamés.

Aussi, l'attitude que nous préconisons est-elle plutôt de tenir compte de cette « identité chti » et de l'intégrer dans un travail pédagogique de vulgarisation, l'objectif étant de promouvoir la conscience de la grande solidarité du picard sur l'ensemble de son domaine, dans une conception polycentrique de la langue. La section suivante sera consacrée à quelques propositions allant dans ce sens.

Propositions pour une réintégration du « fait chti » dans l'aménagement linguistique du picard

Vulgariser la géographie linguistique du picard

L'étude du picard a longtemps été l'apanage des dialectologues qui, ici comme dans d'autres régions, ont privilégié une approche localiste des « patois ». Avec l'*Atlas linguistique et ethnographique picard* (désormais ALPic – Carton & Lebègue 1989 et 1997), on dispose maintenant d'un outil permettant de dépasser le local (même si, en toute rigueur, l'Atlas est une collection d'enquêtes locales retranscrites sur des cartes).

À partir des cartes de l'ALPic, il convient maintenant de dégager les grandes aires, les massifs dialectaux, en donnant à voir les permanences et les ruptures internes du domaine. Fernand Carton a entamé cette exploitation dans la foulée de la publication de l'ALPic avec des recherches sur le nom du chiendent, l'homonymie du chat et du coq, la crêpe, « un peu » (voir par exemple Carton 2005). Nos propres recherches ont porté, en phonologie, sur la palatalisation des occlusives vélares (Dawson 2006), et nous avons également constitué des cartes synthétiques sur certains points de morphologie.

Ces travaux permettent de donner une image du picard où le contraste nord/sud (autrement dit « chti » / « picard ») est assez peu marqué, et où les contrastes essentiels s'ordonnent plutôt sur un axe est/ouest. La combinaison des deux axes donne une certaine singularité au département de la Somme, tandis que se dessine une solidarité, à l'est du domaine, entre l'Aisne et le Nord (de Saint-Quentin à Lille avec un prolongement en Belgique). La palatalisation des vélares, qui est généralement ressentie comme un marqueur phonétique du picard de Picardie, concerne également la région circum-lilloise, à l'autre extrémité du domaine. Toutes ces observations remettent en cause l'illusion d'un « chti » du nord qui s'opposerait en bloc à un « picard » du sud et montrent que la réalité dialectale est beaucoup plus complexe.

Une autre exploitation globalisante de l'ALPic est constituée par l'index (Carton & Dawson 2010) créé à partir de la lemmatisation des formes relevées dans les deux volumes. En neutralisant la dimension spatiale, on obtient une image d'ensemble du lexique picard décrit comme une ressource commune à la disposition des locuteurs de toutes ses variétés. Parallèlement, les recherches étymologiques de Fernand Carton lui donnent une profondeur historique propice à la revalorisation de son image dans le public.

Ces travaux ont permis de dessiner une image nuancée du picard, distincte à la fois du pointillisme de nos prédécesseurs, du simplisme d'un discours militant sur « la profonde unité du picard », et de l'illusion d'optique qu'a entraînée la « mode chti ». Mais cette vision rénovée doit

s'accompagner d'une nouvelle conception de la langue comme objet social. Les concepts de langue polynomique ou de langue à standardisation polycentrique pourraient ici se révéler utiles.

La polynomie picarde

Nous proposons d'envisager le picard comme une organisation hiérarchique à quatre niveaux :

niveau 1 = pan-picard (le picard comme langue unique, de dimension interrégionale et transnationale)

niveau 2 = « picard de Picardie » / « chti » / « picard de Belgique » (élaboration calquée sur les découpages administratifs)

niveau 3 = plusieurs centres de diffusion et de création (standardisation polycentrique)

niveau 4 = parler local (« patois de village » selon Carton, en voie de disparition)

Le niveau 3 doit retenir toute notre attention : c'est autour de lui que s'organise la création littéraire actuelle. Nous posons qu'il existe un certain nombre de variétés écrites de picard que l'on peut définir en fonction de quelques critères simples :

- > présence d'auteurs ayant laissé une œuvre d'une certaine consistance, reconnue par les locuteurs actuels ;
- > existence d'ouvrages de référence, en particulier de dictionnaires jouant un rôle dans la standardisation locale du picard ;
- > existence de cercles d'écriture de type « veillées » où les auteurs lisent publiquement leurs textes (et éventuellement se soumettent à une critique collective de leurs pairs) ;
- > existence d'une revue ;
- > activité théâtrale, cabarets, etc.
- > Ces critères permettent d'établir une liste de standards zonaux plus ou moins fortement individualisés :
 - > en Picardie : Vimeu, Amiénois, Beauvaisis, Vermandois ;
 - > en Nord-Pas de Calais : Lille, région circum-lilloise (Roubaix, Tourcoing et environs), Valenciennois, Audomarois, Boulonnais, « chti » du Bassin Minier centre et ouest ;
 - > en Belgique : Tournai, Mons-Borinage, Pays des Collines, Comines-Warneton et Mouscron.

La typologie devrait être affinée, en particulier par une approche sociologique des groupes concernés. Certaines variétés, qui satisfont l'ensemble des critères (Vimeu, Valenciennois, Tournai), sont mieux affirmées que d'autres qui n'en remplissent que quelques-uns. À noter que les groupes communiquent abondamment entre eux (au sein des fédérations régionales *Insanne* et *Union Tertous*, et autour de l'Agence pour le Picard). Les variétés s'interpénètrent largement sous l'effet de la lecture réciproque des œuvres et de l'utilisation partagée des dictionnaires.

Le niveau 2 est celui où s'expriment les allégeances régionales. Parmi les variétés écrites du niveau 3, certaines semblent, aux yeux des locuteurs, particulièrement emblématiques des régions Picardie, Nord-Pas de Calais et Hainaut belge. En Picardie, la variété amiénoise passe certainement pour le « vrai picard ». En Nord-Pas de Calais, l'importance sociale du passé minier oriente indiscutablement vers la variété urbaine de la zone Lens-Béthune⁵. Pour le Hainaut belge, le parler tournaisien semble jouer ce rôle de pivot.

5 Malgré sa faiblesse paradoxale en tant que variété littéraire locale : peu d'auteurs, pas de dictionnaire important susceptible de soutenir sa normalisation, peu d'associations organisées.

Application pratique

Nous proposons dans cette dernière section quelques exemples concrets issus de notre propre expérience en tant qu'auteur de guides et manuels sur le picard et co-traducteur d'albums de bande dessinée en picard.

Une graphie unitaire

Le niveau 1, pan-picard, trouve sa traduction dans le choix d'une graphie unitaire (mais non uniformisante). Le consensus est croissant autour de la graphie Feller-Carton, issue de l'adaptation au picard, par Fernand Carton, de la graphie mise au point par Jules Feller pour le wallon au début de XX^e siècle (Carton 1963). Nous en avons proposé (Dawson 2002a) une variante qui favorise l'usage de graphèmes visuellement proches et interchangeable, afin de transcrire les phonèmes en correspondance dialectale (ex. : o / oé pour les produits de l'ancienne diphtongue « oi » : [o] / [we]).

Deux guides de conversation

Sollicités par l'éditeur Assimil, nous avons consacré deux « guides de conversation » distincts au « chtimi » et au picard (Dawson 2002b et 2003), en les concevant comme étroitement complémentaires. Les introductions placent chaque ouvrage dans une perspective explicitement pan-picarde, tout en décrivant au mieux la structuration dialectale fine de l'espace concerné. Le contenu des deux guides est largement identique, mais les thèmes sont hiérarchisés différemment, en fonction des caractéristiques socio-économiques des deux régions (ex. : importance de la mine dans le Nord-Pas de Calais et de la ruralité en Picardie). Pour chaque guide, une variété de référence de niveau 2 est choisie (Amiénois pour le *Picard de poche* et Artois minier pour le « *Chtimi* »), mais les principales variantes dans les autres parlers de la zone sont systématiquement mentionnées.

51

Astérix : la variation dialectale du picard mise en texte

À la demande des Éditions Albert-René et d'Albert Uderzo, trois albums d'Astérix ont été traduits en picard par un trio de traducteurs dont deux des membres sont originaires de Picardie et nous-même du nord du domaine (Gosciny & al. 2004 et 2010, Uderzo & al. 2007). Nous avons choisi, dans ces albums, de mettre en scène la variation dialectale du picard plutôt que de privilégier une seule variété.

Dans le premier album, les deux variétés « nord » et « sud » (niveau 2) sont simplement juxtaposées, alternant au fil des 14 courts récits qui composent l'album. Nous avons mutuellement relu et corrigé nos textes, mais l'harmonisation, y compris graphique, est restée superficielle.

Le deuxième album constitue un récit complet : il n'était donc plus question d'un partage arbitraire des variétés. Nous avons décidé d'affecter les deux variétés de niveau 2 à des groupes de personnages différents (l'amiénois pour le « village des fous » et le « chti » pour l'autre village gaulois). En outre, des éléments de variétés de niveau 3 ont été introduits pour caractériser certains personnages : boulonnais, tournaisien, « rouchi ». Enfin, une variété intermédiaire « ar-rageoise » a été utilisée pour les textes non localisables : elle constitue l'embryon d'un possible picard de niveau 1.

La même méthode a été retenue pour la troisième traduction. Pour simplifier le texte, les variantes de niveau 3 ont été abandonnées ; en revanche, le tournaisien est introduit comme troisième variété de niveau 2 pour caractériser les personnages belges. Les textes pan-picards rédigés en variété « arrageoise » de niveau 1 sont beaucoup plus nombreux que dans l'album précédent.

Conclusion

Le Nord-Pas de Calais nous paraît être un exemple de « milieu hostile » auquel est parfois confronté le linguiste, non pas au sens dramatique évoqué ici même par Colette Grinevald (car ni les locuteurs, ni le linguiste ne sont physiquement en danger), mais de par la prégnance des représentations erronées auxquelles il doit faire face sur son terrain. S'il considère sérieusement comme faisant partie de son rôle social le devoir de restituer à la communauté des locuteurs le résultat de ses recherches, le linguiste attaché à l'étude du picard en Nord-Pas de Calais doit soigneusement tenir compte de ces représentations, sans céder en rien sur son propre corpus de connaissances, qui peut être distinct du corpus de croyances en cours dans la société – et il peut être nécessaire, pour combler ce décalage, de mettre au point une véritable stratégie de communication, telle que celle que nous avons esquissée dans la 4e partie. Le linguiste ne risque-t-il pas, dans cette logique, de s'engager au service d'une « cause », au-delà de ce qu'autorise son objectivité scientifique ? Le danger existe, très certainement. Mais il nous semble nécessaire d'assumer ce risque, justement au nom de la promotion de cette objectivité revendiquée, face à la prolifération de discours non fondés dont la conjonction porte un nom : l'obscurantisme.

52

Bibliographie

BRIL (Laurence), *Le parler chtî*, De Borée, Paris, 2008.

CARTON (Fernand) & DAWSON (Alain), *Index lemmatisé et étymologique de l'Atlas linguistique et ethnographique picard*, collection du Centre d'études picardes n° 54, université de Picardie Jules Vernes, Amiens, 2010.

CARTON (Fernand) & LEBÈGUE (Maurice), *Atlas linguistique et ethnographique picard*, 2 volumes, éditions du CNRS, Paris, 1989-1997.

CARTON (Fernand) & POULET (Denise), *Le parler du Nord-Pas de Calais*, Bonneton, Paris, 2006.

CARTON (Fernand), « Adaptation de l'orthographe Feller à la notation des parlers picards » *Nos Patois du Nord*, décembre 1963 (supplément), 1963.

CARTON (Fernand) « Aux origines de *Chtimi* », dans *Mélanges d'onomastique, de linguistique et de philologie offerts à Raymond Sindou*, vol. 1, 1986, p. 108-112.

CARTON (Fernand), « Un peu. Interprétation de la carte 653 de l'Atlas linguistique picard », dans B. Horiot, E. Schaefroth, M.-R. Simoni-Aurembou (éd.), *Mélanges offerts au Professeur Lothar Wolf*, Centre d'études linguistiques Jacques Goudet, Hors série 2, université de Lyon III, 2005, p. 79-94

CERQUIGLINI (Bernard), *Les langues de la France. Rapport au ministre de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie, et à la Ministre de la Culture et de la Communication*, www.dgjf.culture.gouv.fr, Avril 1999.

DAWSON (Alain), « Le picard, langue polynomique, langue polygraphique ? » dans Dominique Caubet, Salem Chaker, Jean Sibille (éd.), *Codification des langues de France*, L'Harmattan, Paris, 2002a, pp. 85-97.

DAWSON (Alain), *Le « Chtimi » de poche, parler picard du Nord et du Pas-de-Calais*, Assimil, Chennevières, 2002b.

DAWSON (Alain), *Le Picard de poche*, Assimil, Chennevières, 2003.

- DAWSON (Alain), *Variation phonologique et cohésion dialectale en picard. Vers une Théorie des correspondances dialectales*, Atelier National de Reproduction des Thèses, Lille, 2006a.
- DAWSON (Alain), *Parle-moi « Chti » ! Pale-me in « Chti » ! Le parler picard du Nord et du Pas-de-Calais*, Assimil, Chennevières, 2006b.
- DEBRIE (René), *Eche pikar bèl é rade*, Omnivox, Paris, 1983.
- DUBOIS (Raymond), *Le domaine picard, délimitation et carte systématique dressée pour servir à l'inventaire général du « picard » et autres travaux de géographie linguistique*, Archives Départementales du Pas-de-Calais, Arras, 1957.
- GERRA (Laurent), ACHDÉ, (trad. Frédéric Maslanka), *Ch'bièle provinç'*, Imbroglia (éd.), Lille, 2006.
- GOSCINNY (René) & UDERZO (Albert), (trad. Alain Dawson, Jacques Dulphy & Jean-Luc Vigneux), *Astérix i rinte à l'école*, Albert René (éd.), Paris, 2004.
- GOSCINNY (René) & UDERZO (Albert), (trad. Alain Dawson, Jacques Dulphy & Jean-Luc Vigneux), *Astérix pi Obélix is ont leus ages. Ch'live in dor*, Albert René (éd.), Paris, 2010.
- GRYSON (Pierre-Marie) & POULET (Denise), *Le chtî pour les nuls*, First éditions, Paris, 2009.
- LANDRECIES (Jacques), « 'Patois' ? 'chti(mi)' ? 'Picard' ? De quelques appellations régionales bien mal contrôlées », *Mélanges, maison Saint-Exupéry*, 2, 2000, p. 41-50.
- LATEUR (Marius), *Lexique du parler populaire et ouvrier des régions minières d'Artois*, Arras, 1951.
- LIBBRECHT (Géo), *À l'bukète*, Eklitra, Amiens, 1967.
- LORJOT (Robert), *La frontière dialectale moderne en Haute-Normandie : Pays de Bray, vallée de la Bresle, forêt d'Eu, Talou, Aliermont*, Société de Linguistique Picarde, Amiens, 1967.
- LUSIGNAN (Serge) & GERVAIS (Diane), « 'Picard' et 'Picardie', espace linguistique et structures sociopolitiques », *Carnets d'atelier de sociolinguistique*, n° 2, à paraître.
- OVART-BARATTE (Elise), *Les Ch'tis, c'était les clichés*, éd Calmann-Lévy, Paris, 2008.
- POOLEY (Timothy), *Chtimi: The Urban Vernaculars of Northern France*, Multilingual Matters Ltd, Clevedon, 1996.
- POOLEY (Timothy), « Langues d'Oïl, langues de France, langues pour quoi faire? », *Cahiers* n° 12.1, Association for French Language Studies, www.afls.net/cahiers/12.1/pooley.pdf (consulté le 20/01/2010), 2006.
- UDERZO (Albert), (trad. Alain Dawson, Jacques Dulphy & Jean-Luc Vigneux), *Ch'village copè in Il*, Albert René (éd.), Paris, 2007.

Sitographie

- <http://cafougnette.canablog.com>, consulté en avril 2006
- Blog de la revue *Pays du Nord*, <http://blog.pays-du-nord.fr>
- Forum du quotidien *La Voix du Nord*, <http://forums.lavoix.com>
- Ministère de la Culture et de la Communication, www.dgfi.culture.gouv.fr

Langues et dialectes en Suisse :

les rapports différents entre langue standard et dialecte en domaine roman et germanique

Marc-Olivier HINZELIN

Institut Pierre Gardette, université catholique de Lyon

Université de Hambourg

Zusammenfassung

Dieser Beitrag beschäftigt sich mit der Situation der verschiedenen Sprachen in der Schweiz und der Beziehung zwischen Standardsprache, Regiolekten und Dialekten. Der Status der vier Landessprachen, Deutsch, Französisch, Italienisch und Rätoromanisch (*Rumantsch*) wird beschrieben und verglichen. Während das Schweizerdeutsche und die italienischen Dialekte auch heute noch sehr lebendig sind, ist das Frankoprovenzalische in der Welschschweiz (französischsprachige Schweiz/*Suisse romande*) fast vollständig erloschen (jedoch mit der bemerkenswerten Ausnahme einiger Ortschaften im Wallis). Für diesen Unterschied werden unterschiedliche Einstellungen gegenüber den Standardsprachen, also Deutsch, Italienisch und Französisch, verantwortlich gemacht. Das Bündnerromanische (*Rumantsch*) ist ein Sonderfall, da es über keine Nationalsprache außerhalb der Schweiz verfügt, auf die es sich stützen könnte.

55

Abstract

This contribution addresses the language situation in Switzerland and the relationship between the standard language, the regiolects, and the dialects. The status of the four national languages, German, French, Italian, and Romansh, is described and compared. Whereas Swiss German and Italian dialects are still very vibrant nowadays, Francoprovençal dialects in Romandy (French-speaking Switzerland) have nearly completely disappeared (with the notable exception of some localities in the Valais). This difference is attributed to the divergent attitudes towards the standard languages, i.e. German, Italian, and French respectively. Romansh is a case apart because it has no national language to rely on outside Switzerland.

Introduction

Dans cette contribution, je présente les rapports entre la langue standard, la forme régionale de celle-ci (le régiolecte, par ex. le français régional) et le dialecte autochtone des quatre langues nationales de la Suisse qui sont l'allemand, le français, l'italien et le romanche (cf. Carte 1 et les ouvrages de Bickel & Schläpfer 2000 et de Lüdi & Werlen 2005).

Les différences de vitalité entre les dialectes sont très prononcées : d'un côté, le dialecte suisse allemand (*Schwizerdütsch*) jouit d'une popularité extraordinaire, de l'autre, les parlers

francoprovençaux de la Suisse romande ont presque complètement disparu (sauf dans quelques localités). Il semble exister une différence d'attitude envers le dialecte selon l'appartenance linguistique. Pour ce qui est des autres dialectes romans, le dialecte italien parlé au Tessin et dans quelques vallées méridionales des Grisons demeure très vivant. Quant au romanche parlé dans le canton des Grisons et qui est constitué lui-même de cinq dialectes, il connaît une régression lente de son usage et perd du terrain au profit du suisse allemand.

Répartition géographique des langues officielles en Suisse (2000)



56

Carte 1. Les régions linguistiques de la Suisse.

Source : Marco Zanoli, 2007, http://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:Sprachen_CH_2000_fr.png

La Suisse se situe à cheval entre deux aires majeures de la carte linguistique de l'Europe : la frontière entre la *Romania* (aire des langues romanes issues du latin) et la *Germania* (aire des langues germaniques). La frontière linguistique (cf. Carte 1) s'étend du nord au sud (Suisse romande) et de l'ouest à l'est (Suisse italienne et romanchophone). La Suisse alémanique est la partie la plus importante sur les plans de la superficie, du nombre d'habitants et de la puissance économique.

La Suisse est constituée de la fédération des 26 cantons. Au niveau fédéral, il existe quatre langues nationales comme l'indique la Constitution fédérale de la Confédération suisse de 1999 :

Art. 4 Langues nationales

Les langues nationales sont l'allemand, le français, l'italien et le romanche.

Le romanche n'est langue nationale que depuis 1938 (cf. ci-dessous la section portant sur le romanche). Seules trois langues sont pleinement officielles au niveau de la Confédération (allemand, français, italien), le romanche étant une langue officielle régionale :

Art. 70 Langues

1 Les langues officielles de la Confédération sont l'allemand, le français et l'italien. Le romanche est aussi langue officielle pour les rapports que la Confédération entretient avec les personnes de langue romanche.

2 Les cantons déterminent leurs langues officielles. Afin de préserver l'harmonie entre les communautés linguistiques, ils veillent à la répartition territoriale traditionnelle des langues et prennent en considération les minorités linguistiques autochtones.

3 La Confédération et les cantons encouragent la compréhension et les échanges entre les communautés linguistiques.

4 La Confédération soutient les cantons plurilingues dans l'exécution de leurs tâches particulières.

5 La Confédération soutient les mesures prises par les cantons des Grisons et du Tessin pour sauvegarder et promouvoir le romanche et l'italien.

La Constitution fixe quatre grands principes à l'égard des langues, soit l'égalité (Art. 8), la liberté (Art. 18), la territorialité des langues (Art. 70, 2) et la protection des langues minoritaires (Art. 70, 5) :

Art. 8 Égalité

1 Tous les êtres humains sont égaux devant la loi.

2 Nul ne doit subir de discrimination du fait notamment de son origine, de sa race, de son sexe, de son âge, de sa langue, de sa situation sociale, de son mode de vie, de ses convictions religieuses, philosophiques ou politiques ni du fait d'une déficience corporelle, mentale ou psychique.

Art. 18 Liberté de la langue

La liberté de la langue est garantie.

Cela n'empêche pas qu'il existe des rapports de force ostensibles entre les quatre langues comme le démontre par exemple le logo quadrilingue de la Confédération suisse. Sur le logo, on trouve une hiérarchie selon l'importance de la langue (et non pas selon l'ordre alphabétique).



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Le logo quadrilingue de la Confédération suisse

Économiquement et démographiquement (voir le Tableau 1), le poids relatif des quatre langues est très différent.

		1990	2000	% 2000
Total		6873.7	7288.1	100.0
	Allemand	4374.7	4640.4	63.7
	Français	1321.7	1485.1	20.4
	Italien	524.1	471.0	6.5
	Romanche	39.6	35.1	0.5

Tableau 1 : Population résidente selon la langue principale (chiffres en milliers)

Source : « Office fédéral de la statistique, site web Statistique suisse, janvier 2010. »,

www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/01/05/blank/key/sprachen.html (pourcentage ajouté)

La situation en Suisse alémanique

La frontière linguistique occidentale entre la *Germania* et la *Romania* – qui s’appelle aussi, en Suisse, le *Röstigraben* [røstigræbən] (littéralement « fossé de røestis » – « barrière de røestis » en français) – se réfère à la fois à des différences linguistiques, politiques et culturelles. Cette frontière part du Jura, traverse le plateau suisse en longeant la Sarine (Saane) et finit dans les Alpes en coupant la vallée du Rhône dans le canton du Valais.

58

Les divers dialectes parlés en Suisse – en généralisant on parle du dialecte suisse allemand (*Schwizerdütsch*) – appartiennent à l’alémanique (*Alemannisch*),¹ qui fait partie de l’allemand supérieur (*Oberdeutsch*), une branche du haut allemand (*Hochdeutsch*). L’allemand est la langue la plus répandue de la Suisse (cf. Tableau 1) et aussi la plus importante sur le plan économique.

L’alémanique parlé en Suisse² se divise en trois groupes :

- > bas alémanique : c’est le parler traditionnel de la ville de Bâle (dénommé *Baseldytsch*), mais la variété la plus répandue aujourd’hui est le *Baseldütsch* influencé par le haut alémanique. (Le bas alémanique est surtout parlé en Allemagne dans l’ancien pays de Bade – aujourd’hui faisant partie du Land de Bade-Wurtemberg – et en France en Alsace.)
- > haut alémanique : la majorité des dialectes parlés sur le plateau suisse, notamment le *Züridütsch* à Zurich et le *Bärendütsch* à Berne. (Il est aussi parlé en France, dans le Sundgau en Alsace, en Allemagne, dans l’extrême sud de l’ancien pays de Bade, en Autriche, dans le Vorarlberg, et au Liechtenstein.)
- > alémanique supérieur : variétés parlées au sud de Berne et dans une partie des Grisons.

1 À l’exception du parler de Samnaun aux Grisons qui est un dialecte bavarois.

2 Pour la répartition des aires dialectales de l’alémanique, voir par exemple : http://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:Alemannic_language_location_map_in_1950-fr.svg

Le rapport entre le dialecte allemand et l'allemand standard

Il existe une situation de diglossie entre le dialecte et le standard.³ Aujourd'hui, l'allemand standard est la langue officielle, mais il n'est que rarement utilisé dans la conversation. Les locuteurs du suisse allemand n'ont souvent qu'une maîtrise imparfaite du standard qui est influencé par le dialecte et qui est resté une langue surtout écrite (cf. aussi Haas 2000, pp. 106-108).

La vitalité d'un dialecte dépend principalement de l'attitude de ses locuteurs face à sa valeur : la Seconde Guerre mondiale et l'opposition à la toute-puissance de l'Allemagne nazie ont renforcé l'emploi du dialecte aux dépens de l'allemand standard et il existait même un mouvement pour la création d'une langue alémanique standard (cf. Haas 2000, p. 85). Ce mouvement est comparable au développement d'un standard au Luxembourg où le luxembourgeois (*Lëtzebuergesch*), à l'origine un dialecte francique mosellan (*Moselfränkisch*) du haut allemand, est devenu langue nationale en 1984, avec le français et l'allemand (standard).

La situation en Suisse romande

La Suisse romande ou Romandie – ou partie francophone de la Suisse – est composée de sept cantons dont quatre unilingues (Genève, Vaud, Neuchâtel et Jura) et trois bilingues (Valais / Wallis, Fribourg / Freiburg et Berne / Bern) avec quatre villes bilingues (Bienne / Biel, Morat / Murten, Fribourg / Freiburg et Sierre / Siders ; cf. aussi Lüdi & Werlen 2005, pp. 90-97). Cette région linguistique n'est pourtant pas une entité politique (contrairement, par exemple, à la Fédération Wallonie-Bruxelles, anciennement dénommée Communauté française de Belgique).

59

Les dialectes : le francoprovençal et le franc-comtois

Le francoprovençal est (ou était) la langue autochtone de toute la Suisse romande – à l'exception du Jura qui appartient au domaine d'oïl avec son dialecte franc-comtois (parlé dans le canton de Jura et dans certaines contrées du Jura bernois, qui fait partie du canton de Berne).⁴

Curieusement, la vitalité du francoprovençal en Suisse est (avec des différences selon les cantons) encore plus atone qu'en France. Dans presque tous les cantons de la Suisse romande, il n'est plus employé ni transmis aux enfants. Dans quelques cantons, on ne trouve plus aucun locuteur du parler local. Dans le canton de Neuchâtel, par exemple, Häfelin (1873) et Urtel (1897) avaient déjà beaucoup de mal à trouver des locuteurs compétents voire des locuteurs tout court⁵. Sur le site du Centre de dialectologie et d'étude du français régional de l'université

3 En réalité, on a le plus souvent affaire à une quadri- ou tétraglossie (ou plutôt à un continuum) entre l'allemand standard (*Hochdeutsch*), l'allemand standard de la Suisse (*Schweizer Hochdeutsch / Schriftdeutsch*), une koïné dialectale et le parler local alémanique – le *Schwizerdütsch*.

4 Pour une carte du francoprovençal, voir : <http://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/6/64/Francoprov.GIF>

5 Cet état précaire des parlers de la région neuchâteloise est donc déjà mis en évidence vers la fin du XIX^e siècle par Häfelin (1873, p. 291) et par Urtel (1897, p. 1). Häfelin (1873, p. 291) en prédit la disparition imminente : « *Einigen derselben, wie z. b. denen des cantons Neuenburg, steht ein nahes gänzlich aussterben bevor. Schon ist es hier nothwendig, betagte personen aufzusuchen, um den dialekt aus ungetrübter quelle zu schöpfen, [...]* ». 24 ans plus tard, Urtel (1897, p. 1) écrit dans l'introduction de sa thèse sur les parlers neuchâtelois que les « patois » sont en voie d'extinction rapide ou déjà disparus : « *[...] um so viel wie möglich noch von dem schnell aussterbenden Patois durch schriftliche Fixierung vor dem Untergange*

de Neuchâtel, on trouve le constat que « les derniers locuteurs du francoprovençal neuchâtelois ont malheureusement disparu dans les années 1920 »⁶.

Ce phénomène s'est produit sans qu'il y ait eu une « chasse aux patois » comme c'était le cas en France.⁷ Kristol (1999/2012) décrit l'adoption du modèle linguistique de la France comme la cause de cette disparition : « Le jacobinisme linguistique, le mépris et la politique de répression à l'égard de toutes les langues régionales et des dialectes (appelés « patois ») a donc été très vite imitée par les milieux intellectuels de la Suisse romande. Dans les villes protestantes (Genève, Lausanne, Neuchâtel), on cesse de parler le dialecte local dès la première moitié du XIX^e s. ».

Sur le site du *Glossaire des patois de la Suisse romande (GPSR)* de l'université de Neuchâtel, il est affirmé que « [l]es observations faites par les fondateurs du *GPSR* au cours de leur prospection du territoire fournissent des données précises sur la vitalité des patois à l'aube du XX^e siècle » et qu'ils indiquent déjà une « dédialectalisation avancée »⁸

Voici des extraits de celles publiées dans les *Tableaux phonétiques (TPPSR)*, pp. 160-168 ; [...] :

Vaud	« <i>Le patois n'est généralement plus parlé que dans des localités situées en dehors des grandes voies de communication et par un petit nombre de personnes âgées.</i> »
Valais	« <i>D'une façon générale, il est resté la langue usuelle des adultes.</i> »
Genève	« <i>Éteint à Genève, dans le voisinage de la ville et sur la rive droite du lac, il a mieux résisté dans les communes rurales, surtout dans les territoires catholiques annexés au canton par les traités de 1815 et 1816.</i> »
Fribourg	« <i>Dans les campagnes (...), le patois est encore la langue courante des personnes d'âge mûr et parfois même des jeunes gens.</i> »
Neuchâtel	« <i>Il n'est plus parlé nulle part (...) et les vieilles personnes qui l'ont pratiqué jadis sont isolées aujourd'hui dans un milieu purement français.</i> »
Berne	« <i>Le patois a presque totalement disparu.</i> »
Jura	« <i>L'ancien idiome est encore assez vivace.</i> »

zu bewahren. Eine solche Arbeit ist heute gerade noch möglich ; [...]. In den tiefer gelegenen Teilen des Kantons ist schon heute das Patois erloschen. In den Dörfern um Neuchâtel waren höchstens je zwei oder drei alte Leute zu finden, die noch zusammenhängend Patois reden konnten ; [...]. »

6 www2.unine.ch/dialectologie/presentation_nouvelle#ctn186848

7 Cette chasse a commencé en France au lendemain de la Révolution française avec le *Rapport sur la nécessité & les moyens d'anéantir le patois et d'universaliser l'usage de la langue française* aussi dénommé *Rapport Grégoire* après l'abbé Grégoire qui l'a rédigé (appuyé sur une enquête auprès de nombreux correspondants) et présenté à la Convention nationale le 16 prairial an II (4 juin 1794 ; cf. aussi de Certeau, Julia & Revel 1975).

8 www.gpsr.ch/default.asp/2-0-100-6-6-1/

Selon Kristol (1999/2012), seuls trois cantons sur les sept de la Suisse romande ont échappé jusqu'à maintenant à la disparition du dialecte :

Dans les trois cantons plutôt agricoles et de tradition catholique (Valais, Fribourg et Jura), l'évolution a été plus lente. Par conséquent, il existe encore un bon nombre de locuteurs dialectophones dans les trois cantons, mais là encore, la rupture est achevée pratiquement partout. Le dialecte n'est plus transmis aux jeunes générations, et dans la plupart des villages, les dialectophones – tous bilingues – ont 60 ans et plus.

En Valais romand, le dialecte francoprovençal est plus vivant – un atlas linguistique électronique (l'*ALAVAl*) est en cours d'élaboration au Centre de dialectologie de l'université de Neuchâtel et il existe par exemple une *Fédération Cantonale Valaisanne des Amis du Patois* (cf. Pannatier & Carthoblaz 2004) – et c'est ici que l'on relève le cas exceptionnel d'Évolène qui est le seul endroit de Suisse romande où existe encore une transmission du dialecte aux enfants (cf. Kristol 1999/2012, Maître & Matthey 2004, Matthey et al. 2007).⁹ R.-C. Schüle (1971) a décrit minutieusement le processus de la mort des « patois » à partir de l'exemple de Nendaz (Valais).

Sur le site du GPSR se trouvent aussi les informations suivantes sur un sondage concernant la « vitalité du patois en 1966 » :¹⁰

L'image contrastée de 1966

Un sondage réalisé en 1966 par le GPSR dans toutes les communes de la Suisse romande renvoie une image très contrastée de la pratique dialectale, entre des zones où le patois est encore la langue courante de la majorité de la population, et d'autres où il n'a plus de fonction sociale. Seule la commune d'Évolène connaît une pratique généralisée à toutes les classes d'âge. On constate un net décalage entre cantons de tradition catholique (Valais, Fribourg, Jura), où les patois sont assez vivaces, et réformée (Vaud, Genève, Neuchâtel, Berne), où ils sont presque éteints. Tout au long du XX^e siècle, les femmes ont précédé les hommes dans l'abandon du dialecte.

61

Le dialecte, le français régional suisse et le français standard

Le français standard a toujours joui d'un grand prestige dans la Suisse romande, voire la Suisse entière (cf. Knecht 2000, p. 139). Les différences entre le français parlé en Suisse et le français standard se situent surtout au niveau du lexique. Ces helvétismes, c'est-à-dire les régionalismes helvétiques, ne sont souvent pas exclusivement suisses : « Nous avons pu constater que beaucoup, pour ne pas dire un très grand nombre, de mots qualifiés d'helvétismes sont employés dans des aires parfois assez éloignées de la Suisse et qu'il existe, très souvent, une continuité entre la zone suisse et les aires voisines de France, en particulier l'aire à substrat francoprovençal. » (Fréchet & Martin 1993, p. 128).

Maître (2003) distingue la « diglossie » de la « dilalie » qui prévaut en Suisse romande, c'est-à-dire une « situation caractérisée par la coexistence de dialectes et d'un standard, dans laquelle le standard est langue maternelle d'une partie croissante de la population et assume

⁹ Kristol (1999/2012) décrit la situation à Évolène : « Un seul village valaisan échappe encore à cette règle : jusque vers 1970, à Évolène, à 15 km au sud de Sion, la quasi-totalité des enfants apprenait le dialecte francoprovençal comme première langue ; aujourd'hui encore, un tiers environ des enfants d'âge scolaire le parle à la maison (11 enfants sur 29 à la rentrée 1995). Évolène est ainsi le seul village de la Suisse romande où la transmission de la langue vernaculaire n'a pas encore cessé. »

¹⁰ Voir également la carte établie à partir de ce sondage à l'adresse : www.gpsr.ch/default.asp/2-0-101-6-6-1/

pour eux toutes les fonctions » (Maître 2003, p. 171 ; cf. aussi Matthey et al. 2007 sur la situation à Évòlène). La réalité langagière se complique davantage si on inclut encore les autres langues présentes d'une façon ou d'une autre en Suisse romande : langues de migrations, allemand et anglais (Maître 2003, pp. 176-177).

La situation en Suisse italienne

La Suisse italienne est composée du canton du Tessin et de quatre vallées méridionales du canton des Grisons (Val Poschiavo, Val Bregaglia, Val Calanca et Val Mesolcina), ainsi que la commune trilingue de Bivio (Stalla en allemand et Beiva en romanche). L'italien est une des langues nationales et officielles de la Suisse, mais il est en situation de désavantage – par rapport à l'allemand et au français (cf. Lurati 2000, pp. 177-178) – dû au faible nombre de ses locuteurs et à la déficience de puissance économique de la région. Le dialecte, le lombard occidental, parlé dans le Tessin et dans les vallées méridionales des Grisons demeure très vivant. L'italien standard était longtemps une langue écrite ou une langue que l'on n'employait que pour des occasions officielles. Maintenant il est devenu aussi une langue de conversation habituelle (cf. Lurati 2000, pp. 194-196).

La situation du romanche dans les Grisons

62

Le romanche est depuis 1938 la quatrième langue nationale de la Suisse – on peut y voir une riposte à l'irréductibilité (l'annexion du Tessin et des Grisons revendiquée par l'Italie) et à la pression correspondante de l'Italie fasciste qui empoisonnait les relations entre l'Italie et la Suisse à partir des années 1920. Le romanche est uniquement parlé dans le canton des Grisons. Il est constitué lui-même de cinq dialectes : le sursilvan (région du Rhin Antérieur), le sutsilvan (vallée du Rhin Postérieur), le surmiran (vallées de l'Albula et de la Julia), le puter (Haute-Engadine) et le vallader (Basse-Engadine).

Le canton des Grisons est par ailleurs le seul canton suisse trilingue : le suisse allemand et l'italien y cohabitent avec le romanche (cf. Lüdi & Werlen 2005, pp. 97-101). Pratiquement tous les locuteurs du romanche sont bilingues et emploient très souvent le suisse allemand qui est présent de façon minoritaire ou même majoritaire dans les communes romanchophones et qui, en plus, jouit d'un prestige considérable et d'une grande importance économique. Le romanche se trouve ainsi dans une position de faiblesse par rapport à ce dernier. Ainsi, le romanche perd du terrain au profit du suisse allemand (voir aussi le Tableau 1 avec la statistique de la population).

Le rumantsch grischun, un nouveau standard

Récemment (en 1982), une langue écrite commune a été proposée : le *rumantsch grischun*. Il s'agit d'un standard construit ou « de compromis » qui prend principalement en compte trois dialectes romanches, le sursilvan, le surmiran et le vallader (cf. Lia Rumantscha 2004, pp. 92-93). Cette langue écrite unifiée a été aussi introduite à l'école à partir de 1996 (cf. Lia Rumantscha 2004, pp. 94-95).

Conclusions et perspectives

La vitalité des dialectes peut être très variable à l'intérieur d'un même pays. Elle dépend de l'attitude des locuteurs par rapport au dialecte et à la langue standard. Dans le cas de la Suisse, celle-ci est influencée par le rejet ou l'adoption d'un modèle linguistique et d'une culture venant de l'étranger où la langue standard est aussi une langue nationale. En Suisse alémanique, la préférence du dialecte repose en partie sur le rejet de l'hégémonie de l'Allemagne. L'individualité linguistique souligne l'individualité politique – cette situation est comparable à celle rencontrée au Luxembourg. Le français a toujours joui d'un grand prestige dans la Suisse romande voire dans la Suisse entière. Ce prestige a nuï au maintien des dialectes. La situation en Suisse italienne est différente : le dialecte s'y est maintenu, d'une manière générale, à l'instar des dialectes en Italie. Le romanche sort de ce cadre, car il ne peut s'appuyer sur aucune langue nationale en dehors de la Suisse. Sa fragmentation et le faible nombre de locuteurs posent des problèmes pour sa survie.

En dehors du cas du Luxembourg, une comparaison avec la situation linguistique en Belgique pourrait être intéressante : la Belgique, État aux trois langues officielles (français, néerlandais et allemand), est aussi traversée par la frontière entre langues romanes et germaniques. Cette ressemblance, mais aussi les différences avec la Suisse pour ce qui est de l'attitude des locuteurs et de la vitalité des dialectes seraient des sujets de recherche à explorer. Dans la Région wallonne, le dialecte roman principal, le wallon, est encore beaucoup plus vivant que le francoprovençal en Suisse. Le dialecte flamand¹¹ par contre, parlé dans la Région flamande, perd du terrain sur le néerlandais standard ; c'est souvent une variété se situant entre le dialecte local et le néerlandais standard, dite *tussentaal*, qui est employée – cela constitue une différence remarquable par rapport à l'emploi de l'alémanique en Suisse.

63

Bibliographie

- BICKEL (Hans) & SCHLÄPFER (Robert) (dir.), *Die viersprachige Schweiz*. 2^e édition, Sauerländer, Aarau, 2000.
- CERTEAU (Michel de), JULIA (Dominique) & REVEL (Jacques), *Une politique de la langue. La Révolution française et les patois : l'enquête de Grégoire*, Gallimard, Paris, 1975.
- DIÉMOZ (Federica) & PANNATIER (Gisèle), « Richesse et variété des patois autour des alpes [sic] », *Nouvelles du Centre d'études francoprovençales René Willien*, n° 45, 2002, pp. 5-38.
- FRÉCHET (Claudine) & MARTIN (Jean-Baptiste), « Les helvétismes sont-ils tous des traits propres au français de la Suisse romande ? », dans Comité des Travaux historiques et scientifiques / Section d'histoire médiévale et de philologie, *Études francoprovençales. Actes du colloque réunis dans le cadre du 116^e Congrès national des sociétés savantes (Chambéry-Anancy, 29 avril-4 mai 1991)*, Éditions du C.T.H.S., Paris, 1993, pp. 127-137.
- HAAS (Walter), « Die deutschsprachige Schweiz », dans Bickel & Schläpfer, 2000, pp. 57-138.
- HÄFELIN (J. Fr.), « Abhandlungen über die romanischen mundarten der Südwestschweiz. Erste abtheilung: Die mundarten des cantons Neuenburg », *Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung*, n° 21 (N.F. 1), 1873, pp. 289-340, 481-548.
- KNECHT (Pierre), « Die französischsprachige Schweiz », dans Bickel & Schläpfer, 2000, pp. 139-176.

11 « Flamand » est employé ici comme terme général pour l'ensemble de dialectes néerlandais parlés en Belgique : le flamand occidental, le flamand oriental, le brabançon et, selon la classification, le limbourgeois.

- KRISTOL (Andres), « Histoire linguistique de la Suisse romande: quelques jalons », *Babylonia*, n° 3/99, 1999, pp. 8-13. (Les citations sont basées sur la version internet : « Présentation : la Suisse romande, extrait abrégé et actualisé de Kristol (1999) », http://www2.unine.ch/dialectologie/presentation_nouvelle#ctn186847_09/07/2012)
- LIA RUMANTSCHA, (trad. Jean-Jacques Furer), *Romanche Facts & Figures*, www.liarumantscha.ch/data/media/pdf/facts_figures/facts_figures_francais.pdf, 2^e édition revue et mise à jour, Lia Rumantscha, Coire, 2004.
- LÜDI (Georges) & WERLEN (Iwar), *Le paysage linguistique en Suisse. Recensement fédéral de la population 2000*, www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/01/22/publ.Document.52217.pdf, Office fédéral de la statistique (OFS), Neuchâtel, 2005.
- LURATI (Ottavio), « Die sprachliche Situation in der Südschweiz », dans Bickel & Schlöpfer, 2000, pp. 177-210.
- MAÎTRE (Raphaël), « La Suisse romande dilalique », *Vox Romanica*, n° 62, 2003, pp. 170-181.
- MAÎTRE (Raphaël) & MATTHEY (Marinette), « Le patois d'Évolène, dernier dialecte francoprovençal parlé et transmis en Suisse », dans Jean-Michel Éloy (dir.), *Des langues collatérales. Problèmes linguistiques, sociolinguistiques et glottopolitiques de la proximité linguistique. Actes du Colloque international réuni à Amiens, du 21 au 24 novembre 2001*, volume II, L'Harmattan, Paris, 2004, pp. 375-390.
- MATTHEY (Marinette), MAÎTRE (Raphaël), MORET (Jacqueline) & WILD (Véronique), « Poids relatif du dialecte local et du français dans un répertoire bilingue – Évolène », dans David Trotter (dir.), *Actes du XXIV^e Congrès international de linguistique et philologie romanes. Aberystwyth 2004*, tome II, Niemeyer, Tübingen, 2007, pp. 49-61.
- PANNATIER (Gisèle) & CARTHOBLAZ (Philippe) (coord.), *Les patois du Valais Romand : 50 ans, 1954-2004*, Fédération Cantonale Valaisanne des Amis du Patois, Evolène, 2005.
- SCHÜLE (Rose-Claire), « Comment meurt un patois [Nendaz] », dans Zygmunt Marzys & François Voillat (dir.), *Colloque de dialectologie francoprovençale. Organisé par le Glossaire des patois de la Suisse romande. Neuchâtel, 23-27 septembre 1969. Actes*, Faculté des Lettres / Droz, Neuchâtel / Genève, 1971, pp. 195-215.
- TPPSR: GAUCHAT (Louis), JEANJAQUET (Jules) & TAPPOLET (Ernest), *Tableaux phonétiques des patois suisses romands. Relevés comparatifs d'environ 500 mots dans 62 patois-types*, Imprimerie Paul Attinger, Neuchâtel, 1925.
- URTEL (Hermann), *Beiträge zur Kenntnis des Neuchâteller Patois. I. Vignoble und Béroche*, G. Otto's Hof-Buchdruckerei, Darmstadt, 1897.

Sitographie (sites internet visités en janvier 2010 / juillet 2011)

- ALAVAL : KRISTOL (Andres) (conception, dir.) : *Atlas linguistique audiovisuel des dialectes francoprovençaux du Valais romand*, www2.unine.ch/dialectologie/page-8174.html, www.unine.ch/dialectologie/AtlasPresent.html, réalisé par Gisèle Boeri, Federica Diémoz, Magda Jezioro, Raphaël Maître, Aurélie Reusser-Elzingre, Andrea Rolando. Neuchâtel : Centre de dialectologie, université de Neuchâtel, en cours de réalisation.
- Centre de dialectologie et d'étude du français régional, université de Neuchâtel : www2.unine.ch
- Conseil permanent de la langue luxembourgeoise (CPLL) : www.cpll.lu
- Constitution fédérale de la Confédération suisse du 18 avril 1999 (État le 27 septembre 2009) : www.admin.ch/ch/f/rs/101/index.html
- Fédération Wallonie-Bruxelles : www.federation-wallonie-bruxelles.be
- Glossaire des patois de la Suisse romande (GPSR)*, Neuchâtel : www.gpsr.ch
- Office fédéral de la statistique, Neuchâtel : www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index
- Wikipédia : www.wikipedia.fr

Genèse d'une politique linguistique régionale : le projet FORA (Francoprovençal - Occitan - Rhône-Alpes)

Michel BERT

Département de Sciences du langage, université Lumière Lyon 2 - UMR 5596

Dynamique du langage, PRES de Lyon.

Jean-Baptiste MARTIN

Université Lumière Lyon 2 - UMR 5596

Dynamique du langage, PRES de Lyon / Région Rhône-Alpes

65

Resumen

En el 2007, la Región Rhône-Alpes solicitó aplicaciones para proyectos que evaluaran la situación de las lenguas regionales habladas en su territorio, el francoprovenzal y el occitano y un perfil con las posibles políticas de planificación a favor de esas lenguas. A partir de nuestro estudio, llamado FORA (Francoprovenzal - Occitano, la Región Ródano-Alpes adoptó una deliberación para la promoción de sus lenguas regionales. En la última parte del artículo, Jean Baptiste Martin presenta el texto de la deliberación votada por el Gobierno Regional, y luego las primeras medidas que están siendo implementadas.

Abstract

In 2007, the Rhône-Alpes Region sought applications for projects aiming at evaluating the situation of the regional languages spoken on its territory, Francoprovençal and Occitan and at outlining possible language planning policies in favour of these languages. In this article, Michel Bert describes the spirit in which the project that we proposed was carried out, the methodology we adopted, the kind of fieldwork we did, and then the measures we proposed.

Following the completion of our study, called FORA (Francoprovençal - Occitan - Rhône-Alpes), the Rhône-Alpes Region adopted a deliberation aiming at the promotion of its regional languages. In the last part of the article, Jean-Baptiste Martin presents the text of the deliberation voted by the Regional government, then the first measures that are being implemented.

Introduction

En 2009, la Région Rhône-Alpes a décidé de « Reconnaître, valoriser, promouvoir l'occitan et le francoprovençal ». Par une délibération adoptée par l'assemblée régionale, la Région s'est prononcée pour la mise en place d'une politique linguistique en faveur des langues régionales parlées sur son territoire, ce qui n'avait pas été fait jusqu'alors, contrairement à nombre d'autres régions françaises.

Cette décision fait suite à une étude nommée « FORA (Francoprovençal - Occitan - Rhône-Alpes) » réalisée par différents laboratoires rhônalpins en coordination avec des associations œuvrant en faveur de l'occitan ou du francoprovençal.

Michel Bert présentera tout d'abord l'appel d'offres commandité par la Région, qui se composait de trois volets, puis la méthodologie adoptée par l'équipe en charge de l'étude et le déroulement des enquêtes, et enfin certains des résultats de cette étude.

Jean-Baptiste Martin décrira ensuite les dispositions finalement adoptées par la Région Rhône-Alpes et les premières mesures qui commencent à être mises en œuvre.

L'appel d'offres de la Région Rhône-Alpes et le projet FORA

66

À la suite d'une démarche effectuée par des militants de l'occitan et du francoprovençal, la Région Rhône-Alpes a décidé en 2007 de lancer un « Avis public à la concurrence » en vue de la « réalisation d'une étude sur les langues régionales (occitan et francoprovençal / savoyard) en Rhône-Alpes », dans la perspective de mettre éventuellement en place une politique en faveur de ces langues.

L'étude devait comporter trois volets :

- > En préambule, il s'agissait de présenter et décrire l'occitan et le francoprovençal.
- > Le deuxième volet devait « dresser un bilan réaliste de la situation des pratiques sociolinguistiques en Rhône-Alpes, mais aussi rendre compte des attentes et espoirs des habitants de Rhône-Alpes en la matière ».
- > Le dernier volet consistait à « préconiser les termes d'une politique pour la Région Rhône-Alpes ».

Plusieurs centres de recherche de Rhône-Alpes se sont unis pour proposer une réponse à cet appel. L'Institut Pierre Gardette¹, spécialisé depuis plus de 40 ans dans la recherche et la promotion des langues et cultures de Rhône-Alpes, et le Centre de dialectologie de Grenoble², auraient de toute façon été consultés pour leurs compétences sur l'occitan et le francoprovençal et pour leurs connaissances de terrain en Rhône-Alpes. Ces deux centres se sont associés au laboratoire DDL, qui développe un axe de recherche sur la thématique des langues en danger (LED TDR)³, et au laboratoire ICAR (axe « Plurilinguisme et éducation »⁴).

1 Université catholique de Lyon, www.univ-catholyon.fr/acces-direct/fac-ecoles-instituts/institut-pierre-gardette

2 Gypsa-lab, <http://w3.u-grenoble3.fr/dialecto>

3 Langues en danger : Terrain - Documentation - Revitalisation, resp. C. Grinevald et M. Bert, www.ddl.ish-lyon.cnrs.fr/led-tdr/

4 <http://icar.univ-lyon2.fr/>

Ce réseau incluait également des associations de promotion du francoprovençal et de l'occitan, qui devaient elles aussi être entendues et qui pouvaient jouer un rôle de relais sur le terrain.

Contrairement à une approche quantitative basée uniquement sur des sondages, comme pouvaient le proposer des bureaux d'études, notre réponse prévoyait également des évaluations qualitatives pour le deuxième volet de l'étude. En nous fondant sur nos expériences de terrain en Rhône-Alpes ou dans d'autres parties du monde, nous avons défendu la thèse que seule une telle méthodologie permettrait d'établir un diagnostic réaliste de la vitalité de l'occitan et du francoprovençal en Rhône-Alpes, condition nécessaire pour l'établissement de préconisations appropriées à la situation sociolinguistique de la région.

C'est finalement notre proposition qui a été retenue. Le projet, nommé FORA (Francoprovençal - Occitan - Rhône-Alpes) a été piloté par Michel Bert, qui travaillait alors à l'Institut Pierre Gardette, Jean-Baptiste Martin en étant le conseiller scientifique.

Méthodologie et déroulement de l'étude FORA

L'étude FORA s'est déroulée sur deux ans. Le travail s'est organisé en phases successives, ponctuées par des rencontres régulières avec des représentants de la Région Rhône-Alpes et avec les membres du Comité de pilotage qu'elle avait constitué. La réalisation du préambule et les enquêtes réalisées pour les deux volets de l'étude ont été menées de manière en partie concomitante.

1^{er} volet : le préambule de l'étude

À la présentation du francoprovençal, rédigée par Jean-Baptiste Martin, et celle de l'occitan, écrite par Jeanine Médélice (Centre de dialectologie de Grenoble), s'est ajoutée une partie portant sur les différentes dénominations des langues régionales parlées en Rhône-Alpes et sur le statut de ces langues (auteur Jean-Baptiste Martin). Comme dans d'autres régions françaises, deux langues différentes sont parlées en Rhône-Alpes, et ces langues s'étendent au-delà du territoire rhônalpin, en France, Suisse et Italie. La carte ci-dessous montre comment la Région Rhône-Alpes a décidé de représenter cette situation dans des plaquettes, éditées en 2009 à de très nombreux exemplaires, et destinées à faire connaître la situation linguistique de la région (deux versions ont été conçues, une pour le francoprovençal et une pour l'occitan, comme le montrent les reproductions de la 1^e face de la plaquette au-dessous de la carte).



Localisation du francoprovençal (France, Suisse, Italie)



Le francoprovençal et l'occitan en Rhône-Alpes

2^e volet : tableau de la situation sociolinguistique

Pour dresser un bilan réaliste de la situation du francoprovençal et de l'occitan en Rhône-Alpes, deux aspects devaient être traités : l'effectif global des locuteurs et la composition de cette population, et la vitalité de ces langues, à travers les usages, l'animation ou la création culturelle, la documentation ou l'enseignement. Pour établir cet état des lieux, nous nous sommes inspirés du questionnaire établi par un groupe d'experts rassemblé en 2003 sous l'égide de l'Unesco⁵. Ce document a été conçu comme un outil d'évaluation de la vitalité des langues en danger en vue de la réalisation d'un atlas mondial des langues en danger⁶.

La méthodologie adoptée pour l'étude FORA était basée à la fois sur des sondages et sur des enquêtes qualitatives, car chacune de ses approches présente des intérêts particuliers.

Deux types de sondages ont été conçus, les premiers à destination d'adultes et les seconds pour des enfants.

Le sondage destiné aux adultes (près de 1 000 exemplaires) a été ciblé sur une population particulière, en surreprésentant la population rurale et les tranches d'âges les plus élevées, car un échantillon représentatif de la population n'aurait permis d'interroger qu'un très faible nombre de locuteurs, ceux-ci étant peu nombreux dans la population générale. Cette surreprésentation a ensuite été pondérée.

Le questionnaire distribué ne mentionnait que le terme « langues régionales » pour ne pas influencer les réponses et permettre de relever les différentes dénominations utilisées par les personnes interrogées. Il comportait aussi des questions au sujet des compétences dans ces langues, de leurs usages, de l'intérêt pour leur enseignement ou pour leur promotion par la Région.

Comme nous nous y attendions, les résultats concernant les compétences et l'usage de ces langues n'ont pas donné de résultats très fiables. Basées sur des auto ou hétéro-évaluations qui s'appuient sur des critères très différents d'un locuteur à l'autre dans les situations de langues en danger, les réponses sont difficilement comparables. Ainsi, par exemple, un locuteur natif, usager quotidien de la langue, répondait qu'il parlait « assez bien », quand un jeune homme de dix-huit ans répondait « très bien » parce qu'à son âge, connaître quelques mots ou formules de politesse était exceptionnel pour sa génération dans sa région. Nous avons eu des entretiens avec ces deux personnes, et la plus âgée avait répondu « assez bien » parce qu'elle pensait à la langue de ses propres grands-parents, moins francisée selon elle.

La saisie des données a également été l'occasion de mesurer le manque de cohérence de certaines réponses. Dans des formulaires, on pouvait trouver par exemple :

« parlez-vous une langue régionale ? » « non »,
« avec qui ? » « mes voisins »,
« quand ? » « tous les jours »...

Dans certains cas, il a été possible de comparer par des entretiens ou des observations les réponses apportées au sondage avec les compétences et les usages réels de certaines personnes. On a ainsi pu noter certains écarts, et parfois une dénégation complète chez les personnes encore marquées par les interdits liés à la langue régionale et les punitions à l'école qui s'en suivaient (le souvenir de ces punitions est encore très vivant et cuisant, chez les locuteurs les plus âgés, alors que les locuteurs les plus jeunes peuvent l'ignorer totalement).

5 www.unesco.org/culture/ich/doc/src/00120-EN.pdf

6 www.unesco.org/culture/languages-atlas/fr/atlasmap.html

Les autres thèmes abordés dans le questionnaire ne présentaient pas les mêmes difficultés, et les résultats ont été très instructifs.

Le sondage auprès d'enfants a été effectué dans deux points par département en moyenne. Les questionnaires comportaient des questions portant en premier lieu sur le français régional. Une liste de régionalismes issus du francoprovençal ou de l'occitan, était proposée aux enfants, et ils devaient indiquer s'ils les utilisaient ou s'ils employaient la forme française (les questions étaient adaptées aux différentes régions étudiées). La passation du sondage en milieu scolaire a favorisé des réactions « puristes » (par exemple, face à la question : « *Dis-tu je le fais ou j'y fais ?* », réaction orale d'un enfant : « ah non, j'y dis pas ça ! »), mais le taux de connaissance des régionalismes cités dans les questionnaires s'est toutefois révélé assez important.

Une deuxième série de questions portait sur l'usage éventuel du francoprovençal ou de l'occitan par les enfants ou dans leur cercle familial, et sur leur connaissance d'une de ces langues. Quelques lignes où les enfants pouvaient écrire des mots connus pouvaient permettre de comparer les déclarations des enfants avec ce qu'ils avaient noté. La graphie utilisée a également permis de mesurer l'influence de l'enseignement de l'occitan dans le sud de la région Rhône-Alpes (Drôme et Ardèche).

Des enquêtes qualitatives avaient été prévues dès le début du projet, les sondages ne pouvant fournir que des informations grossières et parcellaires sur le nombre de locuteurs et leur usage d'une langue régionale. La vitalité des langues régionales en Rhône-Alpes n'étant pas uniforme dans toute la région, deux aires d'enquêtes par département ont été envisagées à l'origine. Ces aires étaient en général situées à proximité d'une ville de plus ou moins grande importance (Albertville en Savoie, Lyon dans le Rhône, Lamastre en Ardèche...).

70

Les enquêteurs, universitaires ou membres d'associations, étaient des personnes originaires des aires étudiées, qui y résidaient ou y avaient travaillé. Toutes connaissaient la langue locale, condition nécessaire pour pouvoir comparer les déclarations des personnes interrogées avec leurs connaissances réelles de la langue.

Les entretiens et les observations ont été menés à partir d'un support d'enquêtes très ouvert. Il s'agissait d'évaluer localement la vitalité de la langue en estimant la proportion de locuteurs dans chaque région étudiée, et les différents profils de locuteurs qui pouvaient se dégager, pour ne pas se cantonner aux seuls locuteurs natifs. Les enquêtes portaient aussi sur l'usage de la langue, les représentations et les attitudes, et devaient tenter de dater la période durant laquelle la transmission aux enfants s'était interrompue. Une description de l'enseignement (quand il existait), de la vie associative et culturelle autour de la langue, de sa visibilité à travers les panneaux, les productions écrites ou les émissions radio ou TV, etc., devait compléter le tableau de chaque situation locale.

Des réunions de travail étaient organisées régulièrement pour synchroniser les différentes enquêtes et faciliter la synthèse des résultats obtenus. Finalement, le nombre d'enquêtes réalisées a été plus important que prévu, grâce à des collaborations nouées localement.

3^e volet : les préconisations

Les enquêtes ont également permis de préparer le troisième volet de l'étude, en offrant l'occasion d'auditionner des élus, personnalités et opérateurs différents intervenant en Rhône-Alpes (musées, parcs naturels, médiathèques, enseignants...), ainsi que certains responsables de services de la Région Rhône-Alpes. Ces auditions ont été complétées par d'autres menées hors de la région et par des séminaires de travail au laboratoire ICAR. La rédaction du deuxième volet de l'étude s'est déroulée dans un troisième temps, car cette partie de l'étude FORA se base sur

la description réalisée à l'issue de l'analyse des sondages et des enquêtes de terrain, afin de proposer à la Région Rhône-Alpes des suggestions adaptées à la réalité du terrain rhônalpin.

Principaux résultats de l'étude FORA

Il n'est pas possible de présenter ici l'intégralité du contenu de l'étude FORA. Nous nous contenterons d'expliquer dans la partie qui suit l'esprit de la démarche adoptée et d'indiquer quelques-unes des conclusions ou des préconisations proposées à la Région Rhône-Alpes.

Vitalité de la langue

Dans l'étude FORA, la description de la situation sociolinguistique du francoprovençal et de l'occitan en Rhône-Alpes ne s'appuie pas prioritairement sur des données chiffrées.

C'est en particulier le cas concernant les résultats des enquêtes portant sur l'effectif des locuteurs. Comme dans toute situation de langues menacées, une quantification précise du nombre de locuteurs était impossible, le terme « locuteur » recouvrant des sens très différents. En effet, les travaux sur Langues en danger (LED) ont montré que ces situations sont caractérisées par une très grande variété de profils de locuteurs⁷. Pour l'étude FORA, nous avons fait le choix de décrire cette variété de locuteurs :

depuis les locuteurs natifs, aujourd'hui de moins en moins nombreux,
jusqu'aux enfants qui possèdent encore très souvent des traits issus de la langue locale,
qu'ils soient ou non originaires de la région,
en passant par les anciens locuteurs, qui ne pratiquent plus leur langue maternelle, parfois par manque d'interlocuteurs,
les locuteurs « fantôme », qui nient leurs compétences et leurs pratiques,
ou les semi-locuteurs, qui sous-estiment en général leurs compétences en se décrivant comme simplement capables de comprendre mais pas de parler.

Plutôt qu'une quantification globale, c'est une description de la composition de la population de locuteurs, le terme « locuteur » étant pris ici au sens large, et de la proportion de chacun de ces profils de locuteurs, que nous avons proposée. Cette démarche, approuvée par le Comité de pilotage, nous paraissait plus à même d'établir un état des lieux réaliste de la situation des langues régionales de Rhône-Alpes. Cette précision était d'autre part utile pour proposer à la Région Rhône-Alpes des mesures adaptées à cette situation.

Malgré un nombre d'enquêtes de terrain plus élevé que prévu initialement, il n'a pas été possible de proposer une cartographie du niveau de la vitalité du francoprovençal ou de l'occitan en Rhône-Alpes. Les données restaient parcellaires, et la généralisation des résultats obtenus sur un ensemble de communes à une partie d'un département n'était pas possible : des fortes disparités locales peuvent exister, tenant parfois simplement à la présence d'un unique individu, instituteur, religieux ou maire par exemple, qui, par son intérêt et son action pour la langue, ou au contraire par son attitude hostile, a pu favoriser ou à l'inverse pratiquement éradiquer l'usage de la langue dans son village. Les services de la Région avec qui nous avons travaillé nous ont d'autre

⁷ Voir par exemple Grinevald, Bert 2010 et 2011.

part conseillé de ne pas proposer de carte de la vitalité des langues régionales en Rhône-Alpes pour éviter d'éventuelles réactions défavorables de certains élus locaux ou régionaux.

Si une cartographie précise n'était pas réalisable, on peut toutefois dégager des tendances générales. Dans la plupart des grandes villes, comme Lyon, Roanne, Grenoble ou Valence, la langue locale n'est plus parlée, même si l'on peut y trouver des locuteurs, mais qui sont en fait originaires de régions rurales de Rhône-Alpes. Les régions retirées ou de haute altitude, par exemple, conservent souvent plus longtemps la langue locale que les vallées ou les régions de plaine. Si cela se vérifie en général (ainsi en Savoie ou en Haute-Savoie, comme au Val d'Aoste d'ailleurs, ou encore en Ardèche), il existe aussi des contre-exemples : le francoprovençal est encore assez parlé dans les Monts du Lyonnais, alors que dans le Haut-Beaujolais, les locuteurs sont bien plus rares ; dans l'Ain, si en Bresse la transmission de la langue aux enfants a parfois perduré jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, dans la région plus élevée de Champagne en Valromey, elle a cessé plus tôt. La proximité avec de grands axes de circulation est aussi un facteur de francisation (la vallée du Rhône par exemple pour l'Ardèche et la Drôme), mais là encore la Bresse fait exception.

Même dans les régions où les locuteurs sont les plus nombreux, la transmission maternelle de la langue aux enfants est aujourd'hui interrompue, car, à quelques exceptions près, les personnes les plus jeunes capables de s'exprimer couramment en francoprovençal ou en occitan sont âgées de plus de soixante ans et ne sont donc plus en âge d'élever des enfants en bas âge. Une transmission par contact, auprès de grands-parents par exemple, peut encore exister, mais elle est assez rare. En effet, l'usage du francoprovençal ou de l'occitan tend à se raréfier, même entre locuteurs, et les interactions mixtes français / francoprovençal ou occitan sont peu nombreuses.

72

La vitalité d'une langue ne dépend pas seulement du nombre de ses locuteurs. Sa présence dans le paysage, dans la vie quotidienne, son importance dans le sentiment d'identité locale sont également essentiels, comme cela s'observe par exemple en Bresse ou en Savoie, mais aussi dans le sud de la Drôme, alors que les locuteurs y sont pourtant moins nombreux. La densité du réseau associatif dédié à la langue et sa visibilité sont des facteurs importants. La présence d'un enseignement de la langue en milieu scolaire est également importante.

Les représentations de la langue relevées sur le terrain ou telles qu'elles apparaissent à travers les réponses au sondage diffèrent selon les langues, les régions ou les profils de locuteurs.

Une majorité de personnes considère que l'occitan ou le francoprovençal ne sont pas des « langues », mais plutôt des « dialectes » ou plus souvent encore des « patois » (cette tendance est toutefois moins forte pour l'occitan). Les dénominations employées pour désigner le francoprovençal et l'occitan⁸ vont dans le même sens : *patois* est le terme le plus souvent cité spontanément, parfois accompagné d'une caractérisation géographique : *patois savoyard, bressan, dauphinois...* Le terme *francoprovençal* n'est pratiquement cité que par des membres d'associations, *occitan* ou *provençal* étant proportionnellement plus connus en domaine occitan rhônalpin. La désignation récente *arpitan* pour *francoprovençal*, utilisée par un petit réseau de jeunes militants, n'apparaît pratiquement jamais, alors qu'il concurrence pourtant le terme *francoprovençal* sur internet.

Malgré la faible présence de l'occitan ou du francoprovençal dans la vie quotidienne des Rhônalpins ou dans les médias, une majorité d'entre eux considère que les langues régionales sont un élément constitutif de l'identité rhônalpine. Ils sont toutefois minoritaires pour penser qu'elle peut favoriser l'intégration dans la région.

8 Voir Costa 2011, ou l'article de Alain Dawson dans ce volume au sujet des glossonymes du picard.

La vie associative et culturelle souffre d'un déficit de visibilité. Elle est pourtant importante, et l'ancienneté de ses activités en domaine occitan peut se mesurer dans la Drôme et l'Ardèche, dans les attitudes et les représentations ou à travers les glossonymes employés. Si sur de très nombreux aspects sociolinguistiques, il n'existe pas de différences notables entre la situation du francoprovençal et de l'occitan en Rhône-Alpes, le réseau associatif de chacune des deux langues est, lui, très différent. L'occitan bénéficie d'une tradition militante ancienne, organisée et fédérée, alors que, pour le francoprovençal, les revendications restent très timides. Si le réseau d'associations se dédiant à la promotion du francoprovençal est de plus en plus dense, il est formé d'associations locales assez isolées, et aucune fédération n'existe au niveau national.

Alors que la transmission maternelle de la langue en famille est aujourd'hui devenue très marginale, la place accordée à l'enseignement est beaucoup trop faible pour pouvoir y pallier. L'enseignement de l'occitan en Drôme et Ardèche n'est dispensé qu'à un faible nombre d'enfants, et sa situation est très précaire. Pour le francoprovençal, il n'existe pas d'enseignement organisé au niveau académique⁹, cette langue n'étant pas reconnue par le ministère de l'Éducation nationale. Ainsi, la langue ne peut être choisie pour le baccalauréat. Il n'existe pas non plus de concours de recrutement d'enseignants de langue francoprovençale.

Une transmission aux adultes s'effectue à travers des cours dispensés par des associations occitanes. En domaine francoprovençal, les associations se donnent très rarement pour objectif l'enseignement de la langue. Pourtant une transmission existe à travers les activités festives, soirées, fêtes, représentations..., qu'elles organisent. Les répétitions permettent un réel apprentissage par immersion, plus efficace toutefois auprès des personnes ayant déjà une certaine connaissance de la langue qu'auprès de celles qui la découvrent.

Une majorité de rhônalpins se déclare en faveur de l'enseignement, même si un pourcentage important se révèle indifférent. À la question « Souhaiteriez-vous que vos enfants ou petits-enfants puissent assister à des cours de langue régionale ? », on obtient les résultats suivants : oui 42,9 %, non 10,4 %, indifférent 37,3 %. De manière révélatrice, les plus hostiles à l'enseignement sont les locuteurs natifs, ceux qui ont souffert de l'interdiction de la langue à l'école.

Au total, ce sont près des trois-quarts (72.8 %) des Rhônalpins qui estiment que la Région devrait soutenir les langues régionales, et 4 % des personnes interrogées seulement se déclarent contre une telle intervention.

À l'issue de près de deux ans d'enquêtes, il a été possible de dresser un tableau relativement précis de la situation de l'occitan et du francoprovençal en Rhône-Alpes. Mais cette expérience montre aussi qu'un tel travail de terrain ne permet pourtant pas de cerner de près la variété des différentes situations locales, et que cette description doit être considérée comme une photographie globale, reflet correspondant à une époque particulière. L'impulsion donnée par cette étude sur le terrain et les mesures que la Région Rhône-Alpes commence à mettre en place, entraînent des dynamiques qui pourraient rendre certains constats caducs¹⁰.

9 La Région Rhône Alpes est partagée entre deux académies : Lyon (zone du francoprovençal) et Grenoble (zone mixte, francoprovençal en Savoies et Isère, occitan en Drôme, Ardèche et sud de l'Isère).

10 Voir dans ce volume l'article de Colette Grinevald et Michel Bert qui montre, sur la base du francoprovençal en France et du rama au Nicaragua, l'alternance des phases de synergies et de conflits idéologiques que connaissent les situations de langues en danger et qui influent sur les projets de revitalisation.

Préconisations

Cette partie de l'étude FORA a été coordonnée par James Costa, également auteur dans ce volume. Il en a proposé le cadre, et l'expérience du travail autour de l'étude FORA a alimenté sa réflexion sur la revitalisation des langues en danger, thème de sa thèse soutenue en 2010.

Pour fournir à la Région Rhône-Alpes des éléments de politique linguistique en faveur du francoprovençal et de l'occitan, l'étude FORA a rappelé les initiatives existant dans certaines autres régions françaises : Bretagne, Alsace, Corse, Midi-Pyrénées... Nous avons ensuite fait le choix de proposer des pistes ne figurant pas forcément toutes dans le champ des compétences actuelles du Conseil régional de Rhône-Alpes, pour proposer une politique globale, en misant sur une diffusion aux échelles départementales et locales. Les thèmes abordés dans cette partie de l'étude sont les suivants :

- > la transmission ;
- > recherche et formation ;
- > visibilité et diffusion :
 - Socialisation de la langue et communication,
 - Création,
 - Médias et édition,
 - Musées et patrimoine ;
- > cohésion sociale :
 - Santé,
 - Services aux personnes et mesures intergénérationnelles ;
- > économie et tourisme.

74

Par ailleurs, l'étude FORA a également mis l'accent sur la nécessité d'une meilleure reconnaissance des langues régionales de Rhône-Alpes, et en particulier du francoprovençal qui reste ignoré par le ministère de l'Éducation nationale. De plus, l'étude préconisait la création de deux chantiers transversaux en coordination avec les associations :

- > conservations, numérisation et collecte de nouveaux enregistrements ;
- > recueils en microtoponymie.

Ces projets, outre leur intérêt intrinsèque, pourraient permettre de favoriser les contacts entre associations et la création d'une fédération des associations en domaine francoprovençal.

Pour accompagner les initiatives qui devraient naître d'une dynamique lancée par la Région Rhône-Alpes, nous avons également suggéré que cette dernière se dote d'un conseiller scientifique et d'un chargé de mission, et qu'elle participe à la création d'un Bureau rhônalpin des langues francoprovençale et occitane.

Lors du débat à l'Assemblée régionale qui s'est déroulé suite à la remise du rapport FORA, cette étude a été saluée par l'ensemble des groupes politiques qui se sont exprimés, y compris ceux qui se sont opposés à la délibération proposée par le président du Conseil régional.

Si cette délibération ne reprend pas l'intégralité des suggestions proposées dans l'étude FORA, son adoption et les mesures adoptées marquent une étape importante pour la promotion des langues régionales en Rhône-Alpes. Les auteurs de l'étude FORA participent dorénavant aux réflexions qui accompagnent la mise en œuvre de la nouvelle politique linguistique régionale : Jean-Baptiste Martin a été nommé conseiller scientifique aux langues régionales à la Région Rhône-Alpes, et James Costa et Michel Bert font partie du Comité de suivi qui a été mis en place.

Politique de la Région Rhône-Alpes en faveur de ses langues régionales

Le Conseil régional a délibéré sur sa politique en faveur de ses langues régionales le 9 juillet 2009. Suite à la délibération intitulée « Reconnaître, valoriser, promouvoir l'occitan et le francoprovençal, langues de Rhône-Alpes », la Région Rhône-Alpes a décidé :

- > de reconnaître l'intérêt social, culturel et patrimonial des langues régionales parlées sur le territoire de Rhône-Alpes, le francoprovençal et l'occitan et d'adhérer à la *Plateforme des langues régionales* de l'Association des régions de France, dont le texte figure en annexe 21, à l'exception des alinéas III.3 et III.4, qui ne sont pas adaptés à la situation actuelle des langues régionales en Rhône-Alpes ;
- > de créer un comité de suivi de la politique en faveur des langues régionales, composé d'acteurs reconnus, du bureau de la commission culture et d'un élu par groupe ; ce comité sera animé par un élu référent désigné par le Président du Conseil régional et s'appuiera sur un conseiller scientifique ;
- > de sensibiliser les Rhônalpins à leurs langues régionales et de rendre celles-ci plus *visibles* en valorisant l'étude « Occitan et francoprovençal en Rhône-Alpes », en mobilisant les supports de communication interne et externe de la Région et en apportant une aide spécifique au réseau des radios associatives non commerciales ;
- > de mobiliser l'ensemble des dispositifs régionaux disponibles afin :
 - a. de soutenir l'étude, la conservation et la valorisation de ce patrimoine linguistique, ainsi que la création en langues régionales dans toutes les disciplines et la médiation culturelle en leur faveur,
 - b. de favoriser, en concertation avec les autorités académiques, l'enseignement des langues régionales, de proposer une convention « carte M'RA » aux manifestations de qualité sur les langues régionales, d'inclure un volet langues régionales dans le futur Espace numérique de travail « plate-forme des lycéens » et de soutenir, dans le cadre du Schéma régional de l'enseignement supérieur et de la recherche (SRESR), la recherche universitaire en matière de langues régionales ;
- > de conclure des contrats d'objectifs avec les fédérations d'associations qui œuvrent en faveur des langues régionales et de sensibiliser les jeunes aux bienfaits du plurilinguisme dans le cadre des rencontres régionales et des forums annuels de la jeunesse ;
- > de soutenir, dans le respect des principes des politiques contractuelles, les projets d'étude, de conservation, d'enseignement ou de promotion des langues régionales présentés dans le cadre des Contrats de développement durable Rhône-Alpes (CDDRA) ou des Projets stratégiques agricoles et de développement durable (PSADER), ou par les Parcs naturels régionaux (PNR), notamment afin de renforcer le lien social, l'attractivité et l'identité rhônalpines, de résorber la fracture entre les territoires et de valoriser les produits du terroir ;
- > d'inciter les acteurs publics et privés du tourisme à intégrer l'émergence et l'utilisation des langues régionales dans la valorisation et la promotion des outils touristiques à destination des publics régionaux, nationaux et étrangers ;
- > de conduire des actions de promotion des langues régionales à l'échelle de l'Eurorégion Alpes-Méditerranée et des Quatre moteurs pour l'Europe.

(Délibération n° 09.11.450, Conseil régional Rhône-Alpes, p. 1-2¹¹)

En 2010 des mesures ont commencé à se mettre en place. La première mesure, qui correspond au point 1 de la délibération, a été prise. C'est l'adhésion à la Plateforme des langues régionales qui a été notifiée à l'Association des régions de France. Comme cela a déjà été précisé, la Région Rhône-Alpes a écarté les articles III.3 et III.4 (à savoir la généralisation progressive de la signalisation bilingue et la prise en compte du bilinguisme dans les services publics à direction nationale) qui suscitaient une opposition de la part de certains en raison de leur caractère obligatoire et de leur inadaptation à la situation rhônalpine.

Un conseiller scientifique (à temps partiel) a été engagé afin d'organiser et d'encadrer les diverses opérations prévues ou possibles. Un comité de suivi regroupant les principaux acteurs, les élus et des responsables de la Région a été mis en place.

Une sensibilisation aux langues régionales (point 3) a commencé. La Région a fait tirer deux affichettes (prospectus). Il y a une affichette pour le francoprovençal et une pour l'occitan qui se font écho et elles sont largement diffusées. Un article d'Abraham Bengio, directeur général adjoint de la Région Rhône-Alpes, mais également grand amateur des langues (il a été délégué général adjoint et délégué général par intérim à la langue française et aux langues de France), a été publié dans *Confluences*, le journal des agents de la Région Rhône-Alpes (ils sont 6 260), afin de les sensibiliser à la question de ces langues, ce qui est important puisque les mesures qui seront prises concernent beaucoup de leurs domaines. Cette action de sensibilisation ne fait que commencer. La Région a publié et diffusé une plaquette de seize pages, tirée à de nombreux exemplaires, ce qui a permis d'entreprendre une campagne de sensibilisation à l'égard des collectivités, du public et des médias. Plus tard nous préparerons une exposition qui devrait être présentée dans chacun des départements.

76

Parmi les actions entreprises dans le cadre de la mobilisation des dispositifs régionaux disponibles, la première action importante a été l'inclusion des langues régionales dans l'appel à projets sur le plurilinguisme lancé à la fin 2009 en direction des associations. Chaque année, la Région Rhône-Alpes, qui a fait de la défense de la diversité culturelle un des axes importants de sa politique, apporte son soutien à la vie associative sur une thématique particulière. Malgré les délais très courts qu'elles ont eus (l'information leur ayant été communiquée tardivement), une quinzaine d'associations rhônalpines ont répondu et tous les projets envoyés ont été acceptés (avec des financements situés, pour la plupart, entre 3000 et 5000 €). Cela prouve que, sur le terrain, la demande concernant l'étude, la documentation ou la valorisation des langues régionales (qu'il s'agisse de l'occitan et du francoprovençal) est forte et que les personnes aux profils bien différents qui s'investissent disposent des compétences nécessaires pour mener à bien leurs projets.

L'autre action qui a été conduite est l'inscription des langues régionales à côté du français dans les dispositifs régionaux d'aide à l'écriture, à l'édition, à la réimpression et à la diffusion d'ouvrages. Cette mesure devrait permettre de publier et de diffuser plus facilement les ouvrages à tirage limité écrits en francoprovençal ou en occitan ou portant sur l'une ou l'autre de ces langues.

Le recueil des microtoponymes, dont beaucoup risquent de disparaître avec les derniers agriculteurs traditionnels patoisants, fait partie des objectifs prioritaires, comme cela a été le cas au Val d'Aoste où une collecte a eu lieu dans chacune des communes. L'objectif est de recueillir tous les toponymes et microtoponymes, qu'ils figurent, ou non, dans les cadastres, sous leur forme française, lorsqu'elle existe, et sous leur forme patoise, lorsqu'elle peut encore être recueillie.

11 Cette délibération, ainsi que le rapport qui la précède, est consultable sur le site de la Région Rhône-Alpes.

Ces collectes permettront de garder la trace de tous les toponymes qui n'ont jamais été écrits et de voir quelles transformations ont subies certains toponymes lorsqu'ils ont été transcrits en français. Des contresens importants pourront ainsi être corrigés. Ces toponymes pourront être utilisés pour la nomination de rues, de places ou de quartiers ou pour la mise en place par les collectivités concernées, sur la base du volontariat, d'une signalisation bilingue respectueuse du patrimoine linguistique local.

Un chantier très important de collectage vient de démarrer dans l'Ain sous l'égide de l'association « Patrimoine des pays de l'Ain » qui, avec l'appui du Conseil général, fédère toutes les associations locales s'occupant du patrimoine.

La mobilisation du dispositif existant « Mémoires du XX^e siècle en Rhône-Alpes » piloté conjointement par la Région et par la DRAC a permis de faire une place à la mémoire des lieux et des pratiques linguistiques.

Le Service de l'inventaire du patrimoine a également été mobilisé. Lors des prochaines campagnes d'inventaire qui seront organisées, des relevés de microtoponymes seront effectués s'il est possible de disposer de personnes compétentes.

Dans le domaine de l'enseignement, après discussion avec le Président des *calandretas*, une étude de faisabilité va être lancée pour l'implantation d'une *calandreta* dans le sud de Rhône-Alpes (sud de la Drôme ou sud de l'Ardèche). Pourraient suivre, si la première expérience s'avérait positive, l'implantation d'une deuxième *calandreta* et, mais ce sera beaucoup plus difficile, l'implantation d'une école comparable en domaine francoprovençal (Savoie notamment). Un travail auprès des rectorats débutera dans les mois prochains pour la création ou, là où ils existent déjà, un développement des enseignements des langues régionales.

Pour démarrer assez rapidement une action, la Région a mobilisé son dispositif SOPRANO qui a pour objectif de faciliter l'accès au patrimoine culturel et à la création pour les élèves des lycées, des centres de formation des apprentis, des établissements à caractère sanitaire et social. À la dizaine de thèmes existants a été ajouté « langues régionales de Rhône-Alpes ».

Pour l'enseignement supérieur et la recherche, un soutien est apporté aux langues régionales, en particulier au niveau des clusters qui sont des dispositifs régionaux d'aide à la recherche universitaire.

En ce qui concerne l'enseignement en général, l'enseignement secondaire en particulier, le problème le plus important est la non-reconnaissance du francoprovençal comme langue optionnelle au baccalauréat. Toutes les interventions politiques et scientifiques qui ont été faites auprès du ministère de l'Éducation nationale, y compris celle qui a été faite en 2009 par Jean-Jack Queyranne, président de la Région, n'ont pas abouti. Il faut arriver, d'une façon ou d'une autre, à obtenir la reconnaissance de cette langue importante qui est, en plus, langue officielle en Italie. Le maximum sera fait pour aboutir à ce résultat, bien qu'il soit difficile à atteindre en raison de l'opposition du Ministère.

Des actions en direction des musées, des parcs naturels, des contrats de développement durable, du tourisme, de l'économie (en particulier la valorisation des produits de terroir) devraient peu à peu se mettre en place.

Le chantier est immense et les pistes sont nombreuses. Rhône-Alpes n'a peut-être pas été la première Région à défendre très activement ses langues régionales (encore que depuis quelques années elle subventionne l'Institut d'études occitanes Rhône-Alpes, le Festival occitan *L'Estivada de Rodez*, l'Institut de langue savoyarde), mais il y a désormais une réelle et forte volonté de les soutenir. Les actions qui seront conduites devraient permettre d'enrayer leur déclin et de leur donner une nouvelle vie.

Bibliographie

BERT (Michel), COSTA (James) & MARTIN (Jean-Baptiste), *Étude FORA : francoprovençal et occitan en Rhône-Alpes*, Institut Pierre Gardette, INRP, ICAR & DDL, www.ddl.ish-lyon.cnrs.fr/led-tdr, Lyon, 2009.

COSTA (James), *Revitalisation linguistique : Discours, mythe et idéologie. Approche critique de mouvements de revitalisation en Provence et en Écosse*, thèse de doctorat, université de Grenoble, 2010.

COSTA (James), « Patois, gaga, savoyard, francoprovençal, arpitan... Quel nom pour une langue ? », *Langues et Cité*, n° 18, 2011, p. 6.

GRINEVALD (Colette) & BERT (Michel) (éd.), « Linguistique de terrain sur langues en danger : locuteurs et linguistes », *Faits de Langues*, 35-36, Ophrys, Paris, 2010.

GRINEVALD (Colette) & BERT (Michel), « Speakers and communities », dans Peter Austin & Julia Sallabank (éd.), *The Cambridge Handbook of Endangered Languages*, Cambridge University Press, Cambridge, 2011, pp. 45-65.

L'implication du sociolinguiste « périphérique »¹

Henri BOYER

Laboratoire DIPRALANG (EA 739), université Montpellier III

À la mémoire d'Yves Couderc

Resumit

Segon l'orientacion teorica e metodologica de la sociolinguistica dicha "periferica" o mai "dels cercaires natus" que las linhas de fôrça ne son expausadas en debuta de contribucion, lo sociolinguista poirá pas èsser neutre. En conclusion d'un article famós, Robèrt Lafont proclama que "la sociolinguistica engatjada dins son objècte i ganharà a mesurar sas responsabilitats en las assumissent". E per un observator de la sociolinguistica coma A. M. Badia i Margarit, l'implicacion va cotria amb lo caractèr contra-institucional. Dins la version occitana de la modelizacion de la diglossia lo posicionament intervencionista es un element decisiu. Pasmens, negar una faussa neutralitat en se portant a l'abans-garda de la contestacion militanta del conflicte e de la resisténcia organizada en favor de la lenga menaçada de substitucion, autoriza, en contrapartida, pas cap de flaquesa : dins son procediment scientific, lo sociolinguista implicat deu establir un diagnostic irreprochable sus la basa d'un imperatiu d'òrdre teor ic e metodologic: la lei del terren qu'impausa lo respècte del terren, de sa complexitat e de sa singularitat.

79

Abstract

According to the theoretical and methodological orientation of the so-called "peripheral" sociolinguistics, or sociolinguistics of "the native researchers", whose key ideas are presented at the beginning of this article, the sociolinguist cannot be neutral. In his conclusion of a famous article, Robert Lafont states that "sociolinguistics, which is involved with its object of investigation, has everything to gain by measuring its responsibilities while assuming them". Moreover, for an observer of sociolinguistics such as A.M. Badia i Margarit, this implication goes hand in hand with a counter-institutional dimension. In the Occitan version of the diglossic model, such an interventionist position is a decisive element. However, the fact of refusing a fake neutrality by placing oneself at the front line of the militant opposition in the conflict and by being at the forefront of the resistance in favour of the threatened language, does not allow, on the other hand, for any weakness ; in his scientific approach, an involved sociolinguist has to establish a faultless diagnosis on the basis of a theoretical and methodological imperative : the field law, which demands the respect of the field of investigation as well as of its complexity and its specificity.

1 Ce texte reprend pour une large part ma contribution au Colloque de Paris-INALCO (2004) : « Le sociolinguiste peut-il/ doit-il être neutre ? ».

Concernant l'approche des situations de *diglossie*, la sociolinguistique catalano-occitane, dite souvent « périphérique » (ou encore parfois « des chercheurs natifs »), s'est distinguée dès les années soixante-dix du XX^e siècle en dénonçant derrière le « contact » de langues au sein d'un même espace sociétal une dynamique (ouvertement ou potentiellement) conflictuelle (Boyer 1991) : « La diglossie n'est pas un fait linéaire, univoque, mais le lieu d'un conflit, sans cesse reproduit et sans cesse remis en cause. S'il existe bien une langue dominée (langue B) et une langue dominante (langue A), celles-ci n'interviennent jamais en tant que telles, mais l'une relativement à l'autre, l'une *face* à l'autre » (Gardy et Lafont 1981, p. 75). En fait « le conflit diglossique doit être envisagé comme la structure profonde d'un vaste ensemble de fonctionnements diglossiques » (*Ibid*, p. 76). Car comme le montre G. Kremnitz : « La diglossie de surface contiendra des situations multiples qui en font en réalité une multiglossie [...] C'est uniquement si l'on prend en compte [...] ces micro-situations qu'on arrivera à une description plus véridique de la situation globale. Elle montrera sans doute que les usages linguistiques réels sont fortement hiérarchisés et imbriqués, le conflit global se jouant, et avec des résultats très divers, à tous les niveaux » (Kremnitz 1981, p. 72). Il s'agit bien là d'une approche réaliste qui refuse de sacrifier une réalité forcément hétérogène aux besoins de la démonstration et donc de sacrifier la dimension microlinguistique à la dimension macrolinguistique ; et qui donne, comme toute sociolinguistique digne de ce nom, la priorité à la vision historique sur une vision strictement synchronique, afin de bien faire toute sa place à la dynamique du conflit diglossique, à sa genèse en premier lieu.

Selon cette orientation théorique et méthodologique, le sociolinguiste ne saurait être neutre, car « [son attitude] s'inscrit dans la chaîne des comportements idéologiques où se projette la diglossie et qui inversement en favorisent l'avance historique » (Lafont 1984, p. 8). D'où la revendication d'une sociolinguistique *impliquée*. Comme le proclame la revue *Lengas* dès ses débuts, « la connaissance telle que nous l'entendons est d'une part déterminée par la mise en place méthodologique des concepts de diglossie et d'occitan, c'est-à-dire qu'elle n'est pas neutre. D'autre part elle fait de nous nécessairement des acteurs, dans l'élucidation d'une situation conflictuelle et donc dans sa transformation » (*Lengas*, n° 5 ; c'est moi qui souligne).

L'un des chapitres majeurs de cette « connaissance » concerne la mise en évidence et la dénonciation de l'*idéologisation du conflit diglossique* (dont la fonction première est de l'occulter aux yeux des dominés), et en premier lieu du pouvoir des représentations-attitudes (et de leur version figée : stéréotypes-préjugés), qui ont un impact décisif sur la situation de dominance et sa logique substitutive. Un rappel de la modélisation de cet édifice idéologique linguicide et des réponses du sociolinguiste impliqué sera sûrement utile.

Selon cette modélisation, on considère qu'une *idéologie diglossique* repose sur l'articulation de deux représentations des langues en présence : une représentation de la langue dominante (A) et une représentation de la langue dominée (B), parfaitement antagonistes. La fonction de l'idéologie diglossique est d'orienter cet antagonisme au profit de la langue A, car l'issue doit être une substitution en sa faveur, de sorte que la violence de cette logique de substitution est sinon totalement occultée du moins atténuée afin d'être rendue acceptable. Comment ? Par le jeu subtil d'une « dualité estimatoire » (Ninyoles 1976, p. 154-155) : « *tout ce qui se rapporte à la langue dominée est à la fois dévalorisé et surévalué*. Et cela de deux manières : au niveau de la performance elle-même, au niveau des représentations par l'intermédiaire desquelles cette performance est très globalement située, jugée. » (Gardy & Lafont 1981, p. 76 ; c'est moi qui souligne).

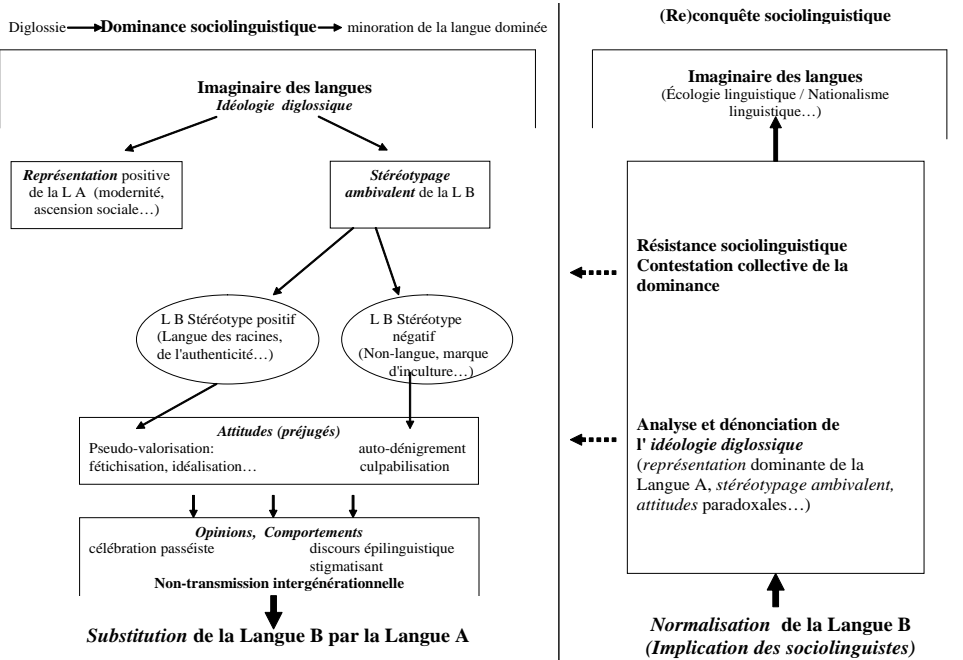
Ainsi, si la représentation de la langue A présente un contenu nettement positif (langue de plein exercice sociétal, langue de la modernité, du progrès scientifique, technologique... et de l'ascension sociale), la représentation de la langue B a un contenu apparemment paradoxal

(langue des racines, de la sphère privée, mais aussi langue de la ruralité, de la tradition... donc, du passé) qui tend à se figer en deux stéréotypes dont les traits sont radicalement opposés. On peut identifier un stéréotype plutôt positif (la langue B est la langue des aïeux, celle de l'affect, de l'authenticité) et un stéréotype nettement négatif (la même langue B n'est pas une vraie langue de communication sociale ; elle est attachée à une époque révolue, à un mode de vie dépassé et à l'ignorance). D'où les attitudes générées par un tel pseudo-équilibre sociocognitif, tout aussi paradoxales : sublimation, idéalisation, fétichisation mais, par ailleurs, stigmatisation, autodénigrement, culpabilité. D'où en aval les opinions qui s'expriment au travers de discours épilinguistiques contradictoires (parfois d'authentiques éloges funèbres) dont le solde est négatif pour la langue B (la coercition fait son œuvre) et des comportements qui peuvent être interprétés comme des compensations dérisoires, une sorte d'« accompagnement thérapeutique » de la substitution, de l'ordre du folklore passiste ou d'une célébration purement symbolique (odonymie bilingue... en centre-ville, bribes de langue dominée sur des affiches électorales ou des programmes culturels...). Mais le principal comportement induit, celui qui compte, c'est la non-transmission familiale de la langue B : la culpabilisation, le complexe de « patois », l'autodénigrement... ont montré en France toute leur efficacité. Cette non-transmission intergénérationnelle est évidemment le repère majeur d'une substitution en cours².

Cependant la compréhension de l'idéologisation de la diglossie et le diagnostic de substitution plus ou moins avancée ne sont pas pour la sociolinguistique catalano-occitane une fin en soi. Ils sont au contraire le point de départ d'une démarche militante, volontariste, de contestation collective du conflit diglossique. R. Lafont parle de « retrouver la diglossie » (Lafont 1984). Certes c'est la communauté linguistique qui a le dernier mot, mais pour les sociolinguistes « périphériques », impliqués, la sociolinguistique est une arme de désaliénation d'abord, de mobilisation ensuite en faveur de la *normalisation* de la langue jusqu'alors dominée : « Le sociolinguiste occitan se trouve dans la nécessité, s'il ne veut pas adhérer plus ou moins implicitement au schéma d'évolution linguistique qu'il analyse, c'est-à-dire donner à la dominance et à l'intégration culturelle des armes et des moyens en renfort, d'affirmer son *implication dénonciatrice* dans le processus » (Lafont 1984, p. 8).

Le livre ci-dessous une figuration du processus d'idéologisation de la diglossie (qui bien sûr simplifie énormément quelque chose de complexe) et du rôle du sociolinguistique dans l'affaire. On sait qu'en France l'avancée de la substitution des langues minoritaires et la force de l'idéologie diglossique en vigueur à partir de la Révolution (et qui n'a pas complètement baissé la garde) font de la contestation des conflits de type diglossique et de la normalisation des langues dominées une entreprise militante particulièrement ardue, comme en témoignent les résultats souvent décevants en matière d'enseignement. Ce que démontre à l'évidence le cas français (dans ses diverses variantes), c'est l'efficacité du processus pluriséculaire d'idéologisation institutionnelle de la diglossie et de la dynamique des représentations dans l'évolution du conflit diglossique. Et il met bien en lumière ce principe sociolinguistique majeur : le traitement des situations de ce type ne saurait s'en tenir à la seule gestion des usages et des comportements (c'est ce qu'indique le volet droit de la figuration ci-dessous) :

2 Voir les résultats particulièrement intéressants à cet égard du volet « Langues » de l'enquête Famille conduite par l'Ined lors du recensement de 1999 (Clanché 2002).



Dominance vs. (re)conquête sociolinguistique

82

Revenons à présent au propos central de cette intervention : le « militantisme avoué » du sociolinguiste « périphérique » (ou « natif »). En conclusion d'un article célèbre, Robert Lafont proclame que « la sociolinguistique engagée dans son objet, a tout à gagner à mesurer ses responsabilités en les assumant. C'est pourquoi, selon une théorie du sujet qui articule en profondeur son intervention, il faut bien dire que nous entendons aider à l'avènement d'un sujet *occitan* qui remplacerait le sujet dans le malaise de la diglossie, le sujet opaque ». Par ailleurs, et c'est sûrement le point nodal de l'implication du *spécialiste*, « la science engagée pose la connaissance par un sujet « spécialisé » à l'intérieur même des sujets en réseau d'inscription. Ce qui, loin de limiter son intervention, lui donne toute son importance. L'acte de connaissance du social doit être socialisé, pour une modification positive de ce social : telle est la règle morale et la règle scientifique du progrès en sciences sociales. Cette procédure, nous l'avons appelée rationalisation. Cette visée, rationalité. » (Lafont 1984, p. 34-35).

F. Vallverdú, citant l'un des pères fondateurs de la sociolinguistique catalane : A.M. Badia i Margarit, pour qui « la sociolinguistique catalane se sent engagée avec le peuple, et, de son côté, le peuple catalan appuie la sociolinguistique » (Badia i Margarit 1976, cité par Vallverdú 1980, p. 639 ; je traduis) considère qu'il s'agit en fait de la « vieille question de la neutralité scientifique » (Vallverdú 1980, p. 639 ; je traduis). Et il n'hésite pas à convoquer la sociolinguistique nord-américaine pour en observer les « conditionnements » : l'intérêt des chercheurs en sociolinguistique pour les problèmes des Noirs et autres minorités n'est pas neutre. Ce n'est pas un hasard si certaines des recherches en question ont été financées institutionnellement. Et ce n'est donc pas surprenant si « les objectifs de la sociolinguistique s'adaptent de manière aussi diverse aux intérêts des différents pays » (Vallverdú 1980, p. 640 ; je traduis). F. Vallverdú souligne à ce propos l'originalité de la sociolinguistique catalane (et au passage de l'occitane) :

il s'agit d'une sociolinguistique qui « dès ses origines est marquée par [le] caractère contre-institutionnel. Cette position, disons protestataire, « engagée avec le peuple » selon les termes de Badia, conditionne évidemment la recherche de nos sociolinguistes » (*Ibid*, p. 641 ; je traduis). C'est dire que pour cet observateur-acteur de la sociolinguistique catalane, l'implication va de pair en domaine catalan avec le caractère contre-institutionnel.³ Dans la version occitane de la modélisation que j'ai exposée plus haut, le positionnement interventionniste reste un élément décisif, comme on l'a vu avec R. Lafont, qui ne manque pas de se référer aux maîtres catalans, Badia particulièrement (Lafont 1984, p. 5).

Ce dernier insiste, on l'a vu, sur la profonde entente entre la communauté linguistique catalane et ses sociolinguistes. Son analyse le conduit à affirmer qu'en Catalogne, « il n'est pas possible de mener à bien une quelconque activité scientifique qui ne compte sur le soutien de la communauté linguistique, laquelle, à son tour, sait que ceux qui poursuivent un travail d'investigation non seulement ne l'oublient pas, mais la considèrent comme un élément essentiel. » (Badia i Margarit 1976, p. 73 ; je traduis). Dans le texte cité, à propos de ce qu'il appelle « les connotations de la science catalane », Badia est même conduit à prôner la pérennisation de la synergie entre « science et passion » qui, selon lui, « continueront d'être le signe de la nouvelle manière d'élaborer la culture : pacifique, mais avec de la tension ; objective mais engagée ; sereine mais avec enthousiasme. En un mot : science et passion jusqu'au bout » (*Ibid*, p. 78 ; je traduis).

Cependant, refuser une fausse neutralité en se portant à l'avant-garde de la contestation militante du conflit et de la résistance organisée en faveur de la langue menacée de substitution n'autorise en contrepartie aucune faiblesse. Et dans sa démarche scientifique, le sociolinguiste impliqué doit donc, me semble-t-il, établir un diagnostic irréprochable sur la base d'un impératif catégorique d'ordre théorique et méthodologique : *la loi du terrain* (Boyer à paraître).⁴

Certes la loi du terrain ne saurait signifier pour le sociolinguiste d'être soumis sans discernement aux idéologies, représentations, attitudes d'ordre épilinguistique, pour ce qui nous intéresse, et qui participent de cette « pensée sociale » (Windisch 1982) incontournable, partie prenante de la configuration sociolinguistique traitée. La loi du terrain implique simplement, selon moi, le respect du terrain, de sa complexité et de sa singularité. Elle implique de ne pas faire passer la *modélisation sociolinguistique* d'une situation avant la réalité des fonctionnements linguistiques de cette situation, même si le choix d'un protocole méthodologique est un préalable à toute observation d'un terrain, une condition nécessaire mais non suffisante à la conduite d'un diagnostic rigoureux.

Un exemple de cette attitude de sociolinguiste impliqué et parfaitement rigoureux nous vient encore une fois de Catalogne. Il s'agit d'une prise de position qui émane d'un des représentants les plus actifs de la nouvelle sociolinguistique catalane, Emili Boix. Ce dernier, en introduction à son excellent travail sur le choix des langues (catalan-castillan) des jeunes Barcelonnais de 16-20 ans à la fin des années quatre-vingts nous livre en ces termes une position pleinement conforme à celle qui est ici exposée et qui semble prendre quelque distance avec celle qu'exprimait Badia i Margarit en 1976 :

« Dans notre pays la sociolinguistique est apparue engagée, ennemie de neutralismes face au conflit linguistique dans les Pays Catalans, avec le désir d'intervenir dans les projets de

3 Mais Vallverdú subodorait avec raison déjà en ces années de début de reconquête l'« institutionnalisation » à venir de la sociolinguistique que la politique linguistique de la Généralité restaurée a sûrement tendu à opérer dès le milieu des années quatre-vingts.

4 Modestement c'est cet impératif que nous avons essayé de respecter scrupuleusement avec mes co-équipiers lors de l'enquête sur le vécu et les représentations sociolinguistiques d'ex-calandrons (Boyer (dir.) 2005).

récupération nationale et sociale. L'étude que je présente ici veut poursuivre dans cette tradition d'intérêts pour les affaires collectives, mais je veux l'associer avec des exigences de rigueur. Je crois que les émotions et les passions sont nécessaires pour mettre et maintenir les moteurs en marche, mais qu'ensuite, il faut savoir où sont les problèmes et avoir des données pour *pouvoir se prononcer en essayant de ne pas confondre nos descriptions avec nos espoirs* » (Boix 1993, p. 13 ; c'est moi qui traduis et souligne).

C'est bien ce positionnement réaliste (qui n'entame pas l'engagement militant, mais bien au contraire le rend crédible et le conforte donc) qu'a illustré avec courage Yves Couderc, alors membre du *Groupe de recherche sur la diglossie* lorsqu'il a diagnostiqué, en occitan, dans une publication militante, l'expansion irréversible du *francitan*⁵ au détriment de l'occitan au sein de la configuration sociolinguistique du domaine d'oc et sur la nature duquel il s'est interrogé en ces termes :

« Les Occitans ne parlent pas occitan [...]. Ils parlent francitan. [...] Le francitan n'est pas une variante régionale du français. Il n'est pas un dialecte du français. Il n'est pas un « niveau » du français. [...] Le francitan est-il ou non une langue ? Est-il un pidgin français, un « créole » ? [...] » (Couderc 1974, p. 20 ; traduit de l'occitan par Y. Couderc)

Une telle révision de la modélisation dominante au sein du mouvement occitan ne pouvait laisser la plupart des militants indifférents. Devant les critiques formulées à son encontre Y. Couderc doit se justifier. Il persiste et signe :

« Ce que j'ai écrit [...] à propos du « francitan » ne revient pas du tout à brader l'occitan comme l'ont cru et dit certains nationalistes.

J'ai simplement essayé d'analyser une situation concrète, celle des Occitans. Est-ce un crime de lèse-Occitanie que de dire que les Occitans, en majorité, parlent francitan et que ce francitan et les jugements de valeur qui l'accompagnent sont actuellement le signe le plus évident de notre aliénation de classe et nationale ? Les conduites magiques sur la pérennité du « statu quo » de la langue de nos aïeux sont-elles plus réalistes, plus efficaces politiquement ? » (Couderc 1975, p. 34 ; Boyer à paraître).

Robert Lafont, prenant acte de cette évolution de la dynamique diglossique, sera conduit lui aussi à « invalider ce qui, des deux côtés, est le terrain de production fantasmagique, c'est-à-dire l'identité close de deux systèmes en présence » : c'est donc « le concept de francitan qui permet de couvrir le champ de l'hybridation linguistique et l'étape de transformation de la diglossie franco-occitane en un nouveau conflit » (Lafont 1984, p. 9). Ce positionnement lucide débouche en fait pour Lafont sur un volontarisme raisonné : « La tâche militante est, répétons-le, d'installer des fonctionnements qui vont à rebrousse-diglossie, si l'on peut dire ». Ainsi, « la situation d'avenir, où la diglossie actuelle disparaîtrait, serait faite d'un ensemble, complexe nécessairement, de rapports entre *les occitans reconstitués* et les francitans ». Cependant ce projet de mise en fonctionnement d'une nouvelle configuration sociolinguistique sur l'espace occitan s'accompagne d'une mise en garde, qui tient à la connaissance du chercheur : « Les langues ne vivent qu'en bougeant. Le linguiste qui met à l'entrée d'un processus militant un occitan normé doit comprendre qu'il ne le retrouvera pas tel quel à la sortie. Cette « surprise » est la rançon de la réussite » (Lafont 1984, p. 21-35).

5 Pour faire bref, je dirai simplement que les sociolinguistiques (et au-delà : les enseignants en particulier) du domaine d'oc désignent par « francitan » un hybride linguistique (d'ordre phonétique, grammatical, lexical), un ensemble de formes et de fonctionnements interlectaux provenant du contact inégalitaire entre le français dominant et l'occitan minoré, qui a joui d'une importante visibilité sociolinguistique et a fait l'objet de nombreuses mises en scène (humoristiques et satiriques en premier lieu). Aujourd'hui il semble quelque peu en déclin, mais reste disponible pour des emplois de type identitaire (voir Boyer 2010).

Pour conclure je crois qu'il n'est pas déplacé ici, en écho à une sorte de sentence venue du Centre même de notre champ disciplinaire, de proclamer sereinement qu'il ne sert à rien de se lamenter sur une « marginalisation » ou une « ancillarisation », plus ou moins acceptée, des sociolinguistes français (Gadet 2004), si l'on ignore ostensiblement la mouvance qui, au sein du champ en question, a fait de l'implication sociale l'une de ses lignes de force épistémologiques.

Bibliographie

- BADIA I MARGARIT (A. M.), *Ciència i passió dins la lingüística catalana moderna*, Universidad de Barcelona, 1976, Barcelona.
- BOIX (E.), *Triar no és traïr*, Edicions 62, Barcelona, 1993.
- BOYER (H.), *Langues en conflit*, L'Harmattan, Paris, 1991.
- BOYER (H.), « Que reste-t-il du francitan », dans Henri BOYER (dir.) *Hybrides linguistiques. Genèses, statuts, fonctionnements*, L'Harmattan, Paris, 2010.
- BOYER (H.), « La loi du terrain en sociolinguistique », à paraître.
- BOYER (H.) (dir.), *De l'école occitane à l'enseignement public : vécu et représentations sociolinguistiques*, L'Harmattan, Paris, 2005.
- CLANCHÉ (F.), *Langues régionales, langues étrangères : de l'héritage à la pratique* / Insee n° 830, 2002.
- CODERC (I.), « Francitan », *Occitania passat e present*, n° 3, 1974.
- COUDERC (Y.), « Lo francitan », *Occitania passat e present*, n° 4, 1975.
- GADET (F.), « Mais que font les sociolinguistes ? », *Langage et Société*, n° 107, 2004.
- GARDY (PH.) & LAFONT (R.), « La diglossie comme conflit : l'exemple occitan », *Langages*, n° 61, 1981.
- KREMnitz (G.), « Du « bilinguisme » au « conflit linguistique ». Cheminement de termes et de concepts », *Langages*, n° 61, 1981.
- LAFONT (R.), « Pour retrouver la diglossie », *Lengas*, n° 15, 1984.
- NINYOLES (R. Ll.), « Idéologies diglossiques et assimilation », dans H. Giordan et A. Ricard (éd.), *Diglossie et littérature*, Maison des Sciences de l'Homme, Bordeaux-Talence, 1976.
- VALLVERDU (F.), « Algunas aportacions teòriques dels investigadors catalans a la sociolingüística », *Actes del cinquè Col·loqui internacional de llengua i literatura catalanes*, 1-6 d'octubre de 1979, Publicacions de l'Abadia de Montserrat, Andorra, 1980.
- WINDISCH (U.), *Pensée sociale, langage en usage et logiques autres*, L'Âge d'Homme, Lausanne, 1982.

Occitan : de l'importance d'être une langue

Patrick SAUZET

CLLE ERSS, UMR CNRS 5263, université de Toulouse

Occitan: a quin punt compta d'èsser una lenga

Los linguistas o veson sovent coma una causa sens importança qu'una parladura siá o pas una lenga, que doas parladuras apartengan o non a la meteissa lenga. La presenta contribucion a per tòca de solinhar que, per tant que l'occitan es concernit almens, d'èsser una lenga e de formar una meteissa lenga es ben important. L'occitan coma lenga extèrna (donat social) es pas l'efièch o la projeccion d'un estat o d'un poder passat o present. L'occitan espeliguèt, prenguèt vam e foncionèt coma lenga abans que lo modèl modèrne d'un Estat foguèsse quitament mes en plaça. L'occitan medieval existiguèt a travèrs de poders locals e feusal diversas, bèls e pichòts, e interagiguèt amb eles. Ne recebèt de sosten e lor tornèt de prestigi, mas sens s'identificar amb un d'eles coma foguèt puèi lo cas del Francés amb lo Reialme de França e mai tard amb l'Estat nacion d'après la Revolucion francesa. Quitament dins sa situacion d'anequeliment mai grand, l'occitan se gardèt quicòm de la forma d'evidéncia qu'aguèt a son treslús. La lenga se trobèt socialament desvalorada, sens quitar d'èsser percebuda coma lenga e coma una, pels parlaires coma pels de defòra. La vision maximalament trocejada de la lenga coma una juxtaposicion de formas localas que se podían destriar gaireben a plaser unas de las autras sortís largament d'una conception elaborada pels linguistas del sègle XIX, que son modèl epistemologic naturalista rejonhiá l'ideologia de la Tresena Republica e confortava sa politica escolara. La negacion o la dissolucion de l'occitan coma lenga satisfasiá un e l'autre requeriments. La suggestion finala d'aquesta contribucion es que, s'es ben lo cas que lo fach de se trobar en defòra del modèl modèrne de l'Estat nacion (que permet a d'una lengas que i a de recebre la garentida ultima d'una marina de guèrra) es estat una causa de flaquitge per l'occitan e se poiriá plan que menèsse a sa desaparicion dins un avenir propdan, totun aquela situacion pòt ben èsser una font d'inspiracion per desencoblar, desengranar, la lenga e l'Estat, çò que sembla una preocupacion pertinenta dins l'Euròpa d'uèi ont un nivèl d'organizacion politica al dessús dels Estats nacionals tradicionals se fa cada jorn mai real. Èsser una lenga, per se e de per se, pòt venir un modèl interessant dins un avenir sai que pas tan lonhdan. Una perspectiva interessanta e estimulanta pels aparaires de l'occitan es de gardar la possibilitat dobèrta e lo modèl viu, e mai corresponda pasa una practica sociala generalizada. La sola fòrça de l'occitan es la riquesa de l'ofèrta culturala que representa en religant a la competéncia dels parlaires de uèi una granda varietat de produccions a travèrs lo temps e l'espaci, una produccion literària en particular mas tanben lo recuèlh de la vida populara de la lenga. D'un biais pòt semblar derisòri, mas se pòt çà que la revelar fòrtament atrasent per fòrça monde, mai lèu que s'esperariá.

87

Occitan: how important it is to be a language

Linguists often consider it pointless to argue whether an idiom is language or not, and whether two idioms belong to the same language or not. The present contribution aims to underscore that, as far as Occitan is concerned at least, being a language and forming one language is important indeed. Occitan as an (external) language doesn't

result from the projection of some political power, past or present. Occitan did rise and function as a language before the modern pattern of a State was even settled. Medieval Occitan existed across various local and feudal powers and interacted with them (receiving support from them and giving from prestige) but did not identify with any of them as French then paradigmatically did with the French Kingdom and later with the post French Revolution nation state. In its state of decay, Occitan kept somehow the kind of evidence it had in its days of glory. The language was socially devaluated, but still was perceived as one, by speakers or outsiders as well. The maximally fragmented vision of the language as a juxtaposition of potentially arbitrarily distinguishable local forms largely results of the conception elaborated by XIXth century linguists, whose naturalist epistemological model met the ideology of the Third Republic and its educational policy. The negation or the dissolution of Occitan as a language satisfied both requirements. The final suggestion of this contribution is that whereas being outside the modern model of a nation state (which allow some languages to receive the ultimate guarantee of a Navy) has been a cause of weakness for Occitan and may well lead to its disappearance in a near future, it can also be a source of inspiration for uncoupling language and state, a relevant preoccupation today in Europe where a level of political organization above the historical nation states is progressively gaining reality. Being a language on its own and by itself may become in interesting model in a not too distant future. An interesting and stimulating perspective for people involved in the defence of Occitan is to keep this option open and this model alive. The only strength of Occitan is the richness of the cultural offer its represents by connecting to the competence of contemporary speakers a large variety of production though time and space, literary production in particular. In some sense it may seem derisory, but it may also prove highly attractive sooner than expected.

L'occitan n'est pas posé de l'extérieur

88

L'occitan est un cas d'école pour ce qui est du statut de langue. Il n'est défini par rien d'externe : géographie, histoire ou migrations de peuples. L'Occitanie n'est pas une île, ni même une péninsule. Elle n'a pas formé exactement un Royaume ou un État dont la langue serait le symbole ou la trace. Enfin l'occitan est comme on le sait une langue romane entourée de langues romanes : il n'est pas découpé (sauf sur le contact basque) par l'effet retour du contraste linguistique radical de parlers issus d'une autre famille linguistique. Une telle différence génétique forte ou radicale fait que quelle que soit la variation interne du domaine basque ou du domaine breton, ils sont perçus malgré cette variation comme le domaine d'une autre langue et donc d'une langue (éventuellement méprisée ou rejetée, c'est une autre question). L'occitan en tant que langue n'est pas non plus porté extérieurement par une autre institution dont il serait l'expression ou le symbole, Église, parti ou mouvement de libération. Pour revenir à la formule citée d'entrée, l'occitan n'a pas de *navy* ou d'équivalent de *navy*, c'est en ce sens que je l'ai qualifié de « langue nue » (Sauzet 2008).

L'occitan n'a pas bien sûr le statut de langue officielle d'un État dont le français jouit au moins depuis Villers-Cotterêts (1539). Ce statut n'est proclamé que depuis 1992 où l'article 2 de la Constitution commence désormais par la formule « La langue de la République est le français ». L'ajout plus récent encore à la Constitution (article 75-1) d'une mention des langues régionales (non nommées individuellement et sans que soient définis de droits corrélatifs à cette reconnaissance) comme appartenant au « patrimoine de la France » entérine une disparité essentielle entre une langue nommée et consubstantielle à l'État et à sa forme républicaine, et une foule indéterminée d'autres qui sont rangées sur les étagères du patrimoine.

À défaut d'État et d'officialité, il existe des substituts de fait de puissance (comme le pistolet du brigand qu'évoque Rousseau dans le *Contrat social*). Il peut s'agir de mouvements politiques comme d'institutions autres que l'État. De ce côté-là, rien non plus. Il n'existe pas de mouvement de libération de l'Occitanie jouissant d'une audience notable et pas même de forces politiques significatives se référant à ce territoire. Globalement les institutions ont emboîté le pas à l'État, des syndicats aux clubs de boules, elles sont, comme institutions, des vecteurs de francophonie. L'usage de leurs membres dans la sociabilité qu'elles induisent, est une autre chose. Un cas remarquable est celui des Églises. On sait l'articulation forte, un temps, de l'Église catholique avec le breton ou le basque. On sait, au-delà des frontières françaises, la force que tire le gallois d'être la langue de traduction de la Bible et du culte réformé. L'occitan n'est pas absent de la pratique religieuse en pays d'oc. Mais il s'est toujours agi d'usages visant l'efficacité, utilisant la langue sans prétendre la légitimer (à l'exception connue mais partielle de l'usage de l'occitan béarnais, langue de l'État et de la religion réformée dans l'État béarnais réformé).¹

Longtemps l'occitan, à défaut d'institutions, a eu la force d'une présence massive. Dire comme l'écrivait Louis-Jean Calvet en 1974 « la langue maquis du peuple » c'est l'investir d'une fonction résistante délibérée qui n'a jamais été construite et développée (Calvet 1974). Toutefois même sans que cette pratique de masse soit invoquée ou revendiquée, elle donnait à la langue une forme d'immanence permanente. Cette force-là est perdue. Les occitanophones d'aujourd'hui sont tous bilingues et il y a des chances pour que la plupart aient plus d'occasion de pratiquer le français² que l'occitan. On manque comme on le sait de cens linguistique. On en manque justement parce que le cens aurait prolongé d'une forme de reconnaissance d'une langue le fait brut de la mesure de la pratique de masse. Compter les locuteurs, c'est poser la langue. C'est exactement la raison qu'invoquait Antoine Meillet pour récuser pour la France les statistiques linguistiques. « On ne peut songer sans ridicule, écrit-il, à poser une question où l'on aurait l'air de mettre sur le même plan le français et un parler régional : il y a moins encore d'égalité entre les langues qu'entre les peuples. » (Meillet 1928). À défaut de cens linguistique, on dispose aujourd'hui de sondages menés sur une base assez large pour donner une idée raisonnable du nombre de locuteurs.³ En Bas-Languedoc (partie occitane de Languedoc-Roussillon en 1991), on comptait 16 % de bons locuteurs déclarés (enquête Média pluriel Méditerranée, cf. Gardy & Hammel 1994), on en comptait 12 % en Aquitaine en 1997, et 9 % en 2008 (Téléperformance 2009). Pour l'Aveyron une estimation donne 9,5 % en 2009. Sans surprise, les enquêtes font apparaître qu'il s'agit de « locuteurs plutôt masculins, âgés et ruraux » (Téléperformance 2009). Une enquête encore inédite qui vient d'être menée en Midi-Pyrénées donne des résultats comparables. L'occitan n'a pas la force que donne à une langue le fait de compter une masse de « femmes analphabètes et unilingues » (formule de Pierre Encrevé, c.p.) qui dans une société moderne oblige au moins à la prendre en compte, ne serait-ce que comme un problème.

Un point extrême de la non-institutionnalisation de l'occitan, c'est le fait qu'il ne soit pas même posé en victime. Le français est une langue dominante qui se pose néanmoins en langue

1 Pour les relations de l'emploi de l'occitan avec la religion à l'époque moderne et au début de l'époque contemporaine on se reportera à la synthèse de Jean Eygun et en particulier à ses conclusions qui pointent la non-remise en cause de la hiérarchie linguistique par l'emploi de l'occitan (Eygun 2002, p. 424).

2 Je me réfère ici à la situation occitane majoritaire laissant de côté Aran et Vallées occitanes d'Italie où la vitalité de l'occitan est différente.

3 On dispose aussi d'études plus globales Héran 1993, Héran & alii 2002. Ces enquêtes montrent la faiblesse du taux de transmission.

menacée, qui est perçue et posée comme telle par une partie de ses défenseurs. On trouve ce discours dès les origines de la construction du statut moderne du français puisque Joachim Du Bellay, comme on sait sans beaucoup le relever, titrait son manifeste linguistique « *Défense et illustration de la langue française* ». Avec ce texte, le français se lance en conquérant à l'assaut des positions du latin et du grec. La fin du texte file une longue métaphore guerrière. Qu'on le relise : « Pillez-moi, sans conscience, les sacrés trésors de ce temple Delphique, ainsi que vous avez fait autrefois, etc. » Il est curieux donc qu'un texte dont le programme est si explicitement la conquête se dise « défense ». On peut le comprendre en utilisant les réflexions de Carl von Clausewitz sur l'attaque et la défense, auxquelles je me réfère d'après René Girard qui les analyse (Girard 2011). Clausewitz relève que la défense a pour objectif absolu le combat, alors que l'attaque utilise le combat pour une fin (la conquête). La défense est donc une posture de combat plus radicale que l'attaque et en même temps une posture mimétique (elle imite l'attaque en la portant à l'extrême). Cela convient parfaitement au texte de Du Bellay dont l'inspiration est clairement mimétique. Le grec et le latin, accessoirement le toscan, sont des rivaux, des modèles autant que des ennemis, en même temps que des ennemis dont il faut se défendre. L'occitan, notons-le, est absent du propos, comme il l'est de l'ordonnance de Villers-Cotterêts. Son sort est réglé : on ne le repère que dans le creux du creux : il est derrière le provincialisme suranné des productions poétiques françaises des Jeux floraux de Toulouse, que Du Bellay raille en les qualifiant d'« épicerie ». Dans l'ordonnance de Villers-Cotterêts, c'est le « et non autrement » qui recouvre sans les nommer d'autres pratiques que le « parler maternel français » et qui ne peuvent être qu'occitanes quand elles ne sont pas latines.

90

C'est dans la même logique du choix de la posture de défense que, dans un discours tenu en 2002, Hélène Carrère d'Encausse voyait dans l'ajout des « langues de France » aux compétences de la *Délégation générale à la langue française* « une menace d'une tout autre nature et d'une extrême gravité » pour la langue française (Carrère d'Encausse 2002). Cette « autre menace » s'ajoute à celles que représentent les progrès de l'anglais, d'une part, et la dégradation de la langue, d'autre part. Au-delà des obsessions crispées de la Secrétaire perpétuelle, le thème du français menacé est régulièrement le filtre de lecture en France de la problématique de la réduction de la diversité linguistique. La langue menacée, la langue qui contribue à la diversité et qu'il s'agit de protéger, c'est le français lui-même. Cette fragilité attribuée au français lui-même prive l'occitan (et en l'occurrence l'ensemble des langues de France réellement menacées) de la valorisation, de la sollicitude que devrait lui valoir sa situation de langue réellement en danger. Au contraire, et le discours d'Hélène Carrère d'Encausse est caractéristique de ce point de vue, ce sont les efforts ou les velléités de promotion des langues régionales qui peuvent se trouver dénoncés comme des menaces envers le français, toujours menacé et prêt à s'effondrer.

Évidence médiévale de l'occitan

Sans être porté de l'extérieur l'occitan ne s'en trouve pas moins donné dans une forme d'évidence. Cette évidence n'est pas incompatible avec une sorte d'invisibilité : ce qui va de soi n'a pas à être dit. L'occitan oscille ainsi entre l'évidence et l'invisibilité. Cette oscillation se relie à l'évolution du statut sociolinguistique de l'occitan, mais ne se confond pas avec elle au sens où l'évidence redoublerait l'apogée et où le déclin porterait l'invisibilité. L'occitan se nommait à peine en son âge d'or et il n'a pas cessé d'être perçu de manière unitaire dans sa déchéance des temps modernes.

À son émergence l'occitan se pose face au latin et il est désigné comme *romanz*, langue romane comme peuvent l'être aussi à leur émergence les autres langues romanes. On sait que *lingua romana* désigne la langue mal identifiée (protoitevin peut-être) des Serments de Strasbourg. La même expression est chez le troubadour Jaufré Rudel (première moitié du XII^e siècle)⁴. Plus tard, on trouve encore « nostre romanz » dans les *Leys d'Amors*, traité de grammaire et de poésie compilé et promulgué en 1356 à Toulouse comme norme linguistique du concours poétique des Jeux floraux (cf. Armengaud & Lafont 1979, pp. 395-7).

On peut interpréter comme un sentiment de romanité l'évocation dans les textes médiévaux occitans de langues d'autres familles linguistiques pour suggérer l'incompréhension absolue. Dans la chanson de *Santa Fe*, qui regarde au sud, vers l'Espagne, l'auteur dit de sa *cançon*⁵ qu'elle « ne fut pas de parole grecque, ni de langue sarrasine »⁶ : le *roman* contraste avec le grec du monde byzantin et avec l'arabe de l'Islam. Au nord du domaine, l'extériorité est celte ou germanique : « je ne parle ni frison ni breton » donc je parle roman, je parle une langue intelligible écrit Père Cardenal.⁷ Mais le sentiment global de romanité n'empêche pas que cet espace soit articulé en plusieurs langues. Le *descort* de Rambaud de Vaqueyras, témoigne d'abord de cette partition de l'espace roman : à côté de l'occitan, langue normale de l'auteur et des textes qu'il produit figurent un roman ibérique, du galicien, le lombard et le français (Riquer 1975 : 840). Ce texte pose aussi la question du gascon, joint à la collection des autres langues romanes. J'y reviens un peu plus loin.

Le terme « occitan » qui émerge dans le cours du Moyen Âge pour nommer la langue mérite que l'on s'y arrête. La nature de la désignation suggère un processus spontané, la reconnaissance par un schibboleth, le fait de dire *òc* pour affirmer. Cela n'empêche pas qu'ensuite le diable ait porté sa pierre (Lafont 1984). Par cette expression ironique « lo diable pòrta pèira » Robert Lafont repère le rôle de la monarchie capétienne dans la stabilisation des termes *occitanus*, *Occitania* formé sur *oc* selon le modèle d'*aquitanus*, *Aquitania*. Mais Lafont souligne que si le terme a été utilisé c'est parce qu'il renvoyait à une réalité qui, elle, ne devait rien à la monarchie.

L'apparition du terme « occitan » est datée de 1286, sous le règne de Philippe le Hardi, dans le testament de Lancelot d'Orgemont « Premier et grand maitre du Parlement de *Langue de Oc* » qui déclare tester « selon l'usage de la patrie occitane », « *more patriae occitanae*. » (le texte figure en traduction française dans les *Annales de la ville de Toulouse*, 1686). Le dit « Parlement » s'étant réuni en 1273 sous la présidence de Lancelot d'Orgemont on peut supposer qu'il portait dès cette date l'appellation que revendique celui qui le présida (cf. toutefois Rigaudière 1996 qui discute la nature de la réunion de 1273 – était-ce un réel parlement ? – et relève en 1285 l'application à Orgemont du qualificatif « primus et supremus magister in parlamento Patriae Occitanae »). On se trouve après l'annexion des terres de Toulouse (1271) et on voit se mettre en place à la fois une institution et sa nomination. On trouve peu après dans une lettre en latin de Philippe le Bel (langue normale de communication avec les pays de langue d'oc justement) : « Dans la ville de Nîmes dans la province de narbonnaise et dans toute la terre ou langue d'oc ».⁸ Philippe Contamine souligne que le terme s'applique à une terre et non pas seulement aux

4 « Tramet lo vers que chantam En plana lengua romana » Jaufré Rudel PC 262,5:31.

5 Ou d'un autre texte, éventuellement une version occitane de Rolland, voyez l'introduction de l'édition (Lafont 1998).

6 « Non fo de parauilla grezesca Ne de lengua serrazinesca. » (*Santa Fe* 16-17, in Lafont 1998),

7 « Ez ieu non ai lengua friza ni breta » PC 335,30 :37 (Riquer 1975 : 1494).

8 « In civitate nemausense et provincia Narbonensi ac tota terra sive *Lingua de Hoc* » (lettre de Philippe le Bel 1295 [citée par Contamine 1997]).

hommes (Contamine 1997). Il est clair que le terme est mobilisé par l'usage politique, mais la désignation dans son principe n'a sans doute pas été créée par lui.

Le fait que Dante utilise la même désignation fondée sur la particule *oc* très peu de temps après (1304) et dans un tout autre domaine que le droit suggère la reprise d'une formule préexistante : « pour affirmer, les uns disent *oc*, les autres *oïl*, les autres *si* ». ⁹ D'autres attestations précoces souvent évoquées sont celles qui en 1289 et 1291 désignent en superposition et substitution à « provincialis » (provençal) des marchands présents aux foires de Champagne. ¹⁰ On est encore dans un tout autre domaine, il ne s'agit ni de pouvoir royal ni de langues littéraires mais d'organisation corporative de marchands.

À l'époque même où apparaissent *occitanus*, *Occitania*, les formules de Bernat d'Auriac, dans ce que Martin de Riquer appelle le cycle de sirventés de 1285, établissent bien le lien entre l'appellation et la particule affirmative (et la négative aussi en l'occurrence...) :

*E-Is catalas estregz cortes
veyran las flors, flors d'onrada semensa,
et auziran dire per Arago
oil nenil en luec d'oc e de no.*

(*Et les Catalans, courtois mais misérables, verront les fleurs (de lys), fleurs de noble race et ils entendront dire à travers l'Aragon oil nennil au lieu de oc et de no.* Bernat d'Auriac [Riquer 1975 : 1590 sqq., je traduis toutefois un peu différemment de l'éditeur]).

92

Cette allégeance montre de manière tout à fait intéressante et paradoxale que quand la *patria occitana* et sa langue se trouvent reconnues dans les institutions du Royaume, le français (que représentent les mots *oïl*, *nennil*) est revendiqué comme un des symboles du pouvoir royal auquel il fait allégeance par un poète de langue d'oc qui reconnaît de plus que l'occitan est – aussi – la langue des Catalans du royaume d'Aragon (dont il souhaite la défaite). On comprend avec ce texte que si le diable a porté sa pierre, il l'a fait de façon quelque peu perverse (comme on pouvait s'y attendre) : la langue d'oc est dans le Royaume (au moins pour une bonne part et elle est reconnue dans sa spécificité), mais la langue du Royaume est le français. Cela se dit même en occitan, au prix d'une véritable schizophrénie linguistique.

Dans le texte de Bernat d'Auriac, les particules *oc* et *no* suffisent à désigner la langue. Cela incite à supposer une lecture qui reconnaisse ce sens dans un texte plus ancien, d'esprit tout différent, du troubadour Durand qui écrit en 1242 lors de l'ultime soulèvement toulousain après la croisade albigeoise (Jeanroy 1904, Lafont 1972 : 275) :

*En talent ai qu'un serventes encoc
Per traire a cels qu'an mes pretzs a deroc,
Quar mantenon no e han faidit hoc*

9 « Nam alii *oc*, alii *oïl*, alii *si* affirmando locuntur ». (Dante *De vulgari eloquentia* I, VIII 6 (Rajna 1896)).

10 Il est question d'un « représentant de Montpellier et des marchand provençaux, c'est-à-dire de la langue qu'on appelle vulgairement *langue d'oc* » (« capitaneo Montispessuli et mercatorum Provincialium de lingua videlicet que vulgariter appellatur *Lingua d'oc* » (Devic & Vaissete 1872-1904 X preuves, col. 245, 247)

(Je suis décidé à armer mon arbalète pour décocher un sirventés à ceux qui ont exposé Prètz [’la valeur, le mérite’, littéralement ’le prix’ une des valeurs courtoises revendiquée aussi par la *Chanson de la croisade albigeoise*] à la destruction parce qu’ils soutiennent ’no/non’ et ont banni ’òc/oui’.

Le texte s’en prend donc à ceux qui « défendent *no(n)* » et ont « chassé/banni *oc* (’oui’) ». On peut comprendre, comme A. Jeanroy et R. Lafont, que le roi d’Angleterre et celui d’Aragon qui ont trahi l’alliance toulousaine se voient accuser de ne pas savoir dire « oui » (mais seulement de refuser leur secours, de dire ’non’). On ne peut s’empêcher de supposer que la mise en valeur du mot *oc* qui donne la rime de toute la première strophe de ce poème de combat atteste que *oc*, outre son sens de marque d’accord, porte aussi l’identification du « lengatge »¹¹ dont Raimond VII est le champion.

Occitan est une nomination interne qui nomme la langue par la langue alors qu’il est commun que les langues portent le nom de ceux qui les parlent ou de leurs constructions politiques : le *français* tire son nom de la *France* et elle-même des *Francs*, on peut de même renvoyer *anglais* aux *Angles*... Italien ou Espagnol décalquent des termes géographiques, Toscan ou Castillan renvoient à des constructions politiques. En se disant *langue d’oc, occitan* la langue ne renvoie qu’à elle-même, à un de ses mots pris comme emblème. « Los autres han en lors arrest Nostras leys ques Oc oz O dizon. » : « Nos lois régissent les autres (*scil.* les autres que les Français, Normands, Picards, Bretons, Flamands, Anglais, Lombards, Navarrais, Espagnols, Allemands précédemment cités), ceux qui disent *òc* ou *ò* (pour oui) » dans la formulation des *Leys d’amors* (Anglade 1919 : II, 178). Il y a bien sûr d’autres désignations plus partielles et élargies : limousin et provençal... plus tard gascon. Il est frappant de voir comment les limites que les linguistes donnent encore aujourd’hui (sur des bases philologiques totalement étrangères aux grammairiens médiévaux) sont déjà celles des descriptions médiévales : les *Leys* énumèrent Périgord, Quercy, Velay, Auvergne, Limousin, Rouergue, Lodévois, Gévaudan, Agenais, Albigeois, Toulousain, Carcassonnais, Narbonnais, Biterrois, Montpelliérain, Agathois... et « tut cil que son lor sosmes ». La Provence n’est pas citée, sûrement pas pour les raisons linguistiques (les traits qui distinguent le provençal ne sont pas encore apparus à l’époque des *Leys*) mais, plutôt, comme le suggère Robert Lafont, pour des raisons politiques : la Provence est alors hors du royaume de France (Lafont 1984). La Catalogne n’est pas davantage mentionnée et sans doute pour la même raison.

Dans les *Rasons de trobar*, un traité grammatical bien antérieur (entre 1200-1213) de Raimond Vidal de Bezaudun, l’occitan pris globalement est nommé *limousin* et sa géographie n’oublie par la Provence : « Perque ieu vos dic que, quant ieu parlarai de ’Lemosy’ que totas estas terras entendas et totas lor vezinas e totas cellas que son entre ellas. (i.e. explicitement entre le Limousin, la Provence, l’Auvergne et le Quercy, et, implicitement, la Catalogne d’où écrit l’auteur) » (Marshall 1972 :4). Même géographie bien repérée, Provence et Gascogne incluse, dans le *Partiment* d’Albert e Monge (Appel 1907 : 136 ; Riquer 1975 : 1135) Albert dans ce débat (*partiment*) est sans doute le troubadour Albertet (1194-1221) et le nom de *monge* (« moine ») souligne l’adhésion de ce personnage, réel ou imaginaire, à la cause cléricale de la Croisade dont le texte est contemporain :

11 Pour cet emploi de « lengatge » qui désigne un groupe humain cf. *Cançon de la crosada* 153,41 (Martin-Chabot 1931) et le commentaire de Simone Weil (Novis : 1943).

*Monges, causetz, segon vostra sciensa
qual valon mais : Catalan o Franses ?
e met de sai Guascuenha e Proensa
e Limozin, Alvernh'e Vianés,
e de la met la terra dels dos res ;¹²*

Le débat porte sur la valeur respective (« qual valon mais ») des Français et des Occitans que curieusement le texte nomme dans leur ensemble « Catalans » (ce qui n'est qu'un retour de nomination d'un terme encore flottant à l'époque, puisque le catalan est un prolongement ibérique de l'occitan, secondairement autonomisé). ;

On vient de voir qu'Albertet inscrit très explicitement le gascon dans les terres « catalanes » et donc occitanes. Plus tard, dans le même sens, le pape Clément V, Bertrand de Got né vers 1264 près de Villandraut (actuellement en Gironde), est dit « Gascoing de la langue la, que l'en apele langue d'o » par Geoffroy de Paris (Contamine 1997 : 209).

Les avocats de la thèse qui fait du gascon une langue distincte de l'occitan¹³ citent régulièrement à l'appui de leur thèse le *descort* de Rambaut de Vaqueyras et divers passages des *Leys d'amors* (Rohlf's 1970 : 1, cf. Massoure 2007 : 223 sqq. pour une présentation du débat dans lequel l'auteur ne prend pas position). Le *descòrt* est un poème, un *vèrs*, qui fait très classiquement l'éloge d'une *dòna*, mais affecte de le faire dans la discordance linguistique (*descòrt* signifie cela : « désaccord »). De fait, chaque strophe change de langue, et la dernière strophe change de langue chaque deux vers. Mais à un autre niveau le *descòrt* oppose deux formes strophiques et donc deux formules musicales comme le souligne Martin de Riquer (Riquer 1975 : 840), et, de ce point de vue, la strophe gasconne partage le système d'alternance de rimes masculines et féminines et donc la mélodie du texte écrit dans la langue commune du *trobar*. Tout se passe comme si le gascon représentait un écart mineur, un moindre *descòrt*, que les autres langues, une altérité interne, qui vient redoubler dans l'occitan même la grande discordance sur laquelle joue le texte. On peut se demander s'il n'y a pas un jeu pour Rambaut à faire du gascon (presque) une autre langue. De même on peut suspecter chez les grammairiens puristes des *Leys d'Amors* que la distance gasconne est plus celle d'un niveau de langue que d'une autre langue, ainsi du bétacisme relevé comme gascon qui devait être extrêmement vulgaire, mais aussi très répandu à Toulouse au XIV^e siècle (cf. Lieutard et Sauzet 2010). Ainsi au livre II, après une énumération des langues étrangères puis des diocèses qui sont de langue d'oc, Molinier, compilateur des *Leys*, conclut : « Pero de nostras Leys s'aluenha La parladura de Gascuenha » (Anglade 1919, II : 178-179). On remarque que le propos se fait descriptif : il ne s'agit plus de dire qui est soumis par principe aux règles des *Leys* et à la norme que propose Molinier, mais de constater l'écart du gascon. Le gascon est de nouveau évoqué au Livre III p. 163 à propos d'un débat normatif sur les formes du prétérit : Molinier réprovoque les premières personnes *dissigui* et *figui* (il recommande *dishi* et *fi* ou *fezi*, pour « je dis », « je fis ») et il relève que ceux qui emploient de telles formes le justifient en disant que ce sont des formes habituelles et que « per aquesta maniera es acostumat

94

12 Moine, choisissez, pour autant que vous sachiez, qui a le plus de valeur ? Les catalans ou les français ? Et de ce côté-ci (celui des 'Catalans') je mets la Gascogne et la Provence, le Limousin, l'Auvergne et le Viennois, et de l'autre côté (côté français) je mets la terre des deux rois (les terres des rois de France et d'Angleterre).

13 La thèse est réactivée dans Chambon & Groeb 2002 sur des bases de pure phonétique historique qui demandent une discussion qui ne saurait être menée ici. Notons seulement que l'ancienneté d'un changement phonétique n'implique pas sa capacité à détacher comme une langue distincte le parler qui le connaît.

de dire en Tholoza e fora Tholoza, en diverses locz de Gascuenha ». ¹⁴ Donc Molinier rejette des choix linguistiques que d'autres justifient par un usage toulousain et ses prolongements gascons. ¹⁵ Poursuivant le raisonnement Molinier, embarrassé par l'adage de son autorité favorite Ath de Mons selon qui « us acostumat excusa fals parlat » ¹⁶, soutient que pour justifier une forme il ne suffit pas de l'usage d'une ville. Il faut un diocèse entier... Mais il envisage possible que des diocèses gascons entiers utilisent des formes qu'il réprouve... et c'est là qu'il reprend la liste des idiomes étrangers en insérant cette fois le gascon au beau milieu de la liste.

Une note au manuscrit des *Leys* (1919, II 176) que nous donne Anglade (qui la date du XIV^e siècle) éclaire le propos sur le gascon : « quals lengatges son recebutz e quals defendutz » ¹⁷ dit-elle. La censure du gascon comme étranger permet de refuser des textes sur une base normative. Dans les *Leys*, le gascon n'est une autre langue que par hyperbole de censure puriste.

Déchéance moderne

Après le Moyen Âge, la déchéance sociale de l'occitan ne s'accompagne pas de l'effacement de sa perception comme un tout. L'écriture est locale parce qu'il n'y a pas de raison qu'elle ne le soit pas (il n'y a pas de référence active à un corpus ancien) et parfois l'horizon est tout aussi local. Mais personne ne remet en cause qu'il y a une langue d'oc. Auger Gaillard, écrit en « lenga rabastinesa », en occitan local de Rabastens, un idiome pour lui sans passé. Mais il trouve évident de proposer comme interprète de sa langue auprès du roi, s'il ne la comprenait pas, le duc de Joyeuse (issu du Vivarais, assez loin donc de l'Albigeois, mais de Languedoc et de Langue d'oc, cf. Nègre 1970 : 24). Pey de Garros (vers 1525- vers 1583) revendique pour le gascon *stricto sensu* la primauté dans un espace linguistique qu'il ne décrit pas exhaustivement, mais qu'il conçoit explicitement comme plus vaste que la seule Gascogne (dans l'adresse « au lecteur » des *Poesias gasconas* où Garros oppose le gascon au sens large et le « français celtique » ¹⁸). Il reprend ainsi à son compte la désignation de l'ensemble des Occitans comme « Gascons » par les gens d'oïl. On peut bien appeler Gascons tous les méridionaux, tous les Occitans, puisque les Gascons sont les plus excellents d'entre eux. On peut relier l'émergence et l'élargissement du terme gascon au XVI^e puis au XVII^e siècle à sa marginalité médiévale. Si les traits populaires toulousains étaient stigmatisés en étant assimilés à du gascon, cet idiome se trouvait stigmatisé pour autant que l'occitan maintenait des formes médiévales prestigieuses. La chute des formes prestigieuses occitanes issues de la tradition littéraire médiévale a en un sens libéré le gascon, les formes gasconnes comme l'appellatif, en même temps que les réactivations de la langue, se

14 « C'est ainsi que l'on a coutume de parler à Toulouse, et hors de Toulouse et en divers lieux de Gascogne. »

15 Le fait est que les *Leys* évoquent et discutent régulièrement des formes gasconnes et que la censure de cet idiome relève plus de la distinction linguistique que de la véritable étrangeté. Ainsi au livre III (p. 103), explicitement, la substitution de *h* à *f*, le traitement gascon l'-ll- latine géminée et aussi le bétacisme (qui probablement était déjà la règle de l'usage populaire toulousain au temps de la rédaction des *Leys*). On remarque aussi plusieurs fois que des formes discutées (rejetées mais envisagées) sont gasconnes comme *plau* pour *plòu*, *batera* pour *batra* (*ibid.*, III, p. 100).

16 « L'usage excuse les incorrections. »

17 « Quels langages sont autorisés (au concours des Jeux floraux) et quels langages sont interdits. » Notons que cette note est grammaticalement fautive, elle ignore la déclinaison que les *Leys* enseignent à maintenir.

18 La préface de Pey de Garros est rééditée dans Courouau 2001. Elle est absente de l'édition de référence actuelle des *Églogues* par André Berry (Berry 1953).

fondent désormais sur une oralité socialement sinon populaire, sans doute peu stratifiée, bien moins sans doute que celles qui prévalaient quand l'occitan occupait toute l'échelle des prestiges sociaux. La censure du gascon par les *Leys* était en partie celle des formes populaires. Un occitan qui se relance comme langue d'écriture à partir de l'oral n'hésite pas à se dire gascon. C'est la situation de Pey de Garros, qui prolonge et rationalise les graphies médiévales, mais qui ne se revendique d'aucune production littéraire antérieure (la littérature des Gascons est perdue selon lui). Son inspiration est antique et populaire (Courouau 2008 : 245 qui souligne l'authenticité du folklore qu'évoque Garros). La désignation « gascon » déborde la Gascogne à partir du XVI^e siècle en accompagnant un occitan qui se relance à partir de son oralité après la ruine de ses acrolectes civiques et littéraires classiques. Voilà comment on peut comprendre ce paradoxe d'un gascon qui après avoir été rejeté comme étranger devient le nom de toute la langue d'oc.

Dans les temps modernes, le « Provançal, Toulouzein ou Gascon » comme le dit Peletier du Mans en l'opposant au français (*Dialogue de l'ortographe e prononciation Francoese* 1555, cf. Caput 1972 : 116) dans une formule qui est à la fois énumération et équation, la langue du pays *d'Adiousiatz*, etc. est bien déchue et du coup dépourvue de cette forme illustre que le français ne cesse de perfectionner, mais elle reste une. On comprend dans cette logique l'occitan de Molière (Sauzet 2005). On sait que Molière a écrit un rôle en occitan pour deux scènes de M. de Pourceaugnac. Lucette, une « feinte gasconne », arrive de Pézenas pour accuser M. de Pourceaugnac de l'avoir épousée puis abandonnée. Lucette ne parle qu'occitan. Elle parle une langue composite (il y a des éléments toulousains (*damb 'avec'*), d'autres du bas Languedoc (*ame id.*), mais aucune forme n'est factice et la langue est correctement construite. Cet occitan ne pouvait susciter de soupçons d'inauthenticité à personne sauf aux dialectologues (encore à venir) et aux Piscénois (peu nombreux et sûrement magnanimes). L'occitan, le « gascon » s'apprend en ce temps-là, que l'on soit Molière à la ville ou que, sur scène, on soit une Lucette qui, si elle feint, a dû aussi apprendre. Faute de statut, cette langue ne s'apprend pas (en tant que langue de prestige), mais l'instant d'une fiction elle trouve naturellement ce fonctionnement. Le temps d'une intrigue, Molière invente une sorte de koinè d'occitan méridional, qui fonctionne parfaitement aux oreilles du limousin Pourceaugnac (même si elle ne l'arrache pas, tel l'écolier son compatriote évoqué par Rabelais, à une francophonie moins innovante que celle de son devancier, mais bien constante). Le texte de Molière suggère de lire l'occitan du XVII^e comme une langue « suspendue ». Sa présence et son unité n'est niée par personne, mais sa non-institution n'est pas beaucoup plus contestée.

S'il a nommé l'occitan ou sanctionné la nomination de cette langue en intégrant les terres toulousaines au royaume, le pouvoir royal ne le nomme plus quand il instaure en 1539 l'usage du seul français comme langue des actes publics par l'ordonnance de Villers-Cotterêts (« en langage maternel français et non autrement »). L'occitan (seule autre langue vulgaire d'usage public dans le Royaume) est exclu sans être nommé. Son éviction n'opère pas comme une lutte qui suppose une forme de commensurabilité, mais comme une invalidation radicale. L'édit pose un espace où il n'y a de place que pour une seule langue, il invente pour le français un nouveau statut (l'officialité explicite) qui creuse un abîme avec les autres idiomes, en pratique avec l'occitan.

On peut lire aussi que le « et non autrement » suggère qu'il fallait faire un choix et que ce qui aurait pu advenir pour l'occitan n'était pas de se maintenir et de se développer en son domaine, mais d'occuper la place même que le français occupe. On ne peut légiférer que sur l'unicité linguistique. C'est un thème que l'on voit formuler dans un autre moment crucial pour l'économie des langues en France, la période révolutionnaire. À la veille de la Révolution, Rivarol dans son fameux discours exprime clairement la bipartition de la France romane. Il nomme les

deux langues « picard » et « provençal » (« la France, naturellement partagée par la Loire, eut deux patois, auxquels on peut rapporter tous les autres, le picard et le provençal. ») (Rivarol 1784).

Rivarol n'est ni un mauvais dialectologue ni un mauvais sociolinguiste. Son discours ne pose pas l'Universalité du français en programme au nom d'une excellence intrinsèque, mais la constate et l'explique par la suprématie politique et de puissance du Royaume en son temps. Mais (entraîné par la perversité avec laquelle le diable a porté sa pierre, reconnaissant l'occitan, mais faisant du seul français la langue royale), il envisage pour l'occitan – le provençal comme il l'appelle – non pas d'avoir pu poursuivre un destin prospère à côté du français, mais d'avoir occupé la place-même qu'occupe le français. On n'envisage l'autre langue comme langue de plein droit et statut qu'en supposant qu'elle aurait remplacé le français (si le siège du gouvernement, etc.). Cela revient à suggérer à la fois que promouvoir l'occitan changerait tout (il faudrait déchoir le français pour promouvoir l'occitan), mais dans le même temps ne changerait rien : il n'y aurait toujours qu'une langue (plus sonore certes... mais peut-être un peu trop).

L'abbé Grégoire prolonge Rivarol de ce point de vue. Lui aussi pose occitan et français comme des doubles ou des jumeaux.¹⁹ L'aspect nouveau de son texte c'est le programme de destruction des patois. L'occitan apparait du coup sous deux figures, deux altérités vis-à-vis du français. D'une part, c'est l'autre langue, que la fortune du français condamne à l'infortune, d'autre part, il participe de la multitude des patois. Il faut détruire ces derniers et les Méridionaux doivent renoncer à la première, parce que Jean Jacques vaut mieux que Godolin (écrivain occitan du XVII^e siècle que Grégoire mentionne).²⁰

Le patois et les linguistes

97

Le terme patois mérite qu'on s'y arrête. Jean-François Courouau a montré la rareté du mot jusqu'au XVIII^e siècle (Courouau 2005). Il souligne aussi que le mot apparait d'abord sous la forme « mon... son patois » (avec un possessif). Le mot indique d'abord la façon propre de s'exprimer d'un individu (sans nécessairement de jugement). On a peut-être des traces de cet usage innocent dans l'emploi de *patois* en Val d'Aoste (où il est revendiqué comme désignation de l'idiome local francoprovençal) et à Benasc (Chuan Bueno c. p.). Ces patois-là sont l'équivalent de ce que les Occitans d'Italie appellent « *nòstra mòda* », notre façon de parler.

Avec Grégoire, la particularité s'objective, elle passe de l'intimité (mon patois) à l'entomologie, le patois devient une multiplicité grouillante qu'il s'agit à la fois d'éliminer et accessoirement, au passage, de décrire (pour le rapport Grégoire et son analyse, cf. Certeau & alii 1975).

Il n'est pas nécessaire de revenir sur le fait souvent répété que le terme patois invalide le statut de langue de l'occitan. Qualifié de « patois », l'occitan se trouve privé de sa seule force qui est de former une langue à travers sa variété et malgré sa déchéance. Selon une formule que donnent les locuteurs qui ont intériorisé ce statut, le patois ne s'apprend pas, il se sait, il se parle.²¹ Tant qu'il désignait avec un possessif la manière propre de parler d'une personne, le patois

19 Pour ces rapports de double cf. Sauzet 1987a & b. Bernard Cerquiglini le formule plaisamment en disant que l'occitan est le « Masque de fer du français ».

20 Voir Sauzet 1989 pour des détails.

21 « Lo patoès aquò s'apren pas, aquò se sap. » (Lozère, d'un locuteur né dans les années 1920, formule rapportée par André Bianchi, c.p. 1985). « Lo patoès s'apren pas, se parla » T.M. (locuteur du Lot, né vers. 1980 qui cite en juin 2009 cette

n'était pas exclusif de la reconnaissance d'une langue (même s'il en permettait l'ellipse). Quand on passe de « mon patois » à la formule objective « le patois » et « les patois » on pose un terme qui est un nom commun fonctionnant comme nom propre. (Sauzet 1989) ou un « glossonyme » qui sert de « logonyme » Boyer 2005, 74, 78 (après Laurendeau 1994), c'est-à-dire un mot qui désigne une langue par son statut, et en l'occurrence son statut de non-langue. Ce paradoxe rend l'occitan proprement impossible à revendiquer et on comprend que la défense de la langue soit passée par le rétablissement d'un nom, *provençal* pris au sens large surtout par le Félibrige²² en même temps que *langue d'oc*, et *occitan*, que privilégie l'occitanisme actuel. Mistral a eu un échange révélateur avec les promoteurs de l'*Armanac patouès de l'Ariejo* qui en viennent à affirmer que « leur patois » n'est pas « un patois »²³ : ils adhèrent à l'emploi du mot comme désignation de ce qui est leur manière propre, mais veulent refuser la réduction qu'implique l'objectivation. Ils voudraient que *leur* patois ne soit pas un patois... mais pour cela il faut qu'il soit nommé autrement : provençal, langue d'oc, occitan.

Si les locuteurs ont pu être ainsi pris au piège de l'objectivation, celle-ci n'est pas sans relation avec le travail des linguistes. « Patois » n'est pas comme on pourrait le croire un terme que le linguiste ne fait qu'emprunter aux locuteurs parce que c'est celui qu'ils emploient. Si les locuteurs disent « patois » (disaient plutôt, les choses changent et le mot « occitan » est aujourd'hui largement accueilli par les locuteurs naturels – comme on dit – de la langue) c'est sans doute en fin de compte par reproduction d'un discours transmis par l'école et validé par les linguistes. Même si dans sa fameuse conférence de 1888 Gaston Paris dit « parler », il définit un objet de la linguistique que peut parfaitement recouvrir le mot patois. C'est d'ailleurs le mot patois qu'Albert Dauzat, grand promoteur des études dialectologiques, emploie et valide comme titre d'un ouvrage de vulgarisation. « Patois » c'est la langue en tant qu'objet naturel et donc objet étudiable (Dauzat 1927). C'est décisivement la langue qui n'est pas la langue du linguiste (pas celle dont il se sert en tant que linguiste). Les langues (les langues instituées et cultivées que parlent les linguistes) en tant qu'elles font l'objet d'une élaboration ne sont pas des objets d'étude aussi purs que les patois. Dans cette conception un patois peut devenir une langue, mais n'appartient pas à une langue. Le français est un patois promu. C'est en un sens une analyse modeste qui pose que rien d'intrinsèque ne prédestinait ce parler, celui de l'Île-de-France, à devenir la langue qu'est le français. N'importe quel patois aurait pu, si les circonstances l'avaient voulu, connaître le même destin. Si toutefois aucune supériorité initiale n'est posée, la mutation produit une altérité radicale et il en résulte une supériorité absolue. Les patois et la langue n'ont rien à voir ensemble, à part l'origine qui reste repérable comme le patois dans la langue : c'est en tant que patois que le français peut faire l'objet d'une étude de phonétique historique qui devra écarter bien plus de perturbations dues à l'élaboration de la langue que l'étude d'un pur patois exempt des artifices qu'induit l'élaboration consciente.

Les patois sont la langue à l'état natif que le linguiste étudie. Ils ne sont pas les formes d'une langue à côté de ses formes prestigieuses. Les patois d'oïl ne sont pas des patois français (on lit

formule de son grand-père).

22 Le félibrige connaît aussi le mot occitan (cf. l'article *occitan* du *Tresor dóu Felibrige* et l'emploi du terme dans les statuts du félibrige ou les interviews de Mistral (Martel 2010. p. 344-5)

23 « S'ai metut le mot *patoues* dins le titre, es per pla fe bese so que bolen fer, aquo's a dire, un almanac, escriut dins notre lengatge, que n'es pas un *patoues*, mes uno lengo pouldido... » (« Si j'ai mis le mot 'patois' dans le titre, c'est pour bien montrer ce que nous voulons faire, un almanach écrit dans notre langage qui n'est pas un patois mais une belle langue, etc. ») (Léon Gadrat 1892 in Dutilh 2009, p. 39).

d'ailleurs très rarement cette expression²⁴) et du coup les patois d'oc ne sont pas des patois occitans... et comme l'occitan (ou le « provençal ») n'est pas la langue au statut politiquement, socialement et culturellement sanctionné qu'est le français, l'occitan (ou le provençal) n'existe pas. En faisant abattre par la science enfin « mieux armée » la muraille entre parler d'oc et parler d'oïl, Gaston Paris évacue l'existence d'une autre langue en France que le français. Il n'y a que des patois.

C'est donc en tant qu'il n'est pas une langue, en tant qu'il est une multiplicité de patois qu'on ne consentira peut-être à dire d'oc que par commodité de langage, que l'occitan est étudié par les linguistes. Le patois objectif, déjà en projet chez Grégoire, présent derrière le terme « parler » de Gaston Paris et très explicite chez Albert Dauzat, est un concept de linguiste : le patois, pour un état épistémologique de la linguistique, c'est le langage humain comme objet naturel étudiable.²⁵ Et cette étude est exclusive de la manipulation consciente par les locuteurs : il est mauvais pour la science que les paysans qui parlent patois lisent les Félibres ou que leurs enfants étudient à l'école une langue dont on dirait que ces patois sont une forme... Très logiquement, Albert Dauzat, dont les travaux ont été consacrés pour une très large part à l'occitan d'Auvergne, qui a lancé à la veille de la Seconde Guerre mondiale le nouvel Atlas linguistique de la France (programme qui donnera les Atlas linguistiques régionaux), s'est opposé au vote de la loi Deixonne en 1951.

Bien sûr cette position n'est pas la seule. Jules Ronjat notamment donne l'exemple d'un linguiste qui n'oppose pas description scientifique et revendication linguistique et culturelle. Il est en même temps linguiste et Félibre et cela se traduit par le fait qu'il considère dans la somme consacrée à l'occitan les parlers locaux non comme des patois qui ne se relient que par leur origine latine, mais comme des formes du « provençal » (qui pour lui va de Menton jusqu'à Bayonne). Il se traduit aussi par l'usage de la graphie félibréenne d'usage à côté des notations phonétiques, qui manifeste en pratique l'intégration des parlers locaux dans une langue, par ailleurs instrument de production littéraire.

La conception qui fait du patois, du parler local non relié à un standard, à une forme et à des usages prestigieux, l'objet de la linguistique se relie à la conception française de la nation. Selon cette conception la nation est un choix politique qui induit l'adhésion à une culture. Elle n'est pas préfigurée par un espace linguistique. La langue n'a pas d'espace ou, ce qui revient au même, son espace coïncide avec l'espace politique. Dans l'espace, les patois se relient par des isoglosses, mais elles ne dessinent rien de stable et surtout pas des langues. On doit parler français parce qu'on est français, que le patois que l'on parle soit ou non indoeuropéen, soit ou non roman, soit d'oc ou d'oïl n'a pas d'importance. Cela ne légitime ni ne délégitime l'appartenance nationale et l'étude exclusive du français. L'étude des patois n'est affaire que des linguistes, les locuteurs qui les parlent n'ont pas besoin de les étudier.

Les linguistes ne peuvent donc se laver les mains de l'emploi du mot patois et le statut de leur objet affecte leur pratique-même. Au contraire de prédécesseurs qui ont validé une coupure entre les parlers qu'ils étudiaient en les qualifiant de patois et la possibilité d'une langue, les linguistes peuvent établir un continuum entre la langue qu'ils étudient et celle qu'ils utilisent eux-mêmes ou du moins qui peut être utilisée dans un usage cultivé et conscient, littéraire,

24 Chez Girard de Rialle elle signifie « patois de la France » même si par ailleurs il maintient dans son projet d'études dialectologiques systématiques une vision qui reconnaît, selon la tradition, l'appartenance des parlers romans de France à deux domaines linguistiques, oïl et oc (Rialle 1868).

25 Une linguistique qui a recours au jugement de grammaticalité privilégie au contraire le linguiste qui est en même temps locuteur. La difficile rencontre de la grammaire générative et de la dialectologie en France s'enracine en fin de compte dans les présupposés épistémologiques qu'implique le terme de patois.

scolaire ou scientifique. Charles de Tourtoulon et Octavien Bringuier auraient réduit au silence le négationnisme linguistique de Gaston Paris si, en plus de repérer la limite géographique de l'occitan et du français,²⁶ ils avaient écrit en occitan dans la *Revue des langues romanes*. Cette revue a défendu sur la question de la langue des positions opposées à celles des universitaires parisiens (Gaston Paris, Paul Meyer au premier rang), la revue accueille la production littéraire en occitan, mais ne franchit pas le pas de l'emploi métalinguistique de la langue. Il faut attendre les années 1920 ou 1930 pour trouver un usage didactique de l'occitan (par Louis Alibert, Louis Delhostal, Joseph Salvat ou Jules Ronjat lui-même). La rédaction de travaux de réflexion théorique en linguistique n'apparaît que dans l'occitanisme des années 1960 (Pierre Bec, Robert Lafont).

Le premier rôle que peuvent jouer les linguistes est de briser l'opposition entre description scientifique de l'occitan et pratique de la langue. Cette opposition établit une hétérogénéité radicale entre le linguiste et l'informateur, elle l'établit aussi entre la pratique scientifique et l'usage cultivé de l'occitan. Le locuteur natif est rejeté dans le monde naturel et la production culturelle occitane est renvoyée, elle, dans l'insignifiance. Concrètement, même quand il n'utilise pas l'occitan comme langue d'écriture, le linguiste peut en faire un usage métalinguistique auxiliaire, en recourant par exemple à des gloses orthographiques dans la langue même (et pas seulement à des formes phonétiques et à des traductions), en lemmatisant par des formes standard de la langue (comme le faisait déjà Ronjat). (cf. Sauzet 2002, Brun-Trigaud & Sauzet à paraître).

En tant qu'ils sont ceux parmi les intellectuels qui sont le plus directement impliqués dans la manipulation consciente de la langue, les linguistes ont une responsabilité particulière. En plus de surmonter dans leur pratique l'opposition langue-objet / langue-sujet, ils peuvent contribuer à la mise en place de formes linguistiques utilisables pour réaliser en pratique l'unité de fait de la langue occitane. Linguistique descriptive et appliquée doivent en occitan comme dans toute langue demeurer distinctes, mais peuvent être pratiquées l'une et l'autre, éventuellement par les mêmes personnes et en se nourrissant l'une l'autre.

L'occitan contre Babel

Alain Rey insistait récemment dans une émission radiophonique sur le fait que le français n'est pas la langue d'un seul pays, fait évident, mais que les propos fréquents qui font de la langue la première marque de l'identité française ou de l'appartenance nationale semblent oublier. On ne peut donc, sauf à prévoir d'annexer la Wallonie, la Suisse romande et le Québec (sans parler des francophonies moins installées) faire du français un trait qui fonde spécifiquement l'appartenance à la communauté nationale.

J'ai souligné déjà ailleurs que la lecture commune ou proverbiale de l'épisode de Babel est fautive, décalée (Sauzet 1989). Babel n'est pas la condamnation de la diversité mais de l'unilinguisme. C'est l'unilinguisme qui porte à l'ambition démesurée que symbolise l'érection de la tour. Cette course folle vers la hauteur, cette compétition dans la verticalité est interrompue par le brouillage, la multiplication des langues. Le brouillage n'est pas tel qu'il ne laisse des communautés,

26 Tourtoulon et Bringuier 1876. Par ailleurs, l'analyse du débat par Guylaine Brun-Trigaud montre que scientifiquement il tourne à l'avantage de la thèse qui pose l'existence d'une limite linguistique repérable entre occitan et français (cf. Brun-Trigaud 1989, synthétisé dans Martel 2010, p. 403 sqq.). Malgré son inadéquation empirique, la thèse de Gaston Paris est reprise par John Lyons dans sa très influente Introduction à la linguistique (Lyons 1970, pp. 29-30).

plus petites, qui se dispersent horizontalement et couvrent la surface de la terre. À Babel c'est l'unilinguisme et l'indistinction qu'il porte et symbolise qui est crise, c'est le multilinguisme qui est paix. La nation en un sens est une Babel, une Babel unilingue d'avant le brouillage divin. On oppose à juste titre la conception allemande, issue de Johann Herder, et la conception française de la nation, formulée notamment par Ernest Renan. La conception française est celle du choix politique, de l'appartenance choisie. La conception allemande repose sur la constatation de la communauté linguistique et culturelle. Mais pour opposées qu'elles soient dans leur point de départ, les deux conceptions se rejoignent dans leur objectif. Dans la conception française, il s'agit que la langue et la culture recouvrent l'espace politiquement défini. Les citoyens français doivent parler français. Dans la conception allemande la nation objective linguistiquement définie doit devenir aussi nation politique. Dans les deux cas, le résultat est une construction où l'espace linguistique et l'espace politique coïncident. C'est le modèle qu'ont recherché (avec plus ou moins de succès et de résistance) les États européens modernes, et qui représente un modèle à l'échelle mondiale. C'est clairement un modèle qui a atteint ses limites aujourd'hui.

L'État national moderne est un avatar de sacré immanent : un absolu sur terre. La patrie est ce pourquoi on doit mourir, ce qui mérite tous les sacrifices, et doit passer avant toute autre allégeance, famille, amour ou religion. En ce sens la « laïcité » dont on débat quelque peu ces temps-ci est un concept ambigu. Ce qui est clair pour tous, c'est que la laïcité implique que l'État n'est pas soumis à la religion, que le politique ne doit pas être un prolongement du religieux ni en recevoir sa légitimité. Mais cette séparation peut recevoir deux lectures opposées : elle peut signifier une relativisation, une désacralisation du politique, du domaine de César distingué de celui de Dieu. Elle peut au contraire reporter sur l'État et sur la nation le caractère absolu et transcendant de la religion, renvoyée désormais « à la sphère privée ». La laïcité peut, selon une lecture, permettre l'État absolu, selon l'autre, accompagner l'État modeste.

101

La mise en décalage de l'ordre linguistique et donc culturel d'avec l'ordre politique participe de la désacralisation du politique. La démesure de Babel (de la Babel unilingue qui construit la tour) est celle de la simplicité, un État, une nation, une langue... Nous vivons dès à présent dans des structures politiques multiples qui pour partie (l'Union européenne, pour ne pas parler de l'ONU et des divers « G » 8, 20...) dépassent le cadre de l'État-nation historiquement construit.

Comme le déploiement du français au-delà des frontières de la République, l'occitan à la fois plus petit et un peu plus grand que la République (par le Val d'Aran, les Vallées occitanes et La Garda en Calabre) invite à penser le nécessaire découplage de l'espace culturel et de l'espace politique. Il ne s'agit pas de construire une nation-État occitane qui imiterait l'État nation français (ou allemand). Le politique qu'il faut construire est à la fois continental européen et local-régional. La *patria occitana* n'est pas une « petite patrie », un local subsidiaire qui se cale dans les alvéoles du grand tout. Quand on replie l'occitan sur un de ses espaces dialectaux, région ou demi-département, on lui retire la vertu du décalage.

On peut définir une langue en tant que langue externe, comme le lien de locuteurs à un corpus. L'occitan est en ce sens une langue irrécusable. Aucun localisme n'empêchera Mistral d'avoir tous ses prédécesseurs disponibles des Alpes aux Pyrénées comme en atteste le *Tresor dóu Felibrige*, Bodon d'avoir lu *les Troubadours*, ni Manciet et Lafont (entre autres) de dialoguer dans leurs œuvres, etc. Cela soit dit sans ignorer les coupures, les redécouvertes, les localismes subis ou voulus. L'occitan a fonctionné comme langue avant que n'émerge le modèle national préfiguré par le modèle royal. Ce modèle royal est le modèle que Weinreich résume par sa phrase qui fait de l'armée et de la flotte la condition de la langue. L'occitan a émergé comme langue sans être l'effet d'une construction politique ou d'un « dérangement » ethnique. Le développement de ses acrolectes n'a certes pas été indifférent aux pouvoirs féodaux méridionaux, aquitains,

toulousains, provençaux, auvergnats... Mais il a aussi été porté hors de son domaine propre en Italie notamment, et le pouvoir aquitain s'étendait aussi sur des terres d'oïl. Le fonctionnement d'une langue, son développement littéraire ou administratif ne peut pas ne pas être affecté par l'attitude des institutions politiques qui tiennent son aire et affecter en retour ces institutions. Mais ce lien n'est pas nécessairement simple et univoque. La langue n'est pas indifférente à la *navy* ou à toutes formes d'institutions qui peuvent la promouvoir ou la rejeter, mais elle n'est pas un simple effet de ces institutions.

L'occitan ne possède en fait qu'une institution qui le soutienne : c'est sa littérature. L'importance du *trobar*, de l'invention en langue d'oc de la lyrique courtoise, est universellement reconnue. Personne ne conteste par ailleurs la réussite, sur le plan de la création littéraire, du Félibrige et plus globalement de la renaissance littéraire mise en route au XIX^e siècle, ni le prix Nobel de littérature de Frédéric Mistral (on se contente souvent de l'ignorer). Pour l'époque contemporaine, il est arrivé que la presse nationale évoque Max-Philippe Delavouët, Jean Boudou, Max Rouquette, Bernard Manciet ou Robert Lafont. Cela ne signifie pas que la culture commune (par les manuels scolaires par exemple) accorde une place importante à cette production ou en fasse une lecture précise. C'est toutefois un support de légitimité qu'il arrive qu'on accorde à l'occitan. Cela est vrai du côté de la culture légitime dont les porteurs les plus éclairés ne peuvent totalement ignorer la production occitane. Cela est vrai aussi du côté des locuteurs de l'occitan. Il est rare, même si leur conscience linguistique les conduit à ne considérer ce qu'ils parlent que comme patois, qu'ils n'aient pas connaissance que telle personne dans les environs fait ou a fait un usage de patois ou de quelque chose qui s'y rattache pour écrire des vers ou des contes.

102

C'est d'ailleurs de fait par la littérature que l'occitan, après son effacement devant le français comme langue de prestige, a reçu une forme de validation, d'illustration, qui le projette et le pose au-delà de son usage social. Les entreprises d'écriture occitanes sont diverses dans leurs ambitions et quant au statut qu'elles assignent à la langue. Certaines développent une ambition pour la langue en la projetant sur un territoire, comme Garros, ou en contestant son abandon par l'élite aristocratique (Francés de Cortèta). D'autres revendiquent hautement une forme locale, mais qui est celle d'une capitale, ce qui relativise ce localisme (Godolin). D'autres construisent une œuvre qui se coule totalement dans la diglossie et en exploite les potentialités créatrices, mais, ce faisant, valorisent paradoxalement la forme linguistique dont la dévalorisation fonde le burlesque dont ils jouent (Joan Baptista Fabre). On pourrait multiplier les profils. Il faut attendre le XIX^e siècle pour voir, avec le Félibrige, une entreprise organisée et consciente se proposer de restaurer le statut de l'occitan. Et l'on sait la place, centrale, que la littérature joue dans le Félibrige qui l'investit d'une mission rédemptrice. En fait le relèvement de la langue se confond avec la production littéraire et la restauration d'une littérature. L'occitanisme, issu du Félibrige, s'il se montra soucieux, notamment et visiblement dans les années 60, de prendre en compte les réalités sociales du pays d'oc, a compté et compte toujours dans ses rangs nombre d'écrivains et développe un discours où la littérature est une puissante légitimation de la langue.

Ironiquement, cette institution dérisoire (combien de divisions ?) qu'est une littérature, complétée du recueil d'une oralité populaire multiforme, ce corpus sédimenté de la culture occitane est peut-être la plus pertinente. L'occitan est très mal armé s'il s'agissait d'être le support d'un nouvel État-nation. Il est très bien armé pour être une langue insérée dans la culture européenne et mondiale, et pour être le support d'une culture totale : disposant de ressources propres, et capable d'intégrer l'apport des autres cultures. En particulier en tant que langue romane articulée dès le Moyen Âge au latin savant et par là au grec, l'occitan a peu de problèmes de néologie ou de terminologie.

L'occitan, privé par les circonstances historiques de l'articulation avec un État, a subi l'effet de souffle de la puissance du modèle national, où la langue s'articule avec l'État moderne. Le français en a retiré un accroissement considérable de prestige et une immense fécondité culturelle. Les terres d'oc étant pour la plus grande partie incluses dans le royaume de France ont vu leurs élites participer et contribuer au modèle fort qui se construisait autour du français, plus souvent « le choix minoritaire » (cf. Courouau 2008), que de faire fonctionner cette langue de fait que l'occitan n'a cessé d'être, cette langue suspendue. L'occitan sait être dans son statut une langue sans État, mais il a un besoin extrême aujourd'hui, pour être pratiqué et transmis, d'être porté par les pouvoirs publics à tous les niveaux. L'occitan engage à la fois à l'enracinement et au dépassement de l'enracinement, au local et au dépassement du local. Il donne un contenu et potentiellement une motivation profonde à l'action ambitieuse de pouvoirs locaux, qu'il identifie comme spécifiques d'un lieu et d'une histoire, et non simple répartition commode de pouvoir. Mais il dépasse chacun de ces lieux et le convie à coopération : la langue et la culture occitanes donnent de la force aux institutions régionales (pourraient leur en donner si les pouvoirs régionaux concernés voulaient tous les mobiliser), mais les invitent aussi à se dépasser, à coopérer entre elles et au-delà des frontières. Sur ce dernier point, la relation de l'occitan et du catalan est importante. Les deux langues ont un lien plus étroit que la seule parenté romane. Outre la pratique possible de l'intercompréhension, elles partagent de toute manière le corpus de leur première littérature : les troubadours catalans écrivent comme les autres et quand leur production s'autonomise, elle reste longtemps marquée par l'occitan classique.

Il est évident que la situation de l'occitan est plus que critique. C'est la lecture la plus naturelle de ce que j'ai appelé sa « nudité ». De n'être porté spécifiquement par aucune institution et continuer d'apparaître toutefois comme une langue vient certes confirmer l'immanence ou l'autonomie de l'émergence et du maintien de l'occitan comme langue, mais n'augure pas bien de son avenir. La perte de la masse de ses locuteurs n'est que secondairement la perte d'une dimension externe. Certes, le poids démographique n'est pas la langue même et la reconnaissance qu'il induit par lui seul fait de la langue concernée autant un problème qu'une pratique valorisée. Mais la perte massive des locuteurs, la très faible transmission mettent évidemment l'occitan, comme d'autres langues de France, en situation d'extrême danger. On a vu aussi qu'il est difficile de faire percevoir ce danger parce que le français lui-même monopolise le statut de victime linguistique. Il faut bien sûr insister sur le fait déjà rappelé que l'occitan est encore significativement présent dans la société. Mais, comme on s'en doute, les locuteurs actifs sont surtout âgés et ruraux, et ce groupe menacé donne peu de visibilité à la langue et crée peu d'entraînement.

Devant cette situation, il est difficile non seulement d'agir, mais même de concevoir la perspective d'une action. Il y a bien sûr des associations qui agissent avec constance (des manifestations uniquement tournées vers la langue et la culture ont rassemblé des dizaines de milliers de participants à Béziers et Carcassonne il y a peu), il y a aussi des efforts qui commencent à devenir significatifs dans quelques collectivités locales, quelques Régions notamment, il y a surtout un travail mené avec acharnement pour enseigner la langue et dans la langue. Il faut poursuivre bien sûr, mais rien de tout cela n'atteint, ni ne pourra atteindre avant longtemps une masse critique pour renverser le cours de la substitution linguistique qui avance.

C'est à ce point que le statut de langue de l'occitan, la richesse et l'importance du corpus qu'il peut relier, mobiliser et activer pour l'enrichir encore par la création, est une force. Le militantisme, les efforts des collectivités, l'activité enseignante ne peuvent pas inverser la substitution à court terme, mais peuvent maintenir et développer un réseau ouvert de pratique vivante de la langue. Tant qu'une pratique existera qui puisse accueillir des locuteurs, la force des contenus disponibles auxquels la langue donne accès peut un jour induire une réactivation inattendue,

inespérée de la pratique de l'occitan. Parler patois était socialement sans valeur. D'où le non-apprentissage. Parler occitan n'est pas tout à fait sans valeur, dès aujourd'hui. L'intérêt pour une langue et une culture qui proposent un ensemble de contenus articulés entre eux et articulés à une histoire et à une géographie, peut croire de manière insoupçonnée avec la lassitude que ne manquera pas de provoquer l'uniformisation mondiale des contenus culturels. Le microlocal peut être une réponse de refuge, une Arcadie. Mais la langue occitane propose à la fois la prise en compte de ce microlocal, et en outre son insertion dans une relation au monde spécifique mais partageable, complexe et ouverte sur l'ensemble de l'humanité. Quelle que soit l'entrée locale ou particulière que l'on trouve vers la langue d'oc, elle mène à toute la langue qui est son horizon. Il ne faut pas trop s'inquiéter des localismes, même virulents. Ils ne peuvent rien contre la logique de la langue.

On n'est au monde que dans une langue. Garder ouverte une manière d'être au monde qui exprime spécifiquement des lieux et les hommes qui les habitent et les ont habités, qui relie les contenus les plus humbles aux plus élaborés, cela mérite dès maintenant l'investissement de quelques-uns et peut, demain, en conduire d'autres bien plus nombreux à les imiter. Le recul de la pratique n'empêche pas la présence, dans l'usage de chacun, de débris, de vestiges ne serait-ce que dans les paroles gelées de la toponymie. Ces débris, mêmes infimes, sont les points de greffe d'une appropriation plus large toujours possible. Qui sait le prix qu'aura demain la possibilité de réinvestir une culture propre ? Il s'agit de maintenir le plus riche possible le fonctionnement d'une langue pour accueillir ceux qui redescendront déçus de la Tour de Babel. Les linguistes peuvent y contribuer, tant en produisant des outils de connaissance de la langue, des outils qui en permettent l'acquisition, qu'en soutenant eux-mêmes une pratique de la langue.

Bibliographie

- ANGLADE (Joseph), *Las leys d'amors : manuscrit de l'Académie des Jeux floraux*, Édouard Privat, Toulouse, 1919-1920.
- APPEL (Carl), *Provenzalische Chrestomathie*, O.R. Reisland, Leipzig, 1907.
- ARMENGAUD (André) & LAFONT (Robert), *Histoire d'Occitanie*, Hachette, Paris, 1979.
- BERRY (André), *Les églogues de Pey de Garros : suivies du Chant nuptial : texte de 1567*, Édouard Privat, Toulouse, 1953.
- BOYER (Henri), « 'Patois' continuité d'une désignation stigmatisante sur la longue durée », *Lengas*, n° 57, 2005, pp. 73-92.
- BRUN-TRIGAUD (Guylaine), *Le croissant : le concept et le mot : contribution à l'histoire de la dialectologie française au XIX^e siècle*, université Lyon III, Jean Moulin, Lyon, 1990.
- BRUN-TRIGAUD (Guylaine) & SAUZET (Patrick), *Le Thesaurus Occitan : entre atlas et dictionnaires*, Corpus, à paraître.
- CALVET (Louis-Jean), *Linguistique et colonialisme : petit traité de glottophagie*, Payot, Paris, 1974.
- CAPUT (Jean-Pol), *La Langue française : histoire d'une institution*, 1 : 842-1715, Larousse, Paris, 1972.
- CERTEAU (Michel de), JULIA (Dominique) & REVEL (Jacques), *Une politique de la langue : la Révolution française et les patois*, Gallimard, Paris, 1975.
- CHAMBON (Jean-Pierre) & GREUB (Yan), « Note sur l'âge du (proto)gascon », *Revue de linguistique romane*, 2002, pp. 473-495.
- CONTAMINE (Philippe), « La royauté française à l'origine de la Patria occitana ? », dans *Actes du colloque Identité régionale et conscience nationale en France et en Allemagne du Moyen Âge à l'époque moderne* (Paris oct.1993) Thorbecke, Sigmaringen, 1997, pp. 207-217.
- COUROUJAU (Jean François), « Premiers combats pour la langue occitane, Manifestes linguistiques occitans », Institut occitant, Pau ; Atlantica, Biarritz, 2001.
- COUROUJAU (Jean François), « L'invention du patois ou la progressive émergence d'un marqueur sociolinguistique français XIII-XVII^{es}. », *Revue de linguistique romane*, n° 273-4, 2005, pp. 185-225.
- COUROUJAU (Jean-François), *Moun lengatge bèl. Les choix linguistiques minoritaires en France (1490-1660)*, Droz, Genève, 2008.

- DAUZAT (Albert), *Les patois : évolution, classification, étude.*, Delagrave, Paris, 1927, (rééd. 1938, 1943, 1946).
- DEVIC (Claude), VAISSETE (Joseph) et alii, *Histoire générale de Languedoc : avec des notes et les pièces justificatives*, Privat, Toulouse, 1872-1904. Duthil (Christian), *L'Almanac patoues de l'Ariejo : un almanach en occitan de 1891 à 1936*, Cercle occitan Père Lagarda, Foix ; Vent Terral, Valence-d'Albigeois, 2009.
- EYGUN (Jean), *Au risque de Babel. Le texte religieux occitan de 1600 à 1850*, Association d'étude du texte occitan, Bordeaux, 2002.
- GARDY (Philippe) & HAMMEL (Étienne), *L'occitan en Languedoc-Roussillon 1991*, El Trabucaire, Perpignan, 1994.
- GIRARD (René), *Achever Clausewitz : entretiens avec Benoît Chantre*, Flammarion, Paris.
- HÉRAN (François), « L'unification linguistique de la France », *Population et sociétés*, n°285, 1993, pp. 1-4.
- HÉRAN (François), FILHON (Alexandra) & DEPPEZ (Christine), « La dynamique des langues en France au fil du XX^e siècle », *Population et Sociétés*, n°376, 2002, pp. 2-8.
- JEANROY, « Le soulèvement de 1242 dans la poésie des troubadours », *Annales du Midi*, XVI, 1904, pp. 311-329.
- LAFONT (Robert), *Trobar, XII^e - XIII^e siècles : soixante chansons de troubadours situées et annotées avec une étude sur la langue et le texte du trobar et un lexique*, CEO, Montpellier, 1972.
- LAFONT (Robert) (éd.), *La Chanson de sainte Foi : texte occitan du XI^e siècle*, Droz, Genève, 1998.
- LAFONT (Robert), « Occitània : l'origina o 'Lo diable pòrta pèira' », *Amiras / Repères occitans*, n°7, 1984, pp. 48-54.
- LAURENDEAU (P.), « Le concept de patois avant 1790, *vel vernacula lingua* », in R. Mougeon et É. Beniak (éd.), *Les origines du français québécois*, Presses de l'université Laval, 1994, pp. 131-166.
- LIEUTARD (Hervé) & SAUZET (Patrick), « D'une diglossie à l'autre : observations linguistiques et sociolinguistiques sur deux textes toulousains de 1555 : *Las Ordenansas e coutumas del libre blanc* et *Las nonpareilhas receptas* », dans J.-F. Courouau & alii (éd.), *Autour des quenouilles : la parole des femmes (1540-1600)*, Brepols, Turnhout, 2010, pp. 109-145.
- LYONS (John), *Introduction à la linguistique générale*, (Introduction to theoretical linguistics, The University Press, 1969, Cambridge) Larousse, Paris, 1970.
- MARSHALL (John Henry), *The Razos de trobar of Raimon Vidal and associated texts*, University of Durham publications ; Oxford University Press, London, New York, 1972.
- MARTEL (Philippe), *Les félibres et leur temps: renaissance d'oc et opinion, 1850-1914*, Presses universitaires de Bordeaux, Bordeaux, 2010.
- MARTIN-CHABOT (Eugène) (éd. & tr.), *La chanson de la Croisade albigeoise*, Champion, Paris, 1931.
- MASSOURE (Jean Louis), *Le gascon, « lengatge estranh »* (3^e éd.), [Chez l'auteur], Villeneuve sur Lot, 2007.
- MEILLET (Antoine), *Les langues dans l'Europe nouvelle (avec un appendice de L. Tesnière sur la statistique des langues de l'Europe)*, Payot, Paris, 1928.
- NÈGRE (Ernest), *Auger Gaillard Œuvres complètes*, Presses universitaires de France, Paris, 1970.
- NOVIS (Émile) (Simone Weil), « L'agonie d'une civilisation vue à travers un poème épique », *Les cahiers du sud / Le Génie d'Occ et l'Homme méditerranéen*, 1943, pp. 99-107.
- PARIS (Gaston), *Les parlers de France*, Lecture faite à la réunion des Sociétés savantes le samedi 26 mai 1888, Imprimerie nationale, Paris, 1888.
- RAJNA (Pio), *Il trattato : De vulgari eloquentia*. [Dante Alighieri], Succ. Le Monnier, Firenze, 1896.
- RENAN (Ernest), *Œuvres complètes*, Calmann-Lévy, Paris, 1947 (éd.).
- RIALLE (Girard de), « Projet d'enquête sur les patois français. », *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, II série, tome 3, 1868, pp. 395-398.
- RIGAUDIÈRE (Albert), « La royauté, le Parlement et le droit écrit aux alentours des années 1300 », *Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, n°140-3, 1996, pp. 885-908.
- RIQUER (Martin de), *Los Trovadores, historia literaria y textos*, Ariel, Barcelone, 1975.
- RIVAROL (Antoine de), *De l'universalité de la langue française : discours qui a remporté le prix à l'Académie de Berlin*, Bailly, Paris, 1784. Rohlf's (Gerhard), *Le Gascon. Études de philologie pyrénéenne*, (1^{re} éd. Halle, 1935) Tübingen, 1970.
- ROUNJAT (Juli), *L'Ourtoogrâfi prouvençalo, pichot tratat à l'usage di Prouvençau*, (Segundo edicioun) [s.l.] : Manutenço de Prouvènço, 1937.

SALVAT (Josèp), *Gramatica occitana*, (3^{ena} ed.), Privat, Tolosa, 1973, [rédigée en 1924, publiée en fascicules à partir de 1929 et en volume pour la première fois en 1952].

SAUZET (Patrick), « Delai de la diglossia. Per un modèl mimetic del contacte de lengas », *Lengas*, n° 21, 1987a, pp. 103-120.

SAUZET (Patrick), « La Republica, Loïs XVI e lo francés: fantasiá o mite de fundacion linguistica ? », *Lengas*, n°22, 1987b, pp. 297-312.

SAUZET (Patrick), « L'occitan: langue immolée », in Geneviève Vermès (dir.) *Vingt-cinq communautés linguistiques de la France*, L'Harmattan, Paris, 1988, pp. 208-260.

SAUZET (Patrick), « La diglossie, conflit ou tabou ? », *La Bretagne linguistique*, n° 5, 1989, pp. 1-40.

SAUZET (Patrick), « Réflexions sur la normalisation linguistique de l'occitan », dans Caubet D., Chaker S. & Sibille J. (éd.), *Codification des Langues de France*, L'Harmattan, Paris, 2002, pp. 39-61.

SAUZET (Patrick), « Les scènes occitanes de Monsieur de Pourceaugnac. » dans Claude Alranq (éd.), *Molière et les pays d'oc*, Presses universitaires de Perpignan, Perpignan, 2005, pp. 147-75.

SAUZET (Patrick), « Se pòt existir una lenga sens una marina de guèrra? A prepaus de l'occitan. », dans Maria Àngels Massip (éd.) *Llengua, identitat i globalització*, Universitat de Barcelona, Barcelona, 2008, pp. 109-131.

TOURTOULON (Charles de) & BRINGUIER (Octavien), *Étude sur la limite géographique de la langue d'oc et de la langue d'oïl*, [rééd. 2004 Masseret-Meuzac : IEO de Lemosin-Lo chemin de Sent Jaume], Imprimerie nationale, Paris, 1876.

VENDRYES (J.), *Le langage : introduction linguistique à l'histoire*, A. Michel, Paris, 1921.

WEINREICH (Max) (Maks Vaynraykh), « Der *yivo* un di problemen fun undzer tsayt », *Yivo-bleter*, 1945, n° 25.

Sitographie

CARRÈRE D'ENCAUSSE (Hélène), *Au secours du français* discours à la séance publique annuelle de l'Académie française le jeudi 5 décembre 2002, <http://www.academie-francaise.fr>, Palais de l'Institut, 2002, Paris.

Téléperformance : http://aquitaine.fr/IMG/pdf/Avril_2009__Resultats_complets_enquete_sociolinguistique_occitan_en_Aquitaine.pdf, 2009

Mythologie(s) occitane(s) et figures de l'autorité

Le rôle du linguiste dans l'imaginaire de l'aménagement linguistique

James COSTA

ICAR (CNRS UMR 5191, INRP, ENS de Lyon et université de Lyon)

Resumit

Aquesta contribucion examina lo cambiament dau ròtle dau lingüista au dintre dau moviment militant occitanista, cambiament parallèle a çò que si pòt observar alhors en Euròpa, au País de Galas per exemple. S'agís de mostrar que l'escafament de la figura dau lingüista o sociolingüista au dintre dau discors militant occitanista acompanha lo desvolopament de la transmission familiala coma tematica militanta, que a son torn fai emergar la figura dau metge coma figura centrala de la legitimacion dau discors militant. L'escafament de la figura dau lingüista pausa tanben la question de la relacion entre l'individua e lo colectiu au dintre d'una empresa de revitalizacion lingüistica.

107

Abstract

This contribution explores, within a critical narrative analysis framework, the changing role and in fact the gradual erasure of the linguist and the sociolinguist as a figure *or* character in the Occitan activist discourse. It seeks to draw parallels between this phenomenon and the concomitant development of the presence of the medical profession within that discourse, and to establish connections with a new interest for language transmission in the home. Parallel developments can be observed in Wales and other territories where a minority language is spoken, and beyond the erasure of the linguist as a figure, it questions the role of the individual and the collective in language revitalisation.

Introduction :

du linguiste comme *figure* du discours militant

Le sociolinguiste, a fortiori quand, comme l'écrit Robert Lafont (1984)¹, il est engagé dans la dénonciation d'un processus de domination, est dans une position complexe face au terrain : « Il apparaît à la fois comme impliqué et désimpliqué : aux yeux de la dominance, comme un militant à ce titre suspecté, aux yeux de la militance comme un désengagé suspect ou de tiédeur ou de trahison » (Lafont 1984, repris dans Lafont 1997, p. 95). De ce fait, il occupe une place particulière dans l'imaginaire de l'aménagement linguistique : expert, éventuellement référence – ou plutôt caution – intellectuelle, mais rarement figure tutélaire, comme peut l'être l'écrivain.

Dans cette contribution, nous souhaitons exemplifier et analyser un phénomène qui nous paraît émergent, l'effacement de la figure du linguiste dans le discours militant en domaine occitan. Ce phénomène est observable dans ce contexte particulier, mais on pourrait aisément étendre notre analyse à d'autres contextes, en Grande-Bretagne ou en Espagne par exemple. Nous précisons d'emblée qu'il ne s'agit pas de condamner telle ou telle forme d'action militante ou politique, notre propos se situe à un niveau plus descriptif. Ainsi, si nous analysons un discours militant, nous ne prenons pas position quant à ce discours, et ne souhaitons pas porter quelque jugement de valeur que ce soit quant à sa pertinence ou sa véracité, d'autant qu'il reflète ici des développements extrêmement récents. Ce discours nous paraît néanmoins significatif dans la mesure où il illustre une tendance plus large que nous avons observée par ailleurs.

108

Sous l'effet de plusieurs facteurs que nous essaierons de mettre en lumière, le linguiste n'est, dans ce discours, plus autant perçu qu'auparavant comme une figure légitimatrice, même si par ailleurs son propre discours peut persister sous diverses formes. Nous essaierons de montrer que cet effacement s'inscrit peut-être dans le cadre d'une tentative de refondation du discours occitaniste par une modification de l'imaginaire qui lui est associé. Ce mouvement s'effectuerait dans un sens qui intègre, nous semble-t-il, une vision en termes d'écologie des langues du monde plus globalisée. D'autre part, on assiste à l'émergence d'autres figures légitimant l'action militante, le médecin par exemple, qui correspondrait à un déplacement du focus de cette action.

Cet article s'appuie sur l'analyse du compte rendu d'un colloque sur la transmission familiale de l'occitan qui a eu lieu en novembre 2009 à l'IUFM de Tarbes à l'initiative de l'Institut d'Estudis Occitans (IEO) et dans lequel nous étions intervenus, aux côtés de plusieurs autres sociolinguistes. Le compte rendu auquel nous nous référons ici, intitulé « Lo començament de la terapia² », est paru (non signé) en occitan dans le numéro 131 d'*Anèm ! Occitans !*, la revue trimestrielle de l'IEO (p. 6)³. Notre réflexion est par ailleurs étayée par un travail ethnographique sur les questions de revitalisation linguistique en Provence, dans le cadre d'un travail de thèse à l'université de Grenoble.

1 Voir aussi Boyer, ce volume.

2 « Le début de la thérapie ».

3 Nous le reproduisons en annexe avec l'aimable autorisation de l'IEO.

Aménagement linguistique et mythologie militante

Pour saisir notre propos, il convient de préciser quelques notions sur lesquelles nous nous appuyons. L'action militante liée aux langues régionales en France vise principalement la mise en place de politiques linguistiques par l'État et les régions, dans le cadre de ce que l'on pourrait appeler une revendication pour l'égalité des droits linguistiques. Elle présuppose l'existence d'une communauté linguistique potentielle, généralement définie dans le cas français comme l'ensemble des habitants d'un territoire. Dans le cas occitan, celui-ci repose sur la définition qu'en a établie la dialectologie romane au XIX^e siècle. Cette communauté serait, en d'autres termes, la « masse sociologique habitant l'espace d'oc » (Lafont 1989).

Pour le mouvement occitaniste, et l'IEO en particulier, il s'agit de présenter une demande aux pouvoirs publics en usant d'arguments susceptibles d'en appuyer la légitimité. Cette légitimité concerne à la fois la langue elle-même, et ses locuteurs. Historiquement il s'agissait de montrer que l'occitan était bien une langue satisfaisant aux critères de l'instance légitimatrice par excellence – l'État. Or, avec le temps et le recul de la pratique de la langue, il s'agit de plus en plus de montrer que les prétentions à la parler de ceux qui le souhaitent sont justifiées, et tout autant légitimes que ceux qui tenaient la langue de naissance.

Lafont (1989) explique que la majorité des membres de l'IEO s'était opposée, au début des années 1950, à ce que soit menée une vaste enquête sociologique⁴ sur les pratiques linguistiques dans l'espace occitan, de peur de voir sapées les bases de son action par la découverte d'un niveau de pratique inférieur à ce qui était alors annoncé. Le discours militant occitaniste fonctionne ainsi dès l'origine sur un décalage entre une communauté occitane imaginée et un ensemble sociologique territorial, linguistique et historique qui dans la grande majorité des cas ne se reconnaît pas dans la construction militante (Bourdieu 1980).

109

Aujourd'hui, plusieurs études sociolinguistiques permettent d'avoir une idée de la vitalité des pratiques linguistiques « occitanes » (par exemple Bert, Costa, & Martin 2009 ; Hammel & Gardy 1994 ; Héran, Filhon & Deprez 2002). L'état d'extrême fragilité de ces pratiques facilite néanmoins aujourd'hui le rattachement des revendications au courant global des « langues en danger ». Quoiqu'il en soit, en 1950 comme en 2010, il s'agit de fonder une politique linguistique sur des arguments de type positiviste, associant un diagnostic objectif à des mesures tout aussi objectives.

Or, nous souhaitons nous appuyer, pour cet article, sur l'idée que toute revendication militante ne se construit pas sur une évaluation objective de faits, de toute façon illusoire, mais au contraire sur une interprétation profondément subjective d'une certaine réalité, qui constitue la manière dont elle s' imagine (au sens d'Anderson 1983) et se constitue en tant que réalité. Celle-ci intègre de multiples éléments qui entrent dans le tissage d'un texte constamment en évolution, à la dimension narrative forte, et qui contient à notre sens une forte dimension mythique. C'est l'ensemble des mythes, récits et plus largement discours qui forment ce que l'on pourrait nommer l'imaginaire occitaniste, dans une tentative de traduction de ce que Bell (2003) nomme « *mythscape* » en anglais.

Pour Malinowski (1968 [1933], p. 110), un mythe est un type de récit qui « intervient lorsqu'un rite, une cérémonie ou une règle sociale ou morale demandent une justification, une garantie

4 On ne disait pas encore sociolinguistique, bien que l'article de Lafont (1952) annonce de fait la naissance d'une sociolinguistique occitane.

d'antiquité, de réalité, de sainteté ». Dans le cas présent, le rite est représenté par tous les types d'actions menés en faveur d'une langue, en l'occurrence l'occitan, et le mythe doit servir à garantir la réalité de la situation qui exige la performance du rite de revitalisation.

Le mythe, défini par Lincoln (2000) comme de l'idéologie sous forme narrative, implique également une cohérence idéologique forte, ce qui implique qu'il puisse exister des mythes concurrents basés sur des présupposés idéologiques distincts. Dans le cas occitaniste, une version « forte » du mythe, c'est-à-dire une version dont la cohérence idéologique est totale, est donnée par Rouquette (1980, p. 12) dans *La littérature d'oc*. Le mythe occitaniste présuppose une communauté homogène vivant de manière normale (c'est-à-dire « à 100 % occitane ») qu'un évènement historique extérieur (ici la Croisade contre les Albigeois au XIII^e siècle) aurait arrachée à son destin naturel. Dans cette version (déjà ancienne) du mythe, les figures mythologiques sont principalement des figures de résistance, d'abord guerrière (au temps des Croisades) puis littéraires.

De fait, l'écrivain est la principale figure – et le principal acteur – des Renaissances européennes des XVIII^e et XIX^e siècles, que l'on pense à lolo Morganwg au Pays de Galles (Constantine 2006), à Macpherson en Écosse, à Balaguer en Catalogne ou à Mistral en Provence (Lafont 1980 [1954]). La figure du linguiste apparaît dès le XIX^e siècle dans le mythe occitaniste à travers la figure d'Honorat (Merle 1986), celle de Mistral⁵, ou celle de Damase Arbaud. De fait, elle émerge très tôt dans l'imaginaire militant d'oc de par la querelle qui oppose, dès les années 1850, les tenants des divers choix graphiques qui s'opposent alors. Petit à petit, faisant suite aux philologue, dialectologue, romaniste, viendront le sociolinguiste et le psycholinguiste.

La figure du linguiste dans le récit militant de la transmission familiale

L'écrivain comme le linguiste contribuent à donner à l'occitan son statut de langue, par l'usage de l'écrit d'une part, et par la définition historique, géographique, graphique, de la langue qu'ils contribuent à « imaginer ». Ces deux types d'acteurs sociaux écrivent donc ensemble le premier roman moderne de la langue, ils contribuent à lui forger sa mythologie. Ils sont présents dans cette mythologie à la fois sous forme de voix, ou de discours, et sous forme de figure, ou personnage. On citera à titre d'exemple cet extrait du rapport dit « Langevin » (Langevin 1999) sur le provençal, commandé par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur en 1999 : « Avec de nombreux linguistes et avec Frédéric Mistral, on admettra donc que le provençal est la forme de la langue d'Oc parlée et écrite dans le territoire qu'on appelle la Provence » (Langevin 1999, p. 24). Aux figures d'autorité personnalisables, devenues des Grands Ancêtres, ont succédé des figures plus anonymes, dépositaires d'une légitimité non plus personnelle, mais liée à leur expertise.

Ces deux figures contribuent à légitimer le discours occitaniste, dont la tâche au cours du XX^e siècle a été double : faire reconnaître l'existence de l'occitan comme langue, par les pouvoirs publics comme par les locuteurs, et assurer son entrée à l'école. L'écrivain, par son rapport à l'écrit, et le linguiste, par son rapport à la langue, sont deux figures essentielles dans cette entreprise.

5 Connu non seulement pour son œuvre littéraire mais également pour son monumental *Tresor dóu Felibrige ou Dictionnaire provençal-français embrassant tous les dialectes de la langue d'oc moderne* (Mistral, 1979 [1885]).

Or l'occitan est désormais reconnu comme étant une langue par l'État et par les collectivités territoriales (la situation de cette reconnaissance par les locuteurs traditionnels est plus complexe) ; par ailleurs il est désormais présent à l'école, parfois même à parité avec le français dans le cas de classes publiques bilingues (cf. Verny 2009). En parallèle à cela, il existe depuis les années 1990, autour des questions de langues minoritaires / minorisées une multiplicité de discours de linguistes disponibles au niveau mondial, dans les médias, dans les publications scientifiques : discours autour des questions de droits linguistiques, d'écologie des langues, de langues en danger, etc. Cette profusion de discours experts provenant des linguistes, en les rendant inaudibles, peut brouiller la figure même du linguiste dans les discours militants, d'autant plus qu'il n'est plus aussi indispensable qu'avant dans la quête de légitimité.

Parallèlement à ce phénomène, le mouvement occitaniste a commencé, depuis quelques années, à investir un nouveau domaine – celui de la transmission familiale – suivant en cela le chemin pris par d'autres mouvements linguistiques, comme au Pays de Galles. Ceci est concomitant avec l'arrivée à l'âge adulte d'une nouvelle génération de militants née à la fin des années 1970 et dans les années 1980, pour qui l'utilisation quotidienne d'un occitan acquis comme langue seconde n'est pas associée à un stigmate particulier et est particulièrement revendiquée. Cette nouvelle dimension vient ajouter des éléments narratifs au mythe général occitaniste de la société menacée. Suivant le principe même du mythe où la terre était « gaste », dévastée, et est régénérée par le héros (Rivière 1991), le mythe se modifie et, pourrait-on dire, se démocratise, car en y intégrant l'idée de la primauté de la transmission familiale, c'est un mythe dont chacun peut être le héros qui se constitue⁶. Cette transformation nous semble primordiale.

Le « nouvel occitaniste », ou le renoncement à l'Âge d'or

111

Cette nouvelle focalisation entraîne nécessairement une redéfinition du rôle des figures, particulièrement nette nous semble-t-il dans le texte de la revue *Anèm ! Occitans !* Le titre même, « Lo començament de la terapia », présuppose l'existence d'une société occitane et la positionne d'emblée comme malade. Il annonce de cette manière une médicalisation du discours et une redéfinition du groupe non plus comme résistant, mais comme malade devant se soigner, ou plutôt, devant être soigné.

Le texte, reproduit en annexe de cet article, est conçu comme narratif plutôt qu'argumentatif, insistant plus sur des aspects émotionnels que sur un appel à la raison. Introduit par un marqueur temporel (« quand », § 2, premier paragraphe faisant suite au chapeau de l'article), il développe une trame dans laquelle divers personnages et disciplines sont convoqués dès le paragraphe introductif : historiens, psychanalystes, politiques, d'un côté, et, de l'autre, témoignages personnels apportant, par contraste avec les premiers, une dimension plus réelle et émotionnelle au colloque (« [...] testimoniatsges personals amb una emoció de las fòrtas⁷ », § 1). Leur présence

6 Nous n'affirmons pas que c'est le changement de focalisation qui a entraîné la disparition de la figure du linguiste, ou que l'effacement de celui-ci permet l'émergence de discours nouveaux. On notera néanmoins que dans le discours provençaliste, postulant l'existence d'une langue provençale distincte de l'occitan, le linguiste est encore une figure essentielle, peut-être justement du fait qu'il s'agisse prioritairement de justifier une position épistémologique construite comme minoritaire.

7 « [...] témoignages personnels empreints d'une forte émotion ».

permet de personnifier la transmission familiale, processus autrement abstrait, sans pour autant nommer de grande figure tutélaire.

Ce texte mêle un certain nombre de références intertextuelles, psychanalytiques en particulier. La seule référence à un discours sociolinguistique apparaît au quatrième paragraphe, où il est question des mécanismes ayant mené à l'abandon de la transmission familiale. Le sociolinguiste, jamais nommé, apparaît en un sens comme un technicien avant tout. Le discours militant intègre dans le cas présent le discours du sociolinguiste et, en ne mentionnant pas ce dernier comme expert, permet de positionner de nouvelles figures.

L'adjectif « sociolinguistique » est bien employé (§7), mais c'est comme synonyme de « social ». Quelques références au discours sur l'égalité des langues émaillent par ailleurs le récit (« una lenga digna, qu'a tant valor coma una outra⁸ », § 12), en référence peut-être à certains travaux en sociolinguistique (par exemple Skutnabb-Kangas 2002) et on observe peut être plus loin une allusion implicite au livre de Lafont (1991) intitulé *Temps Tres* (« temps trois ») : « se cal aviar ara cap a la conquista d'un autre temps de la lenga⁹ » (§10), sans qu'il faille nécessairement y voir un renvoi à la sociolinguistique.

C'est qu'en fait, la dimension sociale de la substitution linguistique est partiellement gommée ici, et c'est la dimension psychanalytique qui est mise en avant, confirmant le titre de l'article : le social est évacué par un « de tota faïçon sabèm que las condicions sociolinguisticas èran diferentas¹⁰ » (§7) pour insister sur le fait que le responsable du traumatisme, identifié comme « l'Etat » a mené son projet d'éradication au-delà du social, « duscas dins lo cap dels parents, duscas dins lor inconscient¹¹ » (§7). La substitution linguistique est ainsi ramenée à un facteur unique et extérieur.

112

Pour résumer, on a ici une version modernisée du mythe occitaniste, qui vise à légitimer les orientations les plus récentes de l'IEO quant à la transmission familiale. La langue s'est perdue, mais il faut abandonner les références à l'Âge d'or (§10), pour une rhétorique de la conquête voisinant avec celle, préalable, du soin. Avec la disparition d'un Âge mythologique, ont également disparu les Ancêtres comme figures : aucun n'est nommé ici. La thérapie commencerait-elle ainsi par un meurtre symbolique, celui des figures tutélaires ?

Ce congrès, qui se veut fondateur d'une nouvelle dynamique, cherche ainsi à marquer une rupture entre un passé dans lequel une vision statique de la langue prévalait : les militants étaient nostalgiques et les locuteurs honteux et ignorants de la réalité de leur langue. Aujourd'hui, tous se retrouvent sous une même bannière, le nom de la langue (« [...] e aquela lenga a un nom [...] ¹² », § 12). Cette rhétorique s'accompagne d'injonctions précises, relevant du vocabulaire guerrier : la reconquête passe par la famille (« [...] la via de la reconquista de la transmission familiara¹³ », § 8), et par d'autres, plus vagues, qui relèvent plus de l'invocation rituelle (« Se cal aviar ara cap a la conquista d'un autre temps de la lenga¹⁴ », § 10).

8 « Une langue digne, qui a autant de valeur que les autres ».

9 « Il faut désormais se diriger vers la conquête d'un autre temps de la langue ».

10 « De toute façon nous savons que les conditions sociolinguistiques étaient différentes ».

11 « Jusque dans la tête des parents, jusque dans leur inconscient ».

12 « [...] et cette langue a un nom [...] ».

13 « [...] la voie de la reconquête de la transmission familiale ».

14 « Il faut maintenant se diriger vers la conquête d'un autre temps de la langue ».

On voit donc se dessiner en filigrane un portrait de l'occitaniste moderne idéal : individuellement et collectivement conquérant, conscient de parler une langue moderne, appartenant à une communauté de pensée européenne, le global légitimant le local : « Es tanben una epòca quand los occitans se rendon compte que lor lenga fa partida d'un ensemble de lengas d'Euròpa que cal aparar¹⁵ » (§10). L'Europe est ailleurs représentée par les diverses contributions basques et galloises dont il est question aux huitième et neuvième paragraphes. On notera l'absence des catalans, signe encore de rupture avec un passé qui, du Félibrige à l'IEO des origines aux années 1990, mythifiait la Catalogne et les liens avec les Catalans.

On est à la fois dans le discours mythique : appel à la reconquête ; un nouveau temps de la langue ; avènement d'un nouvel occitanophone non-honteux ; dépassement du tabou (§ 6) qui annonce une société avec des valeurs nouvelles, post-diglossique en quelque sorte. Une seule ombre figure néanmoins au tableau, telle une véritable barrière se dressant entre la situation actuelle et la reconquête pleine et entière de la langue : l' « inconscient » (§ 7) des Occitans, encore soumis au « traumatisme » (§ 12) de la perte de la langue, blessure qui ne pourra être comblée que par une « thérapie » (titre et § 12).

De la figure du linguiste à la figure médicale

Cette nouvelle orientation du mythe occitaniste, orienté vers le futur, coupé de l'idée d'Âge d'or et visant à refonder le mouvement militant autour de nouvelles bases, d'un nouveau temps de la langue, recentré sur l'individu comme siège de la transmission, et non plus sur une institution comme l'école, nécessite une nouvelle figure légitimatrice, qui ne peut plus être le linguiste, ou le sociolinguiste. La figure du psycholinguiste aurait pu être convoquée, mais le médecin constitue une bien meilleure garantie de crédibilité de par sa scientificité. Il est au cœur du recentrage de la transmission de la langue sur l'individu et la famille, et, ce, à plusieurs titres. C'est lui qui, pendant le colloque, fournit le diagnostic : « Quand un mètge ven explicar que la transmission de la lenga pòt èstre considerada coma una question de santat publica es pas una declaracion que podèm daissar passar sens i soscar¹⁶ ». (§5). Dans la continuité du processus d'élimination des Ancêtres, il s'agit d' « un » médecin, dont l'identité, personnelle ou même professionnelle, n'est pas nommée. Sa présence permet néanmoins de faire le lien entre le social et l'individuel, car c'est bien par lui que le social apparaît (« une question de santat publica »).

La structure de la phrase permet de mettre le médecin en avant, et renvoie le militant en récepteur de la parole scientifique. À charge pour le militant de la transformer en action individuelle et familiale. Il permet également, en faisant le lien entre État et inconscient collectif, de libérer de toute culpabilité individuelle les parents qui n'ont pas transmis (§7) : ils ne peuvent être responsables puisque c'est dans leur inconscient qu'ils étaient atteints. Notons que le médecin, celui qui a parlé à Tarbes [idem], n'est pas nommé dans le compte rendu : c'est bien la figure du médecin qui est importante, plutôt que l'individu qui vient parler de ses recherches. Le mouvement militant ne propose dans ce texte rien de moins qu'une psychanalyse collective,

15 « C'est aussi une époque où les Occitans se rendent compte que leur langue fait partie d'un ensemble de langues d'Europe qu'il faut protéger ».

16 « Quand un médecin vient expliquer que la transmission de la langue peut être considérée comme une question de santé publique, ça n'est pas une déclaration que nous pouvons laisser passer sans y réfléchir ».

sous l'égide de cette nouvelle figure légitimatrice, le médecin. De manière plus anecdotique, on notera que dans le programme le médecin est le seul dont le nom soit précédé de la mention « Dr », renforçant ainsi son poids et les attentes de l'auditoire.

On pourrait nous objecter que la médicalisation, ou du moins le recours à des métaphores liées à la psychanalyse dans le discours scientifique ou militant, ne sont pas un fait nouveau en domaine occitan. La sociolinguistique occitane parle ainsi depuis longtemps de « névrose diglossique » (cf. Lafont 1997). Cependant, si Lafont parlait d'un phénomène social, qui pouvait se résoudre par une action collective (une politique linguistique qui mènerait à une normalisation de la langue, Lafont 1984), l'option proposée aujourd'hui par l'article renvoie à une thérapie collective qui relève des choix individuels d'acteurs sociaux conscientisés. Cette dynamique semble marquer une tentative d'*empowerment*¹⁷ des acteurs sociaux, et d'une responsabilisation individuelle. Plus largement, ce phénomène permet de poser la question des rapports entre niveaux individuels et collectifs dans les entreprises de revitalisation linguistique, question qui reste encore largement à explorer.

C'est donc un quadruple phénomène qui s'opère, et qui est exemplifié dans ce texte : une mise à l'écart des figures tutélaires traditionnelles ; l'émergence de trois types de figures articulant l'action militante : le médecin comme instance légitimatrice ; l'individu comme unité centrale du discours militant ; les parents comme nouveaux acteurs.

La médicalisation du discours militant et l'effacement concomitant, au moins partiellement, de la figure du linguiste nous semblent liés à l'émergence du discours sur la transmission familiale. Celui-ci correspond à une reconfiguration du discours militant, qui s'approprie ainsi un nouveau secteur, un moment rituel auparavant réservé à l'intimité des familles : la naissance d'un nouveau membre d'une communauté occitanophone qui se réinvente comme telle, et sa socialisation au sein de cette communauté. Face à la disparition d'une socialisation horizontale, sociale, entre pairs, c'est ici l'émergence de la recherche de la re-création d'une socialisation verticale, au sein de la famille.

On assiste donc à la fois à une entrée du vocabulaire médical dans le discours militant et à une inclusion du personnel de santé comme destination de ce discours (patent dans le discours gallois développé lors du colloque). Dans ce contexte, la figure du médecin, scientifique incontestable, ne peut qu'être appelée à se développer.

Conclusion : linguistes, aménagement linguistique, militants – quels futurs possibles ?

Cet article de la revue *Anèm ! Occitans !* nous semble véritablement être l'indice d'une entrée dans un nouveau temps sinon de la langue, du moins du mouvement militant, celui de l'appropriation de la cellule familiale et de la socialisation langagière privée. Dans le même temps, ce type de discours vise à faire advenir ce qu'il énonce, à savoir la reprise d'une transmission de la langue dans les familles. Il marque enfin un déplacement de la sphère publique vers la sphère privée, ou plutôt d'une publicisation et d'une prise en charge collective du privé. Le sociolinguiste peut-il encore, dans ce contexte, tenir un discours directement pertinent ?

17 Ou conscientisation, ou encore prise de conscience critique (cf. Calvès 2009 pour une analyse et une généalogie de la notion).

L'effacement de la figure du linguiste, perceptible dans le texte analysé ici mais tangible ailleurs, est sans doute dû à une multiplicité de facteurs : trop grande collusion entre linguistes et militants à une certaine époque menant à une possible délégitimation ; présence ancienne de linguistes dans le mythe occitaniste et volonté militante de réorientation ; discours devenu inaudible lié à une dispersion dans une multiplicité de champs ; et surtout, nouvelles orientations militantes centrées non plus uniquement sur l'école mais également sur la famille, dont l'origine se situe dans les préconisations de la sociolinguistique (Fishman, 1991). On peut également faire remarquer que le discours sociolinguistique ou linguistique ne figure pas, loin s'en faut, au rang des priorités médiatiques ou plus largement sociétales en France.

Par ailleurs, dans une société en cours de globalisation traversée par diverses craintes et risques, la figure du médecin rassure, et le discours sur la langue n'est pas le premier à se médicaliser. On peut faire l'hypothèse que les liens psychanalyse/langue sont appelés à se développer dans les années à venir, et surtout à occuper de manière croissante le devant de la scène. On le vit déjà dans le domaine de l'enseignement avec la surmédicalisation de la dyslexie (cf. Lévy 2009).

Quelles conclusions tirer de tout cela pour le linguiste et/ou le sociolinguiste ? Une prise de distance souhaitable ? Une redéfinition du discours à destination des non-spécialistes, pour produire un discours social sur la langue plus audible ? Une orientation des travaux vers les conséquences sur les minorités linguistiques de la globalisation culturelle, liée à un plus grand intérêt pour les questions de socialisation plurilingues au sein des familles pourrait être de nature à intéresser à la fois le discours militant et plus largement le discours sociétal. Il semble qu'il faille surtout s'interroger sur la nécessité d'un travail sur les idéologies des sociolinguistes, et leurs propres mythes – en tout cas si nous estimons avoir encore quelque chose à dire qui intéresse le public sur les langues et leur développement, leur revitalisation.

Anem **Lo començament de la terapia**

Mai d'un centenat de personas èran present a Tarba lo 20 e 21 de novembre passat.

§1 **Lo col·loqui de Tarba sus la transmission familiara de la lenga a fait venir fôrça monde. La question es estada tractada amb una vision istorica, psicanalitica, politica, e tanben amb de testimoniatges personals amb una emocion de las fôrças.**

§2 Quand l'IEO prenguèt la decision d'organizar lo col·loqui de Tarba sus la transmission familiara de las lengas ditas regionalas o minoritàrias, avèm plan sentit que lo tèma tocava fôrça monde.

§3 Pr'amor, en defòra de plorar sus la transmission que seriá quasi morta, nos semblava mai important de comprendre cossí podiam ajudar la generacion novèla qu'es dispausada a transmetre la lenga als mainatges e que demanda d'ajuda.

§4 Al col·loqui de Tarba i aguèt de matèria per comprendre primièr los mecanismes qu'an fait abandonar la transmission de la lenga a tantes paires e maires. Tanben i èra de monde per n'explicar e ne descriure las consequéncias.

§5 Quand un mètge ven explicar que la transmission de la lenga pòt èstre considerada coma una question de santat publica es pas una declaracion que podèm daisar passar sens i soscar.

§6 Calíá ajudar a far tombar los tabós que l'occitanisme revala encara sus aquela question.

§7 Foguèt dit qu'èra pas question de culpabilizar la generacion qu'abandonèt la transmission de la lenga. De tota faison es de passat e sabèm que las condicions sociolingüísticas èran diferentas. L'Estat metiá tota sa fôrça dins un projècte d'eradicacion de las lengas que foguèt actiu duscas dins lo cap dels parents, duscas dins lor inconscient.

§8 Es la rason que fa que caliá ausir tanben los qu'an començat de caminar sus la via de la reconquista de la transmission familiara. Los basques del sud, per exemple, qu'an una experiéncia de mai de vint-e-cinc ans de politica lingüística, nos mòstran que cal de mejans financers mas tanben una voluntat politica fôrta.

§9 Los galeses nos mostrèron los esforços que fan per tornar donar a lor lenga una plaça dins la vida sociala e aquò dins l'amira de donar enveja als parents de la transmetre. Cadun nos faguèt

veire los documents publicats a destinacion de las familhas que van aver un mainatge. Es tanben una de las accions menadas en Bretanha amb l'ajuda de la Region e del departament de Finistèra.

§10 D'idèas n'i aguèt en quantitat pendent las doas jornadas de Tarba los 20 e 21 de novembre passats. Èra tanben una faison d'abandonar una mena de nostalgia per un atge d'aur qu'auriá despargut. Se cal aviar ara cap a la conquista d'un autre temps de la lenga. Es un temps ont los locutors an consciéncia de çò qu'es la lenga e de çò que representa. Es tanben una epòca quand los occitans se rendon compte que lor lenga fa partida d'un ensemble de lengas d'Euròpa que cal aparar.

§11 Es tanben una lenga qu'a un nom, çò qu'es una causa nòva. Pr'amor quand i pensam, çò que doas o tres generacions decidiguèron de pas mai transmetre èra per eles lo « patuès ». Òm lor disiá qu'èra sens valor. Uèi, solide, los que parlan la lenga son mens nombroses, mas dison que vòlon transmetre l'occitan a lors mainatges.

§12 Sèm dintrats dins un autre monde ont, se i a mens de locutors, los que ne son, sabon que parlan una lenga digna, qu'a tanta valor coma una altra. E aquela lenga a un nom. Aquò es lo començament de la terapia après annadas e annadas de traumatisme.

Irlandeses, galeses, basques o bretons èran presents per nos parlar de lors accions.



© IJIR CNRS/Philippe Decotte

Bibliographie

- ANDERSON (Benedict), *Imagined communities: reflections on the origin and spread of nationalism*, Verso, London, 1983.
- BELL (Duncan S. A.), « Mythscapes: memory, mythology, and national identity », *British Journal of Sociology*, n° 54-1, 2003, pp. 63-81.
- BERT (Michel), COSTA (James) & MARTIN (Jean-Baptiste), *Étude FORA : francoprovençal et occitan en Rhône-Alpes*, Institut Pierre Gardette, INRP, ICAR & DDL, Lyon, 2009.
- BOURDIEU (Pierre), « L'identité et la représentation: éléments pour une réflexion critique sur l'idée de région », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°35-1, 1980, pp. 63-72.
- CALVÈS (Anne-Emmanuèle), « "Empowerment" : généalogie d'un concept clé du discours contemporain sur le développement », *Revue Tiers Monde*, n° 200-4, 2009, pp. 735-749.
- CONSTANTINE (Mary-Ann), « Songs and Stones: Iolo Morganwg (1747-1826), Mason and Bard », *The Eighteenth Century*, n° 47-2/3, 2006, pp. 233-251.
- FISHMAN (Joshua A.), *Reversing language shift: theoretical and empirical foundations of assistance to threatened languages*, Multilingual Matters, Clevedon & Philadelphia, 1991.
- HAMMEL (Étienne), & GARDY (Philippe), *L'occitan en Languedoc-Roussillon : 1991*, El Trabucaire, Perpinyà, 1994.
- HÉRAN (François), FILHON (Alexandra) & DEPREZ (Christine), « La dynamique des langues en France au fil du XX^e siècle », *Population & Sociétés*, n° 376, 2002.
- LAFONT (Robert), « Remarques sur les conditions et les méthodes d'une étude rationnelle du comportement linguistique des Occitans », *Annales de l'I.E.O.*, n°11, 1952, pp. 41-45.
- LAFONT (Robert), *Mistral ou l'illusion*, Vent Terral, Valderiès, 1980 (2^e éd.) [1954].
- LAFONT (Robert), « Pour retrousser la diglossie », *Lengas*, n° 15, 1984, pp. 5-36.
- LAFONT (Robert), « Trente ans de sociolinguistique occitane (sauvage ou institutionnelle) », *Lengas*, n° 25, 1989, pp. 13-25.
- LAFONT (Robert), *Temps tres*, El Trabucaire, Perpinyà, 1991.
- LAFONT (Robert), *Quarante ans de sociolinguistique à la périphérie*, L'Harmattan, Paris, 1997.
- LANGÉVIN (Philippe), *Une nouvelle ambition pour la langue et la culture régionale en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Rapport à M. le Président du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur*, Marseille, 1999.
- LÉVY (Michel), « Dyslexie, dysphasie, hyperactivité : neuropédiatrie ou pédopsychiatrie ? », *Empan*, n° 74-2, 2009, pp. 141-154.
- LINCOLN (Bruce), *Theorizing Myth: Narrative, Ideology, and Scholarship*, University of Chicago Press, Chicago, 2000.
- MALINOWSKI (Bronislaw), *Trois essais sur la vie sociale des primitifs*, Payot, Paris, 1968 [1933].
- MERLE (René), « Le chemin d'Honorat : Histoire d'A, ou la langue telle qu'elle doit être », *Amiras / Repères occitans*, n° 13, 1986, pp. 85-98.
- MISTRAL (Frédéric), *Lou Tresor dóu Felibrige*, réimpression : Edisud, Aix en Provence, 1979 [1885].
- RIVIÈRE (Claude), « Mythes modernes au coeur de l'idéologie », *Cahiers internationaux de sociologie*, n° 90, 1991, pp. 5-24.
- ROUQUETTE (Jean), *La littérature d'oc*, PUF, Paris, 1980.
- SKUTNABB-KANGAS (Tove), *Why Should Linguistic Diversity be Maintained and Supported in Europe? Some Arguments*, Strasbourg: Council of Europe, 2002.
- VERNY (Marie-Jeanne), « Enseigner l'occitan au XXI^e siècle. Défis et enjeux », *Tréma*, n° 31, 2009, pp. 69-84.
- Annexe : « Lo començament de la terapia », *Anèm! Occitans!* N° 131, p. 6 (Reproduit avec l'aimable autorisation de l'Institut d'Estudis Occitans)

De quoi breton est-il le nom ?

Ronan CALVEZ

Centre de recherche bretonne et celtique (CRBC), université de Brest

E berr gomzoù

Pa vez selaouet mad petra lavar an dud diwar-benn ar brezhoneg e teu diw gudenn war wel : daoust dezo lavared traou kontrol awechoù, e vez ataw war spered an dud ar memes doare da entent petra eo ar brezhoneg ; ar bolitikerien a glask tommañ kalon ar vrezhonegerien ouzh ar brezhoneg med ar re-mañ ne cheñchont ket kalz o doare da ober gant o lañgachoù. Dirouestlañ an diw gudenn-mañ a heller klask da ober pa vez taolet ewezh ouzh istor ha tro-spered ar re o deus graet, hag a ra c'hoazh, gant ar brezhoneg.

Abstract

When one considers what is said about Breton, two paradoxes emerge: for one, that a single and unique image of Breton feeds discussion about the Breton language; at the same time, the people themselves are particularly receptive to a linguistic policy that has only limited consequences with regard to their own practices. An interest in Breton-speakers and their habits in the area of language, both past and present, allows the reasons behind these contradictions to be brought into focus.

119

*Messire Jean tout ainsi se tourmente
À cet objet pour lui délicieux.
La villageoise était fort innocente,
Et n'entendait aux façons du pasteur
Mystère aucun ; ni son regard flatteur,
Ni ses présents ne touchaient Magdeleine :
Bouquets de thym, et pots de marjolaine
Tombaient à terre : avoir cent menus soins
C'était parler bas-breton tout au moins.
La Fontaine, « La Jument du compère Pierre »,
dans *Nouveaux Contes*.*

Afin de réfléchir à ce que parler du breton peut vouloir dire, il convient de porter intérêt aux discours qui sont tenus sur cette langue par des gens qui ne la parlent pas, par d'autres qui la parlent – autrement dit des bretonnants –, ou bien encore par les membres des institutions qui œuvrent ou qui ont œuvré à la promotion de la langue bretonne. Pour tous ces gens, de quoi breton est-il le nom ? Cette dernière question est une façon de se demander pourquoi ce qui se dit du breton se dit.

Le dire et le faire

Se poser pareille question permet de mettre en lumière des discours contradictoires en apparence, desquels naissent des attitudes opposées à leur tour. Pourtant, tout aussi différents qu'ils semblent être, ces discours et ces attitudes paraissent bien témoigner d'une seule et même représentation du breton : cette dernière, elle-même, n'est pas sans trouver un écho dans la politique d'aménagement de la langue bretonne.

Trois en un

Si on laisse de côté l'indifférence, le sentiment le mieux partagé à l'évidence, nombre de propos tenus sur la langue bretonne se rangent en trois catégories.

Trouve sa place dans la première catégorie le mépris pour le breton et une stigmatisation de ses locuteurs. Cette opinion est de moins en moins répandue et fait place à de la condescendance amusée. « Ah, vous faites du breton... » a pu s'entendre dire n'importe quel enseignant de breton. Pour illustrer ce premier type, voici un article, en date de 1998, intitulé « *Gardarem lou kouign-aman* [sic] », extrait du *TéléObs*, supplément au *Nouvel Observateur* :

Dans le cadre du dynamisme, de la xénophilie, de l'ouverture d'esprit qui caractérisent la France de cette fin de siècle, la chaîne Eurosport n'a rien trouvé de mieux que de proposer aux abonnés des bouquets TPS et CanalSat et aux câblés de l'Ouest une version en langue bretonne des commentaires du Mondial 98. Les racines communes des deux présidents d'Eurosport, Charles Biétry et Patrick Le Lay, ne sont pas pour rien dans cette initiative. On attend 'l'Équipe du dimanche' en berrichon avec Michel Denisot au micro.

120

En lieu et place de cette condescendance, on était peut-être en droit d'attendre, d'un magazine de gauche, une réflexion plus poussée sur la mise en place par des entreprises mercantiles internationales – c'est-à-dire néolibérales – d'une politique qui vise à créer des marchés nouveaux, sources de nouveaux intérêts¹, mais sans doute était-ce trop demander. Le breton, c'est un patois de ploucs qui n'a pas grande valeur : un tel propos est à l'évidence plus consensuel.

Aux antipodes, un deuxième type de discours se laisse entendre : il exalte le caractère particulièrement riche et esthétique du parler des paysans, parler dont l'origine populaire² en fait l'expression *naturelle* de l'âme bretonne. Du XIX^e siècle à nos jours, les grandes collectes de *gwerziou*, de contes ou d'idiomatismes bretons sont légitimées par le souci de sauver un trésor populaire – l'exemple le plus représentatif de cette quête est peut-être *Le trésor du breton parlé*, de Jules Gros :

« Le véritable auteur de cet ouvrage, c'est le Peuple breton, c'est le vaillant peuple de marins et de paysans qui a réussi ce miracle de conserver sa vieille langue celtique, vingt siècles durant, face aux puissantes civilisations de Rome et de la France.

Dans cet affrontement, le brittonique de nos ancêtres a, certes, laissé des plumes ; mais l'essentiel a été préservé. Si le vocabulaire a subi les atteintes du latin et du français, en revanche les formes grammaticales, la syntaxe et les tournures particulières au celtique sont encore bien vivantes et très

1 Pour une telle interprétation, voir Badiou 1997.

2 Sur l'ambiguïté de ce terme, voir de Certeau 1980, p. 49 sq.

proches du système ancien, comme le prouve la comparaison du breton avec ses frères, le gallois et le cornique, dont il s'est séparé aux V^e et VI^e siècles et même avec ses cousins gaéliques d'Irlande et d'Écosse.

On sait que les dépositaires de la tradition, les détenteurs du génie de la langue, sont les paysans et les marins qui en font un usage quotidien. C'est leur leçon que j'ai enregistrée ici à l'intention des étudiants de la langue bretonne et avec le souci d'intéresser les Bretons aux richesses et aux beautés de leur idiome national.

Mon premier but a été de sauver de l'oubli, en les fixant par écrit, les expressions populaires imagées si jolies, si amusantes, si évocatrices, qui ont tendance à se perdre avec la disparition des personnes âgées qui les avaient apprises au siècle dernier et que les jeunes oublient, car leur pensée, façonnée par un enseignement exclusivement français, leur suggère naturellement une forme d'expression calquée sur le français. »

(Gros 1970, p. 5).

Cette quête, c'est aussi celle d'une chaleur, d'une connivence : on entend donc souvent dire qu'en breton, les histoires sont plus drôles, qu'elles ne peuvent pas se traduire ; que le breton est une langue riche et imagée – ce qui laisse entendre que le français ne l'est pas autant.

Enfin, une troisième catégorie de textes et de discours fait ressortir le caractère dialectal du breton : cette abondance de parlers est une richesse, certes, mais aussi un handicap qui doit être conjuré en promouvant une langue supra-dialectale, normative et normalisée. Cette essence dialectale particulière elle-même justifie la nécessaire rénovation de la langue, afin de lui permettre de tenir son rang de langue nationale. Pareil discours a motivé le nationalisme breton du XX^e siècle et donné naissance à une littérature nationaliste (voir Calvez 2006) ; il a également légitimé, depuis le début du XIX^e siècle, l'élaboration systématique de mots nouveaux, de manière à faire entrer la langue ancestrale dans la modernité, en dépassant les formes éclatées et indigentes des parlers paysans uniquement ajustés aux travaux de la terre et de la mer. Cette fondation d'une nomenclature nouvelle et d'une littérature nationale requérait une normalisation orthographique de la langue : le désir constant et volontariste d'unifier l'orthographe du breton aboutit à la création, le 8 juillet 1941, d'une orthographe « totalement unifiée » (*peurunvan* en breton) – forme normalisée *ne varietur* de l'État breton en gestation (voir Calvez 2002). De nos jours, c'est cette orthographe qui est utilisée par toutes les instances qui dépendent de l'institution politique et elle est même présentée comme un standard. Ainsi, dans le *Deuxième rapport général sur l'état de la langue bretonne* de l'*Ofis ar brezhoneg* / Office de la langue bretonne, organisme créé en 1999 à l'initiative de la Région Bretagne, avec le soutien du ministère de la Culture et de la Communication, lit-on, à propos de l'université de Brest : « Il convient également de noter que cet établissement est le seul au sein duquel l'orthographe employée varie d'un enseignant à l'autre (et se distingue parfois du standard actuel) » (Office de la langue bretonne 2007, p. 75). Il faut évidemment croire que cette phrase ne figure dans le rapport que pour mieux souligner le respect de la pluralité des choix et de la diversité orthographique (voir Wmffre 2007). Par contre, il est réellement surprenant de lire qu'il existerait un « standard actuel », formulation qui laisse entendre qu'une orthographe officielle du breton a été décrétée. Pourtant, aux épreuves écrites du Capes de breton, il est toujours précisé, depuis la création du concours en 1986, que chaque candidat « composera dans l'une des trois orthographes actuelles du breton » – celle de son choix³.

3 Voir, par exemple, les sujets et le rapport du jury de la session 2009 du Capes : www.education.gouv.fr/cid24070/sujets-capes-externe-2009.html

Même si ces discours paraissent contradictoires, ils ont en commun, me semble-t-il, une même vision de la langue bretonne – langue qu’il faut mépriser, exalter ou dépasser. Car la représentation mentale qui sous-tend tous ces discours est bel et bien celle d’un idiome de paysans, et dans une moindre mesure de marins. Aussi, le mépris est-il avant tout mépris social de ces ploucs de locuteurs ; l’exaltation est, elle, célébration du caractère *populaire* et *essentiel* de la langue paysanne ; la volonté de dépassement se justifie par l’incomplétude intrinsèque de ce même parler.

C’est sur cette représentation commune de la langue que repose, à mon sens, la politique d’aménagement linguistique.

Une « langue bretonne ’bretonne’ »

En décembre 2004, le Conseil régional de Bretagne votait à l’unanimité en faveur d’un projet de politique linguistique qui reconnaissait « officiellement, aux côtés de la langue française, l’existence du breton et du gallo comme langues de la Bretagne ». À cette reconnaissance, saluée comme un évènement historique, était assorti « un plan volontariste de sauvegarde et de promotion de la langue bretonne. L’enjeu : revitaliser la langue bretonne et promouvoir son usage dans tous les domaines⁴ ». Ainsi, dans les années qui ont suivi, afin de tenter de stabiliser le nombre des bretonnants, des mesures ont-elles été prises : elles visaient notamment à promouvoir l’apprentissage du breton et à soutenir le développement des filières bilingues (Diwan, privé et public). L’objectif clairement affiché était de faire grimper le nombre des élèves inscrits de 10 000 à 20 000 en 2010. Cependant, malgré cette politique volontariste et l’adhésion apparente des Bretons à la promotion du breton, le but est loin d’être atteint.

122 Depuis sa création en 1982, mais surtout depuis 2004, le volontarisme de la Région s’est concrétisé par des mesures financières de promotion de l’usage de la langue bretonne dans les principaux médias (presse, radio, télévision, films, cinéma d’animation, etc.) et de soutien aux trois filières d’enseignement bilingues ; par la signature d’une convention avec les universités de Brest et de Rennes afin d’aider à la mise en place de formations spécifiques pour les étudiants de toutes les Licences qui se destinent à l’enseignement bilingue ; par l’octroi de bourses aux étudiants qui souhaitent enseigner le breton ou en breton, etc.⁵. Dans le même temps, dans les départements de la Bretagne administrative, la politique de signalisation bilingue s’est développée et généralisée. Financé à près de 65 % par la Région, l’Office de la langue bretonne s’est fait le garant d’une normalisation de la langue et il s’est fixé pour objectif « la définition et la mise en œuvre des actions à entreprendre pour la promotion et le développement de la langue bretonne dans tous les domaines de la vie sociale et publique⁶ » : il crée et diffuse une nomenclature normée ; il propose ses services pour toute traduction⁷ ; il a lancé en 2001 une campagne « *Ya d’ar brezhoneg / Oui au breton* » afin d’« inciter l’ensemble des acteurs sociaux à la réappropriation du breton », cette campagne s’adressant « à tous les acteurs sociaux et économiques dans une

4 Voir le site de la Région Bretagne, les politiques publiques, langues bretonnes : www.bretagne.fr/internet/jcms/JB080117_6202/langues-bretonnes

5 Voir le site de la Région Bretagne, les politiques publiques, langues bretonnes, transmettre la langue : www.bretagne.fr/internet/jcms/c_13421/transmettre-la-langue-aux-nouvelles-generations

6 Voir le site de l’Office de la langue bretonne, un organisme officiel au service de tous : www.ofis-bzh.org/fr/office/index.php

7 Voir le site de l’Office de la langue bretonne, ressources linguistiques : www.ofis-bzh.org/fr/ressources_linguistiques/index.php

optique de prise de décisions concrètes afin d'intégrer la langue bretonne dans leur fonctionnement quotidien⁸ ». Le but est bien de revitaliser la langue bretonne et d'en généraliser la pratique sur l'ensemble du territoire de la Bretagne ducale et provinciale, en Basse-Bretagne – à l'ouest d'une ligne Saint-Brieuc-Vannes – comme en Haute-Bretagne – où le breton n'a jamais été parlé, ou ne l'est plus depuis plusieurs siècles. En 2003, est mis en œuvre un *Plan général de développement de la langue bretonne* qui « passe par trois objectifs principaux : 1^{er} objectif : stabiliser le nombre de brittophones d'ici à 2015 ; 2^e objectif : ouvrir de nouveaux terrains d'expression à la langue bretonne ; 3^e objectif : améliorer la qualité du breton en usage » (Office de la langue bretonne 2003, p. 5). Ce dernier objectif est justifié comme suit :

En plus d'avoir plus de breton, nous devons nous efforcer d'avoir un breton de meilleure qualité. Il faut envisager cela dans un esprit d'ouverture et d'accueil des nouveaux locuteurs. Nous sommes au commencement d'un processus qui va nous amener à gagner de nouvelles personnes à la langue bretonne. Des milliers de nouveaux brittophones devraient nous rejoindre dans les années à venir si la langue bretonne conquiert des nouveaux espaces. Il nous faut réfléchir aux meilleures façons de préserver une langue bretonne « bretonne ».

Si la langue gagne de nouveaux terrains, elle va devoir également évoluer très rapidement. Dans certains domaines, on doit mettre en place et accueillir une terminologie complète. Il convient de faire participer le plus possible de brittophones à ce processus. Pour pouvoir utiliser le breton dans n'importe quelle occasion, nous devons avoir à notre disposition une langue aussi précise et riche que le français.

(Office de la langue bretonne 2003, p. 70).

Il y a donc chez les acteurs de l'Office une volonté affichée de planification : « L'Office est un organisme d'aménagement linguistique. L'aménagement linguistique désigne l'organisation globale des langues sur un territoire donné. Il vise à favoriser la mise en place d'outils servant à répondre aux différents besoins linguistiques d'une population. On distingue traditionnellement l'aménagement du statut de la langue de l'aménagement du code linguistique lui-même⁹ ». Ce volontarisme trouve d'ailleurs un écho certain au sein de la population. Un sondage réalisé à grande échelle a permis de confirmer l'adhésion de principe des Bas-Bretons : 89 % d'entre eux affirment qu'il faut maintenir le breton et 83 % sont favorables à son enseignement (voir Broudic 2009).

Cependant, la pratique du breton diminue et le nombre des locuteurs baisse régulièrement, pour des raisons démographiques évidentes. Alors qu'en 1997 on estimait le nombre de bretonnants à 246 000, il est en 2007 de 172 000, dont les 2/3 ont plus de 60 ans (voir Broudic 2009). Désormais, la transmission du breton se fait au sein de l'école, même si, dans le premier et le second degrés, l'enseignement du breton et celui en breton connaissent des difficultés de fonctionnement qui sont bien connues et ont été recensées par l'Office de la langue bretonne lui-même (voir Office de la langue bretonne 2009) – manque de candidats retenus aux concours de recrutement, notamment le concours de professeurs des écoles bilingues ; absence d'enseignants remplaçants ; affectation des professeurs du second degré sur plusieurs établissements ; manque d'outils pédagogiques en breton, etc. Cependant, ces difficultés réelles ne s'expliquent pas uniquement par l'indifférence de l'institution scolaire à l'égard des langues de France.

8 Voir le site de l'Office de la langue bretonne : www.ofis-bzh.org/upload/ouvrage/fichier/301fichier.pdf.

9 Voir le site de l'Office de la langue bretonne, les missions de l'Office : www.ofis-bzh.org/fr/office/missions/index.php

D'autres raisons méritent d'être mentionnées, ne serait-ce que parce qu'elles ne sont que rarement évoquées, et qu'elles permettent d'expliquer en partie les paradoxes que je viens de mettre en lumière : une seule et même représentation du breton nourrit les discours tenus sur la langue bretonne, d'une part ; la population est particulièrement sensibilisée à une politique linguistique qui n'a que peu de conséquences sur ses propres pratiques, d'autre part.

Pourquoi ?

Ce que disent les bretonnants de leurs pratiques langagières fait l'objet de peu d'études (voir Quéré 2000 et Costaouec 2002) et n'est que rarement pris en compte par les cadres politiques ou bien par les promoteurs de la langue. S'intéresser aux premiers permet pourtant de mettre en lumière le pourquoi de ces contradictions.

Une histoire sociolinguistique

Tout locuteur dispose de deux registres qui se complètent et constituent une répartition entre cœur et raison (voir Pascal 1670, p. 358), privé et public, informalité et formalité, paritaire et disparitaire (voir Le Dû & Le Berre 1996), être et paraître (voir Bretegnier 1999, p. 334), local et universel (voir Bouthillon 2001, p. 173). C'était vrai au XIX^e siècle lorsque la langue bretonne seule était utilisée comme langue quotidienne et qu'elle était également langue de culture d'une grande partie de la population : le breton parlé sur le marché du chef-lieu de canton n'était pas celui utilisé par les prêtres en chaire, qui n'était pas non plus celui utilisé dans les chansons profanes. La formalité était plus ou moins grande, la disparité plus ou moins prononcée, le discours à faire entendre plus ou moins public et plus ou moins universel. Pour autant, nul ne se trompait de registre et savait parfaitement la forme qu'il fallait utiliser et qui correspondait à la situation de communication dans laquelle il se trouvait. Il savait si quelque limite institutionnelle ou symbolique le séparait de son interlocuteur : c'était le cas, bien entendu, entre un ouvrier agricole et un prêtre, un journalier et un riche propriétaire, ou un instituteur et ses élèves. Au XIX^e siècle, c'est l'Église catholique qui continue de formaliser de manière continue le breton et de forger un registre public, disparitaire et universel. Dans l'entre-deux-guerres, peu à peu, de façon plus ou moins accentuée suivant les communes bas-bretonnes, le registre forgé par l'État, autre institution universelle, va se substituer au registre ecclésial : se met alors en place une répartition fonctionnelle des usages langagiers entre, d'une part, le français et, d'autre part, le breton. Le second est le pôle informel et paritaire ; le premier, diffusé par des institutions d'État telles que l'école, l'administration ou l'armée, devient pôle formel et disparitaire, en lieu et place du breton d'Église. Ce glissement, accrédité par la volonté tenace de l'État de cantonner le second – comme toutes les autres langues de France – à la sphère privée (voir Martel 2005), conforte la représentation épilinguistique des langues en présence : le breton, c'est le local ; le français, l'universel. Logiquement, dès qu'ils en possèdent les moyens linguistiques, les bretonnants s'efforcent donc de parler français à leurs enfants – cette révolution linguistique bat son plein dans les années 50 du XX^e siècle (voir Broudic 1995).

Aussi la domination symbolique subie par les populations les plus démunies réside-t-elle dans ces représentations négatives, et la pratique du breton est-elle vécue comme une nécessité stigmatisée : parler breton veut dire que l'on est pauvre, campagnard et sans grande instruction, et ce sentiment est l'expression linguistique d'un sentiment d'insécurité sociale (voir Bourdieu

1982). À l'inverse, ce phénomène de diglossie est mal vécu par des lettrés qui visent à la renverser. Cependant, ces derniers disposent tous d'un capital linguistique important, et le breton n'est pas pour eux un stigmate social comme il peut l'être pour la petite paysannerie (voir Martel 2005). Ces lettrés sont plus ou moins coupés socialement du monde rural et ils entretiennent une relation d'attraction – répulsion à l'encontre des paysans bretonnants. En fait, il y a un vrai rapport spéculaire¹⁰ : de même que l'existence de la Basse-Bretagne constitue le fondement de la création de la Pangée intemporelle chez les nationalistes bretons de l'entre-deux-guerres¹¹, l'existence de bretonnants ruraux justifie et légitime la revendication linguistique. Cependant, le caractère informel et paritaire de la pratique langagière des Bas-Bretons rend nécessaire une rénovation, une réformation, une normalisation – c'est-à-dire l'entretien d'un rapport spéculaire... au français. Ainsi, cette *spécularité* explique-t-elle aussi, à mon sens, en grande partie pourquoi le breton est le nom de bien des choses.

La langue, fait social

Car, malgré ce que laissent entendre les institutions normatives qui s'en font les promoteurs, *une* langue bretonne n'existe pas plus qu'*une* langue française ou occitane : elles ne sont toutes que des abstractions qui peuvent masquer que, ce que l'on entend, ce sont des groupes de locuteurs pratiquant un ou plusieurs registres de *la* langue.

En effet, quel rapport entre, d'une part, ce que pratique un lycéen qui a *appris* le breton à l'école depuis la maternelle et, d'autre part, ce que parle un bretonnant premier qui a *attrapé* le breton au sein de l'environnement paysan dans lequel il est né entre les deux guerres ? Pas grand-chose, à l'évidence, pour une raison simple qui est que le breton qu'ils parlent n'est pas l'idiome de la même institution (voir Le Dû & Le Berre 1998). Pour l'ancien, le breton est la langue de la première socialisation, elle est celle du cœur, et des échanges entre pairs : elle bénéficie donc d'un prestige latent qui explique les représentations de chaleur et de convivialité qu'on lui accole. Pour le jeune lycéen, le breton est la langue qu'il pratique en classe et parfois avec ses camarades ; elle est très rarement celle qu'il parle à la maison ou en famille, même avec ses grands-parents ou ses arrière-grands-parents. Néanmoins, auprès des bretonnants seconds, ce que parlent les anciens est parfois doté d'un prestige symbolique, quand il ne fait pas carrément l'objet d'une invention de la tradition¹² : la langue bretonne est alors parée de vertus toutes naturalistes, quand bien même le breton que parlent ces jeunes est rarement compris par les anciens. Ce lycéen pourra éventuellement s'intégrer à ce que l'on pourrait appeler la sphère communautaire, c'est-à-dire celle que fréquentent les bretonnants seconds ou les bretonnants premiers instruits qui viennent y trouver de la chaleur, de la connivence. Le mode de fonctionnement de cette sphère est le réseau et la pratique du breton en son sein s'appuie souvent sur le volontarisme : on pourrait parler français, mais on choisit de parler breton. Cette sphère fonctionne quelque peu comme une contre-société, et le breton de cette institution s'appuie sur les bretons locaux, mais s'en démarque aussi assez fortement, notamment pour permettre l'intercompréhension. Le breton diffusé dans les médias et pratiqué par certains journalistes représente un assez bon exemple de cette standardisation plus ou moins consciente. Cette sphère se trouve alors à mi-chemin entre celle des bretonnants premiers âgés et celle de l'institution régionale.

10 J'emprunte et j'adapte cette idée de rapport spéculaire à Caouissin 2009.

11 Pour une définition de ce que j'appelle la Pangée, Bretagne nationale idéalisée, voir Calvez 2000.

12 Sur le paradis linguistique, voir Sauzet 1996.

Car ce qui se diffuse majoritairement et ce qui est notamment de plus en plus visible par le biais de la signalisation, c'est le nouveau breton normalisé – « la langue bretonne 'bretonne' » –, implicitement soutenu par l'État et les collectivités territoriales depuis que ces dernières ont développé leur pouvoir politique et accru leurs compétences (voir Le Dû & Le Berre 1999) – même si très peu de bretonnants premiers comprennent ce qui s'affiche (voir German 2007). Ce breton remplit un rôle institutionnel : il est un symbole – à savoir, étymologiquement, un *signe de reconnaissance* – et il aspire à tenir le rôle de norme prescriptive et normalisatrice, à l'instar du modèle français. Nous sommes donc bel et bien en présence de trois idiomes d'une même langue qui correspondent à trois institutions différentes. L'union de chaque institution à son idiome donne alors naissance à trois sphères sociolinguistiques (voir Bretegnier 1999, p. 553) différentes : la locale, la communautaire et la symbolique – ou l'institutionnelle.

Bien entendu, l'histoire sociolinguistique du breton – qui n'est sans doute guère différente de celle d'autres langues de France – a une incidence sur les représentations que se font les locuteurs du breton. Mais cette histoire explique également que lorsque l'institution politique dit breton, elle ne *dit* pas la même chose que ce que disent les locuteurs premiers. La première dit : normalisation, universel, disparité, formalité, urbanité et sphère publique ; les seconds disent : « le breton de chez nous », local, parité, informalité, ruralité et sphère privée. Ce qui, au final, n'est d'ailleurs pas très étonnant, puisqu'une des fonctions de l'institution de droit est de diffuser et de répandre un registre formel et commun. De plus, la référence à la ruralité et à la société traditionnelle est devenue impossible car, en Bretagne comme ailleurs, c'est l'urbanité qui les a emportées et l'a emporté. Cependant, cette instrumentalisation de la langue (voir March 1996) et cette promotion d'un breton normalisé ne sont pas sans conséquences, même si ce breton n'est pas un moyen d'échange entre une institution – fût-elle régionale – et la population : pour les anciens, cette norme se confond peut-être avec ce qu'ils nomment parfois « breton des livres », mais elle représente surtout ce que l'on ne connaît pas et que l'on estime pourtant supérieur.

Le 2 février 1969, lors d'un discours à Quimper, le général de Gaulle exalte le renouveau de la Bretagne, il annonce la tenue prochaine d'un référendum sur la réforme des régions, et il récite quelques vers d'un poème en breton de son grand-oncle. Le 16 août 2009, le festival des Vieilles Charrues de Carhaix accueille le chanteur américain Bruce Springsteen. Ce dernier commence son concert en prononçant quelques mots en breton qu'il avait demandé à un bénévole de lui apprendre : la foule l'acclame qui, dans sa grande majorité, ne comprend rien à ce qui se dit. Dans un article du quotidien *Libération*, le journaliste se demande si le chanteur n'est pas un « fayot » (Brochen 2009). Ce sont là des exemples remarquables d'une symbolisation et d'une instrumentalisation de la langue bretonne ; les *entendre* est, d'une certaine façon, faire sien le programme que Céline (2006, p. 11) s'était fixé, en son temps, lorsqu'il s'adressait à *l'agité du bocal* : « Comprenons ce que parler veut dire... »

Bibliographie

« *Gardarem lou kouign-aman* [sic] », dans *TéléObs*, n° 1741, du 28 mai au 3 juin 1998, p. 40 (c'est l'auteur de l'article qui souligne).

BADIOU (Alain), *Saint Paul. La fondation de l'universalisme*, PUF, Paris, 1997.

BOURDIEU (Pierre), *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Fayard, Paris, 1982.

BOUTHILLON (Fabrice), *La Naissance de la Mardité. Une théologie politique à l'âge totalitaire : Pie XI (1922-1939)*, PUS, Strasbourg, 2001.

BRETEGNIER (Aude), *Sécurité et insécurité linguistique. Approches sociolinguistique et pragmatique d'une situation de contacts de langues : La Réunion*, Thèse de doctorat nouveau régime, université de La Réunion, université de Provence, 1999.

BROCHEN (Philippe), « Chapelle Springsteen », *Libération*, 18.VII.2009.

BROUDIC (Fañch), *La pratique du breton de l'Ancien Régime à nos jours*, PUR - CRBC, Rennes, 1995.

BROUDIC (Fañch), *Parler breton au XXI^e siècle. Le nouveau sondage de TMO Régions*, Emgleo Breiz, Brest, 2009.

CALVEZ (Ronan), *La radio en langue bretonne. Roparz Hemon et Pierre-Jakez Hélias : deux rêves de la Bretagne*, PUR - CRBC, Rennes, 2000.

CALVEZ (Ronan), « 1941 : le breton, langue d'État », dans Christian Bougeard (dir.), *Bretagne et identités régionales pendant la Seconde Guerre mondiale*, CRBC - UBO, Brest, 2002, pp. 207-221.

CALVEZ (Ronan), « 'Il n'est pas de renaissance nationale sans renaissance linguistique' : la création de *Gwalarn* », dans Carmen Alén Garabato (coord.), *L'éveil des nationalités et les revendications linguistiques en Europe (1830-1930)*, L'Harmattan, Paris, 2006, pp. 51-65.

CAOUISSIN (Gweltaz), *La Gegenrasse juive. Origines et élaboration d'un concept national-socialiste en Allemagne (1789-1945)*, Mémoire de Master 2 « Dynamiques identitaires », Brest, 2009.

CÉLINE (Louis-Ferdinand), « À l'agité du bocal » [1948], dans *À l'agité du bocal et autres textes*, L'Herne, 2006.

CERTEAU (Michel de), en collaboration avec JULIA Dominique et REVEL Jacques, « La beauté du mort », dans *La culture au pluriel*, Bourgeois, Paris, 1980.

COSTAQUEC (Denis), *Quel avenir pour le breton populaire ? Enquête à La Forêt-Fouesnant*, Leoriou bihan, Brud Nevez, Brest, 2002.

GERMAN (Gary), « Language Shift and Dialectal Variation in Western Brittany », dans Hildegard Tristram (éd.), *The Celtic Languages in Contact : Papers from the Workshop within the Framework of the XIII International Congress of Celtic Studies, Bonn, 26-27 July 2007*, Postdam, 2007, pp. 146-192.

GROS (Jules), *Le trésor du breton parlé (Éléments de Stylistique Trégorroise). Première partie. Le langage figuré*, Les presses bretonnes, Saint-Brieuc, 1970.

LE DÙ (Jean) & LE BERRE (Yves), « Parité et disparité : sphère publique et sphère privée de la parole », dans *La Bretagne Linguistique*, volume 10, CRBC - UBO, Brest, 1996, pp. 7-25.

LE DÙ (Jean) & LE BERRE (Yves), « Y a-t-il une exception sociolinguistique française ? », dans *La Bretagne Linguistique*, volume 12, CRBC - UBO, Brest, 1998, pp. 11-26.

LE DÙ (Jean) & LE BERRE (Yves), « *Le qui pro quo* des langues régionales : sauver la langue ou éduquer l'enfant ? », dans Christos Clairis, Denis Costaouec, Jean-Baptiste Coyos (coord.) *Langues et cultures régionales de France. État des lieux, enseignement, politiques*, L'Harmattan, Paris, 1999, pp. 71-83.

MARCH (Christian), *Le discours des mères martiniquaises. Diglossie et créolité : un point de vue sociolinguistique*, L'Harmattan, Paris, 1996.

MARTEL (Philippe), « Le 'patois à l'école' ? Retour sur un débat (XIX^e-XX^e) », *Marges Linguistiques*, revue électronique en sciences du langage, n° 10, novembre 2005, 2005, pp. 301-316.

Office de la Langue Bretonne, *Plan général de développement de la langue bretonne*, 25 novembre 2003, 2003.

Office de la Langue Bretonne, *La langue bretonne à la croisée des chemins. Deuxième rapport général sur l'état de la langue bretonne*, Observatoire de la langue bretonne, 2002-2007, 2007.

Office de la langue bretonne, *Recrutement et formation des enseignants bilingues. État des lieux et perspectives*, Pôle

étude et développement, Observatoire de langue bretonne, 2009.

PASCAL, *Pensées*, édition Brunschvicg, 1670.

QUÉRÉ (Anna), *Les Bretons et la langue bretonne. Ce qu'ils en disent*, Leoriou bihan, Brud Nevez, Brest, 2000.

SAUZET (Patrick), « Paradis et disparité. Ou 'De la coquetterie linguistique' », *La Bretagne Linguistique*, volume 10, CRBC - UBO, Brest, 1996, pp. 355-356.

WMMFFRE (Iwan), *Breton orthographies and dialects vol 1. The twentieth-century orthography war in Brittany*, Peter Lang, Bern, 2007.

Sitographie

Ministère de l'Éducation nationale : www.education.gouv.fr

Office de la langue bretonne : www.ofis-bzh.org/fr/office/index.php

Région Bretagne : www.bretagne.fr

Des linguistes à l'école en Guyane

ou : l'introduction de langues « mineures » dans un contexte glottophobe

Michel LAUNEY
Université de Paris 7
IRD Guyane

Resumen

Este artículo relata la experiencia de un grupo de lingüistas comprometidos en un principio en la descripción de lenguas amerindias y bushinenge (criollos negros) de la Guayana francesa, y que acabaron implicándose en el sistema educativo de este territorio sumamente multilingüe, desarrollando material pedagógico y formando profesores, frente a una institución que se mostraba reticente y abierta a la vez ante la presencia de las lenguas maternas de los alumnos a nivel escolar.

129

Abstract

This paper shows how some linguists, originally carrying out descriptive research on American Indian and Maroon Creole languages of French Guiana, were led to be involved in the educational system of that highly multilingual territory. They gradually developed teaching materials and trained a number of teachers, while the institution proved to be alternately reluctant and open to a presence of the children's first language at school.

Il peut arriver aux linguistes, même s'ils sont plutôt orientés sur l'aspect théorique et descriptif de leur discipline, d'être amenés à s'interroger sur leur rôle social et leur éthique de scientifiques. Là où les questions de langue constituent un enjeu social majeur, où le déficit de connaissances obère l'action publique et entrave les décisions appropriées, il leur est difficile de ne pas proposer leurs services. Mais ils entrent alors dans des jeux politiques auxquels ils ne sont pas toujours préparés et dont ils ne maîtrisent pas forcément les ressorts : en particulier, ils risquent d'apparaître importuns. On décrira ici les relations complexes entre l'Éducation nationale et un petit groupe de linguistes de l'antenne guyanaise du CÉLIA¹, de 1997 à 2009.

1 Centre d'études des langues indigènes d'Amérique, Unité mixte de recherches (CNRS, IRD, INALCO et université de Paris VII).

La richesse linguistique de la Guyane est exceptionnelle. Pour un peu plus de 200 000 habitants sont en effet parlées une bonne vingtaine de langues, sans compter celles qui ne sont représentées que par quelques personnes étrangères. Outre le français, langue nationale et officielle, on trouve en effet, comme des « strates » déposées par une histoire complexe :

- > six langues amérindiennes, des familles arawak (arawak-lokono et palikur), tupi-guarani (wayampi et teko, alias émérillon), et caribe (kali'na, autrefois appelé galibi, et wayana) ;
- > des langues créoles issues du contact brutal de l'esclavage : le créole guyanais (à base lexicale française), et des créoles bushinenge ou noirs marrons, parlés par les descendants des esclaves fugitifs, qui ont développé dans la forêt des cultures originales ; nés au Surinam, ils sont à base lexicale dominante anglaise (le ndyuka, l'aluku alias boni, et le paramaka, très proches et intercompréhensibles, et le saramaka, qui comporte une part plus importante de portugais) ;
- > des langues issues de migrations plus récentes, venant :
 - du pourtour asiatique (javanais, sarnami², arabe libanais, et surtout langues de Chine du Sud comme le hakka et le cantonais, ou du Laos comme le hmong et le laotien) ;
 - des pays voisins : créole haïtien, sranan tongo (créole du Surinam), créole anglais du Guyana, portugais brésilien, espagnol américain (surtout dominicain et péruvien), créoles français de Haïti, de Guadeloupe, de Martinique, de Sainte Lucie)...

Une telle situation est pour les linguistes d'un intérêt majeur : les langues amazoniennes présentent notamment des traits grammaticaux remarquables qui remettent en cause de prétendus universaux, et les créoles posent à la linguistique générale des questions cruciales. Elle l'est aussi pour les sociolinguistes : le plurilinguisme forme un réseau complexe de relations et de représentations, qui donne aux langues des espaces mouvants dans les échanges, et des places variables dans une hiérarchie symbolique. Mais la société, qui vit pourtant plutôt paisiblement son plurilinguisme, tend à voir dans cette mosaïque un risque pour sa cohésion. Autant la biodiversité amazonienne est un sujet de fierté et un domaine d'investissement scientifique, autant la socio- et glotto-diversité, dont les composantes sont en nombre infiniment plus restreint, apparaît menaçante et provoque plus l'évitement ou l'occultation que l'intérêt intellectuel.

L'implantation d'une petite équipe de linguistes à partir de 1997 (trois, puis quatre en résidence³, avec trois ou quatre autres venant en missions⁴), faisait d'abord le constat d'un déficit de connaissances. Pour le créole guyanais, les travaux existants, d'ailleurs peu abondants, venaient de locuteurs, linguistes (Saint-Jacques Fauquenoy 1972) ou amateurs érudits (Saint-Quentin 1872, Contout 1973). Du côté des langues amérindiennes, les études, toujours peu nombreuses, venaient de linguistes extérieurs aux communautés⁵, néerlandais (Ahlbrinck 1956, Hoff 1968) ou français (Grenand 1980, 1989, Renault-Lescure 1981). Quant aux langues bushinenge, quelques études avaient bien été menées au Surinam (Smith 1987, Huttar et Huttar 1995), mais aucune véritable du côté français⁶.

Le contexte politique était favorable. Le gouvernement Jospin commanditait en 1998 trois rapports sur les langues régionales, dans la perspective d'une ratification de la Charte européenne

2 Koïné indienne proche du hindi.

3 Odile Lescure, Francisc Queixalos, Laurence Goury, Michel Launey, puis Sophie Alby

4 Isabelle Léglise, Bettina Migge, Marie-France Patte, Françoise Rose, Eliane Camargo.

5 C'est l'un des effets de l'échec du système éducatif, voir plus bas.

6 Un manuel de lecture (Anelli 1989) et un dictionnaire (Bindault 1995).

des langues régionales et minoritaires⁷. Celui de Cerquiglini (1999) faisait la liste des langues qui pouvaient répondre aux critères de la Charte, et aboutissait à un chiffre de 75 pour l'ensemble Métropole + outre-mer (dont 12 pour la Guyane⁸), provoquant la stupéfaction et l'effroi des plus jacobins, mais ayant le mérite, en incluant l'outre-mer, de donner une dimension nouvelle – et sans doute une fécondité plus grande⁹ – à la notion de langues régionales. Le même gouvernement avait, en 1997, lancé le plan emploi-jeunes, dont nous reparlerons.

Les orientations traditionnelles des chercheurs du CÉLIA les poussaient vers la linguistique descriptive et théorique, ce qui pouvait nourrir un argumentaire plausible : nous nous chargeons de la production de connaissances linguistiques scientifiquement fondées, que nous livrons aux locuteurs, aux politiques et aux pédagogues pour qu'ils en fassent le meilleur usage possible, en nous déclarant prêts à toute collaboration. Leur recherche, jusque-là entièrement amérindianiste, s'étendait aux langues bushinenge, encore plus mal connues, parlées par des populations plus nombreuses, et dont les locuteurs d'âge scolaire étaient ceux qui préoccupaient le plus l'Éducation nationale. La vulgarisation était nécessaire, et a pris (avec le temps de la recherche) la forme de grammaires de référence (Goury et Migge 2003, Launey 2003, Patte 2008) ou d'ouvrages collectifs (Goury dir. 2002, Lescure et Goury 2009), la thèse restant pour les jeunes chercheurs un genre incontournable (Goury 1999, Rose 2003). En revanche, il semblait inutile et même inopportun de programmer une recherche linguistique sur le créole guyanais, qui était traité à l'UAG dans le cadre du GEREK-F¹⁰.

La dimension sociolinguistique, elle, impliquait l'ensemble du contexte guyanais (langues régionales, langues étrangères, et français), les secteurs d'observation et de théorisation privilégiés étant les interactions dans la vie quotidienne (Léglise et Migge dirs. 2007, et nombreux articles des mêmes et de Sophie Alby) et surtout le domaine éducatif, objet d'une thèse (Alby 2001). Et bien que non prévue au départ, l'idée d'une nécessaire intervention des linguistes à l'école s'est vite imposée comme une évidence. Dans les années 1980, elle avait déjà été envisagée (Lescure et Grenand 1985), et des rapports de mission de parlementaires (Durand et Guyard 1998) ou d'inspecteurs généraux (Hébrard 2000) ont été une incitation supplémentaire. Elle a représenté une expérience nouvelle pour la plupart d'entre eux, qui n'avaient de l'enseignement qu'une expérience en milieu universitaire et dont la carrière se déroulait largement à l'écart des structures de l'enseignement primaire et secondaire, et elle a été l'occasion d'une véritable maturation et d'ajustements de points de vue, à travers la fréquentation des élèves, des enseignants et de leur hiérarchie.

La découverte du système scolaire créait aux linguistes un cas de conscience. Les programmes et les méthodes conçus dans l'Hexagone, avec des références purement européennes (climat, faune et flore, histoire, société, etc.), sont au bas mot décalés dans un pays équatorial et amazonien. Certes, ces références doivent être acquises dans une scolarité qui ouvre sur le

7 On sait qu'une décision du Conseil constitutionnel (15/06/1999) rendra la ratification impossible.

8 Le créole guyanais, six langues amérindiennes, quatre langues bushinenge (surestimant peut-être ainsi les différences entre ndyuka, aluku et paramaka), plus le hmong.

9 Voir Launey (2009).

10 Université des Antilles et de la Guyane et Groupe d'études et de recherches dans l'espace créolophone et francophone. Ce « Yalta » bien compris et admis entre collègues fera pourtant l'objet de critiques dans le journal militant local *Rôt Kozé* sur le thème « les chercheurs de l'IRD méprisent le créole ».

monde, mais il en va autrement au début de la scolarisation. Si les enfants ne reçoivent que des informations non observables, et non reliées à ce qu'ils savent de la partie du monde où ils vivent, l'école est un monde étranger. Le bilan est malheureusement concluant : l'échec scolaire le plus fort de toutes les académies, autres DOM compris. Une « guyanisation » au moins partielle des supports pédagogiques se faisait pourtant jour, grâce à l'impulsion de Bertène Juminer, recteur de l'Académie des Antilles et de la Guyane de 1982 à 1987, mais elle s'appuyait surtout sur l'univers créole. Or si la Guyane est globalement très différente de la France métropolitaine, il y a une Guyane encore plus différente.

Sur la frange côtière qui concentre 90 % de la population, la modernité est présente, il y a des routes et les communications fonctionnent correctement. La proportion d'élèves étrangers est plus forte qu'en métropole (1 / 3 environ), et il y existe les mêmes dispositifs d'intégration des primo-arrivants non-francophones (CLIN, CLA¹¹) et un centre d'appui-ressources (le CEFISEM, devenu depuis CASNAV¹²). Il en va autrement dans les « sites isolés » de l'intérieur, pour la plupart accessibles seulement en pirogue (une heure à une journée depuis Saint Georges de l'Oyapock ou Maripasoula, voyages couteux et parfois rendus dangereux par les rapides appelés *sauts*), dont certains sont sans eau courante et sans téléphone, et où sévit le paludisme. C'est là que le système éducatif français se trouve dans la situation la plus atypique et la plus mal pensée en haut lieu, car à la rudesse de l'isolement et des conditions matérielles s'ajoute la non-francophonie générale des élèves, presque tous Bushinenge et Amérindiens. L'écart linguistico-culturel y est donc majeur. Ce qui pose de manière éclatante la question des enseignants.

132

Dans la zone côtière, le corps enseignant est en partie guyanais (créole), en partie métropolitain ou antillais. Dans les sites isolés, en revanche, en l'absence quasi-totale d'enseignants locaux¹³, on ne trouve pratiquement que des enseignants métropolitains et quelques Antillais. Une moitié d'entre eux seulement sont passés par l'IUFM, et sont presque toujours des débutants : les postes plus « faciles » sont attribués aux plus anciens, ce qui reproduit, de façon extrême, un cas de figure connu dans les banlieues métropolitaines. Quelques-uns, très rares, à l'esprit particulièrement ouvert et curieux, vivent cette expérience avec une certaine passion, et s'implantent durablement ; mais l'écrasante majorité la vit de façon douloureuse et réagit par le retrait (vrais ou faux motifs médicaux...) ou au moins une demande de mutation aussi rapide que possible : de sorte que (toujours comme dans les banlieues), c'est dans les endroits où l'on aurait besoin d'équipes enseignantes stables et expérimentées, nourrissant une expérience et une mémoire d'école, qu'elles sont le plus changeantes et néophytes. Ajoutons que si l'enseignant des banlieues, même s'il n'est pas strictement du quartier, est tout de même du pays et peut en tant que tel jouer le rôle de pont vis-à-vis des élèves d'origine étrangère, la situation est inverse sur le Maroni et l'Oyapock, puisque là ce sont les élèves qui sont chez eux et l'enseignant qui est extérieur, le plus souvent ignorant des références culturelles de ses élèves, et donc incapable

11 Classes d'initiation (primaire) et Classes d'accueil (secondaire).

12 Centres d'information et de formation pour la scolarisation des enfants de migrants, et Centre académique pour la scolarisation des nouveaux arrivants et des enfants du voyage. Noter que le problème des Français sédentaires non-francophones de l'outre-mer n'apparaît pas dans ces sigles.

13 Comme conséquence de l'échec scolaire (en 1997, on comptait deux ou trois Bushinenge et aucun Amérindien : la situation s'est un peu améliorée depuis). De par les barèmes des commissions (combinant l'ancienneté, la situation familiale et l'origine géographique), les Créoles guyanais obtiennent plus facilement des postes sur le littoral.

d'établir la relation pédagogique normale, où l'enseignant a les connaissances de l'élève et d'autres à lui transmettre¹⁴. L'autre moitié des enseignants sont des contractuels, d'origine et de compétences très diverses ; une partie d'entre eux compensent l'absence de formation par une connaissance déjà éprouvée du milieu, mais la plupart abandonnent eux aussi rapidement, quand ils ne sont pas congédiés en tant que précaires.

Jusque vers 2000, le contenu de la formation à l'IUFM de Cayenne n'était pas différent de celui de Limoges ou de Lyon. Les spécificités du terrain n'étaient pratiquement pas présentes et la rencontre avec la non-francophonie était traitée par l'approche FLE (Français langue étrangère), dont la cible est représentée par les étudiants étrangers, désireux de connaître la France pour des raisons culturelles ou professionnelles, mais pouvant aussi à tout moment abandonner ce projet sans dommage pour leur vie personnelle. Le minimum était de renoncer à cette optique pour celle du FLS (Français langue seconde ou Langue de scolarisation), adaptée aux contextes où la connaissance du français est une nécessité incontournable de la vie sociale (Afrique francophone, immigration...) : cette idée était d'ailleurs intégrée par l'institution, avec l'élaboration par le CEFISEM/CASNAV de deux manuels successifs (*À toi la parole* en 1993 et *Langage en fête* en 2003¹⁵). Reste que cette approche, pour plus réaliste qu'elle soit par rapport au FLE, ne prend pas en compte les langues maternelles, et – comme les enseignements de FLE dispensés à des groupes hétérogènes – fait de nécessité vertu, autrement dit : faisant l'impasse sur la diversité des points de départ, elle valorise l'unité du groupe au nom du risque d'éclatement communautaire.

À cette façon de contourner la difficulté s'ajoute une grande perplexité chez les enseignants les mieux disposés à s'ouvrir à la diversité linguistique : « je suis prêt(e) », disent certain(e)s, « à apprendre la langue de mes élèves pour en tirer des relations plus confiantes et imaginer une pédagogie du passage de leur langue au français, mais que se passe-t-il s'il y a six ou sept langues différentes dans la classe, qui rendent impossible un tel apprentissage ? » Les linguistes se devaient de les rassérer en déplaçant la problématique : on peut développer d'autres relations intelligentes avec les langues que l'apprentissage systématique (on peut, sans savoir une langue, savoir des choses sur cette langue et en tirer une pratique pédagogique). Mais comme la première expérience du langage faite à travers la langue première doit être soutenue plutôt qu'entravée, il faut, chaque fois que c'est possible, intégrer une certaine présence de cette langue première, pour aider l'enfant à se construire comme bilingue, en exploitant les potentialités intellectuelles du bilinguisme, plutôt qu'exclure symboliquement sa langue en faisant comme si elle ne faisait pas partie du monde et en lui donnant l'impression que le plurilinguisme est un domaine conflictuel dans lequel il est du côté des perdants. L'homogénéité linguistique des élèves de certains sites rend un tel projet relativement facile à mettre en œuvre, et permettra l'installation des médiateurs ILM (voir infra). La production par les linguistes de connaissances accessibles sur les langues jusque-là mal étudiées et mal documentées venait alors comme une ressource en amont de leur souhaitable exploitation pédagogique.

Ce n'est qu'en 2002 que les programmes officiels du primaire ont formulé explicitement les mots d'ordre *Le langage au cœur des apprentissages* et *Maitrise du langage et de la langue française* comme condition de la réussite scolaire et comme fondement de tous les apprentissages, mais ils

14 Sur l'histoire de l'école sur le Maroni, voir Puren (2005).

15 De ces deux ouvrages, de méthode et de qualité sensiblement égale, le premier a dû s'effacer (et être bradé) à l'apparition du second ; quant au second, lancé à grands frais et tapage médiatique et distribué gratis aux écoles et aux enseignants, il n'a pas connu de réédition et les exemplaires commencent à se faire rares...

étaient au moins implicites chez tous les responsables de l'enseignement. Pour être crédibles, les linguistes devaient y adhérer, mais il ne s'agissait pas d'hypocrisie ou d'une concession dans une négociation difficile. Bien au contraire, ils leur donnaient, en tant que spécialistes du langage, toute leur dimension scientifique et sociale : dans un contexte bi- ou plurilingue, la maîtrise du langage en général comporte celle de la langue première, qu'il faut articuler avec celle du français. Le monde (avec la Guyane dans le monde) étant ce qu'il est, il serait indécent de prôner un retrait du français, mais on doit renoncer à un monolinguisme purement symbolique s'il s'avère que certaines formes de présence des langues premières des élèves favorisent, mieux que leur exclusion, la maîtrise du français dans un bilinguisme équilibré et, à sa suite, la réussite scolaire.

Les directeurs successifs du centre IRD (ex-ORSTOM) de Guyane ont soutenu cette démarche. Mais dès qu'il s'agissait de quitter les sphères de la linguistique théorique ou des enquêtes de terrain pour mettre ces connaissances au service de la société, les interlocuteurs se révélaient peu commodes. Les cercles de la politique en Guyane, comme au niveau national, ont beaucoup de mal à reconnaître l'importance d'un travail sur les langues, à quoi l'on peut ajouter que la majorité créole, satisfaite d'une semi-reconnaissance de sa langue dans le cadre LCR¹⁶, reproduit sur son territoire une tradition bien française de méfiance pour les autres langues. Au niveau universitaire, l'UAG, dès sa création dans les années 1970, a orienté sa recherche en sciences humaines comme en sciences de la nature sur le monde caraïbe et insulaire, très différent de la Guyane amazonienne, humainement sous-peuplée et très diverse. De sorte que, faute d'être prise en charge au niveau de l'UAG, la recherche dans ces deux domaines l'a été par des organismes nationaux, dont les centres de décision sont extérieurs : ce qui accentue le ressentiment vis-à-vis des chercheurs qui, à tort ou à raison, sont souvent taxés d'enfermement sur leur discipline et leur carrière, et de peu de souci d'applications profitables à la société. Les linguistes se trouvaient ainsi dans la situation un peu douloureuse d'être sommés d'être utiles (et ce dès le début de leur travail !), tout en voyant que ledit travail était considéré avec méfiance.

134

La situation n'était pas forcément plus accueillante du côté de l'Éducation nationale, où les propositions et le discours des linguistes se heurtaient à la pesanteur des habitudes, en dépit des résultats visiblement décevants des méthodes et des programmes. Les enseignants, qui étaient au contact de la réalité de terrain, se montraient souvent désireux d'explorer des voies nouvelles, mais les plus lucides et les plus inventifs d'entre eux n'étaient guère soutenus par leur hiérarchie et finissaient par se réfugier dans le conformisme plus ou moins cynique ou dans la demande de mutation : la place manque ici pour citer plusieurs initiatives astucieuses et projets innovants dont nous avons eu connaissance et qui se sont vus entravés par l'Institution.

Relayant des demandes de stagiaires, une première intervention s'est faite en 1998 à l'IUFM. Pendant une semaine étaient proposées des conférences sur les langues et cultures de Guyane (avec des chercheurs extérieurs), ainsi que cinq ateliers de langues (amérindiennes, bushinenge et hmong), assurées par un linguiste et un locuteur, la plupart sur le modèle d'une enquête de terrain : l'objectif était de dédramatiser la difficulté, en montrant que, même si au départ on ne savait rien d'une langue, il était possible d'en acquérir des connaissances utiles pour la pratique professionnelle d'un enseignant. Cette expérience s'est renouvelée jusqu'en 2001, mais se déroulant hors programme et à une période peu favorable (à la fin de l'année

16 Programmes langues et cultures régionales, issus de la loi Deixonne de 1951 et de ses ajouts successifs (le plus important étant la circulaire Savary de 1982).

scolaire, à un moment où les stagiaires reçoivent leur affectation), elle n'a touché qu'une partie des promotions successives, même si les participants ont manifesté une satisfaction générale.

À la rentrée 2001, cette formule a pu être remplacée (et améliorée) par un véritable module de formation d'une vingtaine d'heures intitulé *Aspects linguistiques du FLS dans le contexte guyanais*, assuré par l'auteur de ces lignes qui, détaché de l'enseignement supérieur en accueil à l'IRD, était plus porté que ses collègues aux activités d'enseignement. Ce « créneau » était dans la ligne des propositions énoncées plus haut : dans l'écart majeur entre l'expérience vécue par les enfants et les normes de l'école française, il existe une dimension proprement linguistique, pas exclusive mais bien réelle, et qui exige que les enseignants aient une connaissance claire des problèmes posés par le français en général, en les déclinant autant que possible par rapport aux langues de départ. Le français n'est pas un absolu de langage que tout le monde pourrait acquérir sans problème, mais une langue qui présente des spécificités en termes de phonologie, de syntaxe, de morphologie et de catégories grammaticales, et on ne passe pas au français de la même manière selon que l'on part d'une langue proche (portugais, espagnol), d'une langue typologiquement très éloignée (hmong, langues amérindiennes) ou d'une langue lexicalement très proche mais grammaticalement très différente (créole guyanais ou haïtien¹⁷). Les futurs enseignants devaient prendre conscience des raisons pour lesquelles, par exemple, les voyelles d'avant arrondies (/y/, /ø/, /œ/) sont « difficiles » ; ou encore, pourquoi la morphologie du français pouvait poser des problèmes particuliers à un enfant qui a développé le langage à travers une langue isolante (en Guyane : créoles et langues d'Extrême-Orient). Ainsi, l'expression de la 1^{re} personne du singulier se fait en français par six formes (*moi, je, me, mon, ma, mes*), ce qui peut déconcerter un monolingue créole guyanais, bushinenge ou hmong qui n'en a qu'une (respectivement : *mo, mi et kuv*). Les règles de sélection (fonction, genre, nombre et environnement phonologique) sont complexes mais accessibles, de sorte que le problème n'est pas insurmontable ni incommunicable, à condition qu'on ne fasse pas comme s'il n'existait pas. Et l'enseignant n'est pas tenu d'apprendre le créole, le bushinenge tongo ou le hmong, mais il doit savoir qu'il existe des langues isolantes et reconnaître dans les productions erronées de ses élèves celles qui sont liées à cette dimension.

135

Une certaine crédibilité acquise de cette expérience m'a permis d'intervenir dans le cadre de la DAFOR (formation permanente des enseignants). Il est apparu que la prise au sérieux des questions de grammaire pouvait se heurter à l'approche communicative, dominante dans le FLS comme dans le FLE. Pourtant, il est clair que les compétences en français attendues dans un contexte FLS sont toujours plus exigeantes que dans le cadre FLE, où l'étranger est reconnu et toléré comme tel, de sorte qu'il lui suffit de comprendre et de se faire comprendre, à un niveau moyen (B1) du *Cadre européen de référence*, et que toute compétence de niveau supérieur lui vaut un certain succès d'estime. Dans le cadre FLS, où le français est incontournable, la société tend à exiger de l'étranger résidant en France, et a fortiori d'un citoyen français, un niveau élevé en termes de performances scolaires, d'aisance dans les démarches administratives, la prise de parole, les entretiens d'embauche..., et est très peu tolérante envers les productions fautives, surtout à l'écrit ; on peut ajouter que la proportion d'apprenants mal à l'aise dans l'écrit y est beaucoup plus forte que chez ceux de FLE, surtout dans un pays de tradition orale. Ceci ne plaide pas pour un apprentissage coercitif de la grammaire, mais tout de même, incite à penser chaque langue comme une construction intellectuelle, où la dimension grammaticale est dominante par

17 En fait, le problème concerne surtout les Haïtiens, car la quasi-totalité des petits Guyanais créolophones connaissent aussi le français en arrivant à l'école. Le monolinguisme créole est pourtant attesté chez les enfants Palikur.

rapport à la dimension lexicale : et donc à penser le bilinguisme comme le développement du langage sous la forme d'une double construction harmonisée.

En 2003, le recrutement d'un membre du CÉLIA comme maître de conférences à l'IUFM (Sophie Alby), a permis d'implanter plus solidement de telles perspectives dans le cadre de la formation initiale et continue, et de développer une ERTÉ (Équipe de recherches en techniques de l'éducation), avec entre autres thèmes d'observation et d'analyse les pratiques de classe, les productions d'élèves, le dispositif des ILM (voir ci-dessous), et l'élaboration d'outils pédagogiques de type Éveil aux langues. Cette dernière approche s'avère particulièrement féconde dans un contexte plurilingue et répond bien aux principes déjà énoncés (intérêt pour toutes les langues, incitation à l'observation plus qu'à l'apprentissage, dans une démarche ludique¹⁸). Le cadre ERTÉ a par ailleurs permis à d'autres chercheurs du CÉLIA de participer à des observations de classes sur le terrain et à enrichir leur compréhension des problèmes rencontrés par les enseignants.

136

Puisque les langues amérindiennes et bushinenge, ainsi que le hmong, étaient citées dans le rapport Cerquiglini comme langues régionales au sens de la Charte européenne de 1992 (langues parlées par des citoyens français dans des parties identifiables du territoire français), il était tentant d'orienter les travaux du CÉLIA vers un « équipement » en amont (documentation, grammaires et dictionnaires pédagogiques, normalisations orthographiques, formation des maîtres) qui leur permettrait d'entrer dans des programmes de type LCR tels que ceux qui existent en métropole et dont, en Guyane, bénéficiait déjà le créole. Il a fallu un certain temps pour mesurer leur inadéquation dans le cas envisagé. La loi Deixonne, répondant à l'exclusion symbolique des langues régionales par une présence scolaire symbolique, faisait l'impasse sur une question fondamentale : les élèves qui suivront ces enseignements sont-ils monolingues en langue régionale, ou sont-ils bilingues, ou sont-ils monolingues francophones¹⁹ ? Dans les deux premiers cas, on attend un programme de langue première, analogue à celui du français pour les francophones : le soutien à une langue déjà connue et pratiquée hors de l'école. Dans le troisième cas, où la langue n'est pas connue au départ, on attend des enseignements de langue seconde, analogue à ceux de LVE (langues vivantes étrangères), c'est-à-dire un apprentissage progressif à partir d'un niveau supposé zéro. En alignant les LCR sur les LVE, la circulaire Savary, trente ans plus tard, prendra acte du fait que la majorité des élèves LCR sont dans ce troisième cas, et les programmes de 2002 disent bien : « *On attend aussi de l'apprentissage d'une langue étrangère ou régionale qu'il renforce la maîtrise du français (...) et qu'il élargisse l'horizon culturel des élèves* ». Autrement dit : il s'agit d'un contact avec de l'inconnu, l'élève prototypique étant le francophone monolingue. Le cas à traiter était très différent : comment rendre l'école moins étrangère à des enfants qui se trouvent dans le premier cas, disparu en métropole ?

De par leur expérience en Amérique latine, des membres du CÉLIA avaient pu connaître divers programmes d'éducation bilingue (Guatemala, Colombie, Brésil, Paraguay...), dont la forme habituelle est (avec quelques variantes) : la première année en langue maternelle, exclusive ou dominante, un apprentissage de l'écrit en langue maternelle et une introduction progressive et croissante de la langue nationale officielle. Certains d'entre eux connaissaient les travaux en psycholinguistique ou en sciences de l'éducation, qui montrent qu'une telle transition douce donne

18 Voir Candelier (2007).

19 C'est cette ambiguïté qui provoque une fréquente impasse sur la langue, une dominance de la dimension culturelle, avec une dérive vers le folklore, voir Gardin (1975).

des résultats plus ou moins satisfaisants, mais toujours supérieurs à la submersion traditionnellement pratiquée dans le contexte français²⁰. Il était clair que l'Éducation nationale n'accepterait pas ce modèle et, de toute façon, les contraintes de la fonction publique empêchaient de créer un corps de fonctionnaires spécifique.

Une solution partielle est apparue avec le plan emploi-jeunes de 1997-1998. Visant à répondre à des besoins sociaux émergents, il permettait le recrutement dans les écoles d'*aides-éducateurs*, aux fonctions variables selon les besoins de chaque établissement. Deux projets se sont alors formés. L'un émanait d'un inspecteur du rectorat, soucieux d'une plus grande efficacité du système et du bien-être des enseignants : il pensait à des médiateurs, issus des communautés et chargés d'assurer une interface de meilleure compréhension mutuelle entre les enfants, leurs parents et les enseignants. Le second émanait de chercheurs du CÉLIA : connaissant quatre ou cinq personnes susceptibles de remplir un tel rôle, ils pensaient à des expériences d'enseignement bilingue analogues à celles des pays voisins, dans un très petit nombre d'écoles mais tout le long de l'enseignement. Après concertation, qui a permis de dégager le souhaitable et le possible, les deux projets se sont ajustés pour le recrutement de *médiateurs bilingues* (devenus en 2007 ILM - *Intervenants en langue maternelle* -), avec un statut, hélas, précaire (aides-éducateurs) et un cahier des tâches : l'interface entre leur communauté et l'institution, et surtout un volet linguistique, pour lequel les linguistes alliaient leurs compétences à celles de professionnels (directeurs d'école, conseillers pédagogiques, et surtout du CASNAV, partenaire privilégié).

On prenait simplement acte de l'existence d'enfants non-francophones (dont la majorité étaient Français) et de sites linguistiquement homogènes qui facilitaient l'introduction de la langue maternelle ; et en s'appuyant sur des expériences éprouvées ou en cours dans des pays étrangers et même dans les territoires français du Pacifique²¹, il s'agissait d'aider ces enfants à développer le langage en tant que bilingues, en introduisant des activités en langue maternelle, appuyées sur leurs références culturelles, en particulier dans les petites classes (jusque vers 7-8 ans), où le développement du langage n'est pas achevé : contes, comptines (début de conscience phonologique), enrichissement du vocabulaire, incitation à la verbalisation... Mais la condition sine qua non de la réussite était une solide formation pédagogique et linguistique des intervenants. Une première session, réunissant une quinzaine de médiateurs bushinenge et amérindiens, auxquels s'ajouteront par la suite deux Hmong, s'est tenue à l'IRD de Guyane en décembre 1998.

Les débuts ont été très difficiles, marqués par de fortes réticences du principal syndicat enseignant, peu préparé à une telle innovation, et l'hostilité déclarée d'une partie du rectorat qui a tenté d'arrêter l'expérience en 1999²², tandis que sur le terrain la spécificité des médiateurs a tardé à se dégager d'autres tâches y compris ancillaires pour lesquelles ils étaient sollicités par les directeurs d'écoles. Pour les stagiaires et les formateurs, ce fut une expérience inoubliable, dont l'épine dorsale était le plaisir du travail sur la langue. La formation linguistique, outre des sessions générales, comprenait des ateliers de langue par groupe, encadrés par un linguiste ayant une connaissance suffisante de la langue pour inciter les médiateurs à faire émerger et à exploiter leurs compétences linguistiques. Ces derniers avaient ainsi en face d'eux des interlocuteurs certes liés à l'institution, mais qui leur tenaient un discours différent : votre langue est digne d'intérêt et elle peut même être utilisée à bon escient dans un cadre scolaire. Ce point de vue

20 Par exemple Hamers et Blanc (1983).

21 Où dans le cadre de la loi Deixonne se déroulent des expériences plus proches de celle décrite ici que des LCR métropolitaines.

22 Voir les détails dans Goury et al. (2000)

contribuait déjà à rehausser leur estime de soi. Mais ils découvraient surtout que, au-delà d'une affirmation identitaire, l'observation de leurs langues constituait un ferment intellectuel qui les amenait à l'envie de communiquer leur plaisir aux autres locuteurs et à faire preuve d'inventivité et de créativité : on a pu assister à une véritable profusion de supports pédagogiques. Enfin, l'intérêt de chacun pour sa propre langue était aussi un intérêt pour le langage et, donc, pour la relation au français, intellectualisée et pacifiée, et aux langues des collègues : s'il est une structure en Guyane où ne sont jamais apparues des crispations ethniques, c'est bien le groupe des médiateurs / ILM. Les séances de restitution, à la fin des stages, où ils se retrouvaient ensemble, étaient l'occasion d'échanges, non seulement de méthodes pédagogiques, mais aussi de questions réciproques sur les langues : l'autre qui parlait de cette façon devenait intéressant et respectable²³. Cette solidarité dans le projet était un démenti à toutes les prophéties sur une impossibilité de faire travailler ensemble Amérindiens et Bushinenge, dont les cultures et les préoccupations étaient soi-disant trop différentes. Et au moment où, en Europe, les linguistes ex-yougoslaves se prêtaient aux exigences de leurs pouvoirs respectifs pour faire en sorte que les variantes du serbo-croate s'éloignent jusqu'à la perte d'intercompréhension, nous avons eu le plaisir de faire admettre aux Ndyuka et aux Aluku, pris dans un conflit bicentenaire, qu'ils parlaient bien la même langue : il a suffi de leur faire expliciter les différences, les légitimer, et constater qu'elles ne gênaient pas l'intercompréhension.

138

Les stages ont continué au rythme de deux ou trois par an, avec chaque fois le plaisir manifeste de se retrouver tous ensemble. Les médiateurs / ILM ont assez vite acquis une très bonne image de marque dans la société, quand il est devenu clair que leur intervention avait plutôt tendance à faciliter les tâches des enseignants et à améliorer les performances scolaires et la perception de l'école par les élèves et leurs parents. Mais trois grandes faiblesses ont pesé sur le dispositif. D'abord, la disparité des conditions du terrain : il a bien fonctionné là où existait une véritable osmose avec le corps enseignant, moins bien ailleurs²⁴. Ensuite, l'absence d'une véritable évaluation : réclamée par les linguistes dont ce n'était pas la compétence, elle n'a jamais été commanditée par les instances rectorales ou ministérielles²⁵. Enfin, et c'est le plus grave, l'absence d'un statut stable²⁶. Ils ont été successivement *aides-éducateurs*, puis en 2003 *assistants d'éducation*, et en 2006 *assistants pédagogiques*, cadres instables et financièrement peu intéressants, ce qui a conduit au retrait de plusieurs d'entre eux parmi les meilleurs.

Avec la mise en place des réseaux Ambition réussite en 2006, les nouveaux ILM ont été recrutés sur des contrats aidés, d'où une disparité fâcheuse dans le groupe, mais l'appui du recteur Blanquer (2004-2006) semblait garantir la pérennisation du dispositif et même son extension à des langues de migrants (créole haïtien, portugais), explicitant l'objectif d'un travail sur la langue *maternelle* et non sur une langue régionale en tant que telle. Mais le volet linguistique s'est trouvé fragilisé (la plupart des membres du CÉLIA résidant hors de Guyane après 2007) et exclu par le rectorat du comité de pilotage. Surtout, à la rentrée de 2009, le nouveau recteur a mis fin au contrat de neuf des quelque trente ILM, au motif qu'ils avaient accumulé trop de contrats

23 Ainsi, le médiateur hmong s'attirait une vraie considération, assortie d'un certain humour, quand il donnait des exemples des huit tons de sa langue.

24 L'instabilité des enseignants (voir plus haut) accentuant cette dimension.

25 De tels travaux ont eu lieu en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie. Un projet de l'Agence nationale de la recherche dit ECOLPOM, programmé pour 2009-2011, comporte bien un volet Guyane, mais les derniers événements l'ont mis dans une position difficile.

26 Alors que leurs homologues océaniens travaillent dans le cadre de la fonction publique nationale ou territoriale.

à durée déterminée. Ce prétexte n'avait pas été invoqué jusque-là, et n'est pas toujours utilisé dans d'autres cas, ce qui donne la désagréable impression d'un retour de bâton. À l'hostilité récurrente d'une partie du rectorat s'ajoute la pression générale pour la réduction de postes et la précarisation, ce qui aboutit à une logique absurde : on se prive des mieux formés et des plus compétents, au profit de successeurs novices et dont les tâches ne sont pas toujours claires. Les démarches des formateurs et de certains politiques (en particulier la députée Chantal Berthelot), auxquelles s'est ajouté le remplacement du recteur, ont permis de trouver pour les ILM un statut plus satisfaisant, mais qui peut toujours être remis en cause, et seuls quelques-uns des exclus ont repris leur poste, les autres étant partis vers des métiers qu'on espère plus gratifiants. Outre la brutalité envers des gens qui n'ont pas démerité et le gaspillage de l'argent consacré à des formations rendues stériles, on voit que, dans un système qui place « le langage au cœur des apprentissages », il est difficile de faire prendre au sérieux les problèmes de langage rencontrés par les enfants non-francophones, ainsi que les potentialités culturelles et intellectuelles du bilinguisme pour la réussite scolaire et l'intégration sociale : ce qui exige les compétences de vrais professionnels ne peut pas être traité par l'emploi précaire sous-qualifié. Mais il est vrai qu'aujourd'hui (2011), c'est sur la formation de l'ensemble des enseignants que l'on peut porter un regard inquiet.

Bibliographie

- AHLBRINCK (Wilhelmus G.), *Encyclopédie des Caraïbes*, (trad. 1931), Institut géographique national, Paris, 1956.
- ALBY (Sophie), *Contacts de langues en Guyane française : une description du parler bilingue kali'na-français*, thèse, université de Lyon 2, 2001.
- ANELLI (Serge), *Léli taki Aloukou tongo et Léli léichi Aloukou tongo*, CDDP de Cayenne, 1989.
- BINDAULT (Michel), *Lexique et grammaire bushi-nenge (appelé vulgairement taki-taki)*, s. éd. 1995.
- CANDELIER (Michel), « Toutes les langues à l'école, une approche pour la Guyane ? », dans Légèze & Migge (dir.), 2007, p. 369-386.
- CONTOUT (Auxence), *Le patois guyanais*, (réédité en 1996 sous le titre *Le parler guyanais*), s. éd., Cayenne, 1973.
- DURAND (Yves) & GUYARD (Jacques), *Pour une politique éducative en Guyane*. Rapport d'information n° 1477, Commissions des affaires culturelles et des finances, Assemblée Nationale, 1998.
- GARDIN (Bernard), « Loi Deixonne et langues régionales : représentation de la nature et de la fonction de leur enseignement » *Langue française* n° 25, 1975, p. 29-36.
- GOURY (Laurence) *et al.*, « Des médiateurs bilingues en Guyane française » *Revue française de linguistique appliquée*, Vol. V-1, 2000, p. 43-60.
- GOURY (Laurence) (dir.), *Langues de Guyane / Amerindia* n° 26-27, 2002.
- GOURY (Laurence), *Le ndyuka*, L'Harmattan, Paris, 2003.
- GOURY (Laurence) & MIGGE (Bettina), *Grammaire du nengee*, IRD Éditions, Paris, 2003.
- GRENAND (Françoise), *La langue wayâpi*, SELAF, Paris, 1980.
- GRENAND (Françoise), *Dictionnaire wayâpi-français*, Peeters/SELAF, Paris, 1989.
- HAMERS (Josiane) & BLANC (Michel), *Bilinguisme et bilinguisme*, Mardaga, Bruxelles, 1983.
- HÉBRARD (Jean), *Rapport de la mission effectuée par Jean Hébrard (IGEN) dans l'Académie de Guyane (20 février - 1er mars 2000)*, MEN, Paris, 2000.
- HOFF (B.J.), *The Carib Language*, Nijhoff, La Haye, 1968.
- HUTTAR (George L.) et HUTTAR (Mary L.) *Ndyuka*, Routledge, Londres et New York.
- LAUNEY (Michel), *Awna parikwaki, introduction à la langue palikur de Guyane et de l'Amapa*, IRD Éditions, Paris, 2003.
- LAUNEY (Michel), « Les langues d'outre-mer dans la problématique des langues régionales », dans Bernard Idelson et Valérie

- (Magdelaine) (coord.) *Paroles d'outre-mer, Saint Denis de la Réunion*, p. 143-155, L'Harmattan, Paris, 2009.
- LÉGLISE (Isabelle) & MIGGE (Bettina) (dir.), *Pratiques et représentations linguistiques en Guyane : regards croisés*, IRD Editions, Paris, 2007.
- PATTE (Marie-France), *Parlons arawak*, L'Harmattan, Paris, 2008.
- PUREN (Laurent), « Enseignement et bilinguisme dans les écoles du haut Maroni », *Ethnies* n° 31-32, 2005, p. 89-101.
- RENAULT-LESCURE (Odile), *Évolution lexicale du galibi, langue caribe de Guyane française*, thèse, université de Paris IV, 1981.
- RENAULT-LESCURE (Odile) & GRENAND (Françoise), « Le problème scolaire : la question amérindienne de Guyane », *Ethnies* 1/2, 1985, p. 26-38.
- RENAULT-LESCURE (Odile). & GOURY (Laurence) (dir.), *Langues de Guyane*, IRD Éditions et Vents d'ailleurs, 2009.
- ROSE (Françoise), *Morphosyntaxe de l'émérillon*, thèse, université de Lyon 2, 2003.
- SAINT-JACQUES FAUQUENOY (Marguerite), *Analyse structurale du créole guyanais*, Klincksieck, Paris, 1972.
- SAINT-QUENTIN (Auguste de), *Étude sur la grammaire créole*, Marchand, Antibes, 1872.
- SMITH (Norval), *The Genesis of the Creole Languages of Surinam*, thèse, université d'Amsterdam, 1987.

Documentation d'une langue kanak ultra-minoritaire : contextes politique et social, réalisation et difficultés rencontrées

Claire MOYSE-FAURIE,
UMR 7107, Lacito-CNRS

Zusammenfassung

Dokumentation einer extrem gefährdeten Minderheitssprache In Neukaledonien: politischer und sozialer Kontext, Realisierung und damit verbundene Schwierigkeiten

Dieser Artikel beschäftigt sich mit der historischen, politischen und sozialen Situation der Sprachen von Neukaledonien und beschreibt wie diese durch die französische Kolonisierung und Institutionen abgewertet wurden, bis zu den „Vereinbarungen von Nouméa“, die dem Französischen und den einheimischen Regionalsprachen den gleichen Status zugestehen. Einige von ihnen sind jedoch extrem gefährdet. Das gilt u.a. für das Haméa, eine Sprache, die heute nur noch im oberen Tal des Kouaouaflusses gesprochen wird. In Verbindung mit einem Revitalisierungsprojekt, das durch die Nordprovinz von Neukaledonien finanziert wird, arbeite ich an einem thematischen Wörterbuch haméa – französisch und einer Grammatikskizze, die beide vor allem auf meinen persönlichen Aufnahmen von mündlichen Texten beruhen. Viele Begriffe, die mit früheren Arbeitstechniken oder traditionellem Wissen verknüpft waren, sind verloren gegangen. Zudem machen die starke Variation innerhalb dieser Sprache, die geringe Zahl der Sprecher, die alle in einer mehrsprachigen Umgebung leben, und das Fehlen einer schriftlichen Tradition und eines normativen Unterrichts das Haméa zu einer extrem gefährdeten Sprache.

Abstract

This article deals with the historical, social and political situation of the languages of New Caledonia, describing how they have been devaluated by French colonization and institutions up to the recent political “Accords de Nouméa” which guaranties an equal status between French and vernacular languages there. Some of them, however, are in great danger. This is the case of Haméa, a language that is only spoken today in the upper valley of the Kouaoua river. As part of a revitalization project funded by the Northern Province of New Caledonia, I am elaborating a Haméa-French thematic dictionary along with a grammatical sketch, mainly based on my personal recordings of oral texts. Many terms linked to ancient techniques or knowledge have been lost, and the extreme variability of the language, together with the low number of Haméa speakers - all of them living in

a multilingual environment - and the absence of a written tradition and normative instruction make of Haméa an extremely endangered language.

Contexte linguistique et historique

L'ancienneté des langues kanak remonte au premier peuplement de la Nouvelle-Calédonie, et ces langues font partie intégrante de la famille austronésienne. L'espace insulaire océanien était inhabité avant que d'intrépides navigateurs, constructeurs de doubles pirogues capables de contenir un grand nombre de personnes, ne viennent s'installer dans les différents archipels de la Mélanésie, de la Micronésie, puis de la Polynésie. C'est à Taiwan que les Austronésiens se sont d'abord installés, en provenance du sud-est de la Chine il y a 5 500 ans. Des migrations austronésiennes ont ensuite quitté Taiwan il y a environ 4 000 ans et sont à l'origine de tous les peuples océaniques. Ces Austronésiens ont atteint la Nouvelle-Calédonie entre 3200 et 3000 ans B.P. Le proto-austronésien est reconnu comme la langue-mère de l'ensemble des langues vernaculaires parlées en Océanie. Le proto-néo-calédonien, issu du sous-groupe océanien – le plus important sous-groupe du proto-austronésien qui regroupe entre 450 langues et 500 langues, soit environ la moitié des langues austronésiennes – s'est essentiellement diversifié in situ, même si des contacts avec d'autres langues ne sont pas exclus¹.

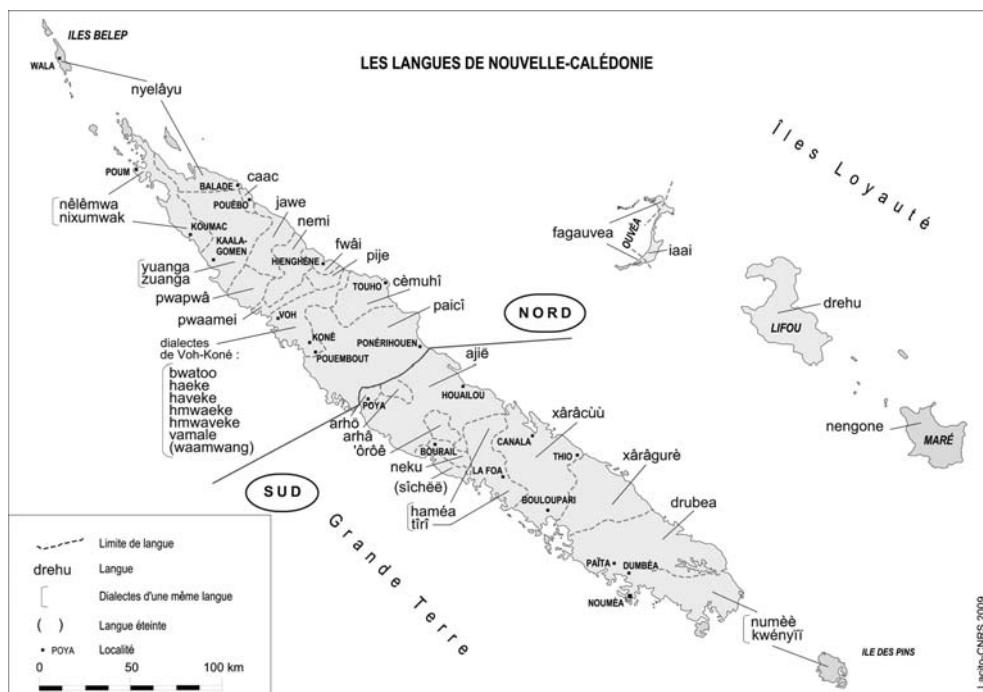
La richesse, la variété et la complexité des langues kanak ont frappé les premiers voyageurs européens, déroutés par les sons étranges qu'ils entendaient², puis les missionnaires et les linguistes qui y ont été confrontés. Les missionnaires qui voulaient mener à bien leur campagne d'évangélisation ont buté sur le nombre et la difficulté des langues kanak³. On dénombre actuellement 28 langues kanak (auxquelles il faut ajouter un créole, le tayo de Saint-Louis). En 1946, le pasteur Maurice Leenhardt recensait 36 langues, mais il incluait dans son inventaire, outre les langues honorifiques de Lifou et de Maré (iles Loyauté), des variétés de langues très proches que les linguistes ont regroupées par la suite comme étant des formes dialectales d'une même langue. C'est le cas notamment, comme on peut le voir sur la carte des aires coutumières et des langues kanak, des « dialectes de la région de

142

-
- 1 Blust (2005) suggère en effet, à la suite de Ray et Capell (inter alia) que des langues non austronésiennes (langues dites 'papoues') auraient pu influencer les langues austronésiennes parlées en Mélanésie du Sud, du fait d'un peuplement plus ancien en Océanie. Cette hypothèse a été vivement contestée par d'autres linguistes, depuis Codrington jusqu'à tout récemment Pawley (2006) qui présente d'excellents arguments expliquant la complexification linguistique de ces langues à la fois par des facteurs sociolinguistiques (petites communautés, forte tendance à la différenciation, mariage en dehors de sa communauté linguistique, absence de norme, etc.) et par des facteurs historiques : les premières migrations en Océanie insulaire auraient comporté une majorité d'Austronésiens, mais aussi quelques Papous recrutés au cours de ces périodes. Par ailleurs, des contacts avec des Polynésiens ayant effectué des migrations de retour d'est en ouest, il y a tout au plus quelques siècles, sont avérés et ont donné lieu dans les langues kanak à des emprunts polynésiens (cf. Hollyman 1999).
 - 2 Rossel (1808), cité par Hollyman (1999, p. 11) : « Les habitants de la Nouvelle-Calédonie parlent avec une telle volubilité qu'il est très difficile de distinguer les sons qu'ils articulent ; on a cependant remarqué dans leur langage des aspirations très fortes et un grand nombre de syllabes qu'ils prononcent du nez et de la gorge, d'une manière extrêmement dure ».
 - 3 « Quelques études ont été faites sur la langue ou plutôt sur les langues de ces peuplades ; elles sont restées malheureusement bien incomplètes. Comment expliquer cette lacune de linguistique ? Les bonnes volontés n'ont pas fait défaut, mais toutes, à notre avis, se sont heurtées à un obstacle décourageant : la confusion et la multiplicité des idiomes. » (Père Lambert 1900, p. 65)

Koné » ainsi que du haméa et du tîrî, pouvant être considérés comme deux dialectes d'une même langue (voir Carte 1).

L'administration coloniale, avec ses traditions centralisatrices, a essayé par tous les moyens de réduire cette prolifération linguistique qui lui paraissait un handicap, voire un danger, pour la bonne administration de la population autochtone. L'usage des langues vernaculaires fut interdit, par décret du gouverneur Guillaïn, en 1863, donc dix ans seulement après l'annexion. Les langues vernaculaires furent interdites jusque dans les cours de récréation des écoles. Et l'usage écrit des langues kanak en dehors du domaine religieux fut sévèrement réprimé jusqu'en 1970. Aujourd'hui encore, la multiplicité des langues locales continue à poser des problèmes au niveau éducatif, pour les responsables politiques et culturels, et pour l'organisation de la toute récente Académie des langues kanak.



143

Carte 1. Aires coutumières et langues kanak

Contexte politique et social

Sociétés kanak peu hiérarchisées

Comment peut-on expliquer cette variété et cette complexité ? Les raisons sont diverses. La diversification constatée témoigne avant tout de l'ancienneté du peuplement néo-calédonien. La société kanak est de type segmentaire, fragmentée en de multiples chefferies ayant leur organisation politique

particulière ; ces chefferies ont des contacts entre elles, mais elles sont aussi surtout soucieuses d'affirmer leurs différences. Chaque groupe a sa langue qui constitue une part essentielle de son individualité, de son identité. On n'a aucune raison de chercher à imiter le voisin, mais on tend plutôt à accentuer les différences pour s'en démarquer. Jusqu'à une date récente, on avait affaire à ce que A.-G. Haudricourt a appelé un plurilinguisme égalitaire puisqu'aucune langue n'était plus prestigieuse qu'une autre : avant la colonisation, il n'y avait ni langue dominante, ni pôle social prédominant.

Ce n'est donc pas à cause d'un isolement supposé dans chaque vallée que les langues kanak se sont différenciées. Au contraire, les textes de tradition orale mettent en évidence que les échanges entre groupes ont toujours été intenses ; il y a toujours eu des jeux politiques d'alliance, des intermariages, des ruptures aussi avec un groupe qui se scinde et une partie du groupe qui part s'établir ailleurs à la suite d'un conflit et dont la langue, commune au départ, va évoluer séparément. Les femmes mariées à l'extérieur de leur groupe qui vont vivre dans la famille de l'époux (la résidence étant virilocale) favorisent aussi le développement du plurilinguisme, car elles continuent souvent à parler leur langue maternelle avec leurs enfants.

Ainsi, c'est plutôt ce brassage linguistique qui explique l'accélération du processus de diversification des langues kanak au cours de leur histoire.

Enfin, l'absence de norme bien établie pour la plupart d'entre elles et un nombre relativement peu élevé de locuteurs pour la plupart des langues kanak, explique sans doute aussi en partie la rapidité du changement.

Politique coloniale et néocoloniale

144

La situation linguistique précoloniale qui prévalait était donc celle d'un large plurilinguisme égalitaire, mais elle fut progressivement malmenée. Ce fut le choix, dès l'arrivée des missionnaires, de seulement quelques-unes des langues kanak à des fins d'évangélisation. Parallèlement, l'instauration en milieu kanak du système scolaire métropolitain 100 % francophone a très vite abouti à la dévalorisation et à la négation des langues locales. D'autres considérations, telles une forte dépopulation (cf. Sand et al 2007), le déplacement et le cantonnement de nombreux Kanaks suite aux insurrections successives, ont sans doute accéléré la minorisation ou l'extinction de certaines langues. Trois langues (le waamwang, l'arhö et le sichë) ont totalement disparu ou ne sont plus connues que par une poignée de locuteurs, d'autres ne sont plus parlées que par quelques dizaines de locuteurs, et jusqu'aux événements de ces dernières années, aucune ne faisait officiellement partie des matières scolaires enseignées.

Sous la présidence de Giscard d'Estaing dans les années 1970, on constate une légère amélioration dans la prise en compte de la diversité linguistique : une section « langues vernaculaires » est créée au Centre territorial de recherche et de documentation pédagogique (CTRDP), parallèlement à la mise en place de l'Institut mélanésien. En 1985, suite au boycott des élections territoriales qui marquent le début de la période d'instabilité politique, des Écoles populaires kanak (les EPK) ont été mises en place dans plusieurs régions kanak. Ces écoles, nées d'une décision politique, à la suite du congrès fondateur du Front national de libération kanak et socialiste (FLNKS), avaient pour arrière-plan : (i) le refus des écoles « coloniales », perçues comme acculturantes, et du système élitiste qu'elles sous-tendent ; (ii) la volonté de mettre en valeur l'identité et la culture kanak, à travers un enseignement « en langue » et (iii) la réappropriation de la maîtrise de l'éducation des enfants. Cette période dite des « événements » se termine par les accords de Matignon (1988). En 1998, l'accord de Nouméa inclut une reconnaissance officielle des langues et de la culture kanak, l'instauration d'un DEUG Lettres, Langues, mention « Langues et cultures régionales » à l'Université, effective

dès 1999, ainsi que la création d'une Académie des langues kanak, officialisée en 2007. Des expérimentations d'accueil en langue maternelle ont lieu dans quelques classes pré-élémentaires et, en 2006, un concours spécial d'enseignants de langues kanak est ouvert à l'IUFM (Institut universitaire de formation des maîtres). Cependant, ces diverses initiatives n'ont concerné essentiellement que les langues déjà prises en compte par l'extension de la loi Deixonne en 1992, c'est-à-dire deux langues des îles Loyauté : drehu (Lifou) et nengone (Maré) et deux de la Grande Terre : paicî et ajië. Les autres langues ne bénéficient encore que de quelques initiatives isolées.

Sur un plan plus ethnographique et ethnolinguistique, l'Agence de développement de la culture kanak poursuit depuis quelques années un vaste programme de recueil des traditions orales et des techniques artisanales, associant filmographie et enregistrements.

Les Provinces, nouvelles entités politiques depuis 1991, ont contribué plus marginalement à ces efforts de prise en compte des langues vernaculaires, essentiellement en associant des parents kanak à certaines activités culturelles dans le cadre scolaire. Cependant, en 2008, un important programme de sauvegarde et de revitalisation a été initié par la Province Nord, en partenariat avec mon laboratoire, le Lacito-CNRS. Ce programme innove aussi en impliquant la collaboration entre des locuteurs prêts à s'investir dans l'enseignement ou la valorisation de leur langue, et des linguistes. Une vingtaine (soit les $\frac{3}{4}$) des langues kanak sont parlées dans cette Province. Pour plus du tiers d'entre elles, la documentation publiée est très restreinte, voire inexistante. Le programme vise à combler au maximum ces lacunes. Il concerne actuellement l'étude et la valorisation d'une langue de l'extrême-nord, le zuanga (responsable Isabelle Brill), des dialectes de la région de Voh-Koné (responsable Jean-Claude Rivierre), et du haméa, sous ma responsabilité. D'autres langues pourront être prises en compte par la suite, si le projet est renouvelé. Ce projet reflète en partie la volonté institutionnelle de la Province Nord, indépendantiste, de satisfaire une vision valorisant la singularité de chaque groupe kanak. C'est en quelque sorte une tentative de ressusciter le plurilinguisme égalitaire mis à mal par la colonisation.

Il est temps d'évoquer le rôle des linguistes en Nouvelle-Calédonie, la façon dont ils conçoivent leur activité de recherche et la perception qu'ont de leur travail les acteurs locaux et les locuteurs des langues concernées par ces recherches.

Rôle des linguistes

Approche scientifique et documentation

La multiplicité, la richesse et la complexité des langues kanak ne pouvaient qu'attirer et passionner nombre de linguistes. Le point de départ des études modernes sur les langues kanak a été l'étude extensive publiée en 1946 par le pasteur Maurice Leenhardt, surtout bien connu pour ses travaux ethnologiques sur la société kanak. Les dictionnaires élaborés par les Pères M.-J. Dubois, P. Rougeyron et J.-M. Neyret, la plupart toujours sous forme manuscrite, sont aussi d'un grand intérêt. Cependant, l'approche véritablement scientifique des langues kanak commence avec les études comparatistes et les enquêtes de terrain du professeur André-Georges Haudricourt dans les années 1960, relayées très rapidement par Jean-Claude Rivierre et Françoise Ozanne-Rivierre. Le travail comparatif sur ces langues a été de longue haleine, mais a permis de dégager un fond de vocabulaire commun à toutes les langues kanak et de montrer la parenté de ces langues avec les autres langues océaniques. La mise en évidence de l'origine commune à l'ensemble des langues kanak et leur insertion dans la famille austronésienne, ainsi que l'explication de la façon dont s'est effectuée leur diversification sur place, ont largement contribué à renforcer la légitimité des Kanak comme premiers occupants de la Nouvelle-Calédonie. Se sont jointes à

ces recherches linguistiques Jacqueline de La Fontinelle, Isabelle Bril et moi-même, linguistes ayant également appartenu ou appartenant encore au Lacito. Des enregistrements de traditions orales, largement ignorées jusque-là, sont effectués, et plusieurs monographies (dictionnaires et grammaires) voient le jour, couvrant pratiquement toutes les aires linguistiques calédoniennes.

Des études menées par des enseignants calédoniens ont donné lieu à des publications plus récentes, concernant principalement les langues drehu et ajiï. En outre, plusieurs étudiants kanak rédigent actuellement leurs doctorats en linguistique, le plus souvent sur leur langue maternelle. Les langues kanak ont aussi attiré une dizaine de linguistes, chercheurs et doctorants, étrangers, essentiellement anglo-saxons, mais aussi japonais ou allemand.

Valorisation

Longtemps seuls acteurs intéressés par les langues présents auprès des communautés kanak, les linguistes ont été rejoints par des membres de différentes institutions locales, qui se sont progressivement impliqués dans la valorisation des langues, entraînant une extension du rôle des linguistes. En effet, la plupart des linguistes qui s'intéressent aux langues kanak ne se cantonnent plus à la recherche et la documentation, mais œuvrent aussi à la sauvegarde des langues, à leur revitalisation et à leur valorisation par la mise à disposition de textes de tradition orale numérisés en libre accès sur l'internet, par l'enseignement ou encore par l'animation de stages d'alphabétisation. Toutes ces initiatives tendent aussi à renforcer la prise de conscience par les locuteurs de la richesse de leurs langues, de la nécessité de les conserver et de les transmettre. L'époque où les locuteurs considéraient leurs propres langues comme des patois pauvres, sans grammaire et indignes d'être enseignés à l'école, est révolue, et le rôle des linguistes dans la perception des langues kanak, langues à part entière issues du premier peuplement, doit être salué.

146

Perception des linguistes par les locuteurs

D'abord perçus comme des oiseaux rares, immergés en tribus où peu de non-Kanaks (hormis le médecin, le gendarme ou le curé !) mettaient les pieds, les linguistes, sensibilisés par des mises en garde au niveau international sur le danger de la mort des langues ou sous la pression de locuteurs enfin soucieux de l'avenir de leurs langues, se sont de plus en plus investis dans des applications, à partir de leurs travaux de recherche, cherchant ainsi à contribuer à de la documentation pédagogique, essentielle dans le cadre de la mise en place d'enseignements de/en langues kanak. Les linguistes ont aussi dû s'adapter aux exigences des locuteurs et mettre de côté certaines de leurs méthodes, jugées trop rébarbatives, ou inadaptées à leurs besoins⁴. Ainsi, des transcriptions effectuées dans un premier temps à l'aide de l'alphabet phonétique international ont été abandonnées, une fois la phonologie de la langue bien établie, au profit de transcriptions souvent simplifiées, et utilisant les caractères ordinaires des machines à écrire.

J'en donnerai des exemples à propos de mes enquêtes sur la langue haméa.

4 À la question « *quel est pour toi le rôle du linguiste ?* », voici la réponse de Marie-Adèle Jorédié (enseignante de xârâcùu au collège de Canala, avec qui je collabore pourtant depuis plus de 20 ans...) : « *Les linguistes, jusqu'à présent, ont été par leur travail les meilleurs défenseurs et porte-drapeau des langues minoritaires du monde. Cependant, j'aurai un tout petit reproche à leur faire, c'est qu'ils sont souvent 'spécialistes' et que le commun des mortels (enseignant, locuteur, simple curieux d'une autre langue) ne trouve pas souvent son compte dans les écrits et ou descriptions qu'ils font des langues. Une description normale, correcte, précise d'une langue devrait permettre la création d'outils didactiques. D'où, j'attends du linguiste d'être toujours 'très spécialiste' non plus uniquement pour des spécialistes comme lui, mais également pour les profanes comme nous, les locuteurs.* »

La langue haméa dans le cadre du projet Province Nord-Lacito

J'ai évoqué la situation linguistique de la Province Nord et le projet de sauvegarde en partenariat avec le Lacito qui y est mené. L'une des finalités du projet est de produire une documentation comprenant un dictionnaire thématique et alphabétique, des textes de tradition orale et une présentation grammaticale. L'autre finalité est d'associer à cette production un locuteur ou une locutrice qui puisse par la suite compléter cette documentation et œuvrer à la valorisation de ces langues minorisées, de sorte que la transmission intergénérationnelle soit réactivée ou que ces langues soient enseignées. L'avantage du dictionnaire thématique par rapport à un dictionnaire alphabétique tient dans le fait qu'il valorise les différents aspects de la culture matérielle, de la vie sociale, du monde naturel et géographique, y compris la faune et la flore. Une telle présentation facilite en outre l'élaboration de documents à finalité pédagogique ou culturelle.

Le haméa est parlé tout au plus par quelques centaines de personnes⁵ dans quelques villages situés au fond de la vallée de la rivière Kouaoua (Konoé-Chaoué, Wérupimé, Waabe) et de l'autre côté de la chaîne centrale, à Katrikoin. Le haméa était parlé autrefois dans d'autres villages, en particulier dans celui qui reflète encore son nom, Méa-Mébara, mais j'y ai recherché en vain des locuteurs actifs. Ensermé entre deux « grandes » langues : l'ajjié au nord et le xârâcùu au sud, le haméa a vu son aire linguistique régresser peu à peu. Il est considéré comme un dialecte du tîrî, parlé sur la côte ouest. Il n'a jamais fait l'objet d'une enquête pour lui-même, et il faut consulter le dictionnaire tîrî de George Grace (1976) pour découvrir quelques dizaines de mots du dialecte qu'il dénomme *mea*⁶. Dans le cadre du projet Province Nord-Lacito, j'ai effectué deux enquêtes dans les villages du fond de la vallée de la Kouaoua, en 2008 et 2009, soit 3 mois en tout.

147

Les enquêtes : opportunités et difficultés

Dans un premier temps, l'enquête en vue de constituer un dictionnaire thématique s'est déroulée essentiellement auprès de deux locuteurs âgés, un homme et une femme, assistés de locuteurs adultes plus jeunes, à partir d'un fichier-modèle élaboré par Françoise Ozanne-Rivierre pour ses propres enquêtes sur les langues de la région de Hienghène (Haudricourt et Ozanne-Rivierre 1982). Parallèlement, j'ai recueilli auprès de quelques personnes âgées de plus de 60 ans quelques récits de tradition orale, essentiellement des mythes d'origine des clans de la région rappelant leurs migrations et leurs conflits, ainsi que quelques contes. La transcription de ces enregistrements a été effectuée par Délisiane Thiaméa, une de mes anciennes étudiantes de licence de l'université de la Nouvelle-Calédonie, locutrice native de haméa, et très désireuse de s'impliquer dans la valorisation de sa langue.

Accueillie dans une famille à Konoé, au cœur de l'aire linguistique haméa et vivant au rythme de la tribu, je pensais bénéficier des meilleures conditions d'enquête pour atteindre rapidement le premier objectif : la constitution d'un dictionnaire thématique. Or, le simple recueil

5 Le nombre de locuteurs par langue kanak devrait être connu dès la parution du dernier recensement démographique, effectué en 2009. Contrairement au précédent, il comportait en effet une question relative aux langues parlées et à la communauté à laquelle chaque individu déclarait s'identifier.

6 La langue haméa, nom que lui donnent ses locuteurs, est aussi connue à Canala sous le nom de *nââ xâyââ*.

de vocabulaire, malgré la meilleure volonté de mes informateurs, a souvent posé d'insurmontables difficultés. En effet, dans certains domaines, la perte de vocabulaire s'avère irrémédiable. C'est le cas pour les anciens systèmes de numération, qui comportaient des préfixes classificateurs selon la nature de ce que l'on comptait. Actuellement, seule la numération ordinaire, à base quinaire et vigésimale mais sans classificateur, est encore connue par quelques locuteurs âgés, bien qu'elle ne soit plus du tout utilisée.

L'aire linguistique haméa, qui s'étendait autrefois jusqu'en bord de mer, ne couvre plus actuellement que des régions de l'intérieur des terres. Les termes de techniques de pêche maritime, les noms des poissons de mer (hormis une poignée d'entre eux, souvent évoqués dans les récits, tels le requin ou la raie), les termes de navigation et les noms des étoiles qui servaient de repères lors des déplacements en mer, ne sont plus connus. Par contre, les noms des poissons de rivière et les techniques de pêche qui leur sont associées restent vivaces. Parfois, les techniques demeurent, mais les termes précis ont disparu. C'est, par exemple, en partie le cas pour la construction de la case, ou pour certains points de tressage de nattes.

Cette perte de vocabulaire, liée à l'abandon d'un certain nombre d'activités traditionnelles ou de moindre dépendance environnementale, constatée y compris chez les personnes âgées, semble irrémédiable, d'autant plus que ce vocabulaire ancien a progressivement été remplacé par un vocabulaire exogène, qu'il soit français, via l'école et l'administration, ou ajië, via la religion.

L'autre facteur déstabilisant et qui met en péril la survie du haméa tient dans sa grande variabilité. Liée au faible nombre de locuteurs, à l'absence de norme, au contexte plurilingue, le français devenant de plus en plus la seule langue d'échange quotidien entre parents et enfants, cette variabilité est très forte d'un locuteur à l'autre, même appartenant à une même famille, même vivant sous le même toit. Elle est flagrante dans la prononciation d'un grand nombre de lexèmes, mais aussi, chez certains locuteurs, dans l'emploi de constructions possessives réduites ou la perte de distinctions de nombre ou de personne pour les formes pronominales sujet, objet et possessive. Ainsi par exemple, ceux qui ne font plus la distinction entre les vibrantes (l'une, apico-dentale ou alvéolaire simple /r/ qui se réalise soit [ɹ] soit [r], l'autre, la rétroflexe /ɽ/, nettement roulée chez certains locuteurs) prononcent de façon identique des pronoms normalement différenciés. En effet, la distinction entre la 1^{re} personne du duel inclusif [ru] et la 3^e personne du duel [ɽu] d'une part, et la distinction entre la 1^{re} personne du pluriel inclusif ([ri] et la 3^e personne du pluriel [ɽi], d'autre part, reposent sur l'emploi de l'une ou de l'autre vibrante. La perte de cette distinction phonologique devient source de confusion : « nous deux (inclusif) » et « eux deux » ont alors des formes identiques, de même que « nous tous (inclusif) » et « eux tous ».

Comparons ces formes pronominales duelles et plurielles tîrî (tableau 1) où la distinction entre les deux vibrantes /r/ et /ɽ/ est conservée, avec celles du haméa (tableau 2) où cette distinction tend à disparaître.

		indépendant	sujet	objet/possessif
duel	1 incl.	haru	ru	ru
	3	ηοτu	τu	τu
pluriel	1 incl.	hari	ri	ri
	3	ηοτi	τi	τi

Tableau 1 : Formes pronominales tîrî (Osumi 1995)

		indépendant	sujet	objet/possessif
duel	1 incl.	haτu	τu	τu
	3	ηοτu	τu	τu
pluriel	1 incl.	haτi	τi	τi
	3	ηοτi	τi	τi

Tableau 2 : Formes pronominales haméa

D'autre part, certains locuteurs haméa montrent une grande variabilité dans l'emploi des constructions possessives, utilisant indifféremment la possession directe (inaliénable) par simple suffixation du possesseur, et la possession indirecte (aliénable) à l'aide d'une marque possessive reliant possesseur et possédé. La démotivation liée à l'emploi de ces constructions possessives a été constatée dans d'autres langues kanak, mais elle n'y est pas pour autant source de variabilité, comme c'est à présent le cas en haméa.

Premiers résultats : propositions d'écriture et enseignement

La première tâche du linguiste censée permettre la validation d'un enseignement et œuvrer à la valorisation d'une langue sans aucune tradition d'écriture est d'élaborer un système de transcription qui reçoive, si possible, l'aval d'un maximum de locuteurs et des institutions concernées. À la fin de mon deuxième séjour, j'ai proposé un système de transcription inspiré par quatre considérations principales, parfois difficilement conciliables :

- > respecter dans l'écriture les oppositions phonologiques du haméa le plus conservateur ;
- > noter dans la transcription des sons qui ne sont pas phonologiquement pertinents, mais dont la notation s'est avérée, dans d'autres langues, faciliter la lecture. C'est le cas, par
- > exemple, de la nasalisation presque toujours automatique, liée au contexte immédiat, des voyelles devant consonnes nasales ou prénasalisées⁷ ;

7 Il existe cependant de rares cas où l'absence de nasalité dans ce contexte est attestée, et elle est alors pertinente, comme le montrent les paires suivantes *tramwâ* « tas de vivres » ≠ *trâmwâ* « connaître, savoir » ; *omwâ* « crevette de rivière (chevrette) »

- > essayer de mettre au point une transcription convergeant autant que faire se peut vers les graphies déjà proposées pour les autres langues kanak. En effet, à l'instigation de Jean-Pierre Deteix, alors à la Direction de l'enseignement catholique, les linguistes du Lacito avaient élaboré une plaquette (Haudricourt et al 1979) proposant des transcriptions les plus unifiées possibles pour l'ensemble des langues kanak. Ce souci d'une orthographe unifiée avait aussi pour but de contrer l'impression de diversification tant décriée des langues kanak ;
- > choisir de ne pas noter dans la transcription des oppositions qui sont pertinentes chez certains locuteurs, mais qui s'avèrent, d'une part, peu rentables (en termes de possibilité de confusion entre deux termes) et, d'autre part, non pertinentes pour d'autres locuteurs. C'est le cas en haméa de l'opposition entre la nasale dentale/alvéolaire et la nasale rétroflexe que je propose de transcrire de façon identique. En effet, cette opposition entre nasale dentale et nasale rétroflexe est des plus fluctuantes, et varie à la fois selon les locuteurs et selon le contexte d'énonciation (spontané/récits vs hors contexte).

Aucune des paires minimales présentées ci-dessous n'est l'objet d'un large consensus, d'où ma proposition de transcrire de façon identique /ŋ/ et /ɲ/ par <n> :

no /ŋo/ « sagaie » de même que *no* /ɲo/ « décoloré »

nô /ŋõ/ « os » de même que *nô* /ɲõ/ « profond »

noo /ŋo:/ « enfiler, mettre » de même que *noo* /ɲo:/ « épine »

Par ailleurs, le phonème /ɲ/ semble plus fréquent que le phonème /ŋ/, et est présent dans des mots d'usage courant, tels *né* /ɲe/ « feu » ou *nâû* /ɲãũ/ « moustique », et c'est par conséquent la nasale dentale qui tend à disparaître.

150 Un problème similaire concerne le cas de deux des vibrantes évoquées précédemment, mais qu'à l'inverse, je propose de transcrire différemment, d'une part à cause des oppositions entre les pronoms qu'elles sous-tendent, et d'autre part parce que la différence de notation est aussi attestée dans la langue voisine, l'ajië, qui bénéficie depuis le début de l'évangélisation de traditions d'écriture.

Le choix d'une convention d'écriture pour une langue qui n'a pas de tradition d'écriture est forcément arbitraire, et résulte bien souvent de compromis entre le respect de la prononciation des locuteurs, la pertinence phonologique, la pratique de l'apprentissage de l'écrit, l'intérêt de fixer une graphie fidèle à la prononciation actuelle au regard de l'histoire de la langue, etc.

Cependant, ce choix, loin d'être anodin, conditionne pour longtemps l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, et doit tenir compte des choix de transcription effectués pour les langues voisines.

À la suite de mon premier terrain d'enquêtes, Délisiane Thiaméa a pu obtenir une charge de cours à l'école pré-élémentaire de Kouaoua, dans le cadre du programme d'accueil des enfants à l'école dans leur langue maternelle, et enseigne ainsi le haméa depuis la rentrée de février 2009. Enseignement tout juste naissant, opéré par une locutrice qui ne peut compter que sur la connaissance intuitive qu'elle a de sa langue, et qui ne dispose pour tout document que d'une version préliminaire du dictionnaire thématique, ainsi que de quelques textes transcrits à partir de mes enregistrements. Notre travail en commun l'a aussi sensibilisée à l'extrême variabilité de sa langue, et à la difficulté d'établir une norme.

≠ *ômwaa* « anguille ».

Conclusion

La situation du haméa n'est qu'un exemple parmi d'autres de la situation de grande fragilité à laquelle se trouvent confrontées une bonne dizaine de langues kanak. Malgré une prise de conscience – trop souvent tardive – de certains locuteurs, d'enseignants et de coutumiers, malgré des initiatives institutionnelles comme le projet Province Nord-Lacito, les programmes de documentation de l'ADCK ou les efforts de la toute nouvelle Académie, ces langues kanak minorisées risquent fort de disparaître, à cause d'un trop faible nombre de locuteurs, un manque de transmission intergénérationnelle, à cause aussi de l'urbanisation, de la télévision, de la généralisation du français, etc.

Se pose aussi un problème de coordination des différentes initiatives. En effet, en Nouvelle-Calédonie comme ailleurs, les considérations linguistiques et les initiatives politiques sont souvent à l'origine de divergences, les priorités des différents acteurs impliqués dans la reconnaissance et la sauvegarde des langues kanak ne sont pas les mêmes, et sont parfois même sources de contradiction :

- > les linguistes s'intéressent avant tout aux caractéristiques de la langue (description, comparatisme, intérêt typologique, etc.) ;
- > les « locuteurs-enseignants » s'intéressent essentiellement à l'alphabétisation, à l'élaboration d'abécédaire et de documents pédagogiques, et à l'aspect contrastif langue kanak - français, en partie pour des raisons de coopération avec des enseignants d'autres matières ;
- > l'Académie des langues kanak s'implique pour l'instant essentiellement dans la codification des langues : fixer des normes d'écriture, aux dépens peut-être de programmes de sauvegarde ;
- > l'Agence de développement de la culture kanak s'intéresse essentiellement aux traditions orales, en tant que documents historiques ou éléments culturels, sans toujours se soucier de la langue qui les véhicule. Dans l'aire linguistique haméa, des enregistrements ont été effectués en ajië, langue que maîtrisait l'enquêteur, plutôt qu'en langue haméa, langue maternelle des locuteurs ;
- > les hommes politiques kanak sont sensibles à la culture qui leur procure une aura identitaire, mais n'ont pas souvent manifesté d'intérêt général pour les langues kanak, considérant qu'elles sont trop nombreuses, trop variées, et que seul le français peut être la langue commune à leurs différents groupes linguistiques ; d'autre part, ayant eux-mêmes réussi socialement, ils sont souvent enclins à croire qu'il n'y a pas de réussite possible en dehors d'un enseignement tout en français ;
- > les hommes politiques d'origine européenne de partis modérés ou progressistes veulent apparaître soucieux de réparer les fautes du passé et sont généralement ouverts aux spécificités culturelles. De fait, ce sont eux qui ont le plus œuvré du point de vue institutionnel, aux côtés des enseignants de la filière Langues et cultures régionales de l'université de la Nouvelle-Calédonie, pour faire progresser la prise en compte des langues kanak à l'école. Pour les conservateurs, s'intéresser aux langues leur paraît peu dangereux, et une concession peu coûteuse par rapport aux enjeux économiques.

La colonisation n'a pas seulement mis en danger les langues, elle a fragilisé tous les savoirs traditionnels (techniques, connaissance du milieu, usage des plantes médicinales, etc.), qui étaient transmis en partie à travers la littérature orale, mais aussi de visu, par la pratique quotidienne mise en œuvre à l'intérieur des familles. Ces savoirs ancestraux sont en grand danger de disparition, de par l'éclatement des familles, la dépopulation de l'intérieur de la grande île

par rapport aux zones urbaines, avec la recherche de travaux rémunérés, le manque d'intérêt de beaucoup de jeunes pour leur langue et leur culture, images du passé par rapport à la société de consommation et ses produits dérivés que sont les, DVD, les jeux vidéos, les séries télévisées sud-américaines, très en vogue dans la plupart des familles kanak, et malheureusement diffusées dans une version française... !

Malgré tout, ces dernières années, les autorités locales ont pris conscience de l'enjeu culturel et linguistique, et l'espoir perdure d'une reconnaissance active des langues kanak, menant à la réalisation des points soulignés dans l'accord de Nouméa (5 mai 1998 ; article 1.3.3. du document d'orientation), à savoir « Les langues kanak sont, avec le français, des langues d'enseignement et de culture en Nouvelle-Calédonie ».

Bibliographie

BLUST (Robert), « Review of Lynch, Ross and Crowley 2002 », *Oceanic Linguistics*, n° 44-2, 2005, pp. 544-558.

GRACE (George W.), *Grand Couli Dictionary*, Pacific Linguistics C-12, Australian National University, Canberra, 1976.

LAMBERT (Père), *Mœurs et superstitions des Néo-Calédoniens*, Publications de la Société d'études historiques de la Nouvelle-Calédonie n° 14, Nouméa, 1900 (rééd. 1980).

HAUDRICOURT (André-Georges), LA FONTINELLE (Jacqueline de), MOYSE-FAURIE (Claire), OZANNE- RIVIERRE (Françoise) & RIVIERRE (Jean-Claude), *Les langues mélanésiennes de Nouvelle-Calédonie*, Direction de l'enseignement catholique, bureau psychopédagogique, collection Éveil n° 13, Nouméa, 1979.

HAUDRICOURT (André-Georges) & OZANNE-RIVIERRE (Françoise), *Dictionnaire thématique des langues de la région de Hienghène (Nouvelle-Calédonie)*, Lacito-Documents, Asie-Austronésie n° 4, Sela, Paris, 1982.

152 HOLLYMAN (K. Jim), *Études sur les langues du Nord de la Nouvelle-Calédonie*, Langues et cultures du Pacifique n° 13, Peeters, Paris, 1999.

OSUMI (Midori), *Tinrin Grammar*, University of Hawaii Press, Honolulu, 1995.

PAWLEY (Andrew), « Explaining the aberrant Austronesian languages of Southeast Melanesia: 150 years of debate », *Journal of the Polynesian Society*, n° 115-3, 2006, pp. 213-256.

SAND (Christophe), BOLE (Jacques) & OUNETCHO (André-John), « What Were the Real Numbers? The Question of Pre-Contact Population Densities in New Caledonia », dans Patrick V. Kirch & Jean-Louis Rallu (éd.), *The Growth and Collapse of Pacific Island Societies. Archaeological and Demographic Perspectives*, University of Hawaii Press, Honolulu, 2007, pp. 306-325.

Sitographie

Académie des langues Kanak (ALK), www.alk.gouv.nc/portal/page/portal/alk

Le berbère, l'aménagement linguistique et les linguistes

Kamal NAÏT-ZERRAD

Inalco / Lacnad - Crb (Paris)

Agzul

Aḍris-a yemmal-d tazwara addad n tmeslayin ney tutlayin timaziyin imi azayer-nsent yemyarred ilmend iwanaken. Llant tmura anda tamaziyt tettwagez di tmenḍawt, llant tid nniḍen anda am wakken ulac-itt. Ameskar yesseniyufu dya ger snat tutlayin deg iberdan-a yezgan di tliša. Taggara, a d-nesken ayen ssulin imasnisen di tmekniwt tasnilit n tmaziyt lada di Dzayer d Merruk.

Abstract

This article presents at first the situation of the Berber languages whose status is different according to the states. We pass so from an official recognition to a pure and simple negation. The author compares then two languages in these two extreme cases. Finally, he specifies the role which the linguists played in the language planning especially for the languages of Morocco and Algeria.

153

Diversité des situations linguistiques

Le berbère est parlé sur un domaine très vaste, de part et d'autre de plusieurs pays. Il est constitué de nombreuses variétés à l'intérieur même d'un État. Ces variétés sont constituées de parlers très proches les uns des autres occupant une zone géographique parfois mal délimitée que l'on peut appeler langues, comme le kabyle ou le chaoui en Algérie, ou encore le touareg à cheval sur plusieurs états : l'Algérie, le Niger, le Mali... (Voir la carte).

D'un point de vue démographique, le nombre de berbérophones est le plus élevé en Algérie et au Maroc.

En Algérie, on peut compter au moins sept variétés auxquelles il faut ajouter un certain nombre d'îlots linguistiques : le kabyle, le chaoui, le mozabite, le chenoui, le senoussi, les parlers de la région Gourara/Touat, les parlers du Sud-Oranais, le touareg, etc. Hormis le kabyle – et dans une moindre mesure le touareg – qui a bénéficié depuis plus d'un siècle d'une documentation importante mais partielle, puisque centrée sur certains parlers kabyles¹, les autres variétés sont beaucoup moins connues et documentées.

1 À laquelle ont participé des autochtones pratiquement depuis le début des études.

Au Maroc, sur les trois grandes variétés : le rifain au nord, le tamazight au centre et le tachelhit au sud-ouest, les deux dernières sont les mieux documentées, le rifain bénéficiant cependant ces dernières années de plusieurs études réalisées par des linguistes autochtones. Les parlers du sud-est sont le parent pauvre des études berbères.

Les variétés de Libye (de Zouara, du Djebel Nefousa, de Ghadamès, de Ghat, etc.) possèdent une documentation fragmentaire et sont complètement abandonnées par les pouvoirs publics.

Peut-on considérer que des langues berbères sont en danger ?

Des chercheurs ont proposé une typologie des langues en danger comme Edwards (1992) ou Krauss (2007) et l'Unesco a publié un document élaboré par un groupe d'experts pour évaluer le degré de vitalité et le danger de disparition des langues (2003) afin de pouvoir mettre en œuvre des mesures de sauvegarde. Ce document retient six facteurs d'évaluation :

- > Transmission de la langue d'une génération à une autre
- > Nombre absolu de locuteurs
- > Taux de locuteurs sur l'ensemble de la population
- > Utilisation de la langue dans les différents domaines publics et privés
- > Réaction face aux nouveaux domaines et médias
- > Matériels d'apprentissage et d'enseignement des langues

154

Trois autres facteurs portant sur les attitudes et les politiques linguistiques ainsi que sur la documentation s'ajoutent aux six premiers :

- > Attitudes et politiques linguistiques au niveau du gouvernement et des institutions – usages et statut officiels
- > Attitude des membres de la communauté vis-à-vis de leur propre langue
- > Type et qualité de la documentation

La plupart des facteurs comprennent une échelle de six degrés de vitalité. Par exemple, le facteur 5 (réaction face aux nouveaux domaines et médias) présente les degrés suivants :

- 0 : Inactive
- 1 : Minimale
- 2 : Adaptable
- 3 : Réceptive
- 4 : Solide/active
- 5 : Dynamique

On appliquera cette méthode et on commentera les résultats obtenus :

- > à deux langues berbères situées aux extrémités du domaine berbère : le zénaga (Mauritanie) à l'ouest et le siwi (Égypte) à l'est. Toutes les deux ne sont pas reconnues et sont laissées à elles-mêmes ;
- > à deux langues berbères situées dans deux pays où il y a une certaine reconnaissance récente du berbère, le kabyle (Algérie) et le tachelhit ou chleuh (Maroc).

Exemples du siwi et du zénaga

facteur	Siwi	Zénaga
1	5 : sûre (en usage dans toutes les tranches d'âge)	3 : en danger (la langue n'est parlée qu'à partir des parents)
2	~ 20 000	~ 4 000 ?
3	5 : sûre (tout le monde parle la langue)	1 : moribond (un très petit nombre de personnes parle la langue)
4	1 : domaines extrêmement limités (langue réservée à l'usage domestique)	1
5	0 : inactive (langue utilisée dans aucun nouveau domaine)	0
6	0 : la communauté ne possède aucune orthographe stable ou diffusée	0
7	1 : langue dominante officielle ; ni reconnue, ni protégée	1
8	1 : seul un petit nombre est favorable au maintien de la langue ; la majorité est indifférente	1
9	2 : fragmentaire	2

155

Commentaires :

Le siwi et le zénaga ont sept facteurs sur neuf en commun, facteurs qui indiquent un degré de vitalité très faible. Le facteur 1 indique que la transmission du siwi entre les générations est remarquable alors que pour le zénaga, elle est pratiquement stoppée. Le facteur 2 montre que le zénaga est en voie d'extinction. Mais le siwi est également en sursis et il est sérieusement en danger. Le nombre de locuteurs est évidemment une estimation, mais elle est proche de la vérité pour Siwa puisqu'il suffit de se référer aux statistiques officielles de la population de l'oasis. Quant au zénaga, il s'agit d'un chiffre très approximatif (voir Taine-Cheikh 2008).

Il faut préciser que ces langues ont des particularités importantes qui les différencient fortement des autres variétés berbères, d'où la nécessité urgente de la mise en œuvre d'un programme de sauvegarde.

Exemples du kabyle et du chleuh

En Algérie et au Maroc, la situation du berbère a évolué depuis quelques années. On est passé d'un total ostracisme à une ouverture contrôlée et limitée. Au Maroc, après la création de l'Ircam (Institut royal pour la culture amazighe²) en 2001, un alphabet a été choisi (basé sur les *tifinagh*, le système d'écriture touareg, composé de symboles géométriques et de combinaison de points) et un enseignement partiel a été introduit à l'école primaire en 2003. La constitution marocaine de 1996, dont le préambule indique que l'arabe est langue officielle, n'a cependant pas été modifiée pour intégrer la nouvelle donne.

En Algérie, l'enseignement du berbère a commencé en 1995 – après la création du HCA (Haut commissariat à l'Amazighité) – dans des établissements pilotes, au départ en différents points du territoire, mais de manière facultative. Cela a abouti progressivement au rétrécissement des zones d'enseignement et leur concentration à plus de 90 % en Kabylie. La constitution algérienne a été révisée en 2002 avec l'introduction d'un article 3 bis instituant le berbère langue nationale : « le berbère est également langue nationale. L'État œuvre à sa promotion et à son développement dans toutes ses variétés linguistiques en usage sur le territoire national ». Aucune loi linguistique n'a cependant été promulguée pour définir les fonctions de cette langue.

Il reste bien entendu un certain nombre de questions liées à l'enseignement : quel berbère enseigner ? Comment ? Dans quel territoire ? etc. La réponse n'a pas été la même en Algérie et au Maroc, les situations linguistiques et les considérations politiques étant différentes.

156

Comme cela a été évoqué plus haut, pour plusieurs raisons (démographiques, géographiques, historiques, ...), le *kabyle* est peut-être la variété la plus documentée des variétés berbères en Algérie. La situation est cependant un peu plus complexe puisque la documentation des parlers kabyles formant cette variété ou langue est inégale : les parlers à la frontière du domaine kabyle commencent seulement à être étudiés et documentés.

En réalité, lorsque l'on parle de berbère en Algérie, il s'agit de kabyle : les manuels d'enseignement sont actuellement tous basés sur un kabyle plus ou moins standardisé à partir des propositions élaborées lors d'un atelier tenu à l'Inalco (Paris) qui a réuni linguistes, auteurs et autres acteurs, originaires en particulier du Maroc et de l'Algérie (Chaker 1996).

Le *tachelhit* ou *chleuh* (sud-ouest du Maroc) est également assez bien documenté avec une littérature ancienne (manuscrits) et une tradition d'écriture basée sur les caractères arabes. On peut faire la même remarque que pour le kabyle à propos de la documentation qui est également très inégale, même si le chleuh est la plus homogène des variétés berbères. En outre, il n'y a pas encore aujourd'hui un dictionnaire du chleuh (ou d'un parler chleuh) comparable à celui publié par Dallet (1982), pour un parler kabyle.

Pour le Maroc, l'enseignement est basé sur une standardisation des régiolectes dans laquelle on a gommé certaines évolutions en particulier phonétiques (très accentuées dans certains parlers rifains au nord du Maroc).

En se basant sur les critères du document de l'Unesco, on peut dire que les situations du kabyle et du chleuh sont pratiquement équivalentes, mais avec des nuances :

2 Amazigh = (un) Berbère, berbère / tamazight = langue berbère, femme berbère. Cette dénomination, attestée pour certaines variétés berbères, était totalement inconnue dans d'autres. Les militants berbères, en particulier kabyles, ont popularisé ce terme, qui est maintenant devenu synonyme de « berbère ».

facteur	
1	5 : la transmission de la langue est assurée d'une génération à l'autre sur le territoire traditionnel des populations, mais en diaspora (à l'intérieur même des pays concernés ou à l'étranger), elle semble plus précaire.
2	Kabyle : ~ 5 millions / Chleuh : ~ 8 millions : le nombre de locuteurs n'est qu'une estimation étant donné l'absence de statistique fiable.
3	4 : le taux de locuteurs sur l'ensemble du groupe est très élevé, mais on ne peut pas dire que tout le monde parle la langue (la situation semble d'ailleurs plus favorable pour le chleuh).
4	2 : la langue est utilisée en famille et en privé. En Kabylie, elle est partiellement utilisée comme langue d'enseignement à l'université dans les départements de langue et civilisation berbères au gré des préférences ou de la volonté des enseignants. Officiellement, les enseignements doivent avoir lieu en arabe...
5	2 : la langue est utilisée dans quelques nouveaux domaines et médias : l'école, l'université, la radio, la télévision, internet.
6	4 : Il existe des matériels pédagogiques, des œuvres littéraires ou scientifiques, des essais... La langue n'est pas utilisée dans l'administration et comme métalangage dans l'éducation.
7	3 : Il n'existe aucune politique linguistique explicite pour le berbère malgré son enseignement, il est vrai, limité.
8	5 : l'ensemble de la communauté est attachée à sa langue et souhaite en voir la promotion.
9	3 : la documentation est assez bonne malgré quelques insuffisances. Pas de vrai dictionnaire ni de grammaire en chleuh...

Que peut-on déduire de ces informations pour ce qui est du degré de vitalité des deux langues ? Le grand nombre de locuteurs les met pour l'instant à l'abri d'une disparition à moyenne échéance, mais ce qui ressort clairement du tableau, c'est l'inexistence d'une politique linguistique pour ces langues (aucune loi linguistique pour préciser leur emploi, leur fonction... : par exemple, il y a un enseignement, mais on ne sait dans quel but...) et leur non-utilisation dans l'administration et dans l'éducation, ce qui à terme peut les mettre dans une situation précaire puis de langues en danger.

Rôle des linguistes

En dehors de leur contribution très importante aux études berbères (travaux de linguistique, publication de grammaires, de textes, de lexiques, de dictionnaires, etc.), les berbésants occidentaux (avant les indépendances ou après) se sont peu intéressés à l'aménagement linguistique du

berbère. Il n'y a pas eu de véritable réflexion sur la standardisation, la néologie, etc. Il y a cependant une exception : c'est l'élaboration de systèmes de transcription pour leurs études et leur enseignement. Les berbérissants qui se sont impliqués dans l'aménagement linguistique sont d'ailleurs partis de ces systèmes – qui ont évolué avec le temps – pour proposer un « alphabet ».

Avant la prise en main toute relative du berbère par les États, l'aménagement linguistique du berbère en Algérie et au Maroc était principalement le fait de linguistes, de scientifiques et de militants autochtones qui travaillaient soit individuellement soit dans des groupes.

Pour l'Algérie, comme les acteurs étaient en majorité kabyles, les travaux ont été réalisés en prenant comme base le kabyle. La standardisation du kabyle s'est faite de manière progressive, à partir des années 60, et elle était bien entendu fondée sur les topolectes des acteurs. Il faut attendre les années 90 où les linguistes, s'appuyant sur une nouvelle documentation et une meilleure connaissance de parlers kabyles très peu documentées, ont intégré la variation et ils ont proposé une notation usuelle tenant compte de la plupart des régiolectes kabyles (Chaker 1996, Naït-Zerrad 1995 et 2001). Cette notation devait être l'image d'une sorte de *koinè* écrite dans laquelle on remontait – en partie – à un niveau phonologique, étymologique ou même historique dans les cas d'évolution différente d'un élément linguistique entre les régiolectes. Il reste cependant que les parlers situés à la frontière du domaine kabyle n'ont pas été intégrés dans le standard actuel...

Au Maroc, la situation est un peu différente. Les linguistes n'ont vraiment investi le terrain de l'aménagement linguistique qu'à partir de la création de l'Ircam : ils ont été amenés à travailler sur la standardisation du berbère marocain, à produire des manuels pédagogiques, des lexiques, etc., au sein de l'Ircam. La question du modèle de standardisation et celle du système d'écriture ou de notation sont encore débattues par des militants, des universitaires, linguistes ou autres.

158

Remarques finales

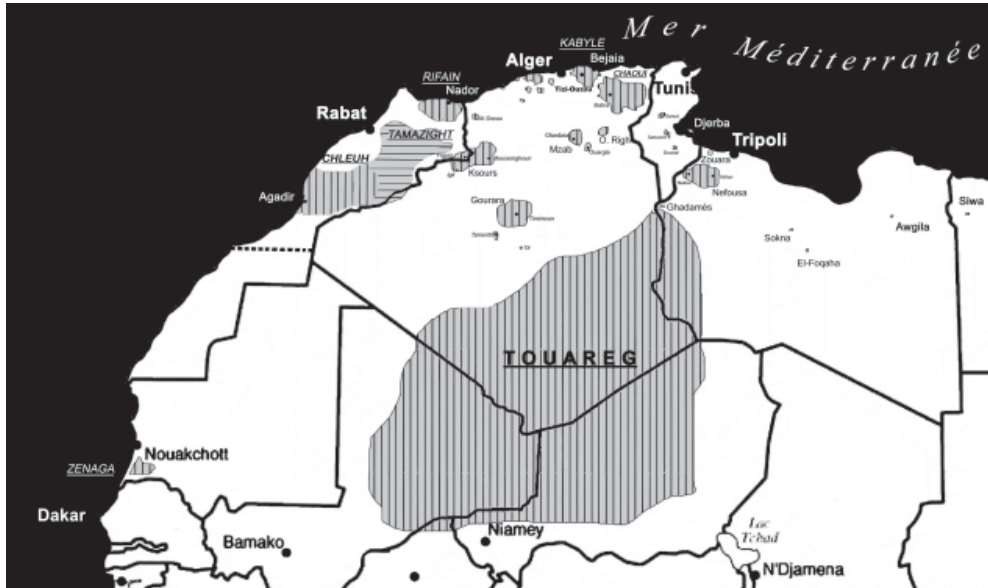
La situation du berbère est rendue complexe par le grand nombre de variétés, parfois réduites à un parler. Hormis quelques variétés qui par leur vitalité, ne sont pas (encore ?) des langues en danger, toutes les autres sont en déclin, pour les diverses raisons qui ont été proposées par le groupe d'experts de l'Unesco, les trois éléments principaux (même si tous sont importants) étant :

- > l'absence de prise en charge par les institutions, l'assimilation à la langue dominante pouvant être passive, active ou forcée ;
- > l'intrusion dans les foyers des médias (télévision, radio...) dans la langue dominante ou une langue étrangère ;
- > Le nombre de locuteurs restreint

Ce déclin n'est évidemment pas le même partout : on peut considérer par exemple que le zénaga (Mauritanie), les parlers du Sud Oranais et les parlers des oasis libyennes (Augila, El Foqaha, Sokna) sont sérieusement en danger ou même moribonds. Quant à certains parlers à l'ouest et au sud d'Alger, ils semblent déjà éteints.

Certaines variétés très peu ou pas documentées sont importantes pour la connaissance de l'histoire du berbère comme le *tetserret* au Niger, parler qui semble plus proche du zénaga de Mauritanie que du touareg.

Le rôle des linguistes est primordial dans l'aménagement linguistique au sens large (documentation, standardisation...), mais leur travail se heurte souvent à la volonté des États, ce qui peut porter un préjudice grave aux langues en danger. On peut déterminer le degré de vitalité d'une langue, mais la mise en œuvre de mesures pour la sauvegarde de la langue reste en partie une question politique.



Carte de la berbérophonie (Nord de l'Afrique) © K. Naït-Zerrad
 Les zones hachurées correspondent aux zones berbérophones actuelles

Bibliographie

- CHAKER (S.), « Propositions pour la notation usuelle à base latine du berbère », Atelier *Problèmes en suspens de la notation usuelle à base latine* (24-25 juin 1996), Synthèse des travaux et conclusions, *Études et documents berbères*, 14, Paris, 1996.
- DALLET (J.-M.), *Dictionnaire kabyle-français, Parler des At Mangellat*, Selif, Paris, 1982.
- EDWARDS (J.), « Sociopolitical aspects of language maintenance and loss: towards a typology of minority language situations » in W. Fasse, K. Jaspaert and S. Kroon (éd.), *Maintenance and loss of minority languages*, John Benjamins, Amsterdam, 1992, 37-54.
- KRAUSS (M.), « Classification and terminology for degrees of language endangerment » in M. Brenzinger (éd.), *Language diversity endangered*, Mouton, 1-8, Berlin, 2007.
- NAÏT-ZERRAD (K.), *Grammaire du berbère contemporain, I- Morphologie*, ENAG, Alger, 1995.
- NAÏT-ZERRAD (K.), *Grammaire moderne du kabyle*, Karthala, Paris, 2001.
- TAINÉ-CHEIKH (C.), *Dictionnaire zénaga-français*, Berber Studies, vol. 20, Rüdiger Köppe Verlag, Köln, 2008.

Sitographie

Unesco, *Vitalité et disparition des langues*: www.unesco.org/culture/ich/index.php?pg=00142, 2003

La querelle séculaire entre oralisme et bilinguisme met-elle la place de la langue des signes française (LSF) en danger dans l'éducation des enfants sourds ?

Agnès MILLET
Isabelle ESTÈVE

Laboratoire Lidilem, université de Grenoble

Resumen

La LSF (lengua de signos francesa), el idioma natural hablado por los sordos en Francia, ha sido, durante siglos, moldeado por las representaciones sociales inscritas en la disputa entre los defensores de la educación oral - es decir, excluyendo la lengua de signos - y los partidarios de una educación bilingüe (francés/LSF). Estas representaciones se reparten entre los polos de repulsión y fascinación, la LSF permaneciendo en todos los casos sujeta a una « preocupante extrañeza ». Estas controversias y representaciones han llevado a considerar a las personas sordas como « sordas orales » o « sordas gestuales ». Sin embargo, la observación de las prácticas comunicativas demuestra que las personas sordas utilizan los medios a su disposición, en una dinámica de habla bilingüe. Así, la descripción de las prácticas lleva a re-examinar las ideologías que subyacen a las opciones pedagógicas y directivas ministeriales, en especial las circulares del Ministerio de Educación, que resultan muy alejadas, por un lado, de las prácticas comunicativas, y por el otro lado de las expectativas de los actores de terreno. Por lo tanto, las respuestas institucionales, siendo un simple reflejo de las ideologías dominantes contemporáneas, en última instancia, pueden ser contra-productivas, y sea en una posición de repulsión o de fascinación, poner el papel de la LSF en situación de riesgo en la educación de niños sordos.

161

Abstract

French sign language (LSF) is the natural language used by deaf people in France. Social representations of LSF vary from fascination to rejection because of the ideological debate between "oralism" - which means education without any sign language - and "bilingualism"- which means education through both vocal and sign languages. This conflict has been debated in Europe for centuries, leading people to assume that deaf individuals are either an oral deaf individual or a gestural deaf individual. However, the study of communicative practices shows that deaf people use all the resources in their communicative repertoire in both languages (French and LSF) and both modalities (gestures and voice). This results in bilingual, bimodal, dynamic communication. Studying these

practises involves a critical reappraisal of the underlying ideologies of pedagogical choices and ministry guidelines, especially from the national ministry of Education. These guidelines do not correspond to the reality and the expectations of actors in the field. Thus institutions' responses merely reflect the dominant ideologies of the moment. Moreover, they can be counterproductive, in that they can endanger LSF's role in the education of deaf children – whether or not ideologies reflect rejection/repulsion or fascination.

Introduction

Il ne s'agit pas pour nous ici de traiter de la vitalité de la LSF dans l'espace social général, mais de voir comment les représentations sociales peuvent, d'une part, constituer un danger pour la LSF dans l'enseignement aux enfants sourds et, d'autre part, voiler l'utilisation effective que peuvent faire les adultes et les enfants sourds des deux langues en général à leur disposition : le français et la LSF. Comme notre titre l'indique, l'enseignement des enfants sourds est traversé depuis près de quatre siècles par une querelle de type idéologique qui oppose les tenants de la méthode dite « orale » – excluant toute langue gestuelle de l'éducation – aux tenants de la méthode dite « bilingue », qui laisse place à une langue gestuelle dans cette même éducation¹. Depuis 1991, le législateur « soucieux d'éviter les querelles du passé » a laissé le choix éducatif aux parents et la loi – Loi 91-73 du 18 janvier 91 (article 33) – stipulait : « dans l'éducation des jeunes sourds, la liberté de choix entre une communication bilingue – langue des signes et français – et une communication orale est de droit. ».

162 Cette loi de 1991 a été abrogée par la Loi 2005-102 du 11 février 2005 – couramment nommée « Loi sur le handicap » –, et dont l'article L. 312-9-1 est ainsi libellé :

La langue des signes française est reconnue comme une langue à part entière. Tout élève concerné doit pouvoir recevoir un enseignement de la langue des signes française. Le Conseil supérieur de l'éducation veille à favoriser son enseignement. Il est tenu régulièrement informé des conditions de son évaluation. Elle peut être choisie comme épreuve optionnelle aux examens et concours, y compris ceux de la formation professionnelle. Sa diffusion dans l'administration est facilitée.

Ainsi, le statut de la LSF, en une quinzaine d'années, est bien passé d'un statut informel (« *communication bilingue* ») à un statut formel (« *langue à part entière* »), et les circulaires de l'Éducation nationale se sont, comme nous le verrons plus loin, adaptées à ces évolutions.

Néanmoins, la querelle n'est pas pour autant close et on peut répondre à la question posée dans notre titre : oui, cette querelle met la LSF en danger dans l'éducation des sourds. Cependant, nous allons essayer de montrer que le danger ne peut pas être rapporté à une cause unique et qu'il se tisse au sein d'un faisceau de représentations sous lesquelles – comme c'est souvent le cas en la matière – les pratiques se dérobent.

Dans cet exposé, après avoir mis en relief brièvement les implications de la querelle idéologique, nous aborderons tout d'abord la question des représentations, puis celle des pratiques : pratiques d'adultes en premier lieu, puis d'enfants ensuite. La réalité des pratiques observées nous amènera à considérer la diversité des profils langagiers et les réponses pédagogiques qui

1 La formulation « laisse place » est volontairement vague, car les places respectives des deux langues, et spécialement celle du français oral, comme on le verra plus loin, ne sont pas identiques selon les propositions faites par les différents chercheurs, entre autres : Bouvet 1989 [1982] ; Johnson *et al.* 1990 ; Millet & Barrero 1994 ; Virole & Gorouben 2004.

pourraient être apportées si l'on part non plus de représentations idéologiquement façonnées, mais de l'utilisation effective des modalités (gestuelle et vocale) et des langues (le français et la LSF) en présence. Dans la conclusion, nous serons à même d'interroger les incidences des tensions entre pratiques et représentations sur le statut réel de la LSF.

Les enjeux représentationnels d'une querelle idéologique

C'est bien parce que les implications en sont multiples et dépassent très largement le cadre d'une bataille d'outils pédagogiques, que l'on peut parler d'idéologie. La question de l'utilisation ou non de la LSF dans l'éducation des enfants sourds structure en effet tout un système de pensées, de références et de filtres interprétatifs de la personne sourde dans son ensemble. La surdité ne devient qu'un regard posé sur la surdité. Maryvonne Denis-Vanoye – psychologue sourde – l'énonçait déjà très clairement en 1994 :

Je suis amenée à dire que si la surdité est un handicap, elle ne l'est pas dans son origine, dans ce qu'elle est, mais elle le devient dans, par, ses relations avec son environnement ; que la personne sourde devient vraiment « sourde » non par sa surdité, mais par les répercussions du monde environnant face à sa surdité. (...) Ils [les médecins] caractérisent cette différence comme une grave infirmité, sans tenir compte des capacités personnelles telles que les perceptions visuelles, cognitives et intellectuelles de l'enfant sourd. Cette déficience auditive se transforme en déficience globale ; l'enfant atteint dans son canal auditif devient médicalement un sourd dans toute sa personne (Denis-Vanoye 1994, p. 113).

163

C'est en effet très souvent en termes d'opposition entre deux visions antagonistes de la personne sourde que l'on glose cette querelle, dans laquelle on considère généralement que « vision déficitaire » – liée au handicap et dénoncée dans la citation que l'on vient de voir – et « vision anthropologique » – liée à une différence fondatrice d'une personnalité et d'un rapport au monde particuliers – s'affrontent (Mottez 2006 ; Mottez & Markowicz 1979). Les implications de ces représentations princeps peuvent être schématisées comme suit.

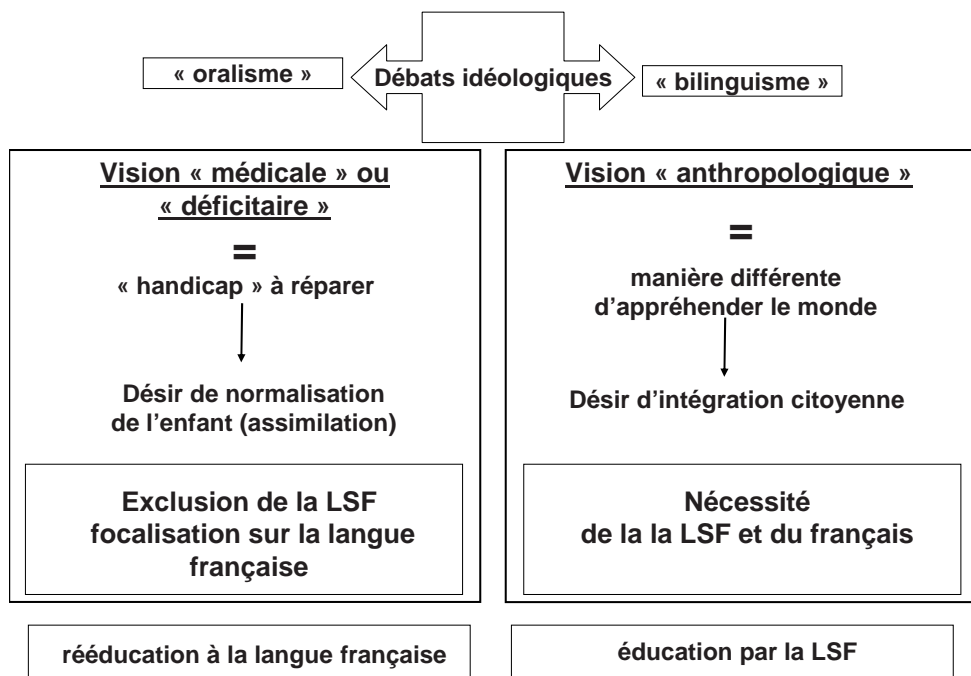


Figure 1. Les enjeux de la querelle entre « oralisme » et « bilinguisme »

Cette querelle a généré tout au long des siècles des représentations de la surdité et des langues gestuelles qui se déclinent autour de deux pôles : le pôle de la fascination et celui de la répulsion (Millet 2003 et 2008).

Les représentations de la LSF entre fascination et répulsion

Une construction historique

Historiquement, ces représentations sont particulièrement contrastées entre la seconde moitié du XVIII^e siècle – souvent appelée « âge d'or du bilinguisme » (Moody 1998 [1983]) – et la seconde moitié du XIX^e, qui, avec le trop fameux congrès de Milan (1880) consacrant « la méthode orale pure », figure la période d'un oralisme triomphant qui consacra l'interdiction de la LSF pendant un siècle (Cuxac 1983).

À « l'âge d'or du bilinguisme » correspond une forme de fascination, comme en témoignent les deux citations suivantes extraites, la première de *L'Éloge funèbre de l'Abbé de l'Épée* par l'Abbé Fauchet et la seconde d'un ouvrage de l'Abbé Sicard sur « les signes » datant de 1808 :

M. de l'Épée ne se contente pas de faire de ses Sourds et Muets de naissance des machines ingénieuses qui paraissent comprendre et signifier des paroles ; il en fait des esprits purs qui saisissent plus exactement que nous et transmettent plus rapidement des idées. Il leur apprend le langage universel de l'intelligence avec lequel on peut s'entendre et se communiquer dans tous les idiomes de l'Univers. (...) La précision est incroyable, la rapidité paraît surnaturelle. Nous tâtonnons avec nos paroles, ils volent avec leurs signes. Nos esprits rampent et se traînent dans de longues articulations ; les leurs ont des ailes et planent sans ralentissement dans l'immensité de la pensée (...) Et c'est en effet, Messieurs, le langage des anges que parlent les disciples de M. de l'Épée (cité par Poizat 1993, pp.40-41).

Ne pourroit-il pas exister, dans quelque coin du monde, tout un peuple de Sourds-Muets ? Eh bien croit-on que les individus y fussent dégradés, qu'ils fussent entre eux sans communication et sans intelligence ? Ils auraient, n'en doutons pas une langue des signes, et peut-être une langue plus riche que la nôtre ; elle serait du moins sans équivoque, toujours la peinture fidèle des affections de l'âme ; et dès lors pourquoi ne seroient-ils pas civilisés ? Pourquoi n'auroient-ils pas des lois, un gouvernement, une police, à la vérité moins ombrageuse que la nôtre ? (cité par Bernard 1999, p. 397).

À l'âge d'or de l'oralisme, correspond une forme de répulsion, très marquée dans les discours de l'Abbé Tarra, pourfendeur de la LSF lors du Congrès de Milan, comme le montrent les extraits suivants :

La fantastique langue des signes exalte les sens et engendre les passions, tandis que la parole élève l'esprit beaucoup plus naturellement, avec calme, prudence et vérité. Lorsqu'un sourd confesse un acte injuste en langue des signes, il éprouve de nouveau les sensations qui ont accompagné cet acte. Ainsi quand le sourd confesse en signes qu'il s'est fâché, cette détestable passion lui revient, ce qui ne l'aide certainement pas à s'amender. Avec la parole, en revanche, le sourd-muet repentant réfléchit au mal qu'il a commis et rien n'excite à nouveau sa passion.

Le sourd-muet, par l'habitude qu'il a contractée de respirer constamment par le nez (...) [n'a] en quelque sorte qu'une respiration incomplète, beaucoup d'entre eux sont phthisiques et meurent jeunes. En les habituant à la respiration provoquée par l'émission de la parole, ce n'est donc pas seulement la parole qu'on leur donne, c'est la vie.

J'ai reconnu que les élèves sont meilleurs, plus tranquilles, plus physiologiquement humains, depuis que moi et mes collègues nous les élevons autant que possible par la parole (cité par Cuxac 1983).

Ces citations sont, de notre point de vue, emblématiques de la valeur des représentations – des valeurs contrastées que l'on retrouve de nos jours dans différents discours émanant de spécialistes de la surdité (médecins, linguistes, enseignants) ou d'opinions communes.

Les jeux de la valorisation et de la dévalorisation dans les discours actuels

Ces pôles fascination et répulsion, qui, comme on l'avait déjà noté, ne sont pour nous que les deux faces d'une même médaille qui stigmatise un objet inquiétant – d'une inquiétante étrangeté ? –, entraînent dans les discours actuels des formes de survalorisation ou de dévalorisation de la LSF – et, partant, souvent de la surdité. Ainsi le professeur Couard, au plus fort de la « guerre » sur les implants cochléaires, pouvait-il écrire dans Le Monde du 25 mai 1994 : « La langue des signes est utile sur le plan thérapeutique, elle transforme chez certains la notion de handicap

en un complexe de supériorité. (...) [elle n'est qu'un] **substitut incapable** de véhiculer autant de pensées que le langage parlé. » ; tandis que le personnage de Sara, dans la pièce *Les enfants du Silence* survalorise la langue des signes en ces termes : « Mon langage est aussi valable que le vôtre, **plus valable** même parce que je peux vous communiquer en une image une idée plus élaborée que vous pouvez le faire en cinquante mots. ».

Cette forme de survalorisation se retrouve, semble-t-il, en filigrane dans les textes de certains chercheurs, comme le laissent apparaître les deux extraits suivants :

Par cette prise en considération de la figurabilité, la langue des signes se rapproche de procédés symboliques utilisés par l'inconscient au sens freudien

(Virole 1996, p. 214).

Plusieurs raisons me font dire que les langues des signes sont des objets cognitifs qui se prêtent

mieux que les langues orales à une modélisation linguistique de la faculté de langage [...] [les

langues vocales représentent] une déperdition par rapport aux possibilités langagières offertes par le canal visuel-gestuel.

(Cuxac 2001, p. 29).

En effet, on peut voir là les traces d'une survalorisation des langues gestuelles qui ne sont plus proches du langage des anges, comme au XVIII^e siècle, mais de l'inconscient freudien pour Virole et qui sont, pour Cuxac, plus à même d'exprimer de façon directe la faculté de langage.

Face à ces positionnements, qui font des LS des super-langues, on ne s'étonne pas que la survalorisation se retourne comme un gant en dévalorisation, chez Annie Dumont & Christian Calbour, pour lesquels la LSF serait trop complexe, trop lointaine pour qu'un parent d'enfant sourd puisse se l'approprier (« Il faut **beaucoup de temps** pour parvenir à l'exécution de signes gestuels porteurs d'un sens, ce qui n'est matériellement et socialement pas possible pour toutes les mères. ») ; et si lointaine d'ailleurs qu'on s'étonne de ce que les Sourds peuvent exprimer à travers elle, en jetant un discrédit sur la langue et sur ses locuteurs, étayé par l'adage italien bien connu « traduttore, traditore » : « Toute traduction est par nature **une trahison de la Langue traduite** [...] nous sommes souvent étonnés de ce que l'on peut faire exprimer aux sourds qui n'ont pas de *feed back* correctif de la traduction de leurs gestes. » (Dumont & Calbour 2002, p. 165).

Ces représentations floues et contradictoires se retrouvent dans les discours officiels qui inscrivent dans le marbre les statuts plus ou moins flottants des langues en présence dans l'éducation des sourds et avivent les contours d'un conflit linguistique qui masque son nom.

Rivalité des langues dans les classes ?

En effet, après la loi de 1991, la circulaire de l'Éducation nationale – *Circulaire n° 93-201 du 25 mars 1993 - B.O. n° 16 du 13 mai 1993* – inscrivait dans le texte une méfiance vis-à-vis de la LSF, qui perpétuait la position en faveur de l'oralisme clairement exposée dans la circulaire précédente – *Circulaire n° 87-273 et 87-08 du 7 septembre 1987*. L'extrait suivant consacre bien en effet une forme de non autonomie de la LSF qui doit être utilisée « *en association au français* », une survalorisation du français oral, dévalorisant en miroir la LSF, qui ne serait au bout du compte qu'un outil fonctionnel – non culturel et asocial. La personne sourde adulte projetée par les programmes scolaires de l'époque était alors fondamentalement un Sourd oral.

La communication bilingue se caractérise par l'apprentissage et l'utilisation de la langue des signes française en association au français. Elle inclut la communication orale (langage, parole, lecture labiale), élément essentiel d'une bonne acquisition de la langue française (parlée, lue et écrite), d'un accès à la culture, d'une insertion sociale et professionnelle réussie.

Après la loi de 2005, la circulaire de l'Éducation nationale – n° 2008-109 du 21-08-2008 –, dans des termes extrêmement alambiqués, inverse la vapeur de la dévalorisation. On observe, en effet, une forme d'échelle dégressive de l'importance du français oral, mise ici en relief au moyen des caractères gras :

*[...] dans le cadre du bilinguisme en situation scolaire, l'accès à la forme orale du français, nécessairement variable [...] apparaît comme un **complément important** qui ne saurait être ni ignoré ni construit de façon privilégiée. Il est souhaité, autant que faire ce peut, que les jeunes sourds aient un **accès même limité à l'oral**. Cependant, [...] les jeunes sourds ayant fait le choix de la communication bilingue ne seront pas évalués sur leurs compétences en français oral, qui, par conséquent, **ne sera pas systématiquement enseigné**.*

C'est donc le français oral qui devient le lieu de la méfiance. On le voit, la représentation du sourd qui prévaut ici – comme à regret – est celle du Sourd gestuel (avec un accès limité à l'oral). Selon nous, ce sont bien les termes de la querelle qui sont ainsi spectacularisés, avec ses vainqueurs et ses vaincus institutionnels selon l'époque. Cette logique conforte l'installation du conflit et oblige à des choix symboliquement très complexes, puisqu'il s'agit, pour les parents, d'engager rien moins que le langage.

167

La querelle : un choix imposé impossible, un tombeau pour la LSF ?

Cette sorte de « guerre de clans », nous paraît au bout du compte totalement contre-productive et ce, pour plusieurs raisons. Tout d'abord, étant donné que 90 % des parents d'enfants sourds sont entendants et qu'actuellement ils ne choisissent une éducation bilingue que de façon très minoritaire, on voit mal comment cette méfiance vis-à-vis du français oral, inscrite dans les textes, pourrait les réconcilier avec la LSF.

Il nous apparaît ainsi que, si, apparemment, les derniers textes valorisent la LSF, dans la mesure où LSF et français oral sont mis en opposition, ils la marginalisent, de facto. En effet, dans la situation sociolinguistique présente, la LSF étant une langue minoritaire – et fortement minorée par certains, comme on l'a vu – le « combat des langues », fondement profond de la querelle, est par trop inégal. À notre sens, ce texte profile donc, pour les années à venir, une ségrégation sociologique entre sourds gestuels – de parents sourds pour la plupart – et sourds oraux – de parents entendants pour la plupart – qui est, d'une part, dommageable pour la construction identitaire et la socialisation des enfants et des adolescents sourds et qui, d'autre part, ne prend aucunement en considération la diversité incluse dans la réalité du bilinguisme sourd.

Les jeux entre fascination et répulsion et les tensions entre valorisation et dévalorisation paraissent ainsi figer les termes de la querelle entre « oralisme » et « bilinguisme ». Le conflit de représentations somme encore et toujours de choisir un camp : sourd oral ou sourd gestuel ; la

LSF, soit survalorisée, soit dévalorisée, n'apparaît pas comme une langue parmi d'autres, mais comme menacée ou menaçante : la compétition entre les langues se résout très largement au profit du français et au détriment de la LSF, compte tenu du statut d'exception qui lui est accordé et compte tenu du fait que 90 % des parents sont entendants, comme on vient de le noter.

Fondamentalement, la construction bilingue du sujet sourd, exploitant toutes les modalités et toutes les langues à sa disposition, ne peut être pensée – et les implications didactiques d'un tel bilinguisme encore moins –, alors même que, dans les faits, que ce soit chez les adultes ou chez les enfants, les pratiques langagières se construisent et s'ancrent dans des formes de bilinguisme bimodal, spécifiques justement de la surdité.

Bilinguisme, surdité et bimodalité : réalités des pratiques

Données de la recherche

168

En fonction du positionnement des chercheurs, l'objet d'étude reste cependant le plus souvent focalisé soit exclusivement sur les productions vocales des locuteurs sourds, pour ne décrire que les performances en français ; soit exclusivement sur les productions gestuelles, pour ne décrire que les performances en LSF². De plus, la perspective bilingue reste souvent ancrée dans une acception restreinte et fortement idéologisée du bilinguisme sourd en ne considérant que la langue gestuelle et le français écrit (Burgat 2007, Périni & Righini-Leroy 2008, entre autres). Au bout du compte, les productions des locuteurs sourds ont longtemps été occultées dans leurs réalités effectives pour n'être décrites que partiellement. Seules quelques études récentes proposent d'entrevoir dans une perspective plus large les dynamiques existant entre langue vocale, langue signée et écrit dans les classes d'enfants sourds, en envisageant la dynamique des compétences en construction, et des interactions en classe (Niederberger 2004 ; Mugnier 2006 ; pour une revue de question voir Plaza-Putz & Morales-Lopez 2008).

Par ailleurs, en dehors du contexte scolaire, nous ne disposons que de peu de descriptions sur le bilinguisme sourd comme compétence communicative orale, composée d'une langue gestuelle et d'une langue vocale. On citera toutefois d'une part les travaux menés par Loncke, Quertinmont, Martens & Dussart (1996) qui s'intéressent à la réalité des productions simultanées dans les interactions d'adolescents sourds, et d'autre part, les travaux de Baker & Van den Bogaeerde (2008, entre autres) sur l'acquisition bilingue bimodale chez de très jeunes enfants sourds. En outre, les travaux en sociolinguistique de Lucas & Valli (1992) sont, à notre connaissance, les seuls à avoir questionné la réalité bilingue des pratiques communicatives d'adultes sourds, en décrivant les spécificités des phénomènes de contacts de langues dans la communauté sourde – i.e. entre une langue vocale et langue gestuelle.

C'est dans cette perspective bilingue bimodale que s'inscrivent nos travaux de recherche. Partant de la réalité du terrain, nous nous proposons de rendre compte de l'hétérogénéité linguistique existant parmi les sourds, afin de réinterroger la dichotomie sourd oral/sourd gestuel présupposant

2 D'une manière générale pour les travaux francophones, concernant la langue française, voir les travaux de Alegria, Content, Leybaert, Transler, entre autres ; concernant la LSF voir les travaux de Charlier, Courtin, entre autres ; pour une revue de questions autour des avancées récentes voir l'ouvrage dirigé par Transler, Leybaert & Gombert (2005) et celui dirigé par Hage, Charlier, & Leybaert (2006).

que le sourd se définit par un choix exclusif de langue, et donc de modalité. Nos propos visent à prendre en compte toutes les manifestations langagières observées dans les pratiques.

Bilinguisme et adaptation communicative : quelles réalités chez les adultes ?

Une étude menée en 2005-2008³ sur les pratiques communicatives d'un groupe de jeunes adultes sourds, nous a permis de décrire les pratiques effectives dans leurs réalités bilingues et bimodales (Estève 2007 ; Millet & Estève 2008 ; Millet, Estève & Guigas 2008). Huit jeunes adultes sourds ont été filmés dans plusieurs situations de communication : en entretien avec un entendant maîtrisant la LSF, entre pairs, en famille. Nous avons pu observer à travers ces diverses situations de communication que ces jeunes adultes développent des stratégies communicatives aux contours divers, combinant les langues et les modalités.

Nous n'entrerons pas ici dans les détails de la complexité des phénomènes observés, mais présenterons seulement les productions selon le choix de langue structurant l'interaction. La base du discours chez le locuteur peut être une langue, le français ou la LSF, les deux langues, ou des éléments non-verbaux. Nos outils de catégorisation des pratiques se détaillent comme suit :

- > Les pratiques à *base français* regroupent des productions structurées par la langue française dans sa réalisation sonore. On trouve dans ces pratiques une utilisation variable de la modalité gestuelle : gestes, insertions ponctuelles de LSF.
- > Les pratiques à *base LSF* regroupent des productions dont la structure relève de la LSF. On trouve dans ces pratiques une utilisation variable de la modalité vocale : onomatopées, insertions ponctuelles de français.
- > Les pratiques à *base bilingue* correspondent aux pratiques dont la structure n'est pas attribuable à une langue en particulier, mais à l'interaction des deux langues.

Sur ces bases, nous présentons l'adaptation communicative de 3 jeunes adultes sourds, Tim, Léa, Éva.

On note dans l'adaptation communicative de Tim une prédominance générale de la LSF. La LSF est en effet utilisée de manière exclusive avec un interlocuteur entendant maîtrisant la LSF dans la situation d'entretien ; de manière privilégiée dans les interactions avec sa famille entendante. Par ailleurs, en adaptation communicative avec un interlocuteur entendant monolingue français, bien qu'il utilise de manière privilégiée le français comme base de l'interaction, la modalité gestuelle reste fortement mobilisée pour la production de gestes non-verbaux. Se dessine ainsi chez ce locuteur un **profil à base gestuelle**.

Éva, quant à elle, n'adapte pas fondamentalement ses pratiques à la compétence en LSF de ses interlocuteurs entendants, puisqu'elle utilise principalement le français comme base de l'interaction. On soulignera cependant que ses pratiques structurées par la langue française mobilisent constamment les deux langues. En effet, ses pratiques à base français s'accompagnent d'une production continue de signes de la LSF, et ses pratiques à base LSF à l'adresse de son amie sourde s'accompagnent d'une production en français labialisé ou vocalisé. Se dessine donc chez cette locutrice un **profil mixte**.

Léa, pour sa part, converge fortement vers la langue de son interlocuteur. En témoigne l'inversion des histogrammes entre les interactions avec ses parents entendants, où elle privilégie le français, et les interactions avec des sourds – ou en présence de sourds (entretien) – où elle privilégie la LSF. Se dessine donc chez Léa un **profil à convergence monolingue**.

3 Étude réalisée grâce au soutien de la DGLFLF en 2005.

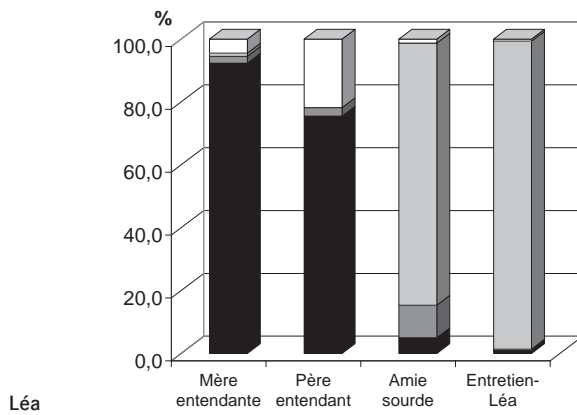
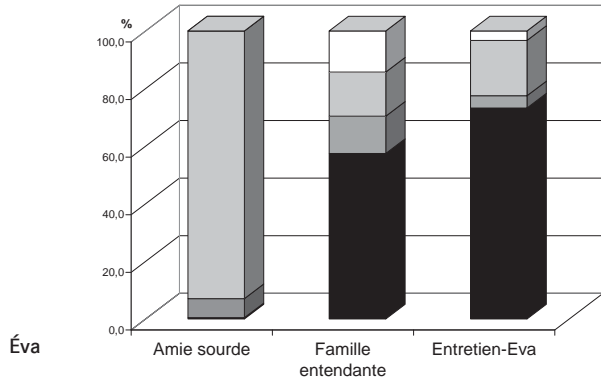
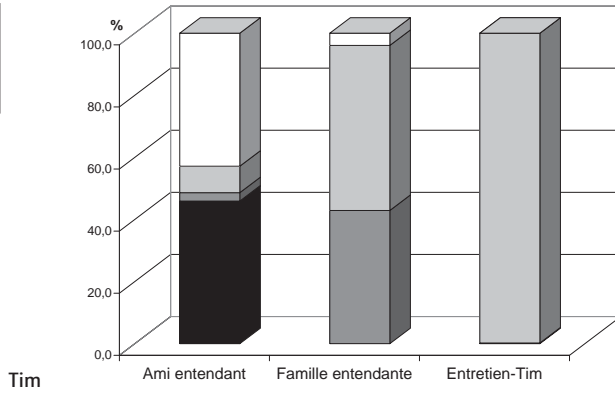
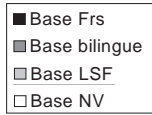


Figure 2. Adaptations communicatives de jeunes adultes sourds

L'adaptation communicative de ces 3 jeunes adultes sourds nous laisse donc entrevoir que la diversité des profils langagiers composant l'oralité sourde est bien loin de correspondre aux idéologisations qui la restreignent à une réalité dichotomique et exclusive. Ces trois jeunes adultes, dans leur adaptation communicative, font preuve d'un ajustement individuel et situationnel des ressources portées par la bimodalité. Cette hétérogénéité linguistique, nous invite à prolonger la description en nous penchant sur les enfants, locuteurs bilingues en devenir.

Réalités langagières des classes d'enfants sourds

Le filtre des représentations sociales et des idéologies amène en général à postuler une corrélation univoque entre langue de scolarisation – français vs LSF – et réalité langagière des enfants. Or, dans les structures scolaires, sont accueillis des enfants aux projets éducatifs divers dans des classes distinctes, et parfois même au sein d'une classe unique. Il convient donc d'interroger la manière dont s'organise l'hétérogénéité linguistique au sein des classes d'enfants sourds, en dehors des frontières posées par le projet éducatif.

L'observation d'une classe d'enfants sourds, accueillant des élèves relevant de projets éducatifs différents (certains du projet dit oraliste, d'autres du projet dit bilingue) nous permet de rendre compte de la diversité des comportements langagiers. Les données que nous présentons ont été recueillies en 2008, autour d'une tâche de narration dans une CLIS⁴ grenobloise⁵, qui se compose comme suit :

CLIS mixte		
Prénom	Age	Dispositif éducatif
Tarek	9 ans	Oraliste
Jalil	9ans	Oraliste
Leïla	8 ans	Oraliste
Yanis	8 ans	Bilingue
Mehdi	7ans	Bilingue

Figure 3. Présentation des enfants de la CLIS

La tâche de narration a été effectuée en présence d'un interlocuteur entendant maîtrisant la LSF. L'enfant devait restituer à l'adulte un extrait de 2 minutes d'un dessin animé de *Tom et Jerry* préalablement visionné.

L'enfant étant libre du choix du mode de communication pour restituer le récit, le choix effectif réalisé par chacun des enfants nous permet d'avoir accès à la diversité des comportements langagiers présents dans cette classe d'enfants sourds.

4 Classe d'Intégration Scolaire.

5 Étude effectuée grâce au soutien de la DGLFLF en 2009.

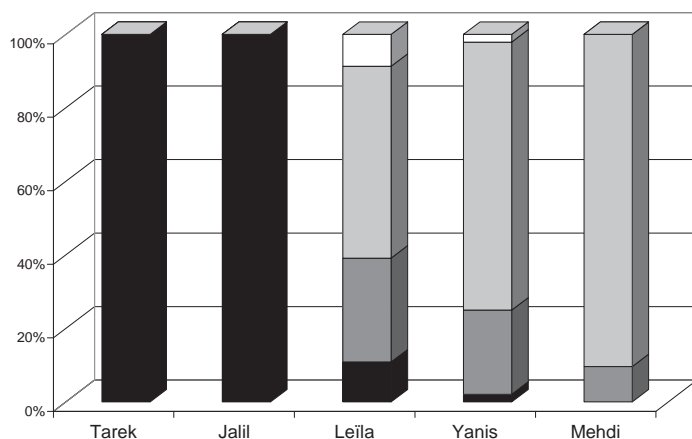


Figure 4. Répartition des productions selon la base de l'interaction

Si a priori les stratégies narratives mises en œuvre témoignent de la diversité des profils éducatifs accueillis au sein de cette classe – certains plus orientés vers le français comme Tarek et Jalil, d'autres plus orientés vers la LSF comme Yanis et Mehdi –, une analyse plus fine des productions montre que ce premier positionnement est trop caricatural. En effet, si Tarek et Jalil semblent n'utiliser que le français comme langue de l'interaction tout au long de leur narration, nous pouvons observer que Mehdi, Yanis et Leïla font, en revanche, appel à une plus grande diversité de stratégies. Diversité que nous ne pouvons restreindre à une seule langue, et encore moins aux types de pratiques que pourraient prédire l'orientation éducative des enfants. Leïla, dont les parents ont fait le choix d'un projet oraliste, en est un exemple frappant : elle fait appel à tous les types de pratiques pour les besoins de la narration, et utilise même la LSF majoritairement comme langue de l'interaction. Ces premières observations, nous permettent donc de dépasser le postulat d'une équation directe entre pratiques éducatives (langue de scolarisation, langues en présence dans la classe) et ressources mobilisées par les enfants.

Au-delà de la langue de l'interaction choisie par chaque enfant pour sa narration, l'analyse de l'utilisation de la bimodalité nous donne plus précisément pour chacun d'eux accès à l'étendue de la dynamique de leurs ressources communicatives.

En effet, à l'exception de Tarek qui mobilise exclusivement le français, les autres enfants utilisent et combinent les ressources issues des deux modalités, comme le montre la figure suivante.

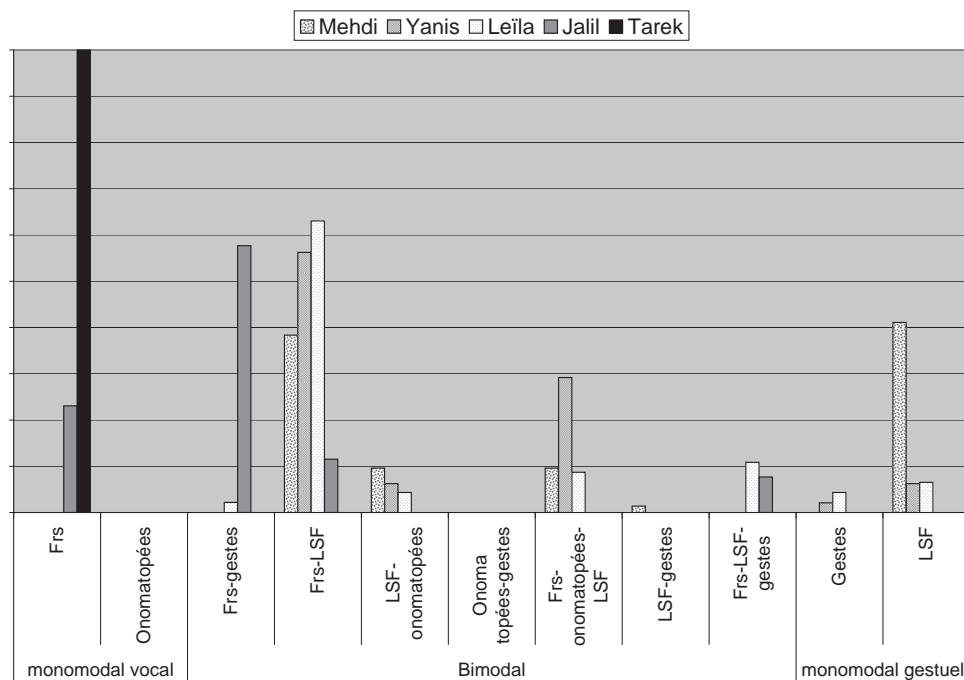


Figure 5. Répartition des productions selon les combinaisons utilisées

Les pratiques monomodales et monolingues sont en réalité très peu fréquentes – à l’exception des productions de Jalil (20 % de français seul) et Mehdi (40 % de LSF seule). Dans les faits, la plupart des productions sont bimodales. Les enfants sourds s’inscrivent toutefois dans des utilisations différenciées de combinaisons langues/ressources non-verbales. Jalil utilise majoritairement des combinaisons français-gestes, alors que Leïla, Yanis et Mehdi présentent une forte concentration autour de l’utilisation bilingue de la bimodalité dans des combinaisons français-LSF surtout, mais aussi français-onomatopées-LSF. Ainsi, les profils que l’on peut observer à travers ces réalités langagières semblent bien plus se distinguer autour de la nature du recours à la bimodalité que se cristalliser sur une différenciation monomodale – vocal vs gestuel. Concernant ce dernier point, on observe d’ailleurs que tous les enfants, à l’exception de Tarek, quel que soit leur projet éducatif, présentent une appétence commune pour l’expression gestuelle – verbale et/ou non-verbale (Estève & Batista, à *paraître*, Estève, à *paraître*).

Les réalités langagières des enfants sourds dépassent donc largement les limites posées par le projet éducatif dans lequel ils sont propulsés. Elles sont sans doute le fruit de cette situation singulière de contact de langues, dans laquelle les enfants évoluent quotidiennement. En effet, l’étude des interactions en classe nous montre que l’enfant est confronté dans ce contexte scolaire à une forte mixité langagière, conforté par ailleurs par le contexte familial – entendant dans les cas observés. Ainsi, la construction langagière, et partant la socialisation, de l’enfant sourd (Delamotte-Legrand & Sabria 2001) est d’entrée de jeu marquée par le contact de langues.

Néanmoins, le poids des représentations clivées, que l’on a vues plus haut, agit comme un déterminant particulièrement puissant des assignations langagières et identitaires. Les paroles d’un enfant sourd de parent sourd, Côme, 7 ans, scolarisé dans un projet éducatif bilingue d’où le français oral est exclu, en sont un témoignage. Quand l’enquêtrice, confrontée à son silence,

lui propose de raconter l'histoire en français oral s'il préfère, il répond en langue des signes : [pas-possible]... [pas-possible] [parler] / *c'est pas possible de parler, je suis sourd*. Quelques tours de parole plus loin, en parlant de son frère, il affirme, toujours en LSF : [SOURD] [OUI] ... [PARLER] [PAS-POSSIBLE] [NON]... [PTE-1] [SAVOIR] [PARLER] [SAVOIR] [PTE-1] / *oui mon frère est sourd, il ne sait pas parler, mais moi je sais parler*. Cette contradiction dans le discours témoigne bien de cette tension entre pratiques effectives et représentations, qui s'exprime tout particulièrement dans le contexte de la surdité. Cette tension, selon nous, s'exerce entre la possibilité de se dire Sourd dans sa réalité langagière individuelle et l'aspect normatif des attentes, des représentations et des assignations de l'entourage et de l'Institution scolaire.

Tensions : quels dangers pour la LSF et ses locuteurs – éléments de conclusion

Contrairement aux représentations sur les effets des contacts de langues, il ne nous semble pas que les pratiques bilingues des enfants sourds remettent en cause la place de la LSF dans leur éducation. En revanche, c'est bien plus par le biais des assignations identitaires que cette langue est mise en danger puisque ces phénomènes freinent l'enfant sourd à se penser comme un locuteur bilingue en devenir.

174 Le discours de Léa, âgé alors de 19 ans, témoigne que cette forme d'insécurité particulière – que l'on peut qualifier d'« insécurité plurilingue » – perdure, puisqu'elle nous déclare : « *je ne fais pas de signes parfaits, je sais signer.. je connais aussi le français mais être bilingue je ne pense pas* ». Les questions de valorisation/dévalorisation des langues semblent ne laisser place que pour une perception imparfaite de soi, dès lors que la représentation des pratiques intègre les deux langues : dans le regard de l'autre et/ou dans sa propre perception, le Sourd ne peut être, tour à tour, ni oral, ni gestuel... ni bilingue.

Cependant, comme on l'a vu, les pratiques des adultes et des enfants observés, s'inscrivent dans la bimodalité. La bimodalité des adultes est une bimodalité clairement bilingue, tandis que celle des enfants s'inscrit plutôt dans le monolinguisme avec une utilisation très prononcée du canal visuo-gestuel, et ce relativement indépendamment du choix des parents. Dans la mesure de ces résultats, il paraîtrait raisonnable d'une part d'étayer la socialisation langagière des enfants sourds, et spécialement dans la classe, sur une bimodalité bilingue en leur proposant et la LSF et le français oral, et d'autre part, d'accueillir et de didactiser les pratiques effectives dans leurs réalités bilingues, bimodales, linguistiques, non-linguistiques... Faute de quoi, les représentations, parce qu'elles sont le plus souvent dichotomisées en pôle de répulsion et en pôle de fascination, finissent par se rejoindre et servent de repoussoir pour la LSF dans l'esprit des parents entendants.

En effet, si la LSF est menacée par ces querelles, elle l'est tout autant par ceux qui la dévalorisent que par ceux qui la survalorisent, et tout autant par ceux qui la déconsidèrent que par ceux qui veulent la préserver de tout contact avec le français oral. Dans ces conditions, il nous paraîtrait raisonnable, sans nier les spécificités de la LSF dues à la gestualité et à l'iconicité qu'elle implique, de l'inscrire dans le corpus des langues humaines, de l'appréhender comme une langue ni trop pareille ni trop différente, et de la proposer aux enfants sourds comme une ressource à disposition parmi d'autres.

- Il apparait donc que, pour sa survie, la LSF ne doit être :
- > ni diabolisée, comme la langue d'un Autre improbable ;
 - > ni béatifiée, comme une langue supérieure ;
 - > ni sanctuarisée, comme une langue « exotique » et « extraordinaire » qu'il conviendrait de préserver de toute influence exogène ; afin de penser sereinement les jalons du développement langagier de l'enfant sourd à l'échelle de la multimodalité le long d'un continuum allant des gestes aux signes, et des onomatopées aux mots.

Bibliographie

- BAKER (A.) & VAN DEN BOGAERDE (B.), « Codemixing in signs and words in input to and output from children », dans C. Plaza Pust & E. Morales-Lopez (dir.), *Sign bilingualism: Language development, interaction, and maintenance in sign language contact situations*, John Benjamins, Amsterdam, 2008, pp.1-27.
- BERNARD (Y.), *Approche de la gestualité à l'institution des sourds-muets de Paris au XVIII^e et XIX^e siècles*, Doctorat, C. Cuxac (dir.), Paris V, exemplaire photocopié, 1999.
- BOUVET (D.), *La parole de l'enfant*, Collection Le fil rouge, PUF, Paris, 1989 [1982].
- BURGAT (S.), *Approche directe de l'écrit chez l'apprenant sourd dans une perspective bilingue. Analyse longitudinale d'une expérimentation de dictée à l'expert en LSF conduite auprès de cinq enfants sourds*, Doctorat, C. Cuxac (dir.) université Paris VIII, exemplaire photocopié, 2007.
- CUXAC (C.), *Le Langage des Sourds*, Payot, Paris, 1983.
- CUXAC (C.), « Les langues des signes : analyseurs de la faculté de langage », *Les langues des signes : une perspective sémiogénétique / AILE*, n° 15, 2001, pp.11-36.
- DELAMOTTE-LEGRAND (R.) & SABRIA (R.), « L'enfant sourd et ses langues : l'unicité des choix en parcours langagiers pluriels », in V. Castellotti (coord.), *D'une langue à d'autres*, Publication de l'université de Rouen, Rouen, 2001.
- DENIS-VANOYE (M.), « La personne sourde dans le regard de l'Autre », *Acte du colloque européen sur la surdité*, Greta Sudisère, Grenoble, 1994, pp.113-1120.
- DUMONT (A.) & CALBOUR (C.), *Voir la parole*, Masson, Paris, 2002.
- ESTÈVE (I.), *Analyse des conduites langagières de jeunes adultes sourds*, Mémoire de Master, A. Millet (dir.), université Stendhal, Grenoble, exemplaire photocopié, 2007.
- ESTÈVE (I.) & BATISTA (A.), « Utilisation et construction de l'espace dans les conduites narratives d'enfants sourds oralisants et d'enfants entendants », à paraître.
- ESTÈVE (I.), « Construction langagière et multimodalité : quelle(s) réalité(s) chez les enfants sourds ? », à paraître.
- HAGE (C.), CHARLIER (B.) & LEYBAERT (J.) (dir.), *Compétences cognitives, linguistiques et sociales de l'enfant sourd : pistes d'évaluation*, Mardaga, Bruxelles, 2006.
- JOHNSON (R. E.), LIDDELL (S. K.), & ÉRTING (C. J.), *Ouvrir aux sourds les programmes scolaires : principes d'accès*, Document de travail 89-3 de l'institut de recherche de Gallaudet (éd.), traduction française de J. Balsan et M. Saltiel, janvier 1990, Fondation Franco-Américaine, université Gallaudet, 1990.
- LONCKE (F.), QUERTINMONT (S.), MARTENS (K.) & DUSSART (I.), « Les jeunes sourds et la pratique de la communication bimodale », dans C. Lepot-Froment & N. Clerbault, *L'enfant sourd communication et langage*, De Boeck université, Bruxelles, 1996, pp. 316-414.
- LUCAS (C.) & VALLI (C.), *Language contact in the American deaf community*, Academic Press Inc, San Diego, 1992.
- MILLET (A.), « Les représentations de la LSF – Comment penser un sujet sourd bilingue et biculturel », *Nouvelle Revue de l'ALS Langue des signes française – Enjeux culturels et didactiques*, éd. du Cnefei, Paris, 2003, pp.63-72.
- MILLET (A.), « Surdité et plurilinguisme : fragilité des constructions identitaires », dans P. A. Martinez, D. Moore & V. Spaëth (éd.), *Plurilinguismes et enseignement : Identités en construction*, Riveneuve, Paris, 2008, pp.61-77.

- MILLET (A.) & ESTÈVE (I.), « Pratiques langagières bilingues et multimodales de jeunes adultes sourds », *Actes du Colloque « Journées d'étude de la parole »*, 2008.
- MILLET (A.), ESTÈVE (I.), & GUIGAS (L.), *Pratiques communicatives de jeunes sourds adultes*, Rapport pour la DGLFLF : Laboratoire Lidilem, http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/41/92/04/PDF/Rapport_DGLF_2008_en_ligne.pdf, 2008
- MILLET (A.) & BARRERO (E.), « Regards sur les langues, regards sur les Êtres : (ré)apprentissage du français par de jeunes adultes sourds », *Acte du colloque européen sur la surdité*, Greta Sudisère, Grenoble, 1994 , pp.25-34.
- MOODY (B.), *La langue des signes - Histoire et grammaire*, IVT Éditions, Vincennes, 1998 [1983].
- MOTTEZ (B.), *Les sourds existent-ils ?*, L'Harmattan, Paris, 2006.
- MOTTEZ (B.) & MARKOWICZ (H.), *Intégration ou droit à la différence*, Rapport Cordes, Exempleaire photocopié, 1979.
- MUGNIER (S.), *Surdité, plurilinguisme et école : approches sociolinguistiques et sociodidactiques des bilinguismes d'enfants sourds de CE2*, doctorat, A. Millet, (dir.), université Stendhal, Grenoble, exempleaire photocopié, 2006.
- NIEDERBERGER (N.), *Capacités langagières en langue des signes française et en français écrit chez l'enfant sourd*, doctorat, université de Genève, Genève, 2004, exempleaire photocopié.
- PLAZA-PUST (C.) & MORALES-LOPEZ (E.) (éd.), *Sign bilingualism: Language development, interaction, and maintenance in sign language contact situations*, John Benjamins, Amsterdam, 2008.
- POIZAT (M.), « L'enjeu de jouissance de la voix, la régulation sociale de cet enjeu et ses conséquences dans la question de la surdité », *Les lundis du GESTES*, vol.2, 1993, pp.31-44.
- PERINI (M.) & RIGHINI-LEROY (E.), « L'accès à l'écrit chez l'apprenant sourd signeur : clarification de la notion d'éducation 'bilingue' », *Les actes de lecture*, n° 101, Association française pour la lecture, Aubervilliers, 2008.
- TRANSLER (C.), LEYBAERT (J.) & GOMBERT (J-E.) (dir.), *L'acquisition du langage par l'enfant sourd*, Solal, Marseille, 2005.
- VIROLE (B.), *Psychologie de la surdité*, De Boeck université, Bruxelles, 1996.
- VIROLE (B.) & GOROUBEN (A.), « Le bilinguisme aujourd'hui et demain », *Actes de la journée d'études et de recherches sur la surdité - Novembre 2003*, CINTERHI-GERS, Paris, 2004.

Ministère de la Culture et de la Communication

Délégation générale à la langue française et aux langues de France

6 rue des Pyramides

75001 Paris

téléphone : 01 40 15 73 00

télécopie : 01 40 15 36 76

courriel : dglfff@culture.gouv.fr

www.dglff.culture.gouv.fr

Délégué général

Xavier North

Président du comité scientifique de l'Observatoire

Pierre Encrevé

Coordination du volume

Anne-Laure Dotte, Valelia Muni Toke et Jean Sibille

Coordination des publications

Dominique Bard-Cavelier

Réalisation

Sarah Kremer, Léa Pinard

ISSN imprimé : 1955-4869 ; ISSN en ligne : 1760-480X

ÉDITIONS

Privat

Copyright éditions Privat

10 rue des Arts

BP 38028

31080 Toulouse Cedex 6

ISBN : 2-7089-1771-2

Dépôt légal : septembre 2012

